...rsitas
BIBLIOTHECA

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoirespourser0102arna

par Tronchat ? Coll.

MEMOIRES

POUR SERVIR

A

L'HISTOIRE

DE

PORT-ROYAL

TOME PREMIER

M. DCC XXXIV.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

BX
4730
.M45
1734-38
#1-2
Coll. spec.

PREFACE

PLuſieurs Ecrivains ont eu depuis peu le deſſein de donner au public l'Hiſtoire abregée de la vie des perſõnes qui ſe ſont rendues célébres par leur piété depuis environ deux ſiécles. Ce deſſein eſt louable, & s'il eſt exécuté avec l'exactitude, la fidelité, la ſageſſe & l'attention que demandent ces ſortes d'Ouvrages, ce ſera un préſent qu'on fera au public, & qui ne poura manquer d'en être bien reçu. C'eſt en remplir la plus noble & la plus prétieuſe partie que de publier les Rélations de la vie & des vertus, ſoit des Réligieuſes du célébre Monaſtére de Port-Royal, ſoit des perſonnes qui leur ont été uniés par les ſentimens, ou par des liãſons particulieres. Il étoit difficile en effet de trouver plus de piété ſincére jointe à plus de lumiere, plus de ſainteté unie aux plus grands

talens de l'esprit & aux plus rares qualités du cœur.

Seroit-ce exagérer que de dire que ce que nous estimons davantage parmi les personnes consacrées à Dieu dans les plus beaux jours de l'Eglise ne surpasse pas tout ce que Port-Royal a renfermé ? On y a vu dans un même tems & sous un même toit la pénitence des plus austéres anachorétes, la science & la lumiere des Docteurs les plus éclairés, la force & le courage des Confesseurs les plus généreux ; des personnes de tout état & de tout séxe marcher constamment par la voye étroite qui conduit à la vie & être par l'ardeur de leurs priéres & la sainteté de leurs mœurs la consolation de l'Eglise & le soutien de l'Etat. Plusieurs d'ailleurs ont eu part à quantité d'événemens considérables, & l'on peut dire que l'Histoire de Port-Royal est la portion la plus utile & la plus interessante

de celle de l'Eglise, principalement du XVII. siécle.

Quels avantages ne procureroit-on pas aux vrais fidéles, si l'on pouvoit leur en donner une Histoire suivie, exacte & détaillée, & quelle gloire une telle Histoire n'apporteroit-elle pas à la Réligion? Nous y exhortons ceux qui ont tous les Mémoires qu'il seroit nécessaire de recueillir pour une si noble entreprise. Ceux que nous donnons au Public n'y serviront pas peu. Nous répondons de leur fidelité. Ce sont des Mémoires originaux dressés par des personnes les plus instruites, & souvent par celles même qu'ils regardent. La plus part n'avoient été composés que pour l'édification de quelques personnes particulieres aux sollicitations de qui on s'étoit cru obligé de se rendre. Mais dans les desseins de la providence c'étoit un trésor qui devoit être dispersé un jour dans tou-

te l'Eglise pour la consoler & la soutenir dans les épreuves affligeantes qu'elle devoit essuyer dans son propre sein. C'étoit un bien qui devoit être distribué à tous les états pour les instruire tous & les édifier en les enrichissant.

Les personnes consacrées à Dieu par la profession Religieuse y apprendront à aimer d'avantage la retraite ou leur état les engage, le désintereßement qui doit briller dans toute leur conduite & qui a tellement éclatté dans celles des Religieuses de Port-Royal, que nous ne connoissons aucun Monastere, même parmi les plus réglés, où l'on ait porté cette vertu si loin: Elles y apprendront que cette mort au monde & à elles mêmes qui sont des conséquences indispensables de leur engagement, ne consiste pas seulement à ne posséder rien en propre, à garder la clôture qui leur est prescrite, à dépendre d'une Supérieure

& à être assidu à de certaints exercices. Ce n'ést la que le dehors, & comme l'écorce de la profession Religieuse: les plus imparfaites y sont souvent fidelles.

L'essentiel que les Religieuses de P. R. connoissoient si bien & qu'elles observoient si exactement, c'est de mourir à toutes les inclinations de la terre, d'arrêter en soi par une pénitence continuelle les progrés de la cupidité qui conserve toujours quelque racine dans les plus justes même; c'est de s'interesser au salut du monde non en cherchant às 'instruire dans des conversations qui sont souvent plus nuisibles qu'utiles, mais en gemissant sur ses désordres, & en attirant sur lui la rosée du ciel par l'ardeur & la continuité de ses priéres. C'est ne perdre jamais de vüe que l'on doit obéir à ses Supérieurs comme à Dieu, & de chercher dans la méditation de la verité les lumié-

res dont on a besoin pour ne pas tomber dans cette obéissance aveugle qui est la ruine de la piété.

C'est principallement en embrassant ce dernier moyen que les Religieuses de Port-Royal ont montré tant de lumiere dans les Réponses qu'elles ont faites à ceux qui s'étoient joints contre elles aux ennemis de la verité pour la leur faire abandonner. C'est par là qu'elles ont su démêler les artifices les plus subtils dont on se servoit pour les faire tomber, qu'elles ont évité la plus part des piéges qu'on leur avoit tendu pour les engager dans la prévarication; C'est par là qu'on leur a vû donner ces exemples si frapants de fermeté, de courage & de patience au milieu des persécutions si réitérées, des épreuves si dures à la narure aux quelles elles ont été si souvent exposées. Dans les unes la candeur & cétte simplicité vrayement chrétinne qui empêche de s'écarter

ni à droit, ni à gauche dans la route de la verité, suppléoient aux lumiéres de l'esprit. Dans d'autres on voyoit des Filles triompher par la sagesse & la force de leurs raisonnemens de toutes les chicanes & de toutes les subtilités des doctrines étrangeres que des Docteurs même s'efforçoient de leur faire embrasser. Dans presque toutes l'amour du devoir & un attachement sincere & inviolable à la Religion pour la Religion même, l'ont emporté sur toutes sortes de considérations humai- & sur leur propre repos.

Voilà ce que l'on voit dans ans toutes les Rélations que l'on donne au public.. Quoi de plus capable de faire gouter un ouvrage & de le rendre utile & intéressant? Ce ne sont point des discours d'éloquence faits pour en imposer au lecteurs: la vérité qui en fait l'ame n'a pas besoin de ces couleurs étrangeres pour se faire aimer des esprits

judicieux & qui lisent sans prévention. Ces vaines parures n'auroient servi qu'à l'altérer ou à lui ôter une partie de son éclat naturel. On raconte avec simplicité dans ces Rélations ce qui s'est dit & passé : & c'est cette simplicité-même qui plait à un lecteur qui aime le vrai, & qui sait l'appercevoir où il est. Avant qu'elles fussent rendües publiques, nous avons vu souvent des ministres eclairés, de simples fideles, mais vertueux & de bon sens, des savans même, mais qui dans leur études n'avoient d'autre but que la recherche de la vérité, s'empresser de recueillir ces prétieux débris, les faire copier, en orner leurs cabinets, se nourir de leur lecture, & en devenir plus touchés des choses de Dieu, plus attendris sur les maux de l'Eglise, plus exacts à leur propre devoir, plus résolus au moins à devenir plus fidéles.

Beaucoup d'autres ont vu com-

me nous cette ardeur & ce saint empressement à faire transcrire ce qui venoit du Monastere de Port-Royal & c'est une des raisons qui ont porté à publier ces Relations, afin de rendre le fruit qu'on peut en tirer plus abondant & plus général. Il seroit à souhaitter qu'elles pussent pénétrer dans tous les autres Monastéres sur tout dans ceux des Religieuses, & ce qu'on n'ose espérer, qu'on en fit chez elles une lecture publique qui leur seroit certainement plus utile que celles de quantité de vies de Saints ou de Saintes faites par des Auteurs sans goût & sans discernement qu'on ne doit regarder que comme des Romans spirituels aussi inutiles à l'esprit qu'au cœur, pour ne rien dire de plus. Elles y apprendroient à ne se point scandaliser des maux de l'Eglise, & à ne pas croire les justes malheureux parce qu'ils sont persécutés; mais à gémir sur les premiers, & à

prier pour les autres, afin que la grace les fortifie, les défende & les fasse persévérer. Elles y connoittroient que telle est la conduite que Dieu a tenuë dans tous les tems sur son Eglise & loin de blamer comme coupables ceux qui sont l'objet des poursuites des hommes, elles respecteroient leur vertu, & demanderoient leur fermeté & leur patience. Elles se prepareroient à se tenir fermes elles-mêmes contre de pareilles tentations, & contre la séduction du grand nombre, & persuadés qu'une piété solide & éclairée a toujours pour compagne l'amour de la vérité elles s'efforceroint de meriter celle-ci par une exactitude sans bornes, & sans reserve aux devoirs qu'exige la premiere.

Ces maximes sont certainement autant de pratique aujourd'hui qu'elles l'étoient, lorsque l'on voyoit tant de mains ennemies élevées contre la Maison de Port-

Royal, & qu'on entendoit tant de voix qui demandoient la ruine qu'elles ont malheureuſement obtenue. On ſouffre aujourd'hui la même perſécution, la vérité eſt également outragée, l'homme ennemi n'eſt pas moins attentif à ſemer l'ivraye dans le champ du Seigneur, & le ſel de la terre n'eſt pas moins affadi. On a donc beſoin des mêmes ſecours; il faut donc employer les mêmes moyens, parce qu'on eſt expoſé aux mêmes maux, & peut-être à de plus grands, & que les tentations ſont peut-être encore plus fortes.

Venons aux Vierges Chrétiennes, qui ſans ajouter de nouveaux vœux à ceux du baptême, ſont réſolues de demeurer dans ces états que S. Paul conſeilloit à tous ceux qui vouloient vivre avec piété dans le ſiécle, quels exemples à imiter ne trouverront-elles pas dans ces Relations? La Maiſon de Port-

Royal a été un aſile aſſûré, où un grand nombre de Vierges ſe ſont empreſſées de ſe mettre à couvert contre la corruption du monde. Il y en a beaucoup qui y ayant été miſes dans leur enfance pour y recevoir une éducation conforme à la ſainteté du chriſtianiſme dont nous faiſons profeſſion & à la multitude des devoirs qu'il exige, n'ont jamais pû conſentir à s'en voir enlévées, même pour vivre dans des familles chrétiennes. Elles ſentoient les avantages qu'elles retiroient chaque jour dans cette ſainte ſolitude, & elles craignoient avec raiſon d'en perdre au moins une partie en s'en retirant. Quand on a gouté dans une pieuſe retraite combien le joug du Seigneur eſt doux; le monde-même le plus reglé, on le trouve ſi imparfait, & d'ailleurs ſi rempli de tentations qu'on craint de lui confier ſa foibleſſe. C'eſt par la même raiſon qu'on a vu tant de

Dames

Dames du premier rang & d'un mérite distingué se hâter de profiter de la liberté que leur donnoit leur veuvage pour se retirer dans ce desert, & s'y édifier en la compagnie des Epouses de Jesus-Christ.

Nous donnons les Vies de plusieurs de ces Vierges & de ces Dames chrétiennes, afin qu'elles puissent servir de modéles à celles que la nécessité de leurs engagemens retient encore dans le siécle, & qui n'ont plus d'ailleurs de Port-Royal où elles puissent se renouveller dans la ferveur & dans la piété. Ceux & celles que les exemples touchent plus que les raisons auront abondamment dans toutes ces Rélations de quoi s'animer à la vertu, se confondre de leur lâcheté, se reprocher le tems qu'ils ont employé à aimer le monde & ses vanités, & condamner leurs attachemens à tout ce qui passe. Plus la piété s'affoiblit aujourd'hui, plus elle trouve de

contradicteurs, plus il est nécessaire de confondre ceux-ci & de soutenir celle-là. On verra dans toutes ces Vies qu'il n'y a que le courage qui nous manque, & que l'on peut dans la lie des siécles pratiquer avec la grace de Dieu, ce qu'on admiroit si communement dans les beaux jours de l'Eglise.

Rien n'est plus utile que ces exemples modernes, parce qu'ils font voir que le bras de Dieu n'est pas racourci, qu'il peut, quand il veut, susciter des pierres-mêmes des enfans au véritable Abraham, que la piété qui ne nous est jamais naturelle, peut avec la grace rendre féconds les cœurs les plus stériles, & que cette parole de S. Augustin, ne pourrai-je point ce que ceux-ci & ceux-là ont fait, peut être accomplie dans toute son étenduë quand il le juge à propos. On n'avoit pas au tems de Port-Royal un tempérammment plus fort, ni

plus robuste qu'aujourd'hui, les moyens de salut n'étoient guére plus abondans, les contradictions que souffre la piété étoient les mêmes, on étoit cependant plus vertueux; il y avoit plus de régularité dans le simple fidéle, plus de sainteté dans le Pasteur, pourquoi cela? C'est que l'on avoit plus de soin de s'humilier sous la main de Dieu, de plier sous sa divine majesté, de recourir avec plus d'empressement à la grace du Sauveur, d'en confesser l'efficacité & la gratuité. Les exemples qui sont proposés dans les differentes Rélations que nous donnons au public, sont très-capables de faire sentir ces vérités, & de renouveller le désir de les voir fructifier, & c'est ce que nous souhaittons, & tout ce que nous avons lieu d'attendre.

Nous ignorons encore combien nous donnerons de ces Rélations, mais nous croyons que moins le

nombre en ſera borné, plus nous ſerons utiles à l'Egliſe, plus nous concourrons à l'édification des fidéles & à la gloire de la Réligion. Repaître les premiers de fables, c'eſt les déshonorer & leur nuire, mais leur montrer ce qu'ils doivent faire en leur mettant devant les yeux ce que tant d'autres ont fait dans un ſiécle auſſi foible que le leur, & auſſi ennemi de la piété, c'eſt les ſervir d'une maniére trés avantageuſe, & leur faire un préſent qu'ils ne peuvent trop eſtimer. Les exemples parlent pour tous les tems, mais il faut en faire revivre la mémoire, & c'eſt un effet ſingulier de la providence & un acte de ſa miſéricorde de permettre que l'on déterre, pour ainſi-dire, ceux qui paroiſſoient avoir été enſevelis pour toujours.

Mais il faut bien penſer que cet avantage particulier dont notre ſiécle jouit, s'il ne ſert point à notre

ſalut tournera à notre condamnation. Dieu ne ſort pas moins de ſon ſecret lorſqu'il reſſuſcite en quelque ſorte les miracles de ſa grace, en permettant que l'on faſſe revivre ceux qui en ont été les objets par le recit de leurs actions & de leurs vertus, que lorſqu'il éclatte par des opérations ſurnaturelles. Or de quelque maniére qu'il ſorte de ſon ſécret, il ne le fait jamais envain, & quelque nom que l'on donne à ces merveilles, on doit en conclure qu'elles endurciront, ſi elles ne convertiſſent pas. Les hommes ont bien pu détruire le matériel de Port-Royal, en diſſiper la ſociété, en empêcher la continuation, détruire l'enceinte qui la renfermoit, mais il n'eſt pas en leur pouvoir d'en retirer l'eſprit, ni de diſſiper l'odeur de vie qu'il a répandu, & c'eſt à cet eſprit qu'il faut s'attacher. C'eſt aux premiers de ceux qui en ont été animés que l'on

eſt redevable de la connoiſſance de la ſaine Théologie, de la pureté de la morale, & de la ſolide piété qui avoient été pendant pluſieurs ſiécles cōme enſevelis dans d'épaiſſes ténébres, & c'eſt ce renouvellement de tout bien qui a irrité contre eux ceux qui ſont plus portés à adorer les inventions de l'eſprit humain que les maximes de l'Ecriture & les regles des SS. PP. ce ſera auſſi au même eſprit, ſi l'on a ſoin de le conſerver, que l'on devra le triomphe que la vérité remportera néceſſairement tôt ou tard ſur les erreurs qui ne s'accréditent que pour rendre leur défaite plus éclatante, & la confuſion de leurs partiſans plus grande & plus honteuſe.

FIN

RELATION.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DE P. R.
OU

RELATIONS DE LA VIE ET des vertus de quelques unes des filles de la Mere ANGELIQUE, au nombre desquelles ont été sa mere & ses sœurs qui sont mortes Religieuses à Port Royal.

M. DCC XXXIII.

AVERTISSEMENT

On donne ces Relations telles qu'elles ont été écrites par des Religieuses de P. R. On n'a pas cru devoir y rien changer, parcequ'on s'est persuadé que les personnes qui les liront pour s'édifier, verront avec autant de plaisir ces précieux restes de la simplicité de cette sainte Maison, qu'ils ont d'empressement à honorer ses ruines.

RELATION DE LA VIE ET DES VERTUS

DE MADEMOISELLE

ARNAUD

Mademoiselle ARNAUD dite en Religion Sœur Catherine de Ste. Félicité, étoit fille de Messire Simon Marion, Baron de Druy, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & Avocat Général

en ſa Cour de Parlement, & de Damoiſelle Catherine Pinon ſa femme. Elle naquit à Paris le 13. Janvier, 1573. jour auquel on fête au Palais S. Hilaire, Evêque de Poitiers. Son extrême délicateſſe cauſée de ce que elle étoit venue avant terme, donna grande apréhenſion à ſes pere & mere de la perdre àcauſe qu'elle étoit unique.

Elle fut élevée avec grand ſoin, & inſtruite en la vertu & en la crainte de Dieu par Mlle. ſa mere, qui étoit continuellement malade, & qui ne la perdoit point de vue, ſans que cette petite s'ennuyât de ne bouger d'une chambre.

Dans ce petit âge elle pratiqua l'obéiſſance & la ſoumiſſion, non ſeulement à Mlle. ſa mere, mais auſſi aux ſervantes qui avoient ſoin d'elle, ne leur donnant nulle peine, & ne ſe plaignant jamais à Mlle. ſa mere de rien qu'on lui fit.

Les continuelles douleurs que ſoufroit ſans ceſſe Mlle. ſa mere la rendant mélancolique, les moindres manquemens de cette petite la mettoient de mauvaiſe humeur: & comme elle la voioit fachée, elle ſe reti-

roit doucement & s'en alloit trouver M. ſon pere, qui l'aimoit extrêmement, & le prioit de faire ſa paix avec Mlle. ſa mere, ce qu'il faiſoit la ſoutenant & l'excuſant toujours. Elle lui fut toujours fort chere, n'aiant jamais eu que quatre enfans dont deux moururent après être batiſés, & deux ſeuls reſterent, elle qui étoit l'aînée, & un fils.

A 12. ans elle fut mariée à M. Arnaud Avocat en Parlement, avec lequel elle a vêcu 34. ans en grande paix & amitié. Il étoit fils aîné de M. Arnaud de la Mothe, & de Madame Forget ſa femme. Il étoit âgé lors de ſon mariage de 24. ans. Je crois en devoir dire quelque choſe, & comme ſe fit ce mariage, qui a reçu tant de bénédictions du Ciel.

M. Arnaud étoit l'aîné de huit freres. Il étoit ſi fort avancé dans ſes études qu'à 17. ans il ſe trouva capaple d'étudier en Droit: & pour cela il fut envoié à Bourges, où il fit ſon Cours ſous le docte M. Cujas, qui le prit en telle amitié pour ſon bon eſprit, ſa ſageſſe, & ſon aſſiduité à l'étude, qu'il fut toujours ſon intime ami. Il étudioit 15. ou 16. heures par

jour: & de peur de ne ſe pas éveiller aſſez matin, il donnoit tous les mois de l'argent à un homme pour l'éveiller à 3. heures. Il revint à 19. ans, aiant apris tout ce qui ſe pouvoit ſçavoir aux Loix.

Au retour de Bourges M. ſon pere trouva àpropos de l'envoier en Italie avec quelques uns de ſes amis qui avoient le même deſſein. Il lui donna 200. écus pour faire ce voiage, qui dura ſix mois. Durant ce voiage il ne perdit pas une heure de tems, écrivant tout ce qu'il voioit de remarquable dans toutes les villes par où il paſſoit: de telle ſorte qu'il ſçavoit mieux l'Italie que beaucoup d'Italiens.

Il ménagea ſi bien ſon argent, quoiqu'il fut très-liberal, qu'encore qu'il achetât quantité de choſes jolies, il lui en reſta, ce qui eſt extraordinaire à un homme de ſon âge.

A ſon retour il ſe fit recevoir Avocat, & comença à 21 an à plaider deſorte que l'on jugea que s'il demeuroit dans le Barreau, il paſſeroit tous ſes compagnons. Il y eut un Conſeiller, nommé M. Bouguier, qui n'aiant pas d'enfans, le prit en telle amitié, qu'il lui vouloit donner ſa Charge de Con-

ſeiller au Parlement; mais il l'en remercia, deſirant demeurer dans le Barreau: ce bon homme voiant qu'il ne le pouvoit réſoudre à la prendre, lui donna 300. livres de rente, ce qui étoit beaucoup en ce tems là.

Continuant à plaider, M. ſon pere le preſſoit de ſe marier, & il ſe préſentoit des filles fort riches; mais il n'en avoit nulle envie. Enfin ſe voiant preſſé, il dit qu'il ne ſe marieroit point, s'il n'épouſoit la fille de M. Marion, qui étoit lors le plus célebre Avocat du Barreau, qui n'avoit que cette fille & un fils. Son pere auſſitôt fit ce qu'il put pour faire ce mariage; mais la perſonne qui s'y emploia s'étant adreſſée à Mlle. Marion, reçut un refus ſur l'extrême jeuneſſe de ſa fille, qui n'avoit lors que onze ans.

M. Arnaud voiant qu'il avoit été refuſé, ne penſa plus à ſe marier, & crut qu'on ne l'en preſſeroit plus auſſi. Mais Dieu qui vouloit ce mariage, diſpoſa une rencontre qui le fit réuſſir.

M. Pinon beaufrere de M. Marion plaidant ſa premiere cauſe, celle de ſa partie tomba dans les mains de M.

Arnaud, qui se prépara le mieux qu'il pût pour cette action, croiant bien que M. Marion n'y manqueroit pas à cause de son beaufrere : ce qui arriva. Cette cause aiant été très-bien plaidée des deux côtés, & gagnée par M. Arnaud avec applaudissement de tout le monde : M. Marion qui avoit estimé cette action, en parla tout le long du diné à M. Marion Tresorie de France en Languedoc, son frere, très habile homme, & qui s'étoit aussi trouvé au Palais. Comme ils louoient tous M. Arnaud, il dit à M. Marion qu'il lui sembloit que ce jeune Avocat seroit bien propre pour épouser sa fille : & qu'il lui seroit très-avantageux d'avoir un gendre si habile pour se décharger de toutes ses affaires. M. Marion lui répondit qu'il ne croioit pas qu'il y pensât. Mlle. Marion qui entendoit ce discours, ne dit mot ; mais l'après-diné elle tira son beaufrere à part & lui dit que M. Arnaud avoit fait demander sa fille ; mais que àcause qu'elle étoit si jeune elle avoit fait la réponse sans en parler à son mari. Lui prudemment dit à M. Marion qu'il croioit que cette affaire seroit aisée à faire. Et ainsi en aiant fait

parler, & tout le monde en étant content, ils furent fiancés avec une extrême joie de toutes les deux familles. Mais la joie fut bientôt changée en deuil par la mort de M. de la Mothe, qui laissoit douze enfans, huit fils & quatre filles dans une affliction extrême d'avoir perdu un pere, qui quoiqu'âgé de 62. ans, étoit aussi fort qu'un homme de 25. Il étoit Auditeur des Comptes, Controleur général des rentes, Procureur général de la Reine mere des Rois de France Charles IX. & Henry III. de laquelle il avoit l'honneur d'être fort aimé. Il laissa un grand procez contre les créanciers de la dite Reine, qui importoit de plus de 100000. livres: c'étoit en ce tems la une très-grande somme. Cette mort arriva en 1585. M. Arnaud se trouva chargé comme le fils aîné, de toute cette famille désolée, laquelle il soutint avec un courage merveilleux, travaillant jour & nuit pour sortir de ce procez dont il vint a bout: & pour consoler sa mere & la soulager en tout ce qu'il pouvoit.

Plusieurs personnes voiant le malheur arrivé a cette maison de la perte de son chef, qui étoit un homme

d'excellent esprit & de conduite, qui avoit quantité d'amis, & tout le faix tombé sur les épaules de M. Arnaud, conseilloient a M. Marion de rompre ce mariage. Mais étant incapable d'une si grande lacheté, il leur répondit: *Quand il iroit de tout mon bien, je ne voudrois pas y avoir songé, & je ne suis pas si lache que de vouloir rompre ce mariage si avancé, que j'acheverai, s'il plait à Dieu, de meilleur cœur que si M. de la Mothe ne fut point mort, pour lui témoigner que j'ai principalement consideré sa personne, qui ne vaut pas moins qu'elle valloit.* L'évenement a montré qu'il avoit raison; car jamais pere ne reçut plus de contentement d'un fils qu'il en reçut de M. Arnaud: & jamais fille ne fut plus heureusement mariée.

Après ce mariage, il demeura chez M. Marion, ne traittant nullement sa femme en enfant; laquelle aussi ne se conduisit pas avec moins de sagesse avec son mary, sa Belle-mere, ses Beaux-freres, & ses Belles-sœurs, que si elle eût eu 25. ans. Pendant sa premiere grossesse, Mr. Arnaud pensa mourir d'une fievre pourpreuse; & l'appréhension qu'elle en eut,

fut peut-être cause que le fils dont elle accoucha à 15. ans, ne vécut que 5 jours, & laissa autant de tristesse dans la famille par sa mort, que sa naissance y avoit causé de joie : & pour elle, elle en pensa mourir.

Seize mois aprez elle accoucha de son second fils qui est M. d'Andilly, qui fut reçu avec une joie pareille au premier ; & son soin pour l'elever étoit aussi extraordinaire que son affection. C'étoit un enfant très beau, & si extraordinairemeut vif, qu'il connoissoit tout le monde dez 3. & 4. mois. Elle eut de ce mariage si béni de Dieu, 20. enfans, 11. fils & 9. filles, dont il en a pris dix audessous de 3. ans ; & ils en ont elevé dix, 4. fils & 6. filles. Ce mariage a été des plus heureux, & la paix, l'amitié s'y sont rencontrées parfaitement.

Elle s'est rendue remarquable en une trez-grande chasteté qui paroissoit en ses paroles & en ses actions qui ne furent jamais, dans la plus grande jeunesse, ni legeres ni affectées.

Sa modestie a été telle, qu'à 13. ans elle retrancha de son habit toutes les superfluités, quoiqu'il fût propre, décent & selon sa condition. Elle a-

voit un tel soin de sa famille, principalement des filles & des femmes, qu'en 40. ans qu'elle a été en mariage, il n'y est jamais arrivé aucun desordre ; & elle commença de prendre ce soin dez l'âge de 1[illegible]. ans, ayant donné un soufflet à sa premiere femme de chambre, qui étoit une fille de 20. ans, sage, acause qu'elle n'avoit pas resisté à une caresse qu'une personne lui faisoit.

Elle a rendu à Mr. son Pere & à Mlle. sa Mere toute sorte d'obéïssance & de services. Nous avons dit que Mlle. sa Mere étoit toujours malade, & qu'elle ne partoit point d'auprez d'elle devant que d'être mariée ; elle continua depuis, préférant sa compagnie, quoique melancolique, à tous les divertissements qu'elle pouvoit licitement prendre en cet âge, & ne l'abandonna que pour suivre son Mari qui alla à Tours quand le Parlement y fut transferé ; & en étant revenue, elle continua de l'assister jusqu'à sa mort : & depuis elle prit soin du ménage de M. son Pere & de sa personne ; & sa derniere maladie ayant duré dix mois elle ne le quitta jamais. Elle a eu ce même soin de Mlle. sa Belle-

mere

mere avec laquelle elle demeuroit à Tours, etant continuellement auprès d'elle, lui témoignant qu'elle avoit plus d'afection d'être en sa compagnie que d'aller avec ses Belle-sœurs en visite & à la promenade : ce qui faisoit dire à cette bonne femme : *Si ma Belle-fille faisoit comme mes filles, je serois toujours seule.*

Elle a pratiqué singulierement la soumission à Dieu & la confiance en sa Divine Providence, acceptant de bon cœur les vingt enfans qu'il lui a donnés en 24. ans ; étant accouchée de son premier à 15. ans, & de son vingtiéme à 39. ne se lassant point des incommodités qu'elle a reçues à ses six grossesses dernieres, par des coliques furieuses, & d'autres maux qui ne lui laissoient pas un moment de relâche ; & ses accouchemens étant si fâcheux qu'elle a toujours été en péril de sa vie. Et quand elle avoit mis ses enfans au monde elle n'épargnoit ni l'argent ni la peine pour les élever.

Elle n'en a point appréhendé la quantité, & ne s'est point mise en peine comment elle les pourvoiroit, s'assurant que Dieu qui les lui avoit donnés en auroit soin, quoiqu'à 25. ans

elle en eût 8. de vivans, 4. fils & 4. filles. Ce qui fit que M. ſon Pere qui n'avoit jamais eu que deux enfans déſira qu'elle mît deux de ſes filles en Religion jeunes ; & demanda deux Abbayes au Roi pour elles, Port-Royal & S. Cyr qu'il obtint de Sa Majeſté ; à quoi elle eut grande répugnance ; mais ne lui oſant réſiſter, elle redoubla ſes ſoins vers ſes deux filles afin qu'elles fuſſent élevées en la crainte de Dieu, & ne leur épargnoit rien de ce qui leur étoit néceſſaire. Et quand l'aînée des deux fut Abbeſſe de Port-Royal, cette Maiſon étant en trez-grand déſordre pour ce qui étoit du temporel, elle prit des peines incroiables & M. Arnaud ſon mari pour la remettre ; avançant l'argent qui étoit néceſſaire, & donnant tout ce qu'ils pouvoient aviſer pour empêcher que leur fille ni les Religieuſes ne manquaſſent de rien, ni en ſanté ni en maladie ; & cela de ſi bon cœur qu'il étoit aiſé de juger que leur intention n'avoit pas été de mettre leur fille en Religion pour s'en décharger mais ſeulement pour obéir à M. l'Avocat Général qui l'avoit déſiré.

Sa piété n'étoit pas moindre, ayant

plus de paſſion pour le ſalut de ſes enfans, que les gens du monde n'en ont de leur laiſſer des biens. Elle prioit ſans ceſſe Dieu pour eux ; & prioit tous les gens de bien qu'elle connoiſſoit, de les lui recommander.

Sa charité étoit générale, commençant à ſon mari qu'elle aimoit & honoroit extrémement, ſes enfans enſuite, ne ſe laſſant jamais de leur faire du bien. Ses domeſtiques ne manquoient jamais de rien, & elle ne faiſoit point de différence d'eux à ſes enfans dans leurs maladies, les faiſant ſervir & traiter de la même façon. Elle les payoit, & récompenſoit de ſorte qu'il y avoit preſſe à la ſervir ; & aprez qu'elle les avoit mariés, elle continuoit cette même afection, les aſſiſtant & leurs enfans dans leurs beſoins.

Elle gardoit un grand ordre dans ſon ménage ; & comme les ſervantes ſont d'ordinaire aſſés négligentes elle étoit contrainte de ſe fâcher contre elles pour les rendre plus ſoigneuſes. Une de ſes femmes de charge lui rendant un fort mauvais compte de ſon linge, elle la tança ſi fort, que cette femme ſe laiſſant emporter à la colere lui parla fort mal à propos, ce qui fit

un contraire effet en la maitresse, laquelle touchée de Dieu se jetta à genoux & lui demanda pardon. Une autre fois étant Religieuse, s'étant souvenue qu'elle avoit donné de la peine à une de ses servantes, étant trop éxacte à la propreté, elle demanda licence de l'envoyer querir ; & étant venue, elle se mit aussi à genoux devant elle à la grille, & la pria de lui pardonner.

Elle ne bornoit pas sa charité à ceux de sa maison ; mais elle la pratiquoit envers tous les pauvres, les allant chercher dans leurs maisons, & dans les Hôpitaux, pour leur porter ce qu'elle pouvoit pour les soulager, gardant toujours l'ordre ; allant premierement à son village d'Andilly auquel depuis 1605. qu'il fut à elle, il n'y eut persone qui demandât sa vie, la faisant gagner à tous ceux qui pouvoient travailler ; & nourrissant ceux que la vieillesse ou la maladie en rendoient incapables ; & ensuite ceux de sa paroisse de S. Merry : & aprez, les autres, principalement les honteux ; quoiqu'elle ne laissât pas de la faire aussi à ceux qu'elle ne connoissoit point. Elle fut en cela trez favorisée

de Dieu qui lui avoit donné un Mari qui trouvoit bon tout ce qu'elle faisoit; & de son côté assistoit les pauvres gens d'Andilly en tout ce qu'ils avoient besoin, leur avançant de l'argent sur les ouvrages qu'ils lui fésoient & leur en prêtant, & donnant selon leurs nécessités, sans s'en sentir jamais importuné, à quelque heure qu'ils vinssent, & quelque empêchement qu'il eût: ne pressant point de payer ceux qui tenoient ses terres, & attendant leur commodité afin qu'ils le fissent plus facilement. Et comme une personne lui demandoit un jour s'il savoit bien toutes les aumônes que sa femme faisoit, il lui répondit : *Ma femme n'est point brave, & j'aime mieux qu'elle donne aux pauvres que de dépenser en affiquets.*

Sa modestie étoit en sa maison comme en sa personne, ne plaignant rien pour les choses nécessaires, & n'aiant rien de vain ni de superflu.

Sa dévotion étoit remarquable & si bien réglée qu'elle ne bougeoit de sa paroisse, aiant M. le Curé pour confesseur. Elle y entendoit tout l'Office sans aller ailleurs qu'après qu'elle y avoit rendu tous ses devoirs avec

une dévotion & un recueillement qui édifioit tout le monde.

La foi qu'elle avoit en Dieu, & sa fidelité à ne le point offenser, étoit telle que se trouvant en travail de son dix-neuviéme enfant dans des douleurs extrêmes, qui lui avoient duré plus de 20. heures, sans esperance de pouvoir accoucher que par violence: une de ses tantes qui l'assistoit & qui l'aimoit extrêmement, la voiant en cette extremité, lui demanda si elle vouloit qu'on lui dît une oraison qui la feroit accoucher à l'instant & sans douleur. Elle sçavoit que cette oraison avoit fait cet effet en une personne de sa connoissance; mais elle sçavoit aussi qu'il y avoit du sort: préferant donc de mourir plûtôt que d'offenser Dieu, elle lui répondit sans hésiter, *j'aime mieux mourir, si Dieu le veut, que de l'offenser.* Ainsi étant à l'extremité: elle fut accouchée dans des violences qui la mirent à la mort, dont Dieu la retira, & l'assista de sorte que l'enfant quoique tué en effet, fut ondoié, & vêquit plus d'un quart-d'heure pour donner assurance de son salut: & elle n'eut ensuite aucune incommodité que celle d'un accouchement ordin-

naire; & Dieu favorisant sa foi, lui fit encore la grace d'accoucher heureusement de son vingtiéme & dernier enfant, contre l'opinion des médecins & des chirurgiens, qui assuroient que si elle avoit encore un enfant, elle y mourroit.

Dieu lui a donné la consolation d'élever cet enfant & de le voir dans l'Etat Ecclésiastique, où il l'a appelé sans qu'il y prétende autre chose que de servir l'Eglise: & elle l'a vu faire ses Actes en Théologie, & prêt à passer Docteur, avec l'approbation de toute la Faculté, comme étant trez digne de cet honneur.

Son zéle pour le salut de ses enfans a été béni de Dieu, ensorte qu'elle a vu ses deux filles qui avoient été mises en Religion contre sa volonté, ainsi que nous avons dit, se porter dans la réforme de sorte que l'aînée l'a rétablie dans son Abbaye de Port Royal à 17. ans, dans toute sa pureté: & la plus jeune à 14 ans quitter l'Abbaye de S. Cyr qui lui avoit été destinée, pour aller avec sa sœur l'Abbesse de P. R. être simple Religieuse: & ensuite deux autres dont il y en avoit une prête à marier qui refusa un

trez bon parti, & se fit Religieuse, quelque opposition qu'on lui fit. Il n'en restoit plus qu'une petite qui étoit fort belle, aimée & carressée de toute la maison, qui à l'âge de 10 ans se sentit en un moment appellée à la Religion par une espéce de miracle; de telle sorte qu'elle n'a jamais branlé dans ce dessein qu'elle a éxécuté aussitôt qu'elle a eu l'âge.

L'aînée de toutes fut mariée trez-avantageusement selon le monde, à cause des grands biens de son mari lequel se portant dans une vie licentieuse, la contraignit de se séparer de lui, & par ce moyen extraordinaire & fâcheux selon le monde, Dieu l'a attirée à la Religion, comme nous; de sorte qu'elle a vu ses six filles Religieuses; & des cinq enfans que sa seule fille mariée a eu de ce triste mariage, elle en a vu 3. sortir du monde pour se donner entierement à Dieu, dont l'ainé quitta tous les avantages qu'un homme de sa condition pouvoit souhaitter. Son fils ainé qui étoit dans la Cour avec ses oncles, & par conséquent en grand péril de son salut, lui donnoit de grandes craintes: mais Dieu exauçant ses prieres l'a préservé

des déſordres ordinaires de la jeuneſſe & l'a maintenu dans une probité é-xemplaire & des mœurs telles que elle le pouvoit déſirer : elle l'a vu marier, & vivre dans ſon mariage, comme elle pouvoit ſouhaitter.

Son affection, ſa confiance en la Divine Providence, & ſon déſintéreſſement, s'eſt fait voir dans ſa fille aînée qui a été ſeule mariée de 6 filles, ainſi que nous l'avons dit ; lorsqu'elle ſortit d'avec ſon mari, l'ayant reçue & ſes cinq enfans avec trez peu de bien, acauſe du mauvais ménage de leur pere, d'auſſi bon cœur que ſi ils euſſent eu tout le bien qu'ils auroient dû avoir ; & n'a jamais témoigné la moindre peine de toutes celles qu'il a fallu prendre pour la tirer, & ſes petits enfans d'avec ſon mari ; & enſuite leur a fait comme aux ſiens, ſans jamais témoigner qu'elle y fit différence. Cette confiance en la Divine Providence au regard des biens de la terre, lui augmenta beaucoup depuis qu'elle fut Religieuſe, ne ſe mettant en aucune peine de voir la maiſon endettée, & ne diminuant point pour cela le déſir qu'elle avoit que le monaſtere fût rempli de Religieuſes,

priant à genoux la Mere Abbesse sa fille de ne point refuser les pauvres filles qui se présenteroient, qui ne pouroient être reçues ailleurs.

Sa résignation à la volonté de Dieu dans la perte qu'elle fit de son mari le 29. décembre 1619. qui eut abbatu toute autre qu'elle, puisque jamais femme n'eut un meilleur mari, & qu'elle perdit en sa personne tout ce qui se peut perdre d'amitié, d'honeur, de bien & de support; fit qu'elle se soumit à la volonté de Dieu : elle ne murmura point contre lui, au contraire elle attendit tout de sa bonté, & ne s'abatit point de voir encore une fille de 12. ans a marier & trois fils, sa fille ainée & ses cinq enfans. Elle espera contre toute esperance : & si elle avoit été vertueuse dans son mariage, elle le fut encore davantage dans sa viduité : étant de celles que S. Paul veut qu'on honnore, qui sont vraiment veuves.

Elle continua sa vie dévote & charitable qui la faisoit aimer de tous ceux qui la connoissoient, entre lesquels elle eut l'honneur d'être fort aimée de Mde. la Duchesse de Guise qui prenoit ses avis pour la nouriture de Mes-

ſeigneurs ſes enfans : & la voiant veuve, elle eut un extrême deſir qu'elle voulût prendre la conduite de Mlle. de Guiſe ſa fille ainée : & croiant la choſe difficile, elle fit ſonder par le R. P. Archange, ſi elle pouroit obtenir cela d'elle ; mais elle ne put ſe réſoudre de quiter ſa famille & ſon repos pour ſe mettre dans la Cour, ce qui fit que Mde. de Guiſe ne la voulant point mettre en d'autres mains, la mit a S. Pierre de Reims avec Mde. de S. Pierre ſa belle-ſœur.

Son ſecond fils aiant quité le Palais où il réuſſiſſoit fort bien, ſe fit eccléſiaſtique : & étant allé a Rome avec le C. Bentivoglio, il gagna tellement ſon amitié, qu'il lui donna un logement a part dans ſon palais, & une telle part dans ſes bonnes graces qu'il n'avoit point de ſecret pour lui : ce qui a toujours continué. Il paſſa cinq ans & demi a Rome dans une vie ſi réglée & ſi chretienne qu'il étoit admiré de tout le monde : & depuis ſon retour il a toujours vêcu de la même façon, ſe faiſant aimer de tous ceux qui le connoiſſoient ; de ſorte qu'aiant été nommé Chanoine de Toul & fait auſſitôt par Mgr. le C. de Lorraine

Archidiacre, le Doyenné venant à vacquer, il fut élu Doyen par le Chapitre, & ensuite l'Evêque étant mort, le Chapitre l'élut tout d'une voix Evêque,

Aiant été nommé par le Roi au même Evêché, le Pape qui étoit Urbain VIII. dit de lui que c'étoit un saint; mais cette nomination du Roi étant disputée par le Pape, qui prétendoit y nommer un Italien, il témoigna s'en soucier si peu qu'il quitta son droit pour n'être pas cause de brouillerie. Pendant ce débat il emploia le revenu de l'Evêché dont il jouissoit par œconomat à nourir les pauvres Lorains du Diocese, qui avoient tous recours à lui, car il n'en a jamais éconduit un seul, n'y emploiant pas seulement le revenu de l'Evêché, mais leur donnant du sien: de sorte que tous ces pauvres gens le regrettoient comme leur pere, & generalement tons ceux de Toul. Il n'est pas moins aimé à Angers où est l'Abbaye de S. Nicolas que le Roi lui donna pendant qu'il étoit à Rome, & en toute la province d'Anjou, où il est aimé des grands & des petits.

Etant dans la quatriéme année de son

ſon veuvage, comme elle s'étoit retirée à Port Royal avec ſes filles àcauſe de la peſte qui étoit à Paris en 1623. ayant permiſſion du Supérieur d'y entrer : ce lieu étant ſi malſain qu'on y étoit continuellement malade, on jugea à propos de faire translation de ce monaſtere à Paris. Elle avoit déjà travaillé pour obtenir cette grace de Mgr. de Paris qui s'y rendoit fort dificile. Elle ne penſoit nullement à être Religieuſe, & n'y auroit jamais penſé ; mais elle deſiroit fort cette tranſlation, qui ôteroit ſes cinq filles de ce lieu ſi malſain, & les aprocheroit d'elle : & pour cela elle étoit réſolue d'employer tous ſes amis pour en venir à bout.

Or comme ſa fille ainée, dont nous avons parlé, avoit un grand deſir depuis ſa ſéparation d'être Religieuſe, & ne pouvoit eſperer ce bonheur pendant la vie de ſon mari, elle ne voyoit point d'eſperance de ſe pouvoir retirer, ſi ſa mere ne ſe faiſoit Religieuſe, & que par ce moyen elle pût être avec elle dans le monaſtere de Paris pour avoir ſoin de ſes enfans. Comme en riant elle lui dit qu'elle avoit cette penſée : elle lui repondit :

» Je n'ai jamais pensé a cela : com-
» ment ayant commencé de comman-
» der dès l'âge de 12. ans, pourois-
» je aprendre a obéir après 50. ans ?
Cela passa ainsi, & fort peu de tems après, le jour de Ste. Gennevieve, 1624. il lui vint durant la messe un grand desir de faire une retraite, ce qu'elle dit a sa fille l'Abbesse de P. R. qui aprouva fort ce dessein : & le jour même Dieu lui donna l'envie d'etre Religieuse, de telle sorte que jamais depuis elle ne la perdit. Elle se resolut de venir a Paris pour faire agréer a M. l'Archevêque la translation, & ensuite acheter une maison, & se rendre fondatrice de ce nouveau monastere : & avant que de partir, sa plus jeune fille âgée de plus de 16. ans, continuant en son dessein d'êtreReligieuse, elle lui vit prendre l'habit, & aussitôt après elle revint a Paris pour terminer l'affaire, a laquelle elle eut des peines incroyables ; mais enfin elle surmonta par sa patience & par sa persévérance la dificulté que faisoit M. de Paris, lequel ayant consenti, elle acheta en même tems la maison où est a present le monastere 24000. livres qu'elle paya sur le champ : fit

accommoder le batiment pour servir de monastere, & y porta toute sorte de meubles, même pour la Sacristie, y donnant des aubes, des surplis, des corporaux, purificatoires, nappes & autres choses; & aussitôt que le logis fut prêt, les Religieuses y entrerent & elle aussi: ce qui fut le mercredy veille du S. Sacrement 30. mai 1625. & le jour de S. Mathias ensuite elle prit l'habit; ayant toujours persévéré dans son dessein, encore que beaucoup de personnes, & même des Ecclésiastiques la voulussent dissuader lui disant qu'elle étoit trop âgée pour entreprendre une regle si austere, & qu'elle feroit plus de bien de demeurer séculiere, pour pouvoir assister beaucoup de personnes, auxquelles elle pouroit rendre de grands offices de charité, qui craignoient extrêmement qu'elle se fit Religieuse. Mais elle ne s'arrêta point à tous ces conseils, & suivit la vocation où Dieu l'apelloit. Elle prit donc âgée de 53. ans l'habit de la main de sa fille, lors Abbesse du dit monastere, à laquelle ni à la maîtresse des novices, qui étoit encore jeune, elle n'avoit point de peine d'obéir.

Dans ſon noviciat qui dura trois ans, acauſe que ſes affaires ne lui permirent pas d'être plûtôt Profeſſe, elle fut dans une vie exemplaire & dans une étroite obſervance de toute la régularité, travaillant inceſſament à des choſes fort pénibles, quoiqu'elle fut foible acauſe de ſon âge & de la quantité d'enfans qu'elle avoit eus.

Pendant ſes trois ans de noviciat elle eut une fort mauvaiſe fievre tierce qui diminua extrêmement ſes forces, ſans que pour cela elle aprehendât de faire profeſſion, qu'elle fit le 4 février 1629.. entre les mains de ſa fille. Elle prononça ſes vœux avec une voix auſſi forte & auſſi intelligible que ſi elle n'eut eu que 15. ans, quoiqu'elle en eut 56. Enſuite on lui dit qu'il falloit dire ſon Office, à quoi elle ne s'étoit pas attendue, acauſe de ſa vue qu'elle avoit fort foible, & n'avoit accoutumé de lire en latin que le petit Office de la Vierge qu'elle ſçavoit par cœur : elle ſe ſoumit à l'heure-même ſans répliquer, quoiqu'elle crut qu'elle en perdroit la vue : ce qui arriva. Après être profeſſe elle demeura encore trois ans au noviciat, étant la premiere & la derniere à faire

les plus vils offices avec un courage & une ferveur extraordinaire, ne demeurant jamais un moment sans prier Dieu ou sans travailler, & ne se mêlant de rien non plus que si elle eut été une jeune fille.

Dieu fit voir qu'elle ne s'étoit pas mise dans ce monastere acause que sa fille en étoit Abbesse, & une autre Coadjutrice & trois autres Religieuses; car sa fille l'Abbesse desirant de se déposer, & d'obtenir du Roi de faire mettre son monastere en élection pour y maintenir la réforme qu'elle y avoit établie, quoiqu'il semblât qu'elle n'eut rien à craindre, ayant une de ses sœurs Coadjutrice. Aussitôt qu'elle sçut ce desir de sa fille, elle en reçut une grande joie, & employa ses prieres continuelles pour faire reussir ce bon dessein: & elle eut la consolation de voir que M. d'Andilly son fils aîné marié, comme nous avons dit, qui avoit plusieurs filles, dont l'ainée qui étoit dans le monastere, avoit fort envie d'être Religieuse & étoit en état de l'être, préfera le bien du monastere aux prétentions qu'il y pouvoit avoir: solicita lui-même l'affaire, & y employa son credit & ses a-

mis, enforte qu'il en vint à bout.

Enfuite l'élection étant faite, on élut une fille de 29. ans qui avoit été fa maitreffe des novices, a laquelle elle rendit autant d'honneur & d'affection qu'elle avoit fait à fa fille.

Après cette élection Dieu permit que de fes cinq filles les trois plus anciennes furent envoyées en divers monafteres pour differentes occafions & des Religieufes d'autres monafteres vinrent en celui-ci, ce qu'elle aprouva de tout fon cœur, aimant & honorant ces Religieufes nouvelles venues comme elle faifoit fes filles, & fouffrant quelque changement qu'elles firent dans la maifon fans y trouver à redire.

Ce fut en ce même tems, que la peine qu'elle eut à dire fon Office lui fit perdre un œil & affoiblit tellement l'autre, que les Médecins & Chirurgiens lui défendirent de ne plus jamais lire ni travailler, ce qui lui étoit fort fenfible, car elle n'avoit point de peine à lire en françois ni de travailler à de gros ouvrages. Néanmoins elle fe foumit, & enfuite il lui fallut faire plufieurs remédes pour conferver le peu de vûe qui lui reftoit. Elle avoit be-

ſoin en cet état qu'on lui rendit quelques petits ſervices, & quoique les Sœurs qui étoient deſtinées à lui rendre cette charité, en euſſent beaucoup pour elle, il arrivoit ſouvent que leurs autres occupations leur faiſoient oublier d'aller à elle, ce qui lui apportoit de grandes incommodités qu'elle ſouffroit fort patiemment.

Elle ne faiſoit non plus nulle plainte pour ſa nourriture, quoiqu'il arrivât aſſez ſouvent qu'elle avoit ſujet d'y pratiquer la mortification, même depuis qu'elle fût deveuue tout-à-fait infirme.

Cette perte de la meilleure partie de ſa vûe étoit accompagnée de grandes douleurs de tête, & de la fiévre; de ſorte qu'elle n'étoit pas un moment ſans ſentir du mal, & ne laiſſoit pas néanmoins de s'occuper à plier le linge de la Communauté; ce qu'elle faiſoit fort proprement & fort diligemment, retranchant ces jours-là, une partie de ſes prieres, pour le rendre à point nommé à la ſœur qui en avoit la charge.

Il plut à Dieu après avoir été privée 3. ans de ſes filles, de lui donner la conſolation de les voir revenues

dans le monaſtere où l'une d'elles (la Mere Agnez) qui n'etoit pas celle qui avoit été Abbeſſe, fut êlue. Elle lui porta le même honneur qu'elle avoit fait à la premiere, ne l'appellant jamais que ſa Mere, & lui demandant à genoux, comme les autres, les choſes importantes, comme la Communion. Elle appelloit auſſi celle qui avoit été Abbeſſe, ſa Mere; & ſes autres filles qui étoient Religieuſes, ſes ſœurs, & les faiſoit toujours paſſer devant elle, acauſe qu'elles étoient ſes anciennes Elle vit auſſi toutes les ſix filles de M. d'Andilly ſon fils aîné, dans le monaſtere.

Deux ans & demi avant ſa mort, elle eut un tel mouvement de pénitence, qu'elle deſira de faire une revue de ſa vie, & vouloit ſi ſon confeſſeur ne l'eût retenue, faire enſuite les auſtérités qui n'étoient plus de ſon âge ni de ſa ſanté: & voyant qu'on les lui refuſoit, elle ſe reſolut de ſe priver de la ſeule conſolation qui lui reſtoit après la perte de ſa vûe (car elle ne voyoit plus qu'un peu à ſe conduire dans ſa chambre, & encore en tâtonnant) qui étoit de n'aller plus aux Conferences, & de ne voir plus

ſes enfans & ſes petits enfans ; ce que elle obſerva juſqu'à ſa mort, ſans y manquer, quoiqu'elle les aimât autant que mere ait jamais aimé ſes enfans.

Ses infirmités étoient telles, qu'elle faiſoit plus d'auſtérités que pas une des Religieuſes. Son manger qui n'étoit que des panades qu'il falloit recommencer de quatre en quatre heures avec un tel dégoût, qu'elle trouvoit tout amer ; lui étoit plus fâcheux que les Jeûnes les plus étroits.

Sa maigreur étoit ſi grande qu'elle ne pouvoit durer ni couchée ni aſſiſe ſans reſſentir de grandes incommodités : ſes inquiétudes lui ôtoient tellement le ſommeil, qu'elle ne dormoit pas la moitié de la nuit. Dans cet état pleurant preſque toujours ſes péchés, & priant Dieu jour & nuit qu'il les lui pardonnât, il plut à ſa Divine Bonté de lui donner une des plus ſenſibles afflictions qu'elle ait jamais reſſentie. Nous avons parlé de neuf de ſes enfans : le dixiéme qui étoit ſon troiſiéme fils de ceux qui étoient vivans, ayant 22. ans lorſqu'elle entra en Religion, avoit pris l'épée, & avoit été dans toutes les occaſions de-

dans & dehors le Royaume, où il avoit consommé la plus grande partie de son bien : elle étoit toujours en peine de lui acause de ces misérables duels ; car encore qu'il ne fût point querelleur, & que jamais il n'avoit eu rien à démêler avec personne ; elle savoit que la misérable coutume des Seconds peut engager tout le monde: de sorte que sans cesse elle le recommandoit à Dieu avec abondance de larmes, principalement un an & demi devant qu'elle reçût ce coup.

Comme il étoit à Verdun où il avoit une Compagnie, la garnison ayant fait une sortie sur les Lorrains qui emmenoient le bétail de la ville, il y fut tué d'un coup de Carabine dans le corps, qui lui aiant coupé la veine cave, ne lui donna pas le tems de parler.

On craignoit extrémement de lui dire cette nouvelle, sachant son bon naturel, & que n'ayant iamais perdu d'enfans plus âgés que de 3. ans, elle en auroit eû des ressentimens extraordinaires : & aimant celui-ci extrémement (ce qui n'étoit point étrange, puisque son bon naturel, sa douceur, son courage, joints à un esprit excel-

lent dans un corps fort bien fait, le faisoient aimer de tous ceux qui le connoissoient) il étoit à craindre que cette nouvelle ne la fit mourir ; mais elle la reçut avec une telle resignation à la volonté de Dieu, & une si grande reconnoissance de ce que sa bonté l'avoit préservé de mourir en duel, qu'après les premiers mouvemens qui furent très raisonables, elle se consola avec Dieu, le priant incessament pour son ame, sans pourtant retrancher les prieres qu'elle avoit acoutumé de faire pour les morts.

Quand elle vouloit prier Dieu pour ses enfans vivans, elle prioit Dieu qu'il convertit les enfans de toutes les meres chrétiennes, & puis elle prioit pour les siens.

Ensuite de cette affliction. elle eut une grande maladie dont elle guérit pour avoir la consolation de voir prendre l'habit à l' înée de ses filles qui avoit été seule mariée, laquelle aussitôt qu'elle fut veuve, executa le desir que Dieu lui en avoit donné il y avoit vingt deux ans.

Trois semaines après, elle demeura malade d'une maladie inconue qui lui donnoit de si extremes douleurs

en son corps, & de si grandes peines en son esprit, que c'étoit une chose pitoyable de la voir : néanmoins elle souffroit l'un & l'autre avec une grande patience, faisant toujours prier Dieu auprès d'elle.

Ces extrêmes douleurs lui ayant duré depuis la Toussaints jusqu'aux Rois, elle devint hidropique; & comme c'étoit la même humeur, son hidropisie étoit si douloureuse, qu'on ne la pouvoit changer de posture sans lui faire beaucoup de mal, ce qu'elle enduroit patiemment, ne désirant plus que de mourir pour ne plus offenser Dieu ; car il lui sembloit qu'elle n'avoit point de patience, acause qu'elle étoit contrainte de crier dans l'excès de ses douleurs.

S'affoiblissant toujours, le 4. Février, jour auquel elle avoit fait profession, elle reçut l'Extrême-Onction & le Saint Viatique, en présence de la Communauté à qui elle fit demander pardon pour elle, & la remercier de la charité qu'on lui avoit faite de la recevoir, & de la souffrir dans ses infirmités; & tant de peine qu'elle avoit donnée aux Sœurs dans les maladies : & puis elle reçut les Saints

Sacremens

Sacremens avec une dévotion & une humilité toute extraordinaires.

Après les avoir reçus, elle supplia son Confesseur de dire à son fils le Docteur en Théologie, ainsi que nous avons dit, que Dieu l'ayant engagé dans la deffense de la vérité; elle l'exhortoit & le conjuroit de ne s'en relâcher jamais, & de la soutenir sans aucune crainte, quand il iroit de la perte de mille vies: & qu'elle prioit Dieu qu'il le maintint dans l'humilité, afin qu'il ne s'élevât point pour la connoissance de la vérité, qui ne lui appartenoit pas, mais à Dieu seul.

Quinze jours après, son confesseur lui demandant si elle n'avoit rien à dire à son fils le Docteur; elle lui répondit avec une présence d'esprit merveilleuse: qu'elle n'avoit rien autre chose à lui recommander que ce qu'elle l'avoit suplié de lui dire, » qu'il ne se relâchât jamais dans la » défense de la vérité. «

Deux jours après elle donna sa bénédiction à ses six filles & à ses six petites-filles, ausquelles elle dit des choses qui seroient de grande édification, si on les avoit pu toutes retenir; mais elle étoit si foible qu'on ne

pouvoit l'entendre qu'à demi. Voici le peu qu'on a pu retenir.

Mes enfans, je n'ai point de bénédiction à vous donner ; mais je prie Dieu qu'il vous la donne à toutes pour moi, qu'il répande abondamment ses graces sur vous & qu'il vous fasse la grace de vivre & de mourir dans sa crainte & son amour, dans le saint état où il vous a appellées, & que vous mouriés plûtôt que de l'offenser. Puis elle s'adressa à Dieu lui demandant toutes sortes de graces pour ses enfans, principalement qu'ils fussent unis en charité, & qu'ils persévérassent jusqu'à la mort dans son saint service : & pour ses petites-filles qui n'étoient pas encore Religieuses, elle le pria de leur inspirer ce qu'elles devoient faire & qu'il leur fit la grace de se rendre à leur vocation : & ensuite elle le pria de les benir toutes des bénédictions qu'Abraham Isaac & Jacob avoient données à leurs enfans, & lui dit plusieurs fois : *Mon Dieu, qu'elles soient toutes à vous* ; & pour celles qui n'étoient pas Religieuses : *Mon Dieu, je vous les offre, je vous en fais un sacrifice.* Et comme sa fille aînée qui étoit lors novice lui demanda sa bénédiction pour ses

enfans, pour ses freres & pour ses neveux, elle pria Dieu que ceux qui avoient commencé à le servir hors du monde perséveraſſent juſqu'à la fin, & qu'il préservât les autres de la corruption du ſiecle.

Comme la Mere Abbeſſe qui étoit ſa fille, lui demanda pardon pour elle & pour toutes ſes ſœurs & ſes niéces, elle répondit que c'étoit plûtôt à elle a le lui demander, & qu'elle n'avoit pas été dans la ſoumiſſion & le reſpect qu'elle lui devoit: & comme la Mere l'alla baiſer & lui dit: *Ma mere, parlez moi comme à votre fille, & me dites ce que Dieu demande de moi.* Elle lui dit: *Ma Mere, rendez vous à tout ce qui eſt néceſſaire pour votre corps.* Elle lui dit: *Je le fais.* Elle lui repliqua: *Vous ne le faites point; il le faut faire ſincerement & ſimplement: les ames ſont ſi cheres à Dieu!* La Mere répondit: *Je ne leur ſers de rien.* Elle lui dit: *Ce n'eſt pas à vous à juger de cela.*

La Mere Angélique qui étoit celle qui étoit Abbeſſe quand elle fut Religieuſe, s'étant approchée elle lui dit: *Ma Mere, ſoyez la mere de tous vos freres & de toutes vos ſœurs, & leur di-*

tes la vérité. A ma Sœur Marie de Ste. Claire, qui lui dit : *Ma mere, dites-moi une parole que je garderai toute ma vie, & que je puisse faire. Ma fille*, lui dit-elle, *Vous ferez tout ce que Dieu voudra & tout ce qu'il aura agréable. Soyez toute à lui, toute à lui, toute à lui.* & elle lui disant : *Je l'espere de vos prieres, ma mere*, elle répondit : *de Dieu seul, mon enfant.*

A ma Sœur Anne de l'Incarnation, elle lui dit : *Ma fille, soyez toujours unie en charité, & ne soyez qu'un cœur & une ame à tous les momens pour servir Dieu.* Et à ma Sœur Catherine de S. Jean sa fille aînée : *Ma fille, vous avez reçu de grandes graces de Dieu, soyez en bien reconnoissante.*

Elle parla à ses petites-filles selon leur capacité, leur recommandant d'être bien reconnoissantes de la grace que Dieu leur avoit faite d'être sorties du monde dans leur innocence.

Depuis elle demeura en grande paix, souffrant avec une grande patience les peines & les douleurs qu'on lui faisoit en la remuant. On l'entendoit souvent parler à Dieu. Elle disoit avec ardeur : *Mon Dieu, tirez-*

moi à vous. D'autres fois : *Que vos tabernacles sont aimables !* ou les paroles de S. André : *Il est tems que mon corps soit rendu à la terre, & que mon esprit, qui desire avec ardeur de vous voir, s'en aille à vous.*

Pendant 20. jours elle se priva de son Confesseur auquel elle avoit grande confiance, pour donner à Dieu la satisfaction qu'elle en recevoit, & craignant de lui prendre le tems qu'il pouvoit donner à d'autres.

Enfin le mercredi 27. Fév. 1641. à 8. heures du soir elle entra à l'agonie entendant encore & disant quelques paroles, mais si bas qu'on ne les pouvoit bien entendre, par lesquelles elle témoignoit la joie qu'elle avoit d'aller à Dieu. La Communauté fut appellée & le Confesseur, auquel elle fit signe qu'elle entendoit. Elle fut en cet état jusqu'à 2. heures du matin sans faire aucun mouvement du corps ni de la bouche, & rendit l'esprit si doucement qu'on ne le put remarquer qu'au longtems qu'elle fut sans respirer, le jeudi 28. Fév. 1641 seconde semaine de Carême, âgée de 68. ans 1. mois 15. jours, desquels elle a été 12. ans fille, 34. ans mariée

ſix ans veuve, & ſeize ans Religieuſe.

Cette Relation a été écrite peu de tems après la mort de celle dont on a rapporté la vie, par ſa fille aînée, ſçavoir, Mlle. Le Maitre qui fut nommée en Religion Sœur Catherine de S. Jean. Il auroit été bon d'y inſérer l'extrait du teſtament qu'elle fit avant ſa Profeſſion, pour y voir les ſentimens de ſa piété. Nous le mettrons ici.

EXTRAIT

Du Teſtament que Mademoiſelle ARNAUD fit avant ſa Profeſſion.

,, Au Nom du Pere, & du Fils, & ,, du Saint Eſprit. Après avoir adoré ,, mon Sauveur conçu dans la Vierge ,, comme un Homme, naiſſant dans ,, l'étable comme un Enfant, & vi- ,, vant comme un Dieu, mort dans ,, le S. Sacrement: & aprez avoir in- ,, voqué la Vierge comme la Mere de ,, mon ame régénérée, mon Ange gar- ,, dien, & Sainte Catherine ma pro- ,, tectrice, & toute la Compagnie des ,, Anges & des Bienheureux, comme ,, y ayant une particuliere confiance ,, aprez Dieu; je choiſis ce jour pour

„ faire mon Teſtament, & déclarer à
„ mes enfans, en faiſant la diſpoſition
„ des biens de mon corps, l'état pré-
„ ſent de mon ame.

„ Je reconnois premierement l'in-
„ finie miſéricorde dont Dieu a uſé
„ en mon endroit, de m'avoir fait
„ naitre aprez l'Incarnation de ſon
„ Fils : de m'avoir, en un tems d'hé-
„ réſie, fait élever dans l'Unité de ſon
„ Egliſe : de m'avoir tiré des ignoran-
„ ces de ma jeuneſſe ; & de m'avoir
„ fait connoitre par l'expérience des
„ choſes qui ſe ſont paſſées en ma fa-
„ mille, que tous les avantages des
„ hommes & les belles apparences de
„ la fortune de la terre, ne ſont rien
„ que vanité.

„ Je le loue & bénis avec un reſ-
„ ſentiment indicible, d'avoir déjà
„ fait réuſſir en partie le déſir que j'ai
„ eû toute ma vie de procurer le ſalut
„ de l'ame de mes enfans, ayant attiré
„ par la puiſſance de ſa grace, ſans que
„ j'y aie apporté aucune importune
„ ſuggeſtion, ſix de mes filles à ſon
„ ſervice dans la ſainte Religion ; &
„ d'avoir daigné à la fin étendre cette
„ même grace ſur mon ame, pour me
„ rendre participante de ces admira-

„ bles qualités de la Ste. Vierge qui „ étoit Fille & Mere de son Fils, en „ me rendant fille & mere d'une personne que j'ai portée en mes flancs, „ que je désire, pour rendre un hommage particulier au Mistere de l'Incarnation, élire pour ma Supérieure „ & ma Mere au jour de ma Profession

Je vous suplie, Mon Dieu, qu'en ce jour où j'ordonne de mes biens temporels par un testament, & me prépare à mourir civilement au monde, il vous plaise me faire la grace de départir au reste de mes enfans mâles cet esprit qu'il vous a plu me donner en m'appellant à vous; comme au jour de votre testament & à la veille que vous vous prépariez à mourir corporellement au monde, il vous plut, ordonnant de vos biens spirituels, distribuer votre saint Corps à vos Disciples.

ADDITION

Nous ajoûterons ici ce que l'on n'a pas marqué; Que depuis que Mr. d'Andilly son fils aîné eut le bonheur de connoître M. l'Abbé de S. Cyran, & elle ensuite, elle l'estima toujours beaucoup, & continua de le voir

quand il venoit à Paris, prenant ſes avis ſur beaucoup de choſes. Depuis qu'elle fut retirée à P. R. il venoit la voir comme de coutume, & ce n'étoit encore que comme ami. Mais il arriva vers le tems qu'elle devoit faire Profeſſion, qu'elle eut envie de faire une confeſſion générale. Elle demanda à la Mere Genevieve qui étoit ſa Maitreſſe des Novices, qu'elle lui choiſit un Confeſſeur. Elle lui nomma M. l'Abbé de S. Cyran, ſans doute par un mouvement de Dieu; car il ne confeſſoit point dans la maiſon. Mlle. Arnaud en fut fort ſurpriſe, la penſée ne lui étant jamais venue de s'adreſſer à lui, quoiqu'elle le connut ſi pariculierement : elle y ſentit même quelque peine; néantmoins l'amour de l'obéiſſance lui fit croire que elle devoit ſuivre ce choix, comme venant de Dieu. Elle fit cette confeſſion, & M. de S. Cyran a dit qu'il avoit admiré la grace que Dieu avoit cachée dans cette ame, & qu'il en ſavoit une particularité qu'il ne pouvoit dire, qui étonneroit tout le monde.

Il ne faut pas nonplus omettre pour marque de ſa ſoumiſſion, que ce ne fut pas ſeulement la peine qu'elle a-

voit à dire l'Office qui lui fit perdre la vue: la principale cause qui lui fit venir des cataractes sur les yeux, fut que, lorsque le gouvernement de la maison fut changé après la démission de la Mere Angelique, l'on faisoit des récréations deux fois le jour; & celle du soir en Eté se faisoit au jardin pour l'ordinaire, & souvent on y étoit au clair de la Lune, parcequ'on en sortoit tard. Les Matines se disoient pour lors au soir. Elle s'y trouvoit avec les autres, & sentoit fort bien que le serein & la Lune lui faisoient grand tort; mais pour ne se dispenser pas de suivre la Communauté, elle le souffroit, & continua toujours de s'y trouver comme les autres. Depuis que sa vue ne lui permit plus de travailler à l'éguille, elle se mettoit, pour employer le tems, à aider les Sœurs Converses, demeurant dans la cuisine, à éplucher les herbes avec elles & à laver la vaisselle.

Elle étoit insatiable de prier Dieu; & quand elle eut perdu la vue c'étoit son occupation continuelle. Elle récitoit beaucoup plus de prieres, & y mettoit plus de tems que celles qui assistoient au Chœur, & on lui envo-

yoit tous les jours à diverses heures, de ses petites filles ou d'autres pensionnaires pour lui lire toutes les Oraisons & les Litanies qu'elle disoit chaque jour avec une dévotion qui ne se lassoit jamais.

Dieu la purifia d'une maniere extraordinaire avant sa mort, par les peines du corps & d'esprit qu'elle endura durant sa derniere maladie; & on n'a pas marqué une circonstance qui étonna les Médecins mêmes: que elle fut huit jours avant que de mourir, dans une telle foiblesse, qu'on ne lui sentoit plus de poulx: l'on croyoit qu'elle devoit mourir à toute heure, & néanmoins Dieu la faisoit vivre pour continuer de souffrir, afin qu'elle pût passer en mourant, dans un lieu de repos, comme le pauvre Lazare dans le Sein d'Abraham; car on lisoit cet Evangile le jour que Dieu l'appella à lui.

RELATION

RELATION DE LA VIE ET DES VERTUS

DE MADEMOISELLE

LE MAÎTRE

MAdemoiselle Cathe[illegible] ARNAUD fut l'aî-née de toutes les filles de Monsieur Arnaud, & naquit le 9. Juin de l'année 1690. Comme on ne connoissoit point en ce siecle là, la nécessité de la vocation de Dieu pour entrer dans tou-

tes ſortes de conditions, ſes Parens la deſtinerent d'abord pour le monde, en même-tems qu'ils deſtinoient deux autres de ſes ſœurs à des Abbayes. C'étoit une conduite ſi ordinaire, que les enfans ne penſoient pas avoir droit de dire leur ſentiment. Celle dont nous parlons, avoit tant de bonnes inclinations dez ſon enfance, qu'elle eût fait aſſurément un meilleur choix, ſi elle eût cru en avoir la liberté. Elle n'aimoit rien tant dans tous les divertiſſemens qu'elle pouvoit avoir, que de venir à Port-Royal des Champs, depuis que la Mere Angelique en fut Abbeſſe, pour aſſiſter au Chœur, & chanter à l'Office avec les Religieuſes. Elle y avoit autant de plaiſir, que cette petite Abbeſſe y avoit d'ennui pour lors. Et ſi Dieu par la Providence de ſa grace n'eût réparé cette deſtination téméraire des parens, ces deux filles auroient été également malheureuſes chacune dans ſa condition ; mais ſa bonté préparoit des remédes différens à l'une & à l'autre pour les faire arriver à une même fin, & les réunir dans la même voie, & dans la même condition de ſaintes & véritables Religieuſes.

Dez l'âge de 10. ans cette petite avoit l'esprit si avancé, qu'elle conduisoit toute la maison de Mlle. Arnaud qui la faisoit agir exprez pour la former dans les exercices d'une mere de famille, puisque ce devoit être son état. Elle avoit dez-lors beaucoup de sagesse & une grande retenue, nonobstant son naturel fort vif & fort gai; car elle tenoit du côté de M. Arnaud son pere dont les enfans étoient partagés; les uns lui ressemblant beaucoup dans son tempérament ardent, & les autres tenant de la froideur de Mr. Marion du côté de la mere. M. d'Andilly, Mlle. Le Maître & la Mere Angélique se ressembloient d'un côté; & M. d'Angers, la Mere Agnez & la Sœur Anne Eugenie de l'autre; mais la grace s'étant servie également bien de ces divers instrumens, quand il a plu à Dieu de les employer, comme on l'a vû dans la suite de leur vie.

On parla de marier la petite Mlle. Arnaud, qu'elle ne pouvoit pas avoir gueres plus de 13. ans. M. Le Maître la demanda dez-lors, & même Mr. Arnaud le proposa à sa fille. Elle y eut une si extrême répugnance, sans en pouvoir dire la raison, que M. Ar-

naud, quoiqu'il crût ce parti avantageux, l'aſſura, auſſitot qu'il eut remarqué ſa peine, qu'il ne la contraindroit jamais contre ſon inclination dans une choſe qui a de ſi grandes ſuites. Ainſi il déclara à M. Le Maître qu'il n'y avoit rien à faire. Et en effet à quelque tems de là, M. Le Maître épouſa la fille de M. Mélian. Cet engagement fit qu'on en perdit la trace; & que M. Arnaud n'eut plus d'intérêt à s'informer de l'eſprit & de la conduite de celui qu'il ne s'imaginoit plus qui dût être ſon gendre. Ainſi il ignoroit ce que preſq; tout Paris ſçut, qui eſt qu'il avoit ſi mal-traitté cette premiere femme, que l'on atribua ſa mort au deſſein qu'il avoit eu de s'en défaire, la faiſant courir ſans ceſſe en caroſſe ſur le pavé de Paris, pendant qu'elle étoit groſſe de ſon premier enfant dont elle mourut en couche.

Il n'eut pas été veuf quelques mois, qu'il commença de témoigner à Mr. Arnaud la paſſion qu'il avoit toujours conſervée d'entrer dans ſon alliance. M. Arnaud eut deſſein de s'informer de lui aux perſones qu'il croyoit le devoir connoître; mais il eut le malheur de n'en rencontrer aucune qui lui en

dît la vérité : & d'ailleurs il ne paroiſſoit rien dans ſa perſonne qui ne donnât lieu de croire que ce mariage ſeroit heureux. C'étoit un homme d'eſprit, bien fait, fort adroit, & qui avoit cent mille écus de bien & une Charge de Maitre des Comptes. Mr. Arnaud ſe ſouvenoit bien de la répugnance que ſa fille y avoit eûe la premiere fois, & de ce qu'il lui avoit promis ; mais auſſi il ne lui en parla qu'en lui aſſurant de nouveau qu'il ne la contraindroit point, ſi elle continuoit à y avoir de la peine. Elle ſe trouva alors dans une plus grande indiférence, & laiſſa à la diſpoſition de M. Arnaud puiſqu'il la vouloit marier, d'en diſpoſer comme il jugeroit le mieux ; ainſi ce mariage fut conclu : elle n'avoit qu'environ 15. ans pour lors. Ils demeurerent trois ans chez M. Arnaud ; & M. Le Maître ſe contraignit durant ce tems pour ne rien faire paroître de ſes déſordres.

Rien ne paroiſſoit plus heureux dans ces commencemens. M. le Maître avoit des reſpects & des complaiſances nompareilles pour ſon beau-pere & ſa belle-mere, & pour toute leur famille. Il traittoit ſa femme avec bien de l'a-

mitié & de la civilité, & elle de ſa part lui rendoit tous les devoirs à quoi elle étoit obligée. Elle conſervoit auſſi ſes bonnes inclinations pour la piété, & quoiqu'elle fût tres-peu inſtruite, on remarquoit en elle des ſentimens qui ne pouvoient venir que du Saint Eſprit qni eſt le maître des humbles, & qui leur apprend lui-même l'humilité : car depuis qu'elle fut mariée, elle ſe conſidera dans un état ſi rabaiſſé au deſſous de celui de ſes ſœurs qui avoient le bonheur d'être Religieuſes & épouſes de J. C. que quand elle venoit les voir à Port-Royal, elle n'oſoit plus ſe joindre à elles dans le Chœur, & chanter à l'Office, croyant qu'il n'appartenoit pas à une perſonne de ſa condition d'oſer prendre rang & méler ſa voix parmi celles des perſonnes qui tenoient dans la terre la place des Anges.

La premiere année de ſon mariage ſe paſſa fort doucement, mais c'étoit beaucoup à ſon mary d'avoir pu ſe contraindre ce tems-là. Il commença à lui faire paroître ſa mauvaiſe humeur bientôt aprés qu'elle fut accouchée de ſon premier enfant, quoique perſonne n'en put encore rien apercevoir. Elle en tomba dans une extrême mé-

lancolie, ſans en vouloir découvrir le ſujet à perſonne, croyant être obligée de le diſſimuler & qu'elle n'avoit qu'à ſouffrir. L'on ne dit point ici les ſujets qu'elle en avoit : ils étoient de toutes ſortes, & la ſuite le fera bien juger. Elle ſçut ſi bien ſe commander qu'elle conſerva toujours vers lui le reſpect & la douceur dans ces plus mauvais traitemens ; & tant qu'elle demeura chez M. Arnaud, elle ne lui donna jamais lieu de ſoupçonner ni à Mlle. ſa mere rien de ce qui ſe paſſoit, depeur de leur donner inutilement un trop grand déplaiſir.

Lorſqu'ils furent ſortis de chez M. Arnaud les choſes empirerent tout-à-fait, & elle eut à ſouffrir de lui tous les mauvais traitemens dont un eſprit déréglé par le vice & ſans religion peut être capable. Il ſe conduiſoit de ſorte néanmoins que perſonne ne s'en pouvoit défier, affectant devant le monde de traiter ſa femme avec de grandes civilités. Ainſi on ne croyoit rien moins de lui que ce qui en étoit. Elle ſoufrit avec une vertu & une ſageſſe merveilleuſe environ ſept ans. Mais enfin comme la triſteſſe & la violence qu'elle ſe faiſoit l'eurent

fait tomber dans une grande maladie, pendant laquelle Mlle. Arnaud la voulut avoir chez elle & la gouverner, elle tira d'elle par confiance ce ſecret que elle lui cachoit depuis ſi longtems : & du moment que M. Arnaud l'eut appris, il ſe réſolut qu'il mettroit tout pour retirer ſa fille d'avec un tel mary. Avant que d'entreprendre un procez, il falloit des preuves, & il n'y en avoit point àcauſe de l'adreſſe que M. Le Maître avoit de ſe conduire devant tout le monde comme un bon mary & un homme réglé.

Pour pouvoir donc découvrir toutes ſes habitudes M. Arnaud donnoit un écu par jour à un homme, qui depuis le matin juſqu'au ſoir le ſuivoit adroitement partout où il alloit, & quand il entroit dans une maiſon il s'informoit quel lieu c'étoit, & qui y demeuroit : & par cette invention on découvrit en peu de tems toutes ſes habitudes, & on eut des preuves plus qu'on n'en avoit beſoin, du déréglement de ſes mœurs. Mais comme on en vouloit auſſi de ſa foi, la premiere démarche que l'on fit aprez que l'on eut intenté le procez, fut que la Cour lui ordonnât qu'il auroit à dire de quelle

Religion il étoit : il demanda du tems pour répondre : ce qui fut dêjà une assez forte preuve qu'il n'en avoit point. Mais comme il vouloit surtout avoir ses enfans, & que M. Arnaud au contraire les vouloit retirer avec leur mere, au bout de huit jours il déclara que il étoit de la Religion Réformée, & qu'y ayant liberté en France, on ne lui pouvoit ôter ses enfans. Le Parti étoit encore puissant pourlors : M. le Prince l'appuyoit, le Chancellier Du Vair le favorisoit : & en effet il scella une requête qui lui fut présentée par le Syndic des Huguenots pour appuyer la prétension de M. Le Maître. Mais quand on le dît à M. Arnaud, il répondit qu'il ne craignoit pas M. le Chancellier, & qu'il feroit bien fondre sa cire. En effet il sollicita avec tant de vigueur qu'en dix jours il obtint sept Arrêts ; & enfin il eut tout ce qu'il demandoit, sa fille & ses enfans, qui demeurerent toujours depuis avec lui jusqu'à sa mort.

Depuis le jour que Mle. Le Maitre se sépara d'avec son mary jusqu'à ce que elle soit entrée en Religion, elle s'est toujours conduite comme si elle eut été véritablement veuve, par la modestie

de ses habits, la retraite de sa maison, & l'application continuelle à toutes sortes de bonnes œuvres, jointes au soin de sa famille, & de l'éducation chrétienne de ses enfans. Ils n'avoient eu quoique ce soit du bien de leur pere, qui n'est mort qu'après avoir achevé de le dissiper entierement. Cependant elle se trouva chargée de cinq garçons qu'elle fit tous fort bien étudier, laissant après à Dieu de leur choisir la condition qu'il lui plairoit. Pour elle, tout son desir étoit qu'ils se donnassent tous 5. à son service hors du monde : & elle avoit fait un vœu par écrit de certaines aumônes & autres bonnes œuvres, qu'elle lui promettoit de faire pour chacun d'eux au cas qu'ils fussent assez heureux pour renoncer à toutes choses & se donner à lui, sans en excepter son aîné qui commençoit dêjà à parler en public avec cette réputation d'éloquence, qui a depuis paru avec tant d'éclat. Mais sa mere ne s'éblouïssoit pas de cette vanité : & comme une autre Monique, elle n'étoit touchée que du péril de son fils au milieu de cet applaudissement, & ne demandoit que son salut : & comme elle le croyoit plus exposé que les autres, elle promet-

toit auſſi à Dieu de faire davantage pour celui-là s'il lui plaiſoit de le détacher de l'amour du ſiecle.

Pendant qu'elle demeura chez Mlle. Arnaud ſa mere, elle venoit ſouvent voir la Mere Angelique à P. R. des Champs avant l'établiſſement du Monaſtere de Paris; & elle y paſſoit quelquefois bien du tems : ſon inclination ayant toujours été de ſe retirer tout-à fait, ſi le bas âge de ſes enfans ne l'eût obligée à ne les pas quitter.

Elle eut part à l'heureuſe connoiſſance que la Mere Angelique fit de S. François de Sales Evêque de Genève, & elle l'imita, en mettant auſſi ſon ame entre ſes mains, lui ayant fait une confeſſion générale, & pris ſes avis pour la conduite de ſa vie.

Depuis la tranſlation de P. R. à Paris, dont elle eut une grande joie, parceque cela favoriſoit ſa retraite, en donnant lieu à Mlle. Arnaud qui avoit pris le deſſein de ſe faire Religieuſe : elle y vint demeurer avec elle, après avoir mis ſes enfans au collège; ne laiſſant pas d'agir pour eux, & de prendre ſoin de tout ce qui les regardoit. Mais ſa charité ne ſe bornoit pas à ce devoir naturel; elle aſſiſtoit beaucoup

d'autres personnes, & étoit toujours prête de secourir ceux qui avoient besoin de son expérience & de son adresse extraordinaire auprès des malades. Elle ne sortoit gueres du Monastere que pour ces sortes de rencontres. Quand il y avoit quelque personne de sa famille ou de ses amis fort malade, elle alloit non seulement la consoler, mais la servir jour & nuit, avec plus d'assiduité & de fatigue que n'auroit fait une garde : car son bon cœur croyoit ne rien donner quand elle ne prenoit rien sur elle qui lui coûtât de la peine & du travail, pour obliger les autres. Etant si libérale que de se donner elle-même pour le prochain, elle n'avoit garde d'être avare de son bien. Jamais personne n'eût été plus digne d'en avoir beaucoup, puisqu'elle n'en sçavoit faire d'autre usage, que de le partager avec sagesse & discernement dans toutes les rencontres où elle pouvoit faire charité ou plaisir à quelqu'un.

La tendresse & la miséricorde étoient tellement nées avec elle, qu'il faudroit pouvoir rapporter toutes les actions de sa vie, pour donner une idée de la maniere bonne, obligeante, compatissante, & bien-faisante dont

elle agiſſoit envers toutes les perſonnes qui avoient affaire à elle, ou qu'elle voyoit dans quelque néceſſité. Auſſi étoit-elle ſi fort aimée, ſurtout des pauvres & des artiſans qu'elle en pouvoit toujours diſpoſer comme elle vouloit. Ils n'avoient point beſoin de faire de marché avec elle quand elle leur commandoit de l'ouvrage; car au contraire ils lui diſoient ce qu'ils vouloient; & comme elle trouvoit que l'avarice de la plûpart du monde les obligeoit à ſe contenter de moins qu'ils n'auroient eu beſoin pour y gagner leur vie: elle leur donnoit davantage qu'ils ne lui avoient demandé. Elle avoit un jour commandé une chaiſe pour une malade à un pauvre Tourneur, qu'elle faiſoit travailler ordinairement. Quand il lui rapporta ſon ouvrage, elle lui demanda le prix: il dit qu'il lui falloit bien 40. ſols. Elle lui repliqua qu'il ſe mocquoit d'elle de lui demander cela: le bon homme aſſura qu'il ne demandoit pas trop pour le tems qu'il y avoit mis, parce qu'il y avoit plus d'invention qu'à ce qu'il faiſoit d'ordinaire. Elle lui dit encore qu'il n'y entendoit rien, & qu'il ne ſavoit pas ſon métier; qu'il étoit impoſ-

ſible qu'il gagnât ſa vie à ce prix là : elle lui en donna un écu. C'eſt un exemple entre mille de la maniere dont elle agiſſoit avec les pauvres, cherchant à les faire travailler, de peur qu'ils ne devinſent fainéants en recevant ce que on leur auroit donné gratuitement ; mais voulant auſſi ſi bien récompenſer leur travail que ce qu'elle leur donnoit fût une aumône.

Elle avoit un eſprit univerſel qui ſe connoiſſoit à tout. Elle entendoit parfaitement les affaires. Elle avoit beaucoup d'œconomie & de conduite dans le ménage. Elle avoit de l'entrée dans tous les Arts, & travailloit adroitement elle-même dans toutes ſortes d'ouvrages utiles avec une activité & une diligence incroyable ; car elle ne ſçavoit ce que c'étoit que de négligence en quoi que ce pût être, ni de perdre un moment de tems. Cette capacité générale la rendoit d'un grand ſecours à la Mere Angelique dans toutes les choſes exterieures, qui l'auroient accablée, ſi elle s'en étoit trouvé chargée toute ſeule avec tous les autres ſoins de la conduite ſpirituelle d'une grande Communauté. Elle trouvoit donc dans cette ſœur, qu'elle aimoit

uniquement, ce que S. Bernard avoit rencontré dans Gerard ſon frere, dont il regreta tant la mort, parce qu'il lui adouciſſoit ſa vie en le déchargeant des affaires exterieures qui ſont ſi onéreuſes aux perſonnes ſpirituelles. La M. Angelique ne s'en pouvoit pas décharger entierement; mais elle ſe faiſoit au moins ſoulager beaucoup par Mlle. Le Maître. Elle eut ſoin de tout ce qui concerna tous les batimens de P. R. de Paris tant du dortoir que de l'Egliſe, de tout l'établiſſement de la nouvelle Maiſon du S. Sacrement: & enfin dans toutes les rencontres elle étoit comme le bras droit de la M. Angelique de qui elle executoit tous les ordres avec une affection & une joye plus grande que ſi elle eût fait ſes propres affaires.

Mais ce n'étoit pas ſeulement dans ces occaſions qu'elle ſuivoit la M. Angelique, elle l'accompagnoit & l'imitoit dans tous les pas qu'elle faiſoit pour s'avancer dans la voye de Dieu & dans une ſolide piété. Elle prit toujours conduite des mêmes perſonnes que la M. Angelique: & elle fit le même diſcernement qu'elle de l'avantage de celle de M. de S. Cyran ſur toutes les autres quand elle eût commencé de la con-

noître. Ainsi elle s'y donna entierement & avec d'autant plus de facilité, qu'elle s'étoit fait beaucoup de violence pour souffrir celle qui avoit regné dans P. R. avant qu'elle y vint; parce qu'elle avoit trop de sagesse & de lumiere pour approuver quantité de choses qu'elle voyoit de plus prés que personne. Elle imitoit néanmoins en cela même l'humilité de la M. Angelique, qui croyoit n'avoir plus qu'à souffrir & à se soumetre depuis qu'elle avoit renoncé à la charge, en se démettant de sa qualité d'Abbesse pour établir le droit d'élection dans sa Maison. Elle prit part aussi à la dévotion qui regnoit le plus alors dans P. R. qui étoit le dessein de l'établissement du nouvel Institut du S. Sacrement : & on verra ailleurs dans l'histoire de la M. Angelique comment Dieu lui fit connoître d'une maniere extraordinaire ce qui en arriveroit, par une espece de vision qu'elle eut plus de 14. ans auparavant, & que l'évenement a entierement vérifié ; mais elle ne pouvoit alors goûter la maniere trop humaine dont on conduisoit cette affaire.

Elle étoit très-souvent avec une Dame Bienfaitrice qui demeuroit dans

P. R. & qui étoit conduite par le Prélat qui gouvernoit alors la Maiſon; mais qui donnoit encore bien plus de tems à cette Dame, en quoi il y avoit beaucoup d'inutilité & d'amuſement: ce qu'elle a toujours vû avec peine, parce qu'elle vouloit que les perſonnes qui conduiſent les autres les menaſſent droit à Dieu: & c'étoit tout ce qu'elle cherchoit pour elle-même. Elle le rencontra dans la conduite de M. de S. Cyran, où il n'y avoit rien que de grave & de ſérieux. Auſſi y entra-t-elle de tout ſon cœur. Elle ſe mit dans la pénitence, fit un renouvellement entre ſes mains, & pour ne plus rien perdre de l'avantage dont elle pouvoit jouir, quoiqu'elle ne pût alors être Relig. parceque ſon mary vivoit encore, elle ſe mit à pratiquer exactement toute la vie d'une Religieuſe: elle prit le petit habit de Poſtulante afin d'être plus en état d'aſſiſter de jour & de nuit au Chœur & à toutes les obſervances, où elle ſe rendoit auſſi exacte que la derniere Novice. Elle étoit la premiere à toute ſorte de travail, & ne ſe diſpenſoit d'aucune auſterité ni pour le vivre ni pour le vêtir, excepté que ne pouvant porter de chemiſe de ſerge, elle

s'en fit à peu près comme celles de la M. Angelique, qui étoient si grosses & si dures qu'elles n'auroient gueres cedé à un cilice.

Aimant si fort la pénitence pour elle même, il seroit mal-aisé d'exprimer la consolation & la joye qu'elle eût de voir son fils aîné & le troisiéme qui portoit l'épée, & pour qui elle avoit toujours eu une inclination particuliere, former en même tems la résolution d'abandonner le monde & de rouvrir le chemin de la pénitence, qui étoit tout-à-fait ignoré en ce tems-là: personne ne sçachant plus la pratiquer selon les regles de l'Eglise : tant l'usage contraire avoit prévalu dans ces derniers siecles, où l'on voyoit tout ordinairement des personnes qui vouloient se convertir, quitter le monde où ils avoient reçu mille blessures mortelles, & sans aucun intervale avant que d'être guéris, s'établir médecins des autres en entrant dans les plus saintes fonctions du sacerdoce, sans autre vocation que celle d'une dévotion aveugle, qui les rendoit conducteurs d'autres aveugles, & les jettoit tous dans le péril de tomber dans un même précipice.

Elle fut ravie de voir ses enfans

prendre une route plus assurée sous la conduite de M. de S. Cyran, elle en rendit à Dieu des actions de graces infinies, & pour favoriser l'execution de leur retraite, elle fit bâtir dans la cour de dehors de P. R. de Paris un petit logement tout joignant l'Église où ils pouvoient entrer de chez eux sans être vûs, afin que ce leur fût comme une petite Chartreuse, puisque leur dessein étoit d'entrer dans une aussi grande séparation du monde & une aussi austere solitude que les Chartreux. Elle fit tant de diligence pour cela, que ce bâtiment n'ayant pu être entrepris que en Octobre 1637. ils y logerent à Noel de la même année. Jamais mere n'eut tant de joye de voir son fils élevé à la plus haute fortune, qu'elle en eût de voir le sien renoncer à toute celle dont l'esperance le pouvoit flatter dans le monde au tems qu'il l'abandonna. Toutes les traverses que l'ennemi de la vérité & de la pénitence suscita bientôt à ces nouveaux pénitens ne lui donnerent point d'inquiétude, voyant qu'elles ne les ébranloient point: & elle se soucioit peu qu'ils fussent éloignés d'elle, comme on les y contraignit bientôt, pourvû qu'ils demeuras-

ſent partout fortement atachés à Dieu ; ce qu'ils ont fait juſqu'à la mort.

Je puis me diſpenſer d'en dire davantage : on trouvera dans une autre relation que la M. Madeleine de Ste. Agnez a bien voulu écrire de ce qu'elle a remarqué de ſa vertu en pluſieurs rencontres, pluſieurs choſes que je n'ai pas beſoin de répéter. Il reſte ſeulement à marquer qu'auſſitôt que M. Le Maître ſon mary fut mort auſſi malheureuſement qu'il avoit vêcu, elle ne differa point de ſe faire Religieuſe : & comme elle vivoit dêjà de même que ſi elle l'eût été, ce changement ne produiſit en elle qu'un renouvellement de ferveur. Elle prit l'habit le 11. octobre 1640. & n'ayant pû terminer toutes ſes affaires dans l'année de ſon noviciat elle ne fit profeſſion que le 25. janvier 1644. Elle prit le nom de Sr. Catherine de S. Jean.

Il ſemble qu'il faudroit parler ici de la benédiction que Dieu a répandue ſur trois de ſes enfans ; mais leur mérite & leur vertu feront aſſez parler d'eux en d'autres endroits de l'hiſtoire. Le cinquiéme & dernier de tous mourut aſſez jeune & avoit toujours mené une vie fort innocente. Il n'en eſt

reſté qu'un dans le monde qui eſt marié & qui ne laiſſera pas apparemment d'autres enfans que deux filles qu'on éleve preſentement dans cette Maiſon en leur ſouhaitant qu'elles ayent part à la grace & à la vertu de cette ſainte mere à qui elles appartiennent, mais qu'elles n'a jamais vues, leur pere ne s'étant marié que depuis ſa mort.

Voici ce qu'en a écrit la Mere Madeleine de Sainte Agnès.

Je ne doute point qu'il ne ſe trouve quelqu'un qui fera l'hiſtoire de ma Sr. Catherine de S. Jean : je n'entreprends pas de la faire; mais ſeulement quelques petites remarques de ce que j'ai vû ou entendu d'elle, autant qu'il m'en peut ſouvenir.

Je puis dire en général que je n'ai connu perſonne qui eût un cœur plus généreux & plus charitable que le ſien : & cela nous a paru en tout tems & en toute occaſion; quoique je n'en puiſſe rapporter préſentement que bien peu en particulier, faute de mémoire. Elle avoit un plaiſir incroiable à obliger tout

le monde ; & furtout à donner aux perſonnes néceſſiteuſes, devant qu'elle fût Religieuſe : on la trouvoit toujours diſpoſée à les aſſiſter autant qu'il lui étoit poſſible, avec autant de joie qu'ils en pouvoient avoir de ſes bien-faits.

Madame la Ducheſſe de Longueville Louiſe de Bourbon ayant déſiré, & demandé avec inſtance qu'elle voulût bien pendant quelque tems s'appliquer à l'éducation de Mademoiſelle de Longueville ſa fille unique qui lors étoit encore fort jeune, elle ſe rendit contre ſon inclination à la Mere Angélique qui la pria d'accorder cela à cette Princeſſe qui témoignoit alors une affection extraordinaire pour la maiſon. Elle fut demeurer à l'Hôtel de Longueville pour élever cette petite Princeſſe qui n'étoit encore gueres en âge de profiter de ſes ſoins. Elle y fut près de 3. ans. Des perſonnes qui l'y ont connue, raportent encore aujourd'hui qu'il eſt incroyable combien elle y rendit d'aſſiſtance & de charité, ſoit aux domeſtiques, ou aux pauvres dont on lui donnoit connoiſſance.

Elle avoit ſouhaitté avec une extrême ardeur qu'on lui permît de ſe retirer de ce lieu, pour retourner dans ſa

retraite. Elle y étoit rentrée avec une joie incroyable. Elle la quitta néanmoins pour obéir encore une fois à la Mere Angélique qui défira qu'elle y retournât une feconde fois pour affifter Mde. la D. de Longueville qui étant groffe, étoit tombée très-dangereufement malade d'une petite vérole pourprée. Il ne feroit pas poffible de dire avec quel foin & quelle affection elle lui rendoit toute forte de fervices; étant continuellement auprès d'elle jour & nuit, & n'en fortant prefque que pour aller à l'Eglife. Elle venoit au S. Sacrement, qui étoit fort proche de l'Hôtel de Longueville; & nous difoit des nouvelles de Madame; nous conjurant avec une ardeur & un zéle incroiable de prier fans ceffe pour elle & pour fon enfant, afin qu'il reçût le faint Batême.

Je crois qne je dois rapporter ce qui arriva dans cette rencontre, qui parut miraculeux. La Mere Angélique, & ma Sœur Catherine de Saint Jean y ayant fans doute eû beaucoup de part; & Madame de Longueville l'ayant elle-même attribué à leurs prieres. Elle n'étoit groffe que de trois mois, étant malade quafi à l'extrémité, il étoit fans

apparence que ſon enfant pût venir heureuſement au monde. Cette Princeſſe qui avoit une grande piété ayant beaucoup plus de peine de la perte de cette ame, que du péril de la mort où elle ſe trouvoit elle-même, ſe réſolut enfin de donner ſa vie pour procurer le ſalut de ſon enfant, en ſe faiſant ouvrir le côté. Ma Sœur Catherine de S. Jean ne manqua pas de venir la nuit, comme nous diſions matines, dire ce deſſein à la Mere Angélique, qui n'ayant pas moins de zéle que Mlle. ſa Sœur, étoit continuellement dans la priere & dans les exercices de la pénitence avec toute ſa petite Comunauté pour obtenir de la bonté de Dieu la ſanté de la mere & le ſalut de l'enfant. La M. Angélique étant extrèmement touchée de cette extrèmité & priant avec beaucoup d'inſtance & de ferveur, elle ſentit que Dieu la fortifioit dans la confiance, & elle dit avec grande aſſurance à ma Sœur Cath. de S. Jean que elle priât de ſa part Mde. la Ducheſſe d'avoir bon courage, & de mettre toute ſa confiance en Dieu, & de ne point hâter une opération ſi périlleuſe, parcequ'elle avoit une ferme confiance que ſon enfant viendroit heureuſement ſans lui

cela, & qu'elle ſentoit que Dieu lui mettoit cet inſtinct dans le cœur: & en effet peu de tems après Madame accoucha du petit M. le Comte de Dunois, n'étant qu'à trois mois de ſon terme. Il étoit tout couvert de petite vérole, & néanmoins il vêcut aſſez pour être baptiſé avec toutes les cérémonies de l'Egliſe: & ſi je m'en ſouviens bien, il fut confirmé. Feu M. l'Evêque de Langres en uſoit de la ſorte. Cet enfant mourut après avoir vêcu ſeulement quelques heures: & parce qu'il avoit été voüé au S. Sacrement en notre Monaſtere, on lui en fit porter le premier l'habit en quelque façon car on mit ſur lui un petit poeſle de ſatin blanc avec une croix rouge. Mde. ſa mere commença à ſe mieux porter, & étant relevée de ſa maladie, elle vint au S. Sacrement rendre graces à Dieu, & remercier la M. Angelique, diſant que Dieu lui avoit rendu la ſanté par ſes prieres.

Mais pour revenir à ma ſœur Catherine de S. Jean, ce n'étoit pas ſeulement à l'égard de Madame de Longueville qu'elle témoignoit tant de bonne volonté: puiſqu'elle aſſiſtoit avec autant d'affection & de ſoin les

moindres perſonnes. La Sœur Marguerite Agnez Religieuſe de Sainte Marie, qui avoit été femme de chambre de feuë Madame de Longueville, ne ſe pouvoit laſſer lorſque la Mere Agnez étoit à Ste. Marie, de raconter tous les plaiſirs & toutes les aſſiſtances que ma Sœur Catherine rendoit à tout le monde pendant qu'elle étoit à l'Hôtel de Longueville; & cette bonne fille aſſure qu'elle étoit le recours & la conſolation de tous ceux qui avoient quelque affliction, ou quelque néceſſité. Mademoiſelle Marguerite qui eſt encore à préſent auprès de Mde. la D. de Longueville, nous a rendu le même témoignage, & nous a dit que Mlle. Baſtie ſa mere ayant eû en ce tems-là un flux de ſang diſſentérique très-mauvais, ma Sœur Catherine de S. Jean l'aſſiſta avec autant de bonté & de ſoin qu'elle auroit pû faire à Mde. de Longueville elle-même; & qu'il n'y avoit qu'elle à lui rendre tous les ſervices les plus vils & les plus dangereux à gagner ce mal.

Lorſqu'elle fût revenue à P. R. on peut bien juger qu'elle ne témoigna pas moins de charité à toutes les Religieuſes qu'elle regardoit comme ſes ſœurs,

qu'elle en avoit eû pour des perſonnes qui lui étoient étrangeres. Elle avoit une affection ſi tendre pour nous toutes, qu'il ne me ſeroit pas poſſible de la répréſenter, ni de rapporter toutes les marques qu'elle nous en donnoit en toutes rencontres. Elle viſitoit, veilloit & ſervoit les malades avec tant de bonté, & d'une maniere ſi agréable, qu'elle les réjouiſſoit & encourageoit à porter gaiment leur mal. Elle conſoloit celles qui étoient triſtes & afligées; elle fortifioit celles qui étoient abatues; & enfin on peut dire qu'elle faiſoit parfaitement ce que S. Paul enſeigne aux Chrétiens, de pleurer avec ceux qui pleurent, & de ſe réjouir avec ceux qui ſont dans la joie; & qu'elle étoit toute à toutes.

Devant qu'elle fût Religieuſe, comme elle avoit la diſpoſition de ſon bien elle prenoit garde à tous les beſoins de la maiſon, & y pourvoyoit autant que il lui étoit poſſible, ſans qu'on ſçût que cela venoit d'elle. Un caréme que le poiſſon étoit fort cher, & qu'on étoit bien en peine de ce qu'on pouroit donner aux infirmes & à d'autres perſonnes qui n'étoient pas Religeuſes, la Maiſon étant en ce tems-là fort in-

commodée, elle donna ordre à quelques personnes de sa connoissance de faire apporter au Tour tous les jours, ou plusieurs fois la semaine, un grand panier de marée, sans dire qui l'envoyoit : & on a sçu depuis que c'étoit elle qui nous faisoit cette charité.

Elle rendoit aussi toutes les assistances qu'elle pouvoit aux pauvres dont elle avoit conoissannce ; travaillant pour eux, en leur donnant de l'argent, du linge ou des habits selon leur besoin ; n'ayant point de plus grand plaisir.

Je me souviens toujours d'une parole qu'elle me dit dans le tems de sa profession ou de la mienne, qui me toucha fort, & me servit à me faire concevoir le bonheur des véritables pauvres. Ce fut, ce me semble, au sujet de quelqu'occasion de charité qui s'étoit présentée. Elle me dit donc qu'elle ne croyoit pas qu'il y eût au monde une plus grande satisfaction que de donner à ceux qui en avoient besoin ; mais qu'avec tout cela il y avoit encore beaucoup plus de bonheur à s'être mis soi-même en état de ne plus rien donner. Cette parole venant d'une personne que je sçavois qui avoit un amour extraordinaire pour les pauvres,

me fit toute une autre impreſſion dans l'eſprit, que ſi je l'avois oui dire à un autre.

Une pauvre Demoiſelle de condition que la Mere Angélique & elle aſſiſtoient, étant accouchée d'une fille, elle la prit comme ſon enfant; la mit en nourrice, & prit tous les ſoins que une mere en auroit pu prendre. Après qu'elle fut ſévrée, elle ne la voulut pas rendre d'abord à ſa mere, parceque elle diſoit que cela lui donneroit trop d'embarras & de peine. Elle la mit en penſion chez une femme qui l'avoit ſervie autrefois, juſqu'à ce qu'elle fût en état de ne plus tant donner de peine à ſa mere. Elle lui fit faire une robe de couleur, & tout ſon petit équipage avec tous les ajuſtemens, comme pour un enfant de condition. La M. Angélique lui dit que Dieu avoit humilié cette famille en permettant que elle tombât dans la pauvreté où elle étoit, & qu'il sembloit qu'on le devoit ſuivre, & leur donner les choſes néceſſaires, mais avec plus de ſimplicité & ſans ces petits ajuſtemens qui lui paroiſſoient ne lui ſervir qu'à la vanité; mais ma Sœur Catherine lui répondit que M. de S. Cyran lui a-

voit appris qu'il falloit faire la charité ſelon la condition des perſonnes qu'on aſſiſtoit; afin de les réjouir, & de leur ôter la triſteſſe qu'elles pouroient avoir en croyant qu'on oubliroit ce que elles avoient été. Quelque tems aprez cette petite fille mourut, & ma Sœur Catherine lui continua ſa charité juſqu'à la fin, lui faiſant faire un bel enterrement ſelon ſa qualité, pour conſoler en quelque ſorte ſa mere.

Devant qu'elle fit profeſſion, voyant qu'elle ne pouroit plus diſpoſer de rien, elle demanda permiſſion d'aller voir dans toutes les Obéiſſances ce qui y pouvoit manquer; & elle diſoit aux Sœurs avec ſa gaité ordinaire: *Mes Enfans dites moi bien tous vos petits beſoins, car bientôt je n'aurai plus rien à donner:* & elle leur fourniſſoit tout avec bien plus de plaiſir; & même elle faiſoit faire ou acheter tout ce qu'elle pouvoit s'aviſer pour le ſoulagement & la commodité des Sœurs.

Il n'eſt pas beſoin que je diſe avec quelle joie elle fit profeſſion: tout le monde en fut témoin; & l'on ſçait aſſez combien elle l'avoit déſiré. Je n'ai jamais vû perſone recevoir cette grace avec plus de reconnoiſſance & d'hu-

milité. Elle a conſervé cette diſpoſition tout le reſte de ſa vie.

La Mere Angélique ayant deſſein de rétablir cette Maiſon de P. R. des Champs, elle en parla à ma Sœur C. de S. Jean, qui y ſentit une extrême répugnance : car ayant le cœur bon comme elle l'avoit, & une affection très-tendre & très-ſincere, non ſeulement pour les Meres qui étoient ſes ſœurs, mais auſſi pour toute la Communauté, elle ne pouvoit conſentir à la ſéparation ſans ſe faire une extrême violence : & elle nous diſoit qu'elle avoit le cœur déchiré de cette penſée. Néanmoins elle eut depuis bien du ſcrupule d'avoir tant pleuré & tant témoigné de répugnance pour une choſe que l'on reconnoiſſoit de plus en plus être une Œuvre de Dieu, & dont on eſperoit qu'il ſeroit glorifié. Elle demanda avec beaucoup d'humilité que pour ſatisfaire à cette faute, on la prit une des premieres qui viendroient rétablir cette Maiſon ; ce que la Mere Angélique lui accorda de bon cœur : & elle fit ce ſacrifice avec beaucoup de courage, & ſans témoigner la moindre foibleſſe ; de ſorte qu'on n'auroit pas jugé qu'elle y eût jamais eû de

peine. Lorsqu'elle fut ici, je puis dire qu'après la M. Angélique, elle étoit la joie & la consolation aussi bien que l'exemple de toute la Communauté. Elle étoit extrémement éxacte à toutes les Observances. Elle avoit une affection singuliere pour l'Office Divin, ne s'en dispensant pas même dans les maladies, tant qu'elle se pouvoit traîner; & nous l'avons vûe chanter à Vêpres avec le frisson de la fiévre quarte, quoiqu'elle en fût assez mal: & dans la maladie même dont elle mourut, elle y alloit autant qu'elle pouvoit, jusqu'à ce qu'elle fût obligée de s'aliter tout-à-fait. Elle alloit même à matines toute malade, & faisant des remédes. Je me souviens qu'en quelques rencontres que la M. Angélique n'étoit point ici *, & que je la priai de se reposer, elle me conjuroit avec tant d'affection & d'instance de ne lui point ôter cette consolation, qu'on ne lui pouvoit refuser; & elle nous le persuadoit en disant que ce lui étoit un soulagement, & qu'il lui seroit plus difficile de les dire toute seule: ce qu'elle

* La Mere Madeleine étoit Prieure à P. R. des-Champs en ce tems-là.

difoit d'une maniere fi douce, & fi humble, qu'il n'y paroiffoit point d'arrêt d'efprit; mais feulement beaucoup de ferveur; & je puis dire que je n'ai point vû de Novice qui eut plus de foumiffion & plus de dépendance que elle en avoit: & qu'elle obéiffoit fans difcernement, témoignant beaucoup d'affection & de refpect à toutes celles qu'on mettoit en charge.

Son humilité étoit fi remarquable, que je vois plufieurs de nos Sœurs qui fe fouviennent auffi bien que moi, & particuliérement de celle qu'elle témoignoit quand on l'avertiffoit, ou qu'elle même s'accufoit de fes fautes, quoique fort légéres. Elle paroiffoit dans un profond anéantiffement quand elle difoit fa coulpe ou Chapître; & elle la difoit avec tant de fentiment & de larmes, que nous avions peine à retenir les notres, en la voyant fi touchée & fi humiliée pour les moindres fautes, dont elle demandoit inftament pénitence.

Elle faifoit paroître encore fon humilité dans le refpect & l'eftime qu'elle avoit pour toutes fes fœurs, qu'elle confideroit comme étant dans un état bien plus parfait que le fien: elle pre-

noit occasion de toutes choses de s'humilier, & elle croyoit que son état de veuve la mettoit bien au dessous de celles qui n'avoient point eu d'engagement dans le monde, & qui avoient embrassé la Religion dès leur jeunesse.

J'ai dêjà parlé de sa charité; mais je ne sçaurois me dispenser de rapporter celle qu'elle a fait paroître en ce Monastere des Champs, où elle a eû beaucoup d'occasions de la pratiquer. Quoique la M. Angelique eût un très-grand soin des malades, qu'elle les visitât souvent, & qu'elle s'appliquât à tous leurs besoins, elle étoit bien aise que ma sœur C. de S. Jean qui s'y connoissoit fort bien aussi, fit la même chose: & elle la chargeoit particulierement de ce soin, lorsqu'elle ne le pouvoit prendre elle-même, surtout pendant les voyages qu'elle faisoit à Paris: & elle nous disoit en nous quittant, qu'elle laissoit ma sœur Catherine pour la mere de nos corps.

Elle s'aquitoit parfaitement de cette commission, ayant un vrai cœur de mere pour toutes les Sœurs qu'elle aimoit tendrement: & dans les soins que elle prenoit pour elles, elle n'avoit aucune acception, prenant bien garde

que rien ne manquât à pas une, & ne pouvant soufrir que l'on fit de si grandes differences, à quoi les Officieres se portent quelquefois. Elle nous disoit que dans ces rencontres il falloit se souvenir de ce que notre Seigneur dit dans l'Evangile : *Ce que vous avez fait à l'un de ces petits, vous l'avez fait à moi-même.* Etant un jour arrivé un accident à M. Giroult, & ma sœur Marguerite Angelique ayant donné ce qu'elle avoit de meilleur en son obéïssance pour le soulager sans sçavoir que ce fût pour lui ; ma sœur Catherine lui demanda après gaiment si elle l'avoit donné de bon cœur : ma sœur Marguerite lui ayant dit qu'oui, elle lui repliqua : » Voyez, ma sœur, que quand on n'a » que Dieu dans le cœur, souvent » quand on pense servir un étranger, » on sert son frere. «

Elle n'avoit pas moins de charité pour celles qui étant saines de corps, avoient quelque foiblesse dans la vertu. Elle avoit une grande attention à ne les point choquer : & elle les toleroit & suportoit leurs foiblesses avec tant de douceur qu'elle ne leur faisoit pas paroître qu'elles lui donnaisent quelque peine. J'ai quelquefois remarqué avec

plaiſir la douceur & la condeſcendance qu'elle avoit pour une Religieuſe étrangere que nous avons eue quelque tems, qui étoit fort groſſiere & qui ne ſçavoit pas plus ce que c'étoit de Religion que de civilité.

Elle rendoit tous les ſervices qu'elle pouvoit à la Communauté avec la plus grande affection du monde, faiſant les habits des Sœurs & prenant ſoin de leur nourriture pendant un aſſez long-tems qu'elle fût à la Dépence, ce que elle faiſoit ſans épargner aucune peine, & s'appliquant à tous les beſoins des Sœurs avec tant de ſoin, de charité & de douceur, qu'elles en étoient toutes parfaitement ſatisfaites, & qu'elles avoient un reſpect & une tendreſſe pour elle comme pour une ſeconde mere.

Il ne me ſeroit pas poſſible de dire tout ce qu'elle faiſoit pour les pauvres, ni de repreſenter la tendreſſe qu'elle avoit pour eux. Elle ſecondoit parfaitement en cela le zele de la M. Angelique qui les aſſiſtoit dans toutes leurs néceſſités avec tant de ſoin & d'affection. Elle étoit toujours des premieres à travailler pour eux : & je peux dire qu'elle l'a fait juſqu'à la mort, comme on le verra dans la ſuite.

Je crois devoir rapporter ici une occasion où elle témoigna une charité extraordinaire. M. Palu notre Medecin dit un jour à la M. Angelique que il avoit trouvé la plus grande pitié du monde en visitant ses pauvres malades : que c'étoit une pauvre femme qui étoit accouchée d'une petite fille, il n'y avoit pas longtems, & qui avoit deux ou trois autres enfans autour d'elle : qu'elle étoit dans une extrême pauvreté & qu'elle étoit demeurée extrêmement malade depuis sa couche, de sorte que n'ayant plus de lait, elle étoit obligée de prier quelques unes de ses voisines qui étoient nourrices ; d'en donner un peu les unes après les autres à sa petite fille, qui n'en avoit pas à demi sa vie. La M. Angelique eut grande compassion de cette pauvre femme, & donna ordre qu'on l'assistât. Mais comme elle étoit en peine de ce qu'elle pouroit faire de son enfant, ma Sr. Catherine de S. Jean la pria instament de la faire apporter, lui promettant elle-même d'en prendre le soin & de lui servir de nourice. La M. le trouva bon, & ayant fait apporter cette petite fille qui n'avoit qu'environ six semaines ou deux mois, on la trou-

va dans un état pitoyable : elle avoit pour lange un méchant morceau de tapiſſerie tout pourri, auſſi bien que le reſte de ce qui étoit autour d'elle. Ma Sr. Cath. ne ſe dégoûtant point pour la ſaleté ni pour la mauvaiſe odeur, la démaillota elle-même, & elle trouva que ce pauvre enfant étoit ſi maigre & tout ſon corps écorché plein de cloux, ſi couvert de craſſe & d'ordures qu'on ne la pouvoit regarder ſans quelque horreur. Elle la lava elle-même, la mit bien proprement, ayant preparé du linge & des langes. Elle lui faiſoit ſouvent avaller du lait avec une cuillier & le ſucroit un peu pour le rendre plus ſemblable à celui des femmes. Elle prenoit le ſoin elle-même de la remuer, & elle la mettoit coucher dans une petite manne auprès d'elle, ſe levant la nuit quand elle crioit pour la démailloter devant le feu & lui faire prendre du lait; & enfin il n'y a point de ſervices qu'une nourrice, ou plûtôt qu'une mere la plus tendre du monde & la plus entendue pouroit rendre à ſon enfant, qu'elle ne rendît à cette pauvre fille.

Je ne parlerai point de ſa derniere maladie, d'autres en ayant remarqué

plus que moi qui n'étois pas toujours auprès d'elle : je rendrai ſeulement témoignage de la grande patience & ſoumiſſion à Dieu avec laquelle elle ſouffroit étant toujours égale & de bonne humeur, & témoignant de la gayeté autant que ſon mal lui pouvoit permettre, ſans jamais ſe plaindre quoiqu'elle fût ſouvent bien incommodée parce qu'elle étoit couchée dans la chambre de la M. Angelique, où il y avoit toujours bien du tracas & où on faiſoit toutes ſortes d'affaires & même la Conférence juſqu'au dernier jour avant ſa mort.

La Mere Angélique de S. Jean Arnaud a continué cette Relation.

LA Mere Madeleine finit ici ſa Relation qu'elle n'a écrite que par forme de mémoire : il faut continuer & achever de dire quelques autres choſes dont on peut encore ſe ſouvenir ; & pour reprendre où elle finit :

Je crois devoir marquer que ſa patience & ſa tranquilité dans les mala-

dies & dans des douleurs très ſenſibles n'étoient pas ſeulement un effet de la fermeté de ſon eſprit, mais une vertu qu'elle avoit acquiſe par un long exercice pendant le tems de ſes grandes afflictions, j'entens de ſon mariage, où ayant été obligée par le ſilence qu'elle gardoit de la cauſe de ſes peines, de n'en chercher la conſolation qu'en Dieu, elle s'étoit accoutumée pour le reſte de ſa vie à ne voir que lui dans les maux qu'il lui envoyoit : & ainſi elle demeuroit toujours dans la paix, ſurtout quand ce n'étoient que des maux perſonnels; car elle étoit plus ſenſible quand il s'agiſſoit de l'affliction ou de la perte des perſonnes qu'elle aimoit, & en ce point elle n'avoit pu ſurmonter la tendreſſe extraordinaire de ſon bon naturel. Nous en dirons un mot; mais j'ajoûte encore que dans ſes maladies elle faiſoit paroître que l'amour qu'elle avoit pour les pauvres étoit paſſé juſqu'à l'émulation de leur pauvreté. Elle le témoignoit en mille rencontres ne voulant pas ſe plaindre des petites incommodités qui pouvoient arriver, comme celles là, que l'on fit du bruit dans le lieu où elle étoit, que l'on y allât & vint pour diverſes affaires; que

les perſonnes qui la devoient ſervir fuſſent employées à quelques autres choſes qui les empêchât d'être ſi ponctuellement à ſes heures pour lui rendre ſervice ; que la nourriture & les remédes ne fuſſent pas pris ſi préciſément quand il les lui falloit. Dans toutes ces rencontreselle prenoit cela gayement & diſoit que les pauvres ſe trouveroient bienheureux s'ils n'avoient qu'à ſouffrir ces petits manquemens, eux qui manquentde tout, au lieu qu'elle avoit abondance de tout ce qui lui étoit néceſſaire.

Elle nous diſoit très ſouvent que ſi les Religieuſes n'y prenoient pas garde, elles s'accoûtumeroient à être plus délicates que les perſonnes du monde, étant ſervies avec plus de charité, & ayant, ſans peine & ſans inquiétude de la dépenſe qu'elles font, tout ce qui leur eſt néceſſaire : & elle ajoûtoit pour elle-même, qu'elle ſe tiendroit bien malheureuſe ſi elle cherchoit en Religion ce qu'elle n'auroit pas eû dans le monde, où aſſûrément on ſouffre bien plus de contraintes, de négligences & de petites incommodités, que dans les Couvens : que ſouvent une Religieuſe aura peine de paſſer dans quelqu'endroit où les fenêtres ſont ou-

vertes par un mauvais tems ; au lieu qu'il n'y a personne qui ne soit obligé dans le monde de sortir de hors, quelque tems qu'il fasse, pour aller à l'Eglise, & partout où l'on a affaire. Elle prenoit plaisir de nous dire ces sortes de choses, à nous autres qui avions été nourries en Religion, de peur que l'accoutumance à une vie qui a tant de sortes d'avantages, nous rendît moins reconnoissantes envers Dieu, & moins affectionnées à une pénitence & une mortification volontaires ; sans quoi nous serions au hazard de faire notre paradis en ce monde avec les riches, & de n'avoir point la recompense des pauvres, si nous avions rejetté les incommodités de la pauvreté.

Pour s'entretenir elle-même dans cette disposition de ne se plaindre de rien : dans ses maux elle faisoit le contraire de la plûpart des autres qui sont bien aises d'éxagérer un peu ce qu'ils souffrent, afin qu'on les plaigne. Elle ne s'occupoit aulieu de cela, qu'à remarquer toutes les circonstances qui auroient pu rendre son mal ou plus douloureux, ou plus incommode qu'il n'étoit, pour en conclure qu'elle avoit bien de l'obligation à Dieu qui ne lui

envoyoit qu'une petite partie de ce que tant d'autres souffrent : & qu'ainsi elle n'avoit pas sujet de se plaindre. Je l'ai vûe dans un mal trez-douloureux qui lui étoit venu au col sur la jugulaire, où il fallut lui faire une incision fort périlleuse. Elle porta l'opération, & toutes les suites, qui sont presque encore plus sensibles, avec une patience & une gayeté qui nous étonnoient : & quand nous la plaignions, parceque nous étions nous-mêmes transies de son mal, elle nous disoit qu'elle se sentoit bienheureuse de ce qu'il étoit si bien placé ; & que s'il lui étoit venu en tout autre endroit, elle auroit été bien plus incommodée ; aulieu qu'elle pouvoit être bien couchée, & avoir la liberté de tous ses membres, ce qui est un grand soulagement pour les malades : & elle faisoit ainsi en toutes choses.

J'ai dit qu'elle n'avoit pû gagner sur elle de souffrir avec tant de constance les séparations ou la mort des persones qu'elle aimoit. Jamais personne ne les ressentit davantage ; mais sans manquer à la soumission qu'elle devoit à Dieu. Elle en a eû beaucoup d'occasions ; mais aussi y a-t-elle bien versé des

larmes. Il y en eut une entr'autres où Dieu ne voulut que l'épreuve de sa foi & de sa soumission comme Abraham; mais tout le mérite lui en demeura; puisqu'elle en eût toute la douleur trez-longtems. Ce fut à la prise de Philisbourg en 1635. M. de Séricourt son troisiéme fils étoit dans cette Place dont M. Arnaud Maréchal de Camp étoit Gouverneur. Quand on eut la nouvelle qu'elle étoit prise par un assaut donné en pleine nuit, on compta au nombre des morts tués sur le champ Mr. de Séricourt. C'étoit celui de tous ses enfans, qu'elle avoit toujours aimé avec une tendresse particuliere, & qui véritablement étoit aussi fort aimable. Mais comme elle aimoit encore plus leur salut que leur vie, cette affliction ne pouvoit être plus grande que de le croire mort d'une maniere si imprévuë. Il n'y eut rien aussi de pareil à sa douleur: & Dieu lui en laissa porter tout le poids.

Elle fit offrir à Dieu continuellement des prieres & des Sacrifices pour son ame durant ce tems-là, qui lui ont peutêtre attiré de sa grande miséricorde la grace qu'il lui fit depuis, en lui inspirant le désir d'embrasser la péni-

tence, comme nous avons vû: & lui ſauver auſſi la vie qu'il penſa perdre d'une autre maniere, aprez avoir échappé le premier péril, parcequ'il fut extrémement malade, durant qu'on le pleuroit comme mort, & qu'il n'étoit que priſonnier. Lorſqu'on en apprit des nouvelles, il fut beſoin de préparer davantage l'eſprit de la mere à apprendre cette réſurrection, qu'il ne lui avoit fallu faire à lui dire la mort: car elle n'eût pas pû porter, ſans être malade, le choc que ces deux paſſions ſi violentes & ſi contraires, d'une extrême triſteſſe & d'une ſoudaine joie auroient fait en un moment dans ſon cœur ſi tendre. Elle éprouva depuis que Dieu lui avoit rendu le double pour tout ce qu'elle avoit ſouffert dans cette triſte occaſion; ayant eû la conſolation de voir ce même fils reſſuſcité, vivre & mourir dans le ſervice de Dieu: car elle lui offrit ce dernier ſacrifice trois mois avant qu'elle mourût: & quoiqu'elle l'accompagnât encore de ſes larmes, elles furent bien différentes de celles qu'elle avoit répanduës la premiere fois: puiſqu'elles étoient animées d'eſpérance & de joie de la miſéricorde éternelle que Dieu

avoit réservée à ce cher fils. Elle le témoigna ici à toute la Communauté ayant voulu demander pour lui la miséricorde de l'Ordre avec tant de ressentiment d'humilité, de piété & de reconnoissance envers Dieu, de la charité de la Maison, qu'elle tira les larmes de toutes celles qui étoient présentes.

Elle étoit déjà dès-lors fort mal d'une fiévre quarte qu'elle portoit il y avoit près d'un an qui l'avoit si fort exténuée que l'on voyoit bien qu'elle avoit peine d'y résister long-tems: elle ne laissoit pas d'agir toujours tant qu'elle pouvoit & même d'aller au Chœur les bons jours quand elle en avoit la force ayant toujours eu une extrême affection pour ce saint éxercice & ne trouvant rien de si doux que d'être occupée à chanter les louanges de Dieu.

Elle dormoit fort peu dans cette maladie, & pour ne pas perdre le tems qu'elle ne pouvoit reposer elle avoit entrepris un ouvrage d'un fort grand filet pour pêcher, qui étoit toujours attaché aux pieds de son lit afin qu'elle le pût prendre sans réveiller personne. A minuit & une heure on la voyoit déjà travailler dans son lit à cet ouvrage qui se

fait avec peu de lumiere & sans bruit; sa bonne habitude au travail lui faisant trouver du divertissement dans ce qui auroit été une peine pour une autre, car cet ouvrage est un peu fort.

La veille de Noel elle fut surprise d'un mal de côté & d'un grand frisson qui fut le commencement d'une plûrésie dont elle ne mourut néanmoins qu'un mois après parce qu'elle eut du soulagement par les remedes qu'on lui fit à l'heure qu'elle commença d'avoir le frisson. La Mere Angélique qui ne sçavoit pas encore ce que ce seroit, lui dit, qu'elle avoit entrepris de faire un habit ce jour-là à une pauvre femme, & qu'il falloit qu'elle lui aidât. Elle ne se sentoit gueres en état, mais elle ne pouvoit rien refuser à la charité & à l'obéissance, de sorte qu'elle ne laissa pas de se mettre à travailler quelque peine qu'elle y eût.

Elle voulut aussi aller au chœur aux premieres vespres de la fête, & eut la force de s'y contraindre, & même elle assista encore à une partie de matines où elle dit un repons, parce que la Chantre qui ne savoit point l'état ou elle étoit, lui fit signe que c'étoit à elle à le dire. Il fallut même qu'on la soutint

en le disant, car ses jambes n'avoient plus de force, mais son cœur n'en manquoit jamais pour Dieu. Elle porta cette derniere maladie avec la même douceur & liberté d'esprit qu'elle avoit accoutumé. Comme on vit bien à quoi elle se pourroit terminer, on lui fit recevoir les SS. Sacremens de bonne heure ; ce qu'elle fit avec une fort grande piété. Elle souhaitta que M. de Sacy son fils qui étoit Prêtre depuis un an, mais qui ne confessoit pas encore commençât par elle à prendre par cette fonction la qualité de pere des ames. Elle s'y confessa avec beaucoup de consolation & comme elle faisoit depuis longtems à M. Arnaud son jeune frere qui n'étoit que de l'âge de ses enfans, & qu'elle avoit toujours pris soin de faire élever avec eux comme l'un d'eux, depuis que Mademoiselle Arnaud sa mere avoit quitté le monde. L'un & l'autre l'assisterent jusqu'à la fin.

Je n'ai trouvé rien par écrit de sa maladie ou de sa mort où je n'étois pas, sinon une Lettre de M. Arnaud à la M. Agnès qui étoit aussi à Paris quand elle mourut en ce Monastere des Champs, nous la mettrons ici, & encore celle que ma S. Catherine écrivit dans

dans cette extrémité à Mademoiſelle de Longueville à préſent Madame de Nemours, ayant cru devoir faire encore ce dernier uſage de la confiance & de l'amitié dont cette Princeſſe l'avoit toujours honorée depuis qu'elle avoit été auprès d'elle dans ſon enfance, c'étoit au tems de la priſon des Princeſſes en 1650. elle crut que cet état d'afliction où étoit alors Mademoiſelle de Longueville par la diſgrace de M. ſon pere ſeroit peut-être en elle une diſpoſition pour recevoir mieux les avis que lui donnoit en mourant une perſonne qui n'avoit jamais eu d'autre intérêt dans la paſſion qu'elle avoit pour ſon ſervice que celui de ſon ſalut. La perſonne dont elle lui parle à la fin eſt une fille qu'elle avoit donnée pour femme de chambre à Mademoiſelle de Longueville, dans le tems que Mde. de Longueville la pria de prendre ſoin de Mademoiſelle ſa fille. Elle étoit depuis revenue à P. R. où pour lors elle étoit Religieuſe de Chœur, & ſe nommoit ſœur Marie de ſaint Gabriel.

* * *

* *

*

Lettre de ma Sœur Catherine de Saint Jean à Mademoiselle De Longueville.

MADEMOISELLE,

ME trouvant dans le lit de la mort après avoir reçu les derniers Sacremens, & donné la bénédiction à mes enfans, je n'ai pu oublier une personne, dont la naissance m'ôte la hardiesse de la mettre de ce nombre; mais à qui mon affection fait tenir la même place dans mon cœur, pour lui dire les choses que je n'espere plus lui pouvoir jamais dire, puisque vous avez trouvé bon que j'en prisse la liberté. Je sçai, MADEMOISELLE, que vous trouverés plusieurs personnes, qui vous diront plusieurs belles choses; mais qui ne se soucieront gueres de votre salut. Il vous doit être précieux sur toutes choses: puisque vous vous devez regarder comme une personne que Dieu a donnée par miracle à une bonne & sainte mere, qui vous a nourrie avec des soins nompareils, pour vous con-

ſerver dans la grace de votre Batême. Il paroit que Dieu veut continuer ce miracle ſur vous, puiſqu'il vous donne la marque de ſes enfans, en vous envoyant de ſi grandes afflictions depuis votre plus tendre jeuneſſe, & qu'à l'âge où vous êtes à cette heure, qui eſt le plus dangereux de la vie, il vous a donné la plus grande, la plus ſenſible & la plus fâcheuſe affliction qui vous pouvoit arriver, & avec des circonſtances ſi particulieres qu'il eſt étonnant comment vous l'avez pu ſupporter. C'eſt une occaſion unique, Mlle. ſi vous la laiſſez paſſer ſans vous convertir à Dieu, elle vous deviendroit tout-à-fait inutile. Songez s'il vous plaît que quand la paix ſeroit en France, que toutes choſes y ſeroient dans la tranquillité & dans les réjouiſſances ordinaires de ce tems-ci, & que vous fuſſiez dans la même affliction: ſi vous aviez ſeulement une penſée de vous trouver dans les lieux de divertiſſement, acauſe ſeulement que le monde fort injuſte en toutes choſes, y trouveroit à redire, vous aimeriez mieux mourir que de le faire. Eh! ce que vous feriez avec tant d'exactitude pour ne pas choquer le monde, ne le ferez-

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

vous pas pour le ſalut de votre ame: pour témoigner que vous êtes chrétienne, & que vous ne portez pas ce nom en vain: & que vous confeſſez J. C. devant les hommes, afin qu'il vous confeſſe devant ſon Pere. ?

La profeſſion de chrétienne, Mlle. vous oblige, puiſque Dieu vous a donné du bien, d'en prendre les ſoins néceſſaires afin qu'il ſoit bien adminiſtré. Je ſçai que vous avez des gens de bien dans votre Conſeil; mais je ſçai bien auſſi que ce n'eſt pas à eux mais à vous qu'il a donné ce bien, & que ce ſera à vous qu'il en demandera compte. C'eſt donc à vous, Mlle. auſſitôt que vos partages ſeront faits, de vous faire donner un plan de tous vos Villages, pour en ſçavoir toutes les maiſons & tout ce qui en dépend, afin de connoître l'état de l'Egliſe, du Preſbitere, & du Curé: & ſi vous êtes Patronne, de prendre conſeil de gens de piété & de ſuffiſance pour y mettre de bons Paſteurs: prendre garde ſi le revenu de la Cure eſt ſufiſant, & s'il ne l'eſt pas, y contribuer, afin que le Curé ait de quoi ſoutenir le fardeau de la Cure qui eſt aſſez grand. Vous aurez, s'il vous plaît, ſoin des ornemens de l'Egliſe:

voir en quel état ils ſont pour faire les choſes dans la décence où elles doivent être.

Vous ferez, s'il vous plaît, faire un état de tous les habitans, de leurs qualités, de leurs moyens & de leur prud'-hommie, comme auſſi un état des pauvres perſonnes qui par l'âge ou les maladies ſont dans l'impuiſſance de gagner leur vie : afin de les nourrir juſqu'à leur mort; des pauvres enfans laiſſés orphelins de pere & de mere, pour en avoir le même ſoin juſqu'à ce qu'ils ſoient en âge de gagner leur vie; & ce qu'il y a de pauvres outre cela qui ne peuvent pas gagner leur vie tout le long de l'année : qu'il y ait un fonds pour ſubvenir à leurs néceſſités. Il faut qu'au premier bail qui ſera fait, tout cela ſoit reglé, afin que par l'avis de deux perſonnes ſages le Receveur donne les choſes néceſſaires pour cela, afin qu'ils ne ſoient point obligés d'aller à Paris. Vous tacherez d'avoir dans la Province la connoiſſance de quelque Gentilhomme de piété & d'eſprit qui vous informe de tout ce qui ſe paſſe, principalement de la maniere dont vos Receveurs traitteront vos ſujets : afin que s'ils les traittent bien, dans les premiers baux

ils ſoient préférés à tout le monde.

Il y a à cette heure, Mlle. une choſe qui regarde le bon ménage que je vous pourai bien conſeiller, quoique je ne l'aime pas beaucoup, qui eſt pendant votre affliction de retrancher toutes ſortes de ſuperfluités ſur votre perſonne, pour en pouvoir faire des charités, dont le beſoin eſt ſi grand de tous côtés que cela fait ſaigner le cœur.

Il reſte une choſe à vous dire, Mlle. à quoi je n'aurois jamais penſé, ſans l'état où je me trouve ; mais j'ai eû peur que vous n'euſſiez eû à rendre compte à Dieu d'une injuſtice qui a été faite, dont vous n'êtes nullement la cauſe, mais que vous pouvez réparer ; & en même tems exécuter les dernieres volontés de feuë Madame votre Mere. C'eſt ſur le ſujet de la perſone qui a eu l'honeur d'être auprès de vous en même tems que moi ; & qui s'y eſt encore rencontrée il y a peu de mois. Je crois m'être déjà donné l'honneur de vous dire que l'intention de Mad. votre Mere ayant été de lui donner deux mille livres ; quand elle a été morte, on n'y a jamais voulu penſer, quoique j'en aye parlé à M. le Vicomte qui étoit trés bien informé de l'in-

tention de Madame. Je n'ai pas de peine à vous dire, Mle. combien cette affaire eſt injuſte, puiſque ce ſont ſix années de ſervice retenuës à une pauvre fille qui avoit quitté la Religion pour ſe mettre dans le monde, à condition qu'aprés 18. mois de ſervice, on lui donneroit trois fois cette ſomme. Mais aprés ſix ans de ſervice, ne lui en ayant voulu donner que le tiers, on ne lui a enfin rien donné du tout: & cette pauvre fille s'eſt vuë réduite à être reçuë dans une maiſon pour rien du tout, qui croyoit que ſes longs ſervices auroient bien mérité quelque choſe. Je crois que vous voyez aſſez, Mlle. que Madame votre Mere ayant eû cetre intention qu'elle a témoignée dans ſon teſtament, vous êtes obligée d'acquiter ſa conſcience. C'eſt une choſe que jamais le Monaſtere ne vous demandera, à quoi on ne s'éſt jamais attendu; & j'écris ceci à l'inſçu de notre Mere, & par la perſonne qui m'a confeſſée pour me diſpoſer à la mort.

Voila, Mademoiſelle, ce que mon affection ſincere pour votre ſalut, qui durera en moi autant que la vie, & au-delà de cette vie, m'a obligé de vous

dire. Je vous ſupplie de conſidérer toutes ces choſes devant Dieu, qui doit être ſervi des Grands auſſi bien que des Petits, & devant lequel vous comparoîtrez un jour, comme je ſuis prête de le faire dans peu de tems. Donnez vous à lui, Mlle. c'eſt le ſeul maître digne de poſſéder tout le cœur des Princeſſes comme vous, qui ne ſont grandes à ſes yeux, que lorſqu'elles ſont humbles, juſtes, charitables, chrétiennes. Demandez lui cette grace, & n'omettez aucune des choſes qui vous peuvent ſervir pour l'obtenir : c'eſt ce que je lui ai demandé & lui demanderai toujours pour vous juſqu'au dernier ſoupir, ayant une affection toute particuliere pour votre vrai bien, comme celle qui a vêcu & qui meurt &c.

Lettre de M. Arnaud à la Mere Agnès

Du Lundi 23. Janvier 1651.

MA TRÉS-CHERE SOEUR,

JE n'ai pas besoin de discours pour vous persuader que le sujet de notre commune affliction doit étre aussi celui de notre commune joie ; après ce que je mandai hier à Mr. Singlin des saintes dispositions que Dieu avoit mises dans le cœur de notre chere S. C. de S. Jean, pour sa préparer à la mort. Elle y a toujours continué depuis, ayant eu l'esprit & la parole libre jusqu'à une demie heure près de sa fin, qu'elle a perdu l'usage de l'un & de l'autre : & elle a commencé à rendre les derniers soupirs à ces paroles de la Passion de S. Jean que je lisois : *Et inclinato capite, tradidit spiritum.* Jamais mort ne fut plus tranquile ; & il semble que Dieu a voulu lui faire cesser depuis la nuit de devant sa fin toutes ses inquiétudes & toutes ses peines tant du corps que

de l'eſprit, pour lui faire goûter dés cette vie les prémices de cette paix ineffable qu'il lui préparoit dans le ciel. M. Hamon n'en trouve point de cauſe dans la nature : il croit que c'eſt une eſpéce de miracle, que ſouffrant tant auparavant, ſans que ſon mal ſe ſoit changé, ni qu'il lui ſoit venu aucun aſſoupiſſement, toutes ſes douleurs ſe ſoient paſſées. Cõme nous priions Dieu auprez d'elle, elle étoit ſans ceſſe apliquée à ce que l'on diſoit, & le témoignoit de tems en tems par quelques paroles. Se retournant vers mon neveu de Sacy elle lui dit : *Mon fils, aidez votre mere à bien mourir, & à la mettre dans le ciel ; elle qui ne vous a mis que dans cette vie miſérable :* & comme il n'étoit pas encore proche d'elle, elle m'avoit dit en ſe tournant: *Qu'ai-je fait à Dieu pour avoir un tel fils?* Elle nous a recommadé à tous deux d'avoir mémoire d'elle à la ſainte Meſſe tout le tems de notre vie ; & comme je lui répondis que nous y étions bien obligés, elle me répliqua que ce n'étoit pas par obligation, mais par affection. Lui ayant demandé ſi elle n'avoit pas un grand ſentiment de reconnoiſſance envers Dieu de l'avoir

faite Religieuſe d'une Compagnie deſtinée à honorer ſans ceſſe le S. Sacrement? Elle me dit avec un ſoupir & en élevant ſa voix : *Helas ! oui.* Elle avoit une telle liberté d'eſprit, que lui ayant dit une des oraiſons de Daniel qui ſont dans les Heures, & ne penſant point à l'autre, elle me le dit & me pria de la dire encore. Elle a toujours voulu avoir le ciérge béni & la Croix entre les mains : & les forces lui manquant, on les lui a tenus juſqu'à la fin. Quoiqu'elle eût un horrible dégoût de la nourriture, elle a toujours pris ce qu'on lui a voulu donner, ſans aucune réſiſtance, juſqu'à ce qu'on s'aperçût qu'elle ne pouvoit plus avaller. Elle prononça une fois ou deux ce vers de l'Hymne de la Transfiguration, avec grande dévotion :

Heureux qui n'eſt qu'à toi, qui de toi ſe contente !

& elle fut bien aiſe que nous lui luſſions toute l'Hymne. J'oubliai hier à mander que parlant de diverſes perſonnes, elle dit : *Je ne parle point de M. d'Angers, parceque cela m'attendriroit : quand je ſerai dans le ciel je prierai bien Dieu pour lui* : & elle avoit

recommandé qu'auſſitôt qu'elle ſeroit morte, on dît pour elle: *Clementiſſime Domine &c.*

Enfin, ma très-chere ſœur, les ſens & la nature ont à ſouffrir dans cette ſéparation, mais l'eſprit & la foi ont autant à ſe réjouir que nous le pouvions ſouhaitter, puiſque quand Dieu nous auroit donné à choiſir le genre de mort que nous aurions voulu pour elle, nous n'aurious pas pu en choiſir un plus doux & plus heureux. Dieu a couronné par une fin ſi pieuſe les graces qn'il lui avoit faites durant ſa vie, & je penſe ſur tout qu'il a eu égard à cette grande charité qu'elle à toujours eu pour les pauvres, & qu'auſſi ayant été dégagée de tous intérêts temporels pour ſes enfans & n'ayant jamais déſiré que leur ſalut, elle a mérité de mourir entre les bras de ſes enfans qui étoient ſes Peres dans l'Egliſe, & qu'elle regardoit comme tels avec la ſoumiſſion d'une vaie fille. Le ſoin qu'elle a eu pour moi dès mon entrée dans le monde & qu'elle a toujours continué depuis avec une affection plus que de mere, m'oblige de me mettre au nombre de ſes enfans & de me ſouvenir toujours d'elle comme

me d'une ſeconde mere, àdieu ma très-chere ſœur Dieu vous faſſe la grace de profiter de l'éxemple de ſa vie & d'avoir part à une ſi ſainte mort. Dieu a beaucoup ſoutenu notre Mere dans une affliction ſi ſenſible l'ayant aſſiſtée à ce dernier paſſage avec une force & une réſolution merveilleuſe. A la mort elle étoit un peu attendrie; mais néanmoins dans une modération vraiment chrétienne.

Cette Lettre ſera s'il vous plait pour mon frere, pour ma ſœur Anne & mes Neveux; prions Dieu que nous puiſſions tous dire avec S. Paul: *ſive vivimus, ſive morimur Domini ſumus.*

Elle mourut le Dimanche 22. Janvier 1651. M. Arnaud & M. de Sacy lui fermerent les yeux, & la Mere Angélique qui perdoit en elle un ſecours & une conſolation très-grande, s'offrit à Dieu comme commençant déja de mourir dans une perſonne qui faiſoit une partie d'elle même, & dont les ſoins & l'affection lui avoient conſervé la vie en bien des rencontres, elle nous a avoué que cette mort lui avoit été plus ſenſible qu'aucune autre, mais dans la nature, car la foi lui donnoit toute ſorte de ſujets de

remercier Dieu plûtôt que se plaindre considérant les graces qu'il avoit faites à celle dont il venoit de la separer.

De la vocation de ma Sœur Marie de Saint Gabriel DE LA BARRE.

Puisque l'on a parlé dans la Relation précédente par occasion de cette fille qui avoit suivi Mlle. le Maître à l'Hôtel de Longueville, il ne sera pas hors de props de rapporter quelle fut sa vocation qui a quelque chose d'extraordinaire.

Elle étoit du Pays du Mans, fille d'un habile Sculpteur, nommé De la Barre, qui avoit huit enfans. Celle-ci dès sa jeunesse fut toujours portée à la vertu, & avoit inclination de se donner à Dieu; mais elle n'avoit pas assez de bien pour se faire Religieuse: & du reste elle ne laissoit pas d'aimer à être propre & bien mise comme les autres filles du monde.

Il arriva qu'un Conseiller veuf qui pensoit à se marier, pour avoir une femme qui eût soin de lui, trouvant

dans cette fille toutes les bonnes qualités qu'il eût souhaittées, la fit demander à son pere, qui ne voyant rien de plus avantageux pour sa fille qu'une telle affaire, lui en parla aussitôt. Elle n'en fut point touchée dutout : elle déclara aucontraire à son pere qu'elle avoit dans le cœur des sentimens tout opposés, & qu'elle n'écouteroit jamais aucune proposition de mariage. Il s'en fâcha fort, & ne se rebuta point néanmoins non plus que ce Conseiller pendant plus d'un an d'employer toutes sortes de moyens pour tâcher de la gagner. Enfin il arriva un jour que cette fille entendant la Messe à dessein d'y communier, elle vit dans la même Eglise le Conseiller qui la cherchoit : tout d'un coup elle se sentit poussée à lui envoyer dire par une personne qui lui alla parler de sa part, qu'elle alloit communier à dessein de demander à J. C. qu'il lui fit la grace de persévérer en viduité. Je ne sçais point quelle réponse il fit à ce message ; mais ce qui fut très effectif, c'est qu'au bout de 2. ou trois jours il fit dire à cette fille que Dieu l'avoit écoutée & qu'il ne penseroit plus ni à elle, ni à pas une autre, renonçant au mariage pour toute sa vie.

Après que Dieu l'eût délivrée de cette tentation, où il l'avoit si puissamment soutenue, sa grace acheva ce qui dépendoit d'elle pour faire réussir le dessein qu'il lui avoit donné depuis si longtems de se faire Religieuse. Elle prenoit pour sa conduite l'avis de quelques Peres de l'Oratoire, & entre ceux-là elle eut le bonheur de tomber entre les mains du Pere Jean Baptiste Gault, qui fut depuis Evêque de Marseille, & qui est mort en si grande odeur de sainteté, qui la conduisit quelque tems, & à qui elle fit sa confession générale. Ce ne fut pas néanmoins par lui, mais par un autre Pere de l'Oratoire qu'elle eût connoissance de Port Royal & de la charité de la Mere Angélique, qui ne cherchoit que les biens de l'ame & la bonne volonté dans les filles qui se présentoient à la Religion. Elle vînt se présenter à elle; mais par malheur la Mere Angélique, qui n'avoit pas changé de sentiment, avoit changé pourlors de direction : & le Prélat à qui elle avoit tout-à-fait abandonné sa conduite & celle de sa Maison, n'approuvoit pas les regles d'un si grand désintéressement, & ne vouloit plus qu'elle reçût de filles sans

dot; de ſorte que s'étant impoſé une loi de lui obéir, elle ne pouvoit plus ſatisfaire ſa charité en cette maniere ; mais au lieu de recevoir ces pauvres filles, elle les adreſſoit, ou les élevoit pour l'Abbaye de Maubuiſſon, où la Mere Marie des Anges Suireau étoit pourlors Abbeſſe, & qui ayant été formée par la Mere Angélique, avoit conſervé ce déſintereſſement & cette charité ſi pure qu'elle lui avoit vu exercer dans Port Royal.

La Mere Angélique reçut donc ma Sœur Marie de la Barre à cette condition, de l'envoyer à Maubuiſſon, quand elle auroit été formée dans le Noviciat de P. R. à quoi elle ne fit point de difficulté pour lors ; mais dans la ſuite, elle y eut une ſi extrême répugnance, qu'elle ne put s'empêcher de la témoigner à la Mere Angélique. Elle n'eût pas eû beaucoup de peine à obtenir d'elle de demeurer à P. R. mais cela ſe paſſoit dans ce tems où elle ceſſoit d'y avoir aucun pouvoir : parceque c'étoit alors que la Mere Angélique ſe démit de l'Abbaye, & auſſitôt aprez qu'on eût fait une election. Les perſonnes qui avoient le plus de pou-

voir dans le gouvernement du Monastere, ne penserent qu'à le décharger de plusieurs pauvres filles que la Mere Angélique y retenoit par charité. Celle-ci eut été du nombre de ces personnes dont on se fut déchargé, sans la rencontre qui arriva alors, que Madame de Longueville ayant désiré avec tant d'ardeur que Mlle. le Maître voulût bien prendre soin de l'éducation de Mademoiselle sa fille unique, comme on l'a vû dans cette histoire; l'une des conditions que demanda Mlle. le Maître pour y consentir, fut qu'elle auroit une femme de chambre pour Mlle. de Longueville, en qui elle pût prendre une confiance toute entiere, & dont elle fût assurée comme d'elle-même dans le tems où elle ne pouroit pas être auprez de cette petite Princesse. Madame de Longueville ne demandoit rien davantage; & lui en laissa absolument le choix. L'on crut que cette fille y seroit trez-propre; mais quand on lui en parla, elle y eut une extrême opposition, & ayant commencé à goûter la douceur du repos de la vie Religieuse qu'elle avoit si longtems souhaittée,

le monde & la Cour lui parroiſſoient comme un enfer : de ſorte que ne pouvant la tenter dans ſa réſolution, qne par ce ſeul endroit, Madame de Longueville lui promit que ſi elle vouloit être 18. mois auprez de Mlle. ſa fille, elle lui donneroit deux mille écus pour ſe faire Religieuſe à P.R. Elle ſe rendit ſur cette eſpérance, & elle ſervit Mlle. de Longueville ſix ans, aulieu de dixhuit mois, avec tant de fidélité, de ſoin & d'adreſſe que quelqu'effort qu'elle fit continuellement pour obtenir ſon congé, on ne lui accordoit point. Cependant au bout de ce terme, non ſeulement Me. de Longueville qui lui avoit promis 2000. écus, ne lui laiſſa par ſon teſtament que 2000. liv. mais même depuis ſa mort on ne lui donna rien du tout; & elle revint à P. R. auſſi pauvre qu'elle en étoit ſortie. Mais elle retrouva cette Maiſon beaucoup plus riche qu'elle ne l'avoit laiſſée, parceque la conduite de Mr. de S. Cyran, par qui la Mere Angélique ſe gouvernoit alors, avoit ajoûté la lumiere à l'ardeur de la charité que cette grande Supérieure avoit toujours euë pour embraſſer ſans aucune vûe d'in-

térêt humain toutes filles que Dieu lui adressoit. Elle apprit de M. de S. Cyran que ce qu'elle n'avoit pratiqué que par un instinct de la grace jusqu'alors, étoit fondé sur des regles constantes & inviolables de la doctrine des SS. Peres, & des Canons de l'Eglise, qui condamnent de simonie toutes sortes d'exactions & de conventions que l'on fait pour accorder l'entrée des Monasteres, & la Profession Religieuse aux personnes que Dieu y appelle: & ainsi la Sœur de la Barre, dite en Religion Sœur Marie de S. Gabriel, y fut reçuë avec la liberalité de la charité qui dans son indigence enrichit les autres & ne craint jamais de manquer.

Il y avoit déjà plusieurs années que cette fille étoit Religieuse, quand ma Sœur Catherine de S. Jean mourut, & qu'elle eut la peine d'en écrire à Mlle. de Longueville cette longue lettre que l'on vient de voir, & qui n'a produit aucun effet.

I H S

RELATION

RECUEIL DE LA VIE ET DES VERTUS DE MA SŒUR* MARIE DE SAINTE CLAIRE ARNAUD.

MA Sœur MARIE DE SAINTE CLAIRE ARNAUD, sœur de la Mere Marie Angélique Abbesse

* La M. Angélique de S. Jean a fait cette Relation.

de Port Royal, fut la douziéme des enfans de M. Arnaud, dont il n'en restoit néanmoins que cinq avant elle qui vécussent. Elle naquit à Paris le 23. Avril 1600. & fut batisée en la Paroisse de S. Médéric. C'étoit un petit prodige d'esprit & de beauté que cet enfant, & elle n'étoit pas encore sévrée qu'elle parloit distinctement, entretenoit dans les compagnies tout le monde qui s'amusoit à elle comme à la plus jolie chose qui se pût voir.

Ces avantages naturels n'étant pas ce que Dieu destine ordinairement à ceux qu'il aime le plus, il lui voulut ôter de bonne heure celui de la beauté qui est d'ordinaire si inutile & souvent si dangereux à notre sexe. Ce fut par un accident, qui étant très-extraordinaire parut davantage venir de la providence de Dieu. Elle eut la petite vérole à l'âge de trois ou quatre ans; comme on craignoit beaucoup pour son visage, on voulut essayer une recette que l'on disoit qui l'empêcheroit assurément d'être marquée. C'étoit une espece d'emplâtre qu'on lui mit sur tout le visage; mais au bout de quelques heures la fiévre devint si forte, accompagnée de rêve-

ries, que Mademoiselle Arnaud craignant de perdre sa fille en voulant conserver son teint, voulut quoiqu'il en pût arriver, qu'on lui ôtât cette emplâtre. On le fit, & en l'enlevant on arracha toute la vérole ; ce qui la marqua extrémement & la changea tout-à-fait, sans aucune difformité néanmoins. Mais elle avoit déjà tant de discernement dans ce petit age, qu'elle ne pouvoit plus souffrir qu'on lui montrât de miroir ; & quand elle en voyoit un, elle mettoit sa petite main au devant, en disant : ce n'est plus moi ; ce qui montre qu'elle se fût trop tôt connue, si Dieu ne lui eût ôté l'occasion de se pouvoir plaire à elle-même.

Il parut bien-tôt qu'il vouloit la mettre à part pour lui, & qu'elle étoit prétieuse devant ses yeux. Dès ce petit âge on remarquoit en elle des étincelles de la piété qui a toujours été croissant dans son ame, tant qu'elle a vécu. Elle avoit en particulier une dévotion si grande pour la Sainte Vierge qu'elle regardoit comme sa protectrice, parce qu'elle portoit son nom, qu'à trois & quatre ans quand elle alloit en carosse par la ville, si elle ren-

controit une image de la Sainte Vierge, elle se faisoit démasquer & mettre à la portiere pour la saluer, & toute sa vie elle a conservé cette dévotion avec un sentiment si vif & si appliqué, qu'il n'y avoit point d'occasion où elle ne se souvînt de l'honorer, & de porter les autres à lui donner des marques de leur piété.

Quand elle eut sept ans, on la mit à Port Royal des Champs auprès de sa sœur l'Abbesse qui n'avoit encore que seize ans & ne pensoit qu'à se divertir. Mais lorsque Dieu l'eût touchée, & qu'elle eût pris le dessein de réformer son Monastere environ un an & demi après, sa petite sœur entra dans tous ses sentimens & ne s'en sépara jamais, quelque opposition qu'elle vît dans ses proches aux desseins de la Mere Angélique.

Non seulement son extrême amitié pour elle lui fit vouloir tout ce qu'elle vouloit pour la réforme ; mais elle la portoit même à l'imiter dans sa piété & dans sa pénitence. Elle lui apprit à mortifier sa délicatesse naturelle qui la rendoit particulierement difficile pour son manger, ne s'accommodant pas de la plupart des choses

dont se nourrissent les personnes qui gardent l'abstinence de chair, que la Mere Angélique venoit d'introduire dans sa Maison. Pour la porter à s'y contraindre, la Mere qui ne méditoit pour lors qu'une retraite, ayant dessein de quitter l'Abbaye, disoit souvent à sa petite sœur qu'aussi-tôt que Dieu lui donneroit une occasion, elle iroit vivre dans quelque solitude où elle ne se nourriroit que d'herbes & de racines; mais qu'elle ne pouvoit pas la mener avec elle, parce qu'elle étoit trop délicate pour s'accoutumer à cette vie. Elle prit cela si à cœur, qu'afin de se rendre capable de cette pénitence, quand il seroit tems, elle se résolut dès lors de surmonter entierement sa répugnance naturelle, & elle gagna sur elle en peu de tems ce que plusieurs personnes ne font pas en toute leur vie, étant arrivée à un tel degré de mortification en ce point que toute sa vie elle en a été un exemple dans la Maison, fuyant tout ce qui pouvoit satisfaire les sens, & cherchant tout ce qui les pouvoit mortifier.

Elle n'eut pas moins de zéle dès ce petit âge pour s'appliquer à la priere

& à la méditation dont elle entendoit qu'on commençoit d'inſtruire les Religieuſes, & elle-même nous a conté qu'afin de pouvoir mieux recueillir ſon eſprit & ſes ſens, elle ſe cachoit dans l'Egliſe en un lieu obſcur ſous un jubé où elle ne pouvoit être vûe ni voir perſonne, & qu'elle tâchoit là de s'appliquer à méditer les myſteres de la vie de Jeſus-Chriſt.

Elle regardoit avec grande eſtime toutes les ſaintes pratiques que la Mere Angélique établiſſoit, & elle conſidéroit comme des Saintes toutes les Novices qu'elle formoit, ayant déjà dans le cœur une ſainte émulation pour les imiter, de ſorte qu'encore qu'elle n'eût que huit ou neuf ans, elle voulut commencer comme elles à rendre conte de ſon ame à ſa ſœur, & à remarquer fidelement tout ce qui ſe paſſoit dans ſon cœur, auſſi bien que ſes fautes extérieures.

A l'âge de dix ans on lui fit faire ſa premiere Communion qui ſervit à la faire croître dans la piété, & elle ſe plaiſoit tellement dans la priere qu'un jour de l'Annonciation de la Sainte Vierge, après avoir aſſiſté à tout l'Office qui étoit fort long, elle paſſa tout

le reſte du jour dans l'Egliſe ſans ſe pouvoir laſſer de prier & de méditer ce grand myſtere.

La plus grande peine qu'on lui pût impoſer, quand elle avoit fait quelque faute, étoit de la laiſſer quelque tems ſans lui parler de Dieu. Elle reſſentoit ſi fort cette punition qu'elle ne penſoit qu'à cela, & pour ſe plaindre & ſe conſoler tout enſemble, elle s'arrêtoit dans les lieux où elle ſe ſouvenoit qu'on l'avoit inſtruite, & rappelloit dans ſon eſprit ce qu'on lui avoit dit ſe diſant à elle-même : hélas! j'étois bienheureuſe en ce tems-là, je me ſouviens qu'en ce lieu-ci on m'a dit une telle choſe.

Tous ces ſentimens marquoient aſſez qu'elle ne deſiroit que d'être Religieuſe, & elle le témoignoit ouvertement à M. Arnaud ſon pere qui avoit une grande tendreſſe pour ſes enfans. Ne voulant pas qu'elle crût qu'il en eût nul deſſein, & deſirant au contraire qu'elle vît qu'il lui laiſſoit une entiere liberté, il la faiſoit venir paſſer tous les ans chez lui à la campagne deux ou trois mois de l'été, & lui témoignoit toute ſorte de tendreſſe; mais elle n'en avoit pas moins d'affec-

tion à retourner à Port Royal quand ce tems étoit passé. Il arriva néanmoins qu'à un voyage qu'elle y fit ayant déjà onze ans, elle changea de disposition & commença à gouter un peu le monde, & à s'accoutumer fort à cette vie. Elle n'en témoigna rien néanmoins, jusqu'au tems qu'il fut question de revenir. Elle ne put lors s'empêcher qu'on ne remarquât qu'elle jettoit quelques larmes, & comme cela parut extraordinaire, on lui en demanda la raison qu'elle sut adroitement dissimuler, & Dieu le permit; car si elle eût avoué sa peine, M. Arnaud ne l'auroit point laissé retourner, & étant aussi affoiblie qu'elle se sentoit au dedans, un plus long séjour dans le monde étoit capable d'étouffer dans ces commencemens tant de semences de graces que Dieu avoit jettées dans son cœur.

La Me. Angélique s'apperçut bientôt à son retour que l'ennemi avoit semé de l'yvraie dans cette bonne terre; mais elle suivit la conduite de l'Evangile & ne se hâta pas de l'arracher trop tôt, de peur de déraciner le bon grain. Elle souffrit ses mauvaises humeurs, elle dissimula le changement

qui paroiſſoit en toutes choſes dans ſa maniere d'agir, & enfin par ſes prieres envers Dieu & par ſa tolérance & ſa charité envers elle, elle regagna ſon cœur & diſſipa cette tentation qui dura quelques mois, après quoi elle redevint plus fervente que jamais, ne reſpirant continuellement que de ſe donner tout-à-fait à Dieu, de ſorte que pour accorder quelque choſe de particulier à ſon ardeur extraordinaire, on la mit au Noviciat quand elle eut douze ans, & on lui donna l'habit environ deux ans après le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix. Elle avoit quatorze ans & demi.

Elle demeura encore deux ans Novice, ſervant d'exemple aux autres dans le Noviciat par ſa ferveur & ſur tout par ſon amour ſingulier pour la pauvreté Religieuſe & pour ce qui eſt vil; ce qui étoit ce que la Mere Angélique travailloit à graver davantage dans le cœur de ſes filles, s'étant dès le commencement propoſé pour modele la pauvreté de l'étable de Béthléem & la vie pauvre que J. C. a voulu mener ſur la terre. Sa petite Novice pour s'y conformer, choiſiſſoit en toutes choſes ce qui étoit le plus pau-

vre & même le plus vil, ſans excepter ce qui étoit le plus ſale, quoiqu'elle eût une grande attache naturelle à la propreté, de ſorte qu'elle paroiſſoit toujours la plus mal vétue; & une de ſes compagnes lui faiſant un jour la guerre que ſon habit étoit ſale, elle répondit fort gaiement que cela ne lui donnoit nulle peine.

Elle embraſſoit avec la même affection toutes ſortes d'occupations pénibles & humiliantes, & comme c'étoit la coutume d'employer les Novices dans tous les travaux communs & les plus bas, comme de laver les écuelles, de mettre tremper & deſſaller la ſaline, ce qui étoit fort rude dans le grand froid, avoir ſoin de nettoyer les poulaillers & choſes ſemblables, elle s'y portoit de tout ſon cœur avec autant d'empreſſement qu'auroient pu faire les plus fortes, parce que ſon amour la rendoit capable de tout. Elle apprit parfaitement l'Apothicairerie, quoiqu'elle y eût une répugnance naturelle plus grande qu'à tout le reſte; mais ſon obéiſſance & ſa ferveur ne ſavoient rien diſtinguer, & tout ce que l'on demandoit d'elle, étoit toujours le meilleur pour elle. En effet ce ne fut

pas en passant seulement qu'elle embrassa cette obéissance ; elle l'exerça toute sa vie, non qu'elle pût être toujours actuellement dans cet emploi ; mais elle avoit l'oeil sur celles qu'on y mettoit, & on s'adressoit à elle pour prendre ses ordres, quoiqu'avec cela elle y mît souvent la main elle-même.

Elle apprit aussi dès son Noviciat à soutenir toutes sortes d'épreuves, ses Supérieures ne l'épargnant en rien, & sur tout dans les répréhensions où elle servoit d'exemple à ses compagnes, étant assez souvent chargée des fautes des autres, & toute sa vie elle a donné la même liberté de la traiter fortement.

Elle fit profession à seize ans & demi le même jour de l'Exaltation de la Sainte Croix où elle avoit pris l'habit, & avec une telle joie & une si parfaite satisfaction qu'elle dit à M. Arnaud son pere qu'après cette grace il ne lui restoit plus que le seul desir de mourir.

Dieu demandoit encore autre chose d'elle, & quoiqu'elle eût déja travaillé de toutes ses forces, ayant été appellée dès le matin à la vigne, il falloit achever sa journée aussi fortement;

avant que de prétendre à la récompense qui ne se donne qu'au soir. Il s'en présenta une occasion assez extraordinaire un an après sa profession. Lorsque la Mere Angélique fut envoyée par l'ordre du Roi & de M. de Citeaux en l'Abbaye de Maubuisson pour y mettre la réforme, elle vit bien qu'il falloit tout sacrifier à un si grand dessein, & n'y épargner ni sa santé ni sa vie, non plus que celle de ses filles, s'il en étoit besoin. Elle le dit à ma Sœur Marie Claire qu'elle y vouloit mener, & elle n'eut aucune peine à la résoudre de se sacrifier de bon cœur pour Dieu & pour les ames, puisqu'elle n'estimoit rien que cela & méprisoit parfaitement son corps.

Elle fut donc cinq ans en cette Abbaye dans une si grande assiduité à chanter au Chœur, à travailler à tout ce qu'il y avoit à faire dans la Maison, à veiller sans cesse & à instruire un grand nombre de Novices, & tout cela joint à une grande austérité de vie, qu'elle y ruina sa santé pour tout le tems qu'elle a vécu depuis, encore que son grand courage l'ait toujours soutenue, nonobstant son infirmité qu'elle surmontoit par la ferveur de

son

ſon eſprit, mais toujours en ſe faiſant beaucoup de violence, comme elle nous l'a ſouvent avoué.

Il eſt ſuperflu de particulariſer ici quels étoient ſes exercices dans cette Maiſon & les exemples de vertu qu'elle y donna, ayant fait le portrait dans l'hiſtoire de la Mere Angélique, du Noviciat qu'elle y établit, de la ferveur, du ſilence & de la mortification admirable qui y regnoit. On doit juger aiſément ce que pouvoit faire celle qui les animoit continuellement encore plus par ſes actions que par ſes paroles, à courir dans cette voie où elle ne croyoit pas qu'on pût ſe contenter de marcher, parceque la charité ne fait point mettre de bornes à ſon ardeur, & que les ames lâches qui croyent faire aſſez ſont déja hors de ce chemin puiſqu'elles ſe laſſent, au lieu que l'amour ne reſſent point la peine en celles dont Dieu a élargi le cœur.

La ſeule choſe extraordinaire que l'on doit remarquer ici qui lui arriva durant ce tems, fut une fort grande maladie qu'elle porta avec une patience digne de ſon amour pour la pénitence & la mortification qu'elle pra-

tiquoit dans sa santé. Elle se trouvoit déja mal & avoit pris médecine le jour que Made. d'Etrées ancienne Abbesse de Maubuisson y rentra par surprise & en chassa la Mere Angélique & toutes ses filles qui furent obligées de s'en aller à pied à Pontoise. La fatigue d'une telle journée & du lendemain avec toutes les incommodités qui en étoient une suite, lui causerent à son retour une dysenterie dont elle pensa mourir. Il n'y a gueres de maladies plus douloureuses & plus pénibles; néanmoins quoique la Mere Angélique fût si secourable aux malades & si appliquée à leur soulagement, la nécessité où elle étoit alors de maintenir l'observance par l'assiduité continuelle de toutes ses filles & d'elle-même à tous les exercices, fut cause qu'elle sacrifia sa tendresse pour sa sœur à cet autre devoir de charité plus pressant, ensorte qu'elle la voyoit fort peu durant cette maladie, & même qu'elle étoit souvent seule & obligée de se servir elle-même pour ne pas détourner du Chœur quelque fille du Noviciat qui fût demeurée auprès d'elle. Elle en souffrit beaucoup, car la nature n'est pas insensible; mais ayant

offert sa vie à Dieu quand elle accompagna la Me. Angélique en cette Abbaye, elle ne fut point surprise de rencontrer une occasion de la donner en effet, si Dieu n'eût eu dessein de s'en servir plus long-tems : aussi elle guérit & reprit ses premiers exercices.

Elle revint à Port Royal avec la Mere Angélique, quand le Roi eût mis une nouvelle Abbesse à Maubuisson. Ce grand Noviciat de trente filles qu'elles y avoient élevées, revint avec elles à Port Royal, & leur ferveur n'ayant fait qu'augmenter par ce changement, ma Sœur Marie Claire continua de s'appliquer avec les autres Meres à nourrir cette ardeur par les inventions qu'elles cherchoient pour éprouver leur vertu & la purifier en l'éprouvant.

Dieu prenoit soin aussi d'éprouver la sienne ; la Mere Angélique y contribuoit avec lui, & parce qu'elle croyoit que ma Sr. Marie Claire avoit pour elle une amitié qui tenoit de l'ardeur & de la vivacité de son naturel qu'il lui étoit difficile de modérer, elle la mortifioit assez souvent sur ce point.

Il arriva même en ce tems qu'un

Prélat * vint à Port Royal, en qui la Mere Angélique prit confiance parce qu'il étoit en grande réputation de ſuffiſance & de piété. Il remarqua cette attache trop forte que ma Sr. Marie Claire paroiſſoit avoir pour elle, & il lui dit que s'il eût été à ſa place, il eût voulu ne lui parler jamais. C'en fut aſſez à la bonne diſpoſition du cœur de cette véritable Religieuſe ; dès qu'elle eût connu par ces paroles ce qu'elle croyoit être de la volonté de Dieu, elle n'écouta plus ni ſes peines ni ſa raiſon. Elle entreprit cette pratique de vertu qui lui coutoit ſi cher, & donna à Dieu courageuſement l'unique ſatisfaction qu'elle s'étoit reſervée en renonçant à toutes choſes, de ſorte qu'elle fut quelques années ſans parler du tout à la Mere Angélique, même pour les choſes les plus communes, & même ſans oſer la regarder. Dieu voulut encore ajouter à ſon ſacrifice volontaire. Comme on fit dans ce tems-là la tranſlation du Monaſtere de Port Royal des Champs à celui de Paris, la Mere Angélique allant établir cette Maiſon, ne la me-

* *M. Zamet Evêque de Langres.*

na point avec elle & ne la fit venir qu'avec les dernieres, ce qui fut environ un an après, de sorte qu'elle éprouva durant cette separation qui ne lui étoit jamais arrivée en sa vie, qu'il n'y a d'union solide & qui puisse nous rendre heureux, que celle qui nous attache à un objet immuable, qui nous fait trouver en lui tout ce que nous devons aimer pour lui.

Presqu'aussitôt qu'elle se revit avec la Mere Angélique, l'obéissance l'obligea une seconde fois de s'en separer. Mad^e. l'Abbesse des Isles de l'Ordre de Citeaux près Auxerre, desirant mettre la réforme dans sa Maison, demanda des Religeuses de Port Royal pour l'y aider. On choisit ma Sœur Marie Claire & ma Sœur Marie de S. Joseph. Elle obéit, quoique son humilité augmentât en cette rencontre sa répugnance naturelle. Nous ne savons rien de particulier de ce qu'elle fit dans cet emploi, sinon que sa ferveur l'accompagnant par tout, elle l'y fit paroître comme ailleurs ; mais une occasion qui ne la regardoit pas, fut cause que cette Abbesse ne les retint pas long-tems, & elles revinrent à Port Royal.

Peu de tems après l'établiſſement du Monaſtere de Paris, ce Prélat dont j'ai parlé ayant pris tout-à-fait la direction de la Maiſon, il ſe perſuada qu'il en devoit changer toute la conduite, & y en introduire une plus propre à donner de l'éclat à la piété qui s'y pratiquoit, & à y attirer des perſonnes de qualité. Il crut que les maximes de la Me. Angélique ne s'accorderoient pas à ce deſſein, quoique ſa ſoumiſſion lui en abandonnât tout le ſuccès; mais elle avoit nourri ſes filles dans un eſprit ſi oppoſé, ne les ayant formées que dans l'amour de la retraite, de la pauvreté & de la ſeparation du monde, qu'il lui paroiſſoit impoſſible de leur apprendre une autre langue, s'il ne les faiſoit changer de pays. Il avoit réformé en Bourgogne une ancienne Abbaye de notre Ordre de Citeaux dont l'Abbeſſe s'étoit volontairement démiſe de ſon titre pour la mettre en élection triennale. C'étoit une fille de condition qui avoit de l'eſprit & de la vertu, mais qui étoit nourrie dans cette conduite que l'on vouloit établir à Port Royal. Le Prélat ne vit rien plus propre à faire réuſſir ſon deſſein, que de

faire venir cette Religieuse avec quelques autres de sa Maison à Port Royal, & d'envoyer des principales de Port Royal en cette autre Abbaye de Bourgogne pour en prendre l'esprit & les coutumes. La Mere Agnès fut choisie pour être de ce nombre, & fut la premiere que l'on y envoya avec une autre Religieuse au mois de Septembre 1629.

Six mois après cette ancienne Abbesse de Bourgogne vint à Port Royal avec une de ses Religieuses, & dans le même tems on en fit partir ma Sœur Marie Claire avec deux autres pour s'en aller à Tard qui est le nom de cette Abbaye.

On les avoit déja fait partir pour ce voyage dès la fin de Novembre 1629. à l'entrée d'un hiver fâcheux & par un tems de neiges fonduës qui avoient tellement noyé les chemins, qu'elles y eussent été noyées elles-mêmes si elles se fussent opiniâtrées à passer outre, de sorte qu'après deux journées ceux qui les conduisoient furent obligés de les ramener à P. R. dont elles ne repartirent qu'au mois de Mars suivant. C'est ainsi que cette nouvelle conduite éprouvoit la patience & l'o-

béïssance de la Me. Angélique & de ses filles. Elle souffroit plus qu'elles en ces rencontres, & étant accoutumée à agir avec beaucoup de prudence & de charité en toutes choses, son esprit aussi bien que son cœur étoit surpris qu'on entreprît des choses avec aussi peu de considération, & qu'on exposât des Religieuses sans necessité à tous les accidens qui peuvent arriver dans un grand voyage dans la plus mauvaise saison de l'année où il faut marcher presque autant de nuit que de jour. Elle se taisoit néanmoins, étant persuadée que le tems d'obéir qu'elle avoit tant desiré, étoit venu pour elle; car elle étoit alors sur le point de quitter l'Abbaye pour la mettre en élection, ce qu'elle fit l'été suivant. Ainsi elle instruisoit les autres par ce grand exemple qu'elle leur donnoit, & ma Sœur Marie Claire quelque douleur qu'elle eût, n'osa même la faire paroître par ses larmes. Elle dit adieu à la Communauté sans pleurer; mais en voulant faire remarquer qu'elle donnoit cela à l'obéïssance, sans que son ressentiment en fût moindre, elle leur dit en les quittant: Vous voyez, mes Sœurs, que je ne pleure point; c'étoit

dire qu'elle faifoit tout ce qui pouvoit dépendre d'elle , & qu'elle offroit à Dieu en filence le facrifice de fon cœur brifé de douleur dans une telle féparation.

Les chemins étoient encore fi mauvais à la fin de l'hyver quand elles partirent qu'il leur arriva mille accidens très-fâcheux, jufques là qu'ayant été obligés de defcendre de caroffe dans un mauvais chemin à l'entrée de la nuit, chacune marchant fans fe voir, l'une des Religieufes qui étoit avec elle fe trouva fi loin de la compagnie & tout-à-fait égarée, que fans un gentilhomme à cheval qui la rencontra & qui defcendit pour la conduire jufqu'à ce qu'elle eût rejoint fon caroffe, elle étoit au hazard de fe noyer & de fe tuer, fans parler d'autres accidens dont Dieu la préferva par cette rencontre qui pouvoit être fi dangereufe & qui lui fut fi favorable. Le jour même qu'elles arriverent à Dijon, elles penferent encore être noyées , & elles étoient toutes trempées quand elles entrerent dans le Convent où elles alloient. On les y reçut bien dans cet abord ; mais auffitôt après on conduifit ma Sœur Marie Claire dans une

cellule pour y commencer une ſolitude très-étroite & comme un rigoureux Noviciat, bien qu'on ne lui donnât pas ce nom. On lui fit une défenſe expreſſe d'avoir aucune communication avec la Mere Agnès ſa ſœur que nous avons marqué qui avoit été envoyée en cette Abbaye l'année précédente, & qui y exerçoit la charge de Prieure. On lui interdit même de parler à pas une des Religieuſes de Port Royal qui étoient venues avec elle ou avant elle en cette Maiſon là, de ſorte qu'elle ſe trouva tout d'un coup étrangere parmi des perſonnes inconnues dont l'eſprit & les coutumes étoient très-oppoſées à ſon inclination, & ſans aucune conſolation ni intérieure ni extérieure. Dans l'angoiſſe de cœur qu'elle reſſentoit, ſon naturel ardent & la vivacité de ſon eſprit & de ſes ſentimens augmentoient ſa peine; car autant qu'elle aimoit toutes les perſonnes dont elle ſe trouvoit ſeparée, autant elle reſſentoit cette étrange ſolitude & trouvoit plus de contradiction avec des eſprits que l'humeur du pays & leurs maximes, même en ce qui regardoit la vie ſpirituelle, rendoient infiniment différentes de ce

qu'elle avoit vu toute ſa vie. Elle demeura fort long-tems dans cette peine avec une ſi forte paſſion de revenir à Port Royal, qu'elle dit à la Mere Angélique peu avant que de mourir en parlant de ce qu'elle avoit ſouffert en ce tems là, qu'elle ne croyoit pas avoir jamais fait de plus grand ſacrifice à Dieu, que de lui avoir une fois offert ce deſir ſi extrême qu'elle avoit de revenir ici, dans la diſpoſition de n'y penſer jamais & de s'en remettre abſolument à ſa volonté. Il n'y eut que cet abandonnement à Dieu qui calma ſes peines ; mais par un changement aſſez extraordinaire elle paſſa de cette premiere averſion à une ſi grande eſtime pour la conduite de ce lieu là, que ce lui fut enſuite l'occaſion d'une peine toute nouvelle quand il en fallut ſortir.

On ne s'étonnera pas néanmoins comment elle paſſa à des diſpoſitions ſi contraires, quand on conſiderera les circonſtances, & que ſa vertu même contribua à l'y faire entrer. Ayant toujours eu une parfaite ſoumiſſion pour tous les ſentimens de la Me. Angélique, elle vit que c'étoit elle-même qui s'étoit entierement abandonnée &

ſa Maiſon ſous la conduite du Prélat qui faiſoit tout ceci, de ſorte que ſe croyant obligée de s'y rendre comme elle, elle condamnoit dans elle-même toutes les repugnances qu'elle y ſentoit, & elle mit tous ſes efforts à les combattre, juſqu'à ce qu'elle fût venue à faire le ſacrifice que nous venons de dire, depuis lequel n'oſant plus regarder ſa patrie, elle tâcha de s'attacher au lieu de ſon exil. Il lui fut même plus facile dans la ſuite de s'y accoutumer; car le mérite de la Mere Agnès ayant porté les Religieuſes dès la premiere année qu'elle y fut, à l'élire pour leur Supérieure, le joug devint bien doux à ma Sr. Marie Claire, quand elle n'eut plus à obéir qu'à une perſonne qu'elle aimoit plus qu'elle-même. Il reſtoit encore les coutumes & l'eſprit de cette Maiſon qui contrarioient bien le ſien; mais outre que l'accoutumance en ôtoit quelque choſe, l'auſtérité de leur conduite qui favoriſoit l'inclination qu'elle avoit à la pénitence, l'apprivoiſa à leur maniere de vie, & elle étoit bien aiſe d'avoir plus de liberté de maltraiter ſon corps que la Mere Angélique ne lui en avoit donné à Port Royal, ſa conduite ayant toujours

toujours été accompagnée d'une grande discrétion, parce qu'elle tendoit plus à humilier & à mortifier les passions de l'esprit, qu'à détruire les forces du corps qui sont nécessaires pour soutenir le travail de la vie Religieuse. Cette autre conduite étoit toute opposée; car elle s'attachoit fort à une certaine dureté & austérité extérieure qui obligeoit les personnes à prendre beaucoup sur elles par des inventions de mortifications recherchées, outre les pratiques communes, sans avoir que peu d'égard aux infirmités des personnes. Mais pour les soutenir dans cette rigueur dont la nature s'ennuyeroit bientôt, on donnoit beaucoup de liberté à l'esprit qui récompensoit cette austérité extérieure.

Ma Sœur Marie Claire demeura donc plus de cinq ans en ce Monastere, & il se passa bien des choses pendant ce tems à Port Royal. L'on verra ailleurs par quelle occasion la Mere Angélique quitta la conduite de ce Prélat dont nous avons parlé, & se mit entierement sous celle de M. de S. Cyran; ensuite de quoi il fut d'avis que l'on rétablît dans Port Royal l'ancien ordre & toutes les observan-

ces que l'on avoit changées ſous le gouvernement précédent. Ces deux conduites oppoſées aïant partagé quelques eſprits, parce qu'il y avoit dans Port Royal des perſonnes qui demeuroient encore attachées à la premiere, & ſur tout une Dame bienfaitrice qui condamnoit beaucoup ce changement & qui prenoit ſoin d'informer par Lettres la Mere Agnès & celles qui étoient avec elle en Bourgogne, de tout ce qui ſe paſſoit à Paris, il fut aiſé de les prévenir contre ce changement, dans la perſuaſion où elles étoient de la lumiere & de la piété de ce premier Directeur, & n'étant nullement informées de tout ce qui s'étoit paſſé depuis leur abſence de Paris.

Cependant Mgr. l'Archevêque de Paris qui avoit pris part dans cette affaire, & qui n'agréoit pas la grande autorité que cet Evêque s'y étoit attribuée, voulut que les Religieuſes de Bourgogne qui étoient à P. Royal, s'en retournaſſent à leur Monaſtere, & que celles de Port Royal qui étoient en ce pays là, revinſſent à Paris.

Cet ordre cauſa bien de la douleur à la Mere Agnès, & ſur tout à ma S^r. Marie Claire, quand elles le reçurent.

Son zéle soutenu par son naturel ardent l'attachoit si fort à tout ce qu'elle croyoit qui la pouvoit porter à Dieu, qu'il lui sembloit qu'on l'éloignoit de lui en l'obligeant de quitter un lieu, où elle croyoit qu'il étoit mieux servi qu'en celui où on la rappelloit. Elles partirent dans cette disposition, & la Mere Agnès ne la dissimula pas à la Mere Angélique en arrivant à Paris, lorsqu'elle passa pour la voir à la Maison du S. Sacrement où elle étoit encore. Mais la Me. Angélique qui connoissoit son esprit & son cœur, ne s'en affligea pas & l'assura qu'il ne lui faudroit pas beaucoup de tems pour changer de sentiment, quand elle auroit vu les choses de près avec la lumiere & la droiture qu'elle savoit être dans son cœur ; ce qui arriva tout de même.

Ma Sr. Marie Claire étoit davantage prévenue, & même s'étoit fortifiée contre les impressions qu'elle pourroit avoir du dehors par la forte opinion où elle étoit, qu'il n'y avoit rien de plus saint & de plus sage que la conduite précédente du Prélat qu'elle mettoit au premier ordre des Saints, & ainsi que tout ce qui y étoit opposé

étoit une voie d'erreur. Elle ne l'avoit point vu depuis leur départ de Paris, de ſorte que ſes viſites à Port Royal rallumerent encore le zéle de ſes filles, & les firent prendre part à la diviſion qui étoit arrivée entre lui & M. de S. Cyran ; ce qui commença de former une eſpéce de parti dans Port Royal. Cette Dame bienfaitrice dont nous avons parlé, & quelques Religieuſes tant de celles qui étoient revenues de Dijon, que de celles qui n'étoient pas ſorties de Port Royal, mais qui avoient de l'attachement à la conduite de l'Evêque, étant liées de ſentimens pour improuver la conduite de leurs Supérieures & de toute la Communauté, cela faiſoit comme un ſchiſme & cauſoit une eſpéce de ſcandale. Jamais ma Sœur Marie Claire n'auroit été capable de s'engager à rien de ſemblable, ſi elle ne s'étoit laiſſé éblouir par un prétexte de piété & de zéle, croyant devoir à Dieu ce témoignage de fidélité qu'elle rendoit à une perſonne en qui elle avoit révéré juſques là ſon autorité, & qu'elle croyoit remplie de ſon eſprit. Il eſt vrai qu'elle remarqua en ce tems là certains changemens dans ſa conduite, qui lui donnerent quel-

que appréhension que sa vertu ne fût plus au même degré qu'elle l'avoit estimée, & elle se contentoit de prier Dieu avec ardeur par ces paroles qu'elle lui disoit secretement dans son cœur: *Non dabis Sanctum tuum videre corruptionem.* * Elle eût quasi voulu ne pas entendre sa priere elle-même, & que Dieu néanmoins l'eût exaucée; tant elle avoit de peine d'entrevoir ce qu'elle ne pouvoit s'imaginer qu'il pût jamais être; elle nourrissoit tant qu'elle pouvoit dans son esprit l'idée qu'elle y avoit si fort imprimée de la lumiere & de l'utilité de cette conduite, qu'elle ne pouvoit croire qu'on eût raison d'abandonner après en avoir eu tant d'estime. Hors ce point où elle étoit dans l'erreur & qui l'engageoit dans la desunion avec ses Supérieures, elle fut toujours dans tout le reste dans la même régularité & dans la même dépendance, & quoiqu'elle écrivît souvent à ce Prélat & qu'elle eût eu toute sorte de facilité aussi bien que d'autres, de lui faire tenir ses Lettres sans la participation de la Supérieure par le

* Vous ne permettrez pas que votre Saint éprouve la corruption. *Psal.* 15.

moyen de cette bienfaitrice qui avoit ſon tour & ſon parloir, elle ne le fit jamais; mais elle les apportoit toujours à la Supérieure, ſachant qu'elle devoit cela à l'obéiſſance, au lieu qu'elle ſe trompoit à croire qu'elle ne lui devoit pas une égale ſoumiſſion dans cet autre point où elle penſoit qu'elle eût manqué à Dieu en manquant de fidélité à la premiere conduite dont ſes Supérieures avoient elles-mêmes eu tant d'eſtime.

Sa conduite extérieure ne changea point pendant tout ce tems là; elle parut toujours auſſi fervente dans les exercices de la charité, auſſi appliquée à la priere & auſſi éloignée de toute ſorte de déréglement contre les devoirs de la Religion; car elle ne pouvoit ſouffrir les libertés que quelques unes qui étoient dans ſes mêmes ſentimens, prenoient en certaines rencontres en ſe divertiſſant à des entretiens qui bleſſoient la réputation des perſonnes dont elles improuvoient la conduite, ou qui témoignoient de l'aigreur contre elles. Comme elle penſoit défendre une bonne cauſe, elle le vouloit faire ſaintement; mais ce qui faiſoit voir que ſon cœur étoit moins

corrompu, servoit à aveugler son esprit davantage, & à aveugler aussi les autres qui demeuroient plus attachées à ses sentimens par l'estime qu'ils faisoient de sa vertu. Elle souffroit au milieu de tout celà une peine inconcevable; elle eût été heureuse si c'eût été pour un bon sujet. Personne n'a jamais eu plus de bon naturel & d'amitié, & nous avons déja vu qu'elle avoit été contrainte de se faire des violences pour modérer l'inclination qui l'attachoit trop à la Mere Angélique. Elle n'aimoit pas moins la M^e. Agnès qui en ce tems étoit son Abbesse, & elle avoit dans la Maison sa mere Religieuse & ses autres sœurs toutes unies dans la conduite où elle se trouvoit opposée. Son cœur étoit donc continuellement déchiré, & elle s'étonnoit elle-même comment elle pouvoit vivre dans le tourment d'esprit qu'elle souffroit; ce qui la faisoit crier à Dieu continuellement, quoiqu'elle ne sût ce qu'elle lui demandoit en lui demandant la force de souffrir aussi long-tems qu'il le voudroit, puisqu'il auroit pu lui répondre que ce n'est pas lui qui veut la mort du pécheur ni son supplice, mais plutôt sa conversion & sa

vie. Et en effet il lui en préparoit les moyens peu à peu; car après que cette division eût duré quatorze mois, la Mere Agnès qui étoit pour lors Abbesse, comme nous venons de voir, jugeant bien que l'on ne pouvoit espérer nul remède à ce désordre, tant que les visites du Prélat entretiendroient ces esprits dans la révolte, elle prit la résolution de le supplier de ne plus venir à Port Royal. Il falloit passer par dessus beaucoup de considérations humaines pour en venir là à l'égard d'une personne avec qui on avoit eu les engagemens qu'on avoit avec celle là; mais il valoit mieux arracher son œil droit que de souffrir qu'il répandît des ténebres sur tout le corps & qu'il fût occasion de scandale. Elle lui écrivit donc pour ce sujet avec beaucoup de respect, mais avec beaucoup de fermeté, & en même tems elle fit défense à ma Sœur Marie Claire & à toutes les autres de lui écrire. Il ne serviroit de rien de dire dans quelle douleur & dans quelle angoisse d'esprit elle se trouva, puisque ce sont des souffrances inutiles & des peines de péché que celles qui sont causées par l'erreur. Mais ce qui peut faire re-

marquer que Dieu étoit pourtant caché dans la nuée au milieu de cette tempête, eſt qu'elle ne regarda toujours que lui dans ſon affliction, le priant ſans ceſſe & veillant beaucoup ſur ſes paroles, afin qu'il ne lui en échappât aucune contre Dieu & contre le reſpect qu'elle devoit aux perſonnes qui le lui repréſentoient. Ce reméde quoique violent, n'eut pas un promt effet, & quoique ma S[r]. Marie Claire n'osât pas avoir aucune communication avec le Prélat, elle conſervoit dans ſon cœur la même attache à ſon eſprit & à ſes maximes; ce qui l'empêchoit de vouloir goûter la conduite de la Maiſon, encore que peu à peu elle ne pût s'empêcher de voir qu'elle étoit beaucoup plus conforme à l'eſprit de la régle, & qu'elle ſe fût aiſément portée à l'aimer, ſi ſon cœur avoit été délié de cette attache qui arrêtoit ſon mouvement naturel.

Les Meres qui ne voyoient point de jour à la guérir, employoient pour elle le plus puiſſant de tous les remédes, comme S. Bénoît le nomme, qui eſt celui de la priere, & Dieu les écouta en mettant au cœur de M. d'Andilly frere aîné de ma Sœur Marie

Claire, qui étoit fort touché de la voir continuer toujours dans cet esprit de desunion, de lui en parler avec confiance & liberté; car jusques là il ne l'avoit point encore fait. Il eut d'abord un premier entretien avec elle, qui fut sans effet, parce qu'elle employa toute la force de son esprit & de son faux zéle pour se défendre contre les impressions du respect & de l'amitié qui auroient pu la détromper de l'opinion à laquelle elle s'étoit si fort attachée. Il la revit au bout de huit jours, & quoiqu'il lui parlât avec force, il ne fit point encore d'impression sur son esprit. Voyant cela, il lui vint un mouvement de lui dire qu'il s'appercevoit bien que ce qu'il demandoit d'elle, n'étoit pas l'ouvrage de la parole d'un homme, & qu'il falloit que ce fût l'effet de la grace toutepuissante que le Saint Esprit répand dans le cœur, qu'il la prioit de se mettre à genoux avec lui, & qu'ils prieroient Dieu ensemble qu'il lui plût de parler à son cœur. Ils le firent & demeurerent l'un & l'autre quelque tems à prier Dieu qui les exauça si promtement, que ma Sr. Marie Claire en finissant sa priere, se trouva une nouvelle créa-

ture. Elle comprit le danger de l'état où elle s'étoit engagée, elle en témoigna son regret par ses larmes, & ayant desiré de rentrer dans son devoir en rentrant dans la soumission & l'union qu'elle devoit avoir avec ses Supérieures, on les fit appeller, & étant venues au même parloir, elle se jetta à leurs piéds & remit de nouveau son ame entre leurs mains, leur demandant pardon de sa revolte passée, & leur protestant qu'elle se soumettoit pour l'avenir à la conduite de la Maison & à tout ce qu'il leur plaîroit de demander d'elle. En effet elle demeura depuis dans cette disposition; mais ce n'étoit que le point du jour, le soleil n'étoit pas levé, & il restoit encore dans son esprit des ténebres de la nuit passée. Dieu la disposoit peu à peu à entrer dans la lumiere de la Vérité, & ce fut le jour de la Fête de l'Assomption que la Sainte Vierge qu'elle avoit invoquée toute sa vie dans toutes ses peines, lui donna des marques de sa protection, & lui obtint un changement de cœur si soudain & si parfait, que de ce jour là elle devint une autre personne. Elle commença à connoître & à pleurer les égaremens de son faux

zéle avec autant de douleur que si elle eût passé sa vie dans les désordres les plus criminels. C'est pourquoi elle emprunta les paroles de l'enfant prodigue pour commencer une Lettre qu'elle écrivit ce jour là à la Mere Agnes son Abbesse, où elle répandoit son cœur avec ses larmes pour effacer toutes les traces de sa desobéissance & de cet aveuglement qui lui avoit fait combattre la voie de Dieu & une si sainte conduite, parce qu'elle-même étoit dans l'égarement par l'attache de son cœur qui ne vouloit rien voir de ce qui pouvoit l'éclairer; car encore qu'elle fût rentrée dans la soumission qu'elle devoit à ses Supérieures quelque tems auparavant, elle n'avoit pas laissé de conserver dans son esprit la vénération qu'elle croyoit devoir par fidélité aux sentimens & aux lumieres de son premier Directeur. Elle commença de faire un plus juste discernement, quand la Vérité eut pénétré les nuages qui obscurcissoient son esprit, & personne n'a plus goûté qu'elle depuis ce moment là ces maximes si saintes de la pénitence dont M. de S. Cyran avoit donné les premieres connoissances dans ce siécle où l'on sembloit

bloit ignorer entierement l'ancienne diſcipline de l'Egliſe, perſonne n'en parlant plus parce que l'on ſuivoit un uſage tout oppoſé. Pendant que la diviſion de ma Sœur Marie Claire & de ſes compagnes avoit duré, c'étoit contre ce point de la conduite de M. de Saint Cyran qu'elles avoient eu plus d'oppoſition, parce que c'étoit ce que le Prélat avoit condamné dans ſa doctrine. Ce fut au contraire depuis que Dieu l'eût touchée, à quoi elle s'attacha avec plus d'ardeur & de zéle. Elle entra dans des mouvemens de pénitence ſi humbles & ſi forts qu'il n'y avoit rien qui pût contenter l'empreſſement où elle étoit, de ſatisfaire à Dieu; toutes ſortes d'humiliations ne lui paroiſſoient pas aſſez grandes pour réparer le ſcandale qu'elle avoit cauſé à toutes ſes Sœurs, & toutes ſortes de peines lui ſembloient trop légeres pour ſe punir elle-même. Elle ſouhaitta dès-lors de mettre ſon ame entre les mains de M. de S. Cyran, afin qu'il lui apprît les voies de Dieu, qu'elle étoit déja perſuadée qu'il connoiſſoit mieux qu'aucun autre, & elle demandoit pour ce ſujet de lui faire une confeſſion générale. Il fut ſix mois ſans

vouloir le lui accorder, tant pour éprouver la solidité de son changement, que parce qu'il croyoit qu'elle auroit peut-être plus de liberté de dire à un autre qu'à lui-même toutes les peines qu'elle avoit eues sur son sujet dans le tems de sa desunion. Sa persévérance à demander cette grace & à l'attendre avec humilité, la lui fit accorder. Elle vit M. de Saint Cyran au commencement de l'année 1637. la veille de la Purification de la Sainte Vierge, dont toutes les Fêtes sembloient être marquées comme des jours de grace pour elle, & elle commença peu de jours après sa confession générale avec des sentimens d'une si profonde humiliation & d'une si grande douleur, que bien loin qu'il fût besoin que M. de S. Cyran lui persuadât la nécessité de satisfaire à Dieu par une pénitence proportionnée aux péchés que l'on a commis, il eut besoin de modérer l'ardeur qu'elle avoit de rendre la sienne publique & d'aussi longue durée que sa vie. Elle demanda pour ce sujet qu'on lui accordât le rang & l'habit de Sœur Converse, afin d'être toute sa vie la servante & la derniere de toute la Communauté, & d'expier

par ſon travail auſſi bien que par ſes larmes le ſcandale qu'elle y avoit cauſé par ſa diviſion.

Elle porta donc cet habit trois mois, & paſſa ce tems dont le Carême fit une partie, dans le travail de la cuiſine qui étoit joint à celui du jeûne, de la veille qu'elle faiſoit deux heures toutes les nuits devant le Saint Sacrement, & de pluſieurs autres auſtérités corporelles qu'elle contoit pour rien en comparaiſon de la douleur de ſon ame dont on pouvoit dire : *Magna eſt velut mare contritio tua.* * Je ne ſai ſi perſonne s'eſt jamais vûe plus criminelle & par conſéquent plus redevable à la juſtice de Dieu, bien que M. de S. Cyran qui avoit reçu ſa confeſſion, eût remarqué dans ſon cœur tant de droiture pour Dieu, qu'il ait dit d'elle, qu'il avoit été ſurpris de voir en elle tant de penchant au péché ſans y avoir pu voir de chutes.

Elle avoit un ſentiment bien oppoſé, & elle ne voyoit rien dans ſa vie, qu'elle ne crût mériter ſes larmes ; ce qui venoit en elle de la pureté de l'a-

* Votre douleur éſt auſſi grande & auſſi profonde que la mer. *Lam.* 2.

mour qu'elle avoit toujours eu pour Dieu qui lui faisoit ressentir cet aveuglement où elle étoit tombée, comme une persécution qu'elle avoit faite à la Vérité, c'est-à-dire, à Dieu même; ce qu'elle regardoit comme le plus grand des crimes.

Elle fut malade durant ces trois mois d'une fluxion fort douloureuse qui lui enfla la tête & le visage extraordinairement; mais après peu de jours qu'elle fut obligée d'interrompre son travail pour se guérir, elle y retourna avec la même ardeur, & l'on a sujet de croire que ce feu ne se fût jamais ralenti en elle, quand on lui auroit permis de passer sa vie en cet état, puisqu'elle n'en sortit quand on l'y obligea, qu'avec beaucoup de regret & dans l'espérance que l'on obtiendroit de M. l'Archevêque Supérieur de la Maison la permission qu'elle vouloit lui demander de rentrer pour toujours dans cette condition de Sœur Converse, qui seroit un monument de sa pénitence le reste de sa vie; mais ses Supérieures ne purent être de cet avis.

Il ne sera pas inutile de conserver ici ce que ma S^r. Marie Claire avoit

écrit avec grand ſoin pour ne rien oublier des avis que M. de S. Cyran lui avoit donnés pour ſa conduite dans le tems qu'elle fit ſa confeſſion générale. Les perſonnes qui ont connu feu M. de S. Cyran, y reconnoîtront tout-à-fait ſon eſprit, ſa piété, ſa ſolidité & ſa conduite deſintéreſſée qui menoit les ames à Dieu ſans leur ſouffrir en chemin le moindre amuſement.

La premiere fois qu'il la vit, il lui dit d'abord ces paroles : » Je n'avois » ni deſir, ni deſſein de vous voir, je » ſuis venu dans une autre penſée ; » mais étant allé à l'Egliſe, je me ſuis » trouvé obligé de vous demander ; » vous n'en avez obligation qu'à Dieu. » Il eſt aujourd'hui S. Ignace Mar- » tyr, c'eſt un Saint remarquable. Hé » bien, que direz-vous ? je ſuis pour » vous guérir : montrez vos plaies. «

Après qu'elle l'eût entretenu de l'état où elle avoit été, il lui dit ceci : » Il faut voir devant Dieu, ſi vous » avez été vraiment ce que vous avez » fait paroître ; quelquefois l'extrava- » gance emporte l'eſprit à dire ce qu'il » ne croit pas, & à ſuivre ce qu'il n'ap- » prouve pas : il faut faire ce diſcer- » nement. «

» Il faut que les œuvres extérieures » de la pénitence procédent du reſſen» timent intérieur, & qu'il y ait rap» port de l'un à l'autre; car il ſe faut » garder de témoigner plus de ſenti» ment au dehors que l'on n'en a vé» ritablement au dedans. «

» Je loue Dieu de vous voir reve» nir à lui en vérité; c'eſt une grace » de laquelle vous n'eſtimez pas aſſez » la rareté; de mille ames il n'en re» vient pas une: je vous ai cru incon» vertible; ſi vous fuſſiez morte, vous » n'euſſiez pu prétendre grande part » au Ciel. Je vous donne ces paroles: » *Miſericordias Domini in æternum can-* » *tabo.* * Dieu s'eſt ſouvenu, dit la » Ste. Vierge, de ſa miſéricorde qu'il » ſembloit avoir oubliée durant qua» tre mille ans; il s'en eſt reſſouvenu » pour vous retirer de cette vie dan» gereuſe: en ce que vous avez été, » vous reconnoiſſez ce que vous êtes, » & en votre changement ce qu'il eſt.

Lorſqu'elle commença ſa confeſſion, il lui dit: » Dieu eſt eſprit, & » les péchés de l'eſprit l'offenſent beau-

* Je chanterai éternellement les miſéricordes du Seigneur. *Pſalm.* 88.

» coup plus que les corporels; vos res-
» sentimens sur ce point sont justes:
» gardez-vous de l'exagération ; il y a
» plus d'humilité à se confesser sim-
» plement. «

» Il n'est point besoin d'examen
» pour se souvenir des péchés d'im-
» portance, leur impression ne s'efface
» point, parce qu'elle tient de l'im-
» mortalité de l'ame ; tenez-vous de-
» vant Dieu sans pensées & sans pa-
» roles, il vous entendra bien. Je vous
» laisse avec ces paroles de l'Evangile
» de la semaine : Les derniers seront
» les premiers. Aux premiers siécles
» les pécheurs demandoient avec une
» extrême humilité d'être reçus à la
» pénitence, & s'estimoient indignes
» d'approcher seulement les Prêtres.«

» Il faut venir vivante à la péni-
» tence ; c'est la raison pourquoi je
» vous ai laissé attendre si long-tems :
» je vous ai laissé vivre ; il y a cinq
» mois que vous vivez d'une vie spiri-
» tuelle.«

» La premiere pointe de l'aurore
» s'appelle jour, encore qu'elle n'effa-
» ce pas les ténebres de la nuit ; ainsi
» la premiere etincelle de la véritable
» lumiere que Dieu envoye sur une

» ame, se doit appeller grace, encore
» qu'elle soit environnée des ombres
» que le péché porte après lui. «

» C'est un abus extrême de conduire toutes les ames d'une même sorte;
» chaque ame doit avoir ses régles :
» plusieurs choses peuvent se faire sans
» danger par des ames innocentes, lorsqu'elles seroient dangereuses à des
» ames blessées par le péché, qui quoique guéries par la pénitence ne sont
» pas exemtes des foiblesses que leurs
» blessures leur ont laissées. Un soldat
» qui a été dangereusement blessé, se
» ressent le reste de sa vie, quoique ses
» plaies soient bien guéries, des changemens de tems, & ne s'expose pas
» s'il aime sa santé, aux brouillards &
» aux neiges, comme un autre pourroit faire sans péril. Je ne vous puis
» donc pas laisser dans vos libertés de
» conscience, si vous ne voulez pas
» que je vous trompe, comme ceux
» qui ont attribué vos peines à d'autres causes ; moi qui connois vos
» plaies, je les dois guérir. Je suis le
» Médecin qui dois venir au reméde;
» il est dans le retranchement que vous
» desirez. La voie est étroite; c'est une
» tromperie de s'en former une large.

» Enfin c'eſt la premiere régle de la » pénitence, que celui qui a péché en » faiſant les choſes illicites, ſe doit » abſtenir des licites. «

» Que votre pénitence ſoit accompagnée de ſilence, de patience & » d'abſtinence, j'entens celle de l'eſprit qui porte ſeparation de toutes » choſes. «

» Je ne veux point de douleur qui » ſe répande dans les ſens, prenez garde à vos larmes; je ne veux point de » mines, de ſoupirs ni de geſtes, mais » un ſilence d'eſprit qui retranche » tout mouvement. Priez Dieu, & » ſoyez à Dieu ſans affectation; dites » le *Miſerere*, & remarquez ces paroles : *ſecundùm magnam miſericordiam* » *tuam.* * La grande miſéricorde eſt » celle qui ſe fait après le Batême. Dites les Pſeaumes de la pénitence; » toutes les paroles qui y ſont contenues, ont une vertu particuliere » pour guérir les bleſſures de l'ame; la » pénitence de David y eſt exprimée: » c'eſt une merveille de ce qu'étant » un Roi, il en a pu faire une telle.

* ſelon l'étendue de votre grande miſéricorde. *Pſal.* 50.

» Vous êtes heureuſe de vous trouver » Religieuſe ; ſi vous étiez dans le » monde, il ſeroit difficile de vous » faire faire la pénitence dont vous » avez beſoin ; mais votre Cloître fa» voriſe ce deſſein, & votre clôture » & la garde de vos régles pratiquées » dans un eſprit nouveau ſont la meil» leure pénitence que vous puiſſiez » faire. «

» Il faut accomplir les choſes qui » ſont d'obligation devant celles qui » vont au delà. Vous n'avez pas dû » me faire la propoſition pour la péni» tence que votre papier porte, ſans un » mouvement de grace, & je ne vous » dois pas répondre que dans le mouve» ment de Dieu; je lui recommanderai.

» Voici votre confeſſion concluë ; » il faut venir aux remédes, & afin » que vous ne me reprochiez rien au » jugement, puiſque vous avez rendu » ſoumiſſion à Dieu en ma perſonne, » je vous dois ſervir en vérité. «

» Nous vous ferons Sœur Converſe » ce Carême. Anciennement on chan» geoit d'habit en Carême qui étoit » le tems d'une grandiſſime pénitence » qui ſe faiſoit pour diſpoſer les Caté» chumenes au Batême. Vous ſerez

» dans le travail, mais sans excès, afin » que vous puissiez persévérer. C'est » contre l'humilité de vouloir faire » des choses extraordinaires ; nous ne » sommes pas saints pour faire comme » les saints; il se faut tenir humblement » dans la médiocrité, & vivre dans un » certain déguisement qui ne fasse rien » voir en nous que de commun. Vous » vous rendrez égale aux Sœurs Con- » verses en toutes choses ; seulement » vous tâcherez d'être la plus humble.

» Vous serez la derniere de la Mai- » son, pour obéir à Jesus-Christ qui » nous avertit dans l'Evangile, si nous » sommes appellés aux noces, que » nous y choisissions le dernier lieu. » C'est une noce que la pénitence, à » laquelle Dieu vous appelle par sa » bonté; vous y tiendrez donc le der- » nier rang. Un Saint dit, que celui- » là n'est pas bien dans l'Eglise, qui » est ce grand banquet où l'on mange » Jésus-Christ, s'il ne s'y considere » comme le dernier, quelque rang » qu'il y tienne, y fût-il le premier en » dignité. «

» J'approuve ce que votre papier » porte, de n'avoir aucunes commu- » nications avec qui que ce soit, les

» renfermant toutes en la ſeule direc-
» tion & confeſſion ; mais je n'approu-
» ve pas que vous attendiez que je
» vous appelle ; il faut venir quand les
» beſoins de votre conſcience le de-
» manderont : gardez le ſilence & la ſo-
» litude intérieure & extérieure quand
» vous le pourrez, retranchant toutes
» les occaſions de divertiſſement & de
» ſatisfaction, ſortant s'il eſt poſſible,
» des lieux où l'on auroit ouvert un
» diſcours du monde, ou le détour-
» nant s'il eſt en votre pouvoir. «

» Pour ce que vous deſirez dans les
» maladies, j'en laiſſe la diſpoſition au
» jugement de la Mere. «

» Je m'étonne des miſéricordes que
» Dieu vous a faites. C'eſt une mer-
» veille quand on revient de tels éga-
» remens : il faut bénir Dieu & lui ſa-
» tisfaire par la pénitence. Vous voilà
» maintenant dans la pénitence, &
» dans un habit & une condition qui
» témoignent le deſſein que vous avez
» de la faire. Il faut à cette heure nous
» parler par actions ; ce ſera aſſez d'ê-
» tre ce que vous êtes, & de perſévé-
» rer en la ſouffrance de cet état avec
» humilité. Anciennement les péni-
» tens changeoient d'habits, & plu-

» ſieurs

» sieurs innocens par humilité fai-
» soient de même, se mêlant parmi
» les coupables, & les Peres disent
» que la pénitence étoit le remède des
» uns & la gloire des autres. «

Ayant eu quelque peine d'abord dans ce changement d'état, elle lui en rendit conte, & il lui dit : » Je ne suis
» point étonné de votre peine ; je le
» serois plutôt, s'il ne vous en étoit
» point arrivé : cela doit être ainsi.
» *Fili, accedens ad servitutem Dei, præ-*
» *para animam tuam ad tentationem.* *
» C'est une ruse de votre ennemi ; ce
» seroit favoriser son dessein, de vous
» retirer de votre état : il se fâche de
» voir dans l'abbaissement une ame
» qu'il vouloit élever ; il craint que
» son travail en vertu des œuvres pé-
» nibles que Jesus-Christ a exercées
» en terre, ne la rapproche de Dieu.
» Il faut demeurer ferme dans cette
» traverse ; quand nous avons entre-
» pris une œuvre pour Dieu avec bon
» conseil, il la faut poursuivre sans
» regarder ses peines, s'en divertissant
» par une meilleure cocupation. «

* Mon fils, lorsque vous entrez au service de Dieu, préparez votre ame à la tentation. *Eccli.* 2.

» C'eſt un objet de triſteſſe mal » fondé, que celui que vous donne » l'abſence de Chœur ; en n'y aſſiſtant » pas, vous y êtes préſente par le de- » ſir du cœur que Dieu entend. *Præ- » parationem cordis eorum audivit auris » tua.* * «

» L'Egliſe ceſſe de chanter *Alleluia* » durant le tems de Carême qui eſt » celui de ſa pénitence, & pour la fai- » re vous avez interrompu votre chant » ordinaire. Il faut ſouffrir cette pri- » vation avec patience par pénitence. » Vous avez peine d'un eſprit qui vous » afflige, & je vous en deſirerois qua- » tre qui vous exerçaſſent inceſſam- » ment; ce ſupport vous rendroit pro- » pre à quelque choſe. Vous êtes plus » obligée qu'une autre à la tolérance, » par reſpect de ce que Dieu en a eue » une incomparable pour vous. Tolé- » rez donc toutes ſortes d'humeurs ; » travaillez avec joie & avec tant de » douceur que vous gagniez les eſ- » prits : c'eſt une grace de l'Evangile » de faire habiter le loup & l'agneau » enſemble ; conſervez la paix, la joie

---

* Votre oreille a été attentive à la préparation de leur cœur. *Pſal.* 9.

» & la patience. Que votre oraiſon » ſoit d'action ; ſouvenez-vous de ce » verſet, *& levavi manus meas ad mandata tua;* * regardez Dieu dans votre » action ; priez-le en levant & baiſſant » vos yeux par le ſilence, & par la parole ſi ſon Eſprit en forme en vous; » ſinon demeurez ſans mouvement » aux piéds de Jeſus-Chriſt avec Ste. » Madeleine qui a commencé ſa pénitence par le ſilence qui eſt la part » des pénitens ; & l'intérieur encore » plus que l'extérieur. «

Une autre fois, pour la ſoutenir dans une autre peine : » Il faut oublier le paſſé ; s'il falloit penſer aux » péchés commis, nul ne ſeroit heureux. Je ne me contente nullement » d'une eſpérance qui ne s'étend qu'à » empêcher le deſeſpoir ; il en faut une » ferme & conſtante en Dieu qui eſt » auſſi infiniment doux aux ames qui » ſont dans la vraie voie, qu'il eſt infiniment terrible & rigoureux aux » ames qui en ſuivent une fauſſe. Lui » qui nous a commandé de ne pas regarder en arriere ayant mis la main

* J'ai levé mes mains pour pratiquer vos commandemens. *Pſal.* 118.

» à la charue, fait ce qu'il faut que » nous faſſions; il ne regarde pas les » péchés paſſés d'une ame qui recher- » che ſon Royaume. «

» Si vous mouriez à cette heure, je » vous abſoudrois avec joie, & aurois » une auſſi grande eſpérance de votre » ſalut que j'eus jamais de perſonne. » Les péchés deſquels l'on fait péni- » tence, ſont oubliés de Dieu. «

Une autre fois il lui dit: » Vous » devez être contente de votre accu- » ſation: il n'y peut rien avoir qui n'y » ſoit compris & que je ne connoiſſe » par lumiere non ſeulement divine, » comme vous dites, mais même hu- » maine. De la moindre partie de la » pénitence l'on en fait le principal; » l'on s'arrête à la ponctualité de la » confeſſion, & l'on néglige les remé- » des. C'eſt une choſe inutile à un ma- » lade d'être exact à raconter les acci- » dens d'un mal au Médecin qui en » connoît la ſource; il faut ſeulement » ſuivre ſon ordonnance: accompliſ- » ſez la vôtre, c'eſt aſſez. «

Sur ce qu'elle témoigna deſirer de demeurer toute ſa vie dans la condi- tion de Sœur Converſe: » Vous vou- » lez que je vous aſſure votre condi-

» tion ; je n'aime pas cette demande.
» Les ames qui ſont à Dieu, ne doi-
» vent avoir ni aſſurance, ni prévoyan-
» ce; elles doivent agir par la foi qui
» n'a ni clarté, ni aſſurance dans la
» ſuite des bonnes œuvres ; elle regar-
» de Dieu & le ſuit à tout moment,
» dépendant des rencontres que ſa
» providence fait naître. Je ne vou-
» drois pas ſavoir ce que je ferai quand
» je ſerai deſcendu d'ici. Nous avons
» obligation de ne demander notre
» pain à Dieu, c'eſt-à-dire ſa grace,
» que pour chaque jour; mais je vou-
» drois le demander pour chaque heu-
» re. Il faut une flexibilité non pareil-
» le & univerſelle à une ame Chré-
» tienne ; il faut qu'elle ſache paſſer
» du repos au travail, du travail au
» repos, de l'oraiſon à l'action, de l'ac-
» tion à l'oraiſon, n'aimant rien, ne
» tenant à rien, ſachant tout faire, &
» ſachant auſſi ne rien faire quand la
» maladie ou l'obéiſſance l'arrête, de-
» meurant inutile avec paix & joie.
» Il y a avantage en la ceſſation, &
» ſouvent en travaillant nous ne fai-
» ſons rien devant Dieu. «

Etant allée voir M. de S. Cyran le jour de l'Annonciation, elle lui de-

manda ſa bénédiction. Il lui répondit : » Vous deſirez ma bénédiction, je » vous la donne, elle vous profitera à » proportion de votre foi. Vous deſirez que je vous diſe quelque choſe » ſur la Fête de l'Incarnation. Il faut » qu'en ce jour & en tous les autres » que l'Egliſe conſacre à la Ste. Vierge, nous lui rendions ce que nous » lui devons. Sa grandeur eſt terrible; » pour la révérer, il ne faut que ſavoir qu'elle eſt le chef de l'Ange : en » montant des créatures à Dieu, au » deſſus d'elles toutes vous trouvez la » Vierge, & en deſcendant de Dieu » aux créatures, après le Saint Eſprit » vous la rencontrez. Cette prééminence de cette humble Vierge eſt le » ſujet de la rage du Démon, & elle » le doit être de notre vénération. » Tous les matins après avoir adoré » Jéſus-Chriſt comme Juge des vivans & des morts, & accepté le decret éternel de votre vie & de votre » mort, & fait amende honorable à ſa » Majeſté de tous les péchés que vous » avez faits en votre vie, faites un acte vers la Vierge; vous direz un dixain de votre Chapelet ſelon l'ordre » que j'en ai dreſſé. Remarquez en

» cette Fête en laquelle Jésus-Christ » fait sa premiere entrée au monde & » prend naissance en la Vierge, qu'en » cette seconde naissance temporelle » il cache & couvre tellement toutes » les qualités glorieuses & éclatantes » de sa premiere naissance éternelle, » qu'il semble qu'elles se soient per- » dues, & que sa vie divine se soit » comme abîmée dans l'humaine, ne » paroissant qu'un pur homme envi- » ronné de miseres & d'infirmités. » Nous autres au contraire, nous per- » dons dans le Batême qui est notre » seconde naissance, toutes les quali- » tés basses & misérables que nous » avions contractées en notre premie- » re naissance qui étoit toute de pé- » ché, & étant revêtus de J. C. nous » sommes comme divinisés en lui, & » recevons grace & puissance pour vi- » vre si saintement, que les Chrétiens » se disant hommes, on leur peut dé- » nier cette qualité, leurs œuvres étant » toutes de Dieu & exprimant ses qua- » lités. «

M. de S. Cyran l'ayant fait appeller un jour qu'elle ne s'y attendoit pas, de quoi elle lui témoignoit sa reconnoissance, il lui répondit : » Il ne vous

» faut pas étonner du ſoin que j'ai de » vous ; quand on commence une cha- » rité , l'on s'oblige & l'on s'engage » aux ſuites. « Et au ſujet d'une nouvelle perſécution qu'on lui ſuſcitoit, il lui dit : » Nous avons un maître » qu'il faut ſervir, & s'expoſer pour » la défenſe de la Vérité à la haine des » hommes. Je ne veux point de mal à » ceux qui me perſécutent ; & je m'a- » viſe que je n'ai pas encore pardonné » à celui dont il s'agit, parce que je » ne me ſuis point encore ſenti offen- » ſé. Si j'étois ſerviteur de Dieu, je » ſerois non pas perſécuté, mais ac- » cablé. «

Lui rendant conte une autre fois de ſes diſpoſitions intérieures, il lui dit : » Vous me parlez d'une paix & » d'une ſuffiſance en Dieu qui eſt le » tout d'une ame. Les Chrétiens de- » vroient être bienheureux dès ce mon- » de, jouiſſant de Dieu dans l'Eucha- » riſtie ; c'eſt choſe étrange que de leur » bien eſſentiel ils en uſent comme » d'un accident. Vous n'avez pas mau- » vaiſe raiſon d'eſtimer que vous avez » communié, puiſqu'il y a une com- » munion en eſprit. C'eſt une manie- » re de pénitence qui ſuffit, de perdre

» ſes fautes dans le retour vers Dieu,
» & de ſe fortifier dans la vertu contraire à la faute. Il ne vous faut rien dire cette fois, vous êtes trop bien.

Sur la fin du Carême étant tombée malade d'une grande fluxion, il lui parla à ce ſujet de cette ſorte : » C'eſt une bonne pénitence que celle que Dieu nous impoſe ; ſouffrez votre douleur avec patience & humilité, ce ſera aſſez : vous n'êtes pas digne de ſouffrir avec joie comme les Martyrs ont fait, leſquels n'avoient ni cris ni plaintes dans leurs douleurs, au moins pour la plupart. Il n'eſt pas juſte que vous aſpiriez à la charité des Martyrs, vous ſerez trop heureuſe d'avoir une charité de pénitente. «

Il lui donna ces avis pour s'occuper dans cet état. » La vraie ſanctification des Fêtes, c'eſt d'éviter toutes ſortes de péchés, parce que c'eſt vraiment opérer des œuvres ſerviles que de pécher.... Le tems que l'on dit la Meſſe, ſe doit employer à prier ; vous pourrez dire ces paroles : *Exi à me, Domine.* * «

* Seigneur, retirez-vous de moi. *Luc.* 5.

» Les abbaiſſemens de Jéſus-Chriſt
» ſont incompréhenſibles ; regardez-le
» dans Nazareth : tout prêche l'abbaiſ-
» ſement dans cette maiſon, Jéſus-
» Chriſt travaille, la Vierge file, la
» plus haute des créatures ; cela nous
» apprend à vivre humblement & ſans
» apparence. «

Lorſque M. de S. Cyran ſe diſpoſoit à la réconcilier, elle lui en témoigna de la peine, les ſentimens de pénitence dont Dieu avoit rempli ſon cœur, lui faiſant croire que ſes péchés méritoient une bien plus grande & bien plus longue ſatisfaction. Sur quoi il lui dit : » Il faut penſer à ſe rappro-
» cher de Jéſus-Chriſt, il faut avoir
» de la flexibilité & vous rendre à ce
» que je vous propoſe. L'Egliſe n'a
» point donné de tems préfix pour la
» pénitence. Les pénitens ſe condam-
» nent eux-mêmes, dit S. Auguſtin,
» en ſe ſeparant de Jéſus-Chriſt, mais
» c'eſt pour s'en mieux rapprocher. S.
» Paul étant en la terre, diſoit qu'il
» converſoit au Ciel. Le pénitent peut
» dire que ſa converſation eſt à l'autel,
» quoiqu'il en ſoit retiré en effet. Ce
» ſera donc pour la Pentecôte. «

L'eſprit de Dieu faiſoit prévoi à

M. de S. Cyran, ſans qu'il y penſât peut-être, qu'il ne pourroit s'appliquer plus long-tems à la conduite de cette ame ; car il fut arrêté priſonnier le lendemain de l'Aſcenſion de cette même année, & elle ne l'a point vu depuis, étant morte près d'un an avant qu'il ſortît du bois de Vincennes, Dieu n'ayant pas voulu donner à une ame auſſi conſacrée à la pénitence qu'elle l'a été juſqu'à ſa mort, la conſolation la plus ſenſible dont un cœur auſſi tendre & auſſi reconnoiſſant que le ſien, eût pu être touché, ſi elle eût vu la délivrance de ſon ſaint Directeur qu'après Dieu elle regardoit comme la cauſe & l'inſtrument de ſon ſalut.

On entreprendroit inutilement de marquer en détail quels furent depuis ce tems-là les mouvemens de ſon amour pour Dieu, les exercices de ſa charité envers le prochain, & ſon attention continuelle à ſe retrancher toutes choſes à elle-même, refuſant à ſon eſprit & à ſon corps tout ce qui pouvoit lui donner quelque ſatisfaction, pour s'accoutumer à ne goûter que l'amertume ſalutaire de la pénitence & de la Croix de Jéſus-Chriſt.

Il ſembloit qu'il l'avoit privilégiée

en cela, & qu'on lui laissât faire ce que l'on eût refusé à toute autre; car il n'y avoit pas presque de régle pour elle, s'entend, pour borner sa ferveur dans toutes ses pratiques de mortification. Elle dormoit tres-peu, & dans toutes les rencontres où l'on avoit besoin de quelqu'un pour quelque malade, à telle heure que cela arrivât, la nuit comme le jour, on alloit à elle, & elle étoit toujours disposée à servir avec une égale affection la moindre personne, comme elle auroit fait la premiere. L'expérience qu'elle avoit acquise en cela & son habileté pour savoir préparer les remèdes, n'étoient pas tant la cause que l'on s'addressoit ainsi à elle, que sa bonne volonté; car elle eût cru qu'on lui eût fait tort, si on eût donné la peine à quelque autre de la soulager de quelques uns de ses soins. Elle faisoit toute sa joie de procurer du soulagement aux autres, & il est vrai que les malades en recevoient toujours de voir avec quelle bonté & quel cœur elle avoit compassion de leurs maux, & se plaisoit à chercher tout ce qui se pouvoit faire pour les diminuer.

Quoiqu'elle n'eût pu obtenir l'habit

bit de Converſe, elle en conſerva toujours la qualité dans ſon cœur & dans ſes actions, ſe regardant comme la ſervante de toute la Communauté & ne deſirant rien tant, ſinon que tout le monde eût la liberté de diſpoſer d'elle pour l'employer au ſervice des Sœurs en tout ce qu'elle en pouvoit être capable. Elle ſe traitoit auſſi comme la derniere en tout le reſte, choiſiſſant par tout ce qui étoit le plus vil & le plus pauvre. Elle avoit obtenu qu'au Réfectoire on ne lui donneroit que les reſtes des Sœurs, & pour joindre la mortification à la pauvreté, on lui ſervoit tous ces reſtes dans le même plat, de ſorte qu'il y avoit ſouvent de trois ou quatre ſortes de reſtes d'œufs & d'autres mets tous enſemble; ce qui auroit été fort dégoûtant pour une perſonne qui n'auroit pas fait comme elle ſes délices de la pénitence.

Elle obtint encore de ne pas coucher au dortoir comme les autres, mais dans une petite cellule ſur un eſcalier où l'on paſſe nuit & jour, qui étoit très-froide & mal ſaine, ſous prétexte que c'étoit pour donner plus de liberté & de facilité aux Sœurs de l'aller trouver la nuit, quand on au-

roit besoin d'elle pour les malades.

Sa pénitence & sa charité étoient fondées sur son humilité, & c'est ce qui a rendu ses vertus si fermes, que bien loin d'y avoir apperçu aucune diminution, on les a toujours vûes croître en elle jusqu'à sa mort. Elle avoit une extrême peine de tous les emplois qu'on lui donnoit, & elle ne se soumit que par la nécessité de l'obéissance, à prendre la charge de quelques Pensionnaires qu'elle eut quelque tems, & ensuite celle de Maitresse des Novices. Elle tâchoit fort de former les unes & les autres dans cet esprit d'humilité qu'elle inspiroit encore plus par son exemple que par ses paroles. Elle prenoit plaisir à les entretenir de ce qu'elle avoit vu pratiquer sur ce sujet au commencement de la réforme que la Mere Angélique fit à Port Royal des Champs, en leur racontant comment on employoit les Novices durant son Noviciat à tout ce qu'il y avoit de plus bas & de plus vil dans le travail de la maison. Elle leur disoit un jour du fond de son cœur : » O » plût à Dieu que l'on m'eût ainsi laissée toute ma vie dans la poussiere & » dans la cendre ! « Elle révéroit dans

ces personnes à qui elle rendoit service, la grace & l'innocence que Dieu y avoit conservée, & se voyoit si au dessous d'elles qu'elle avoit honte que sa charge la mît au dessus. Un jour l'une de ces jeunes filles ayant été à confesse la veille d'une Fête, son Confesseur ne jugea pas à propos qu'elle communiât, & ma Sœur Marie Claire parlant sur ce sujet à une Sœur qui étoit avec elle dans cette obéissance, lui dit avec un grand sentiment : » Je » ne sai où me mettre devant Dieu, » quand je vois qu'on ôte le pain aux » enfans, & qu'on le donne aux chiens. C'est le rang qu'elle prenoit, ne perdant jamais de vûe ni ses péchés passés, ni ses fautes présentes dont les moindres lui sembloient si grandes, qu'elle croyoit à toute heure mériter d'être privée de la Communion pour punir son ingratitude envers Dieu qu'elle servoit si mal, quoiqu'elle fût si redevable à sa miséricorde.

Cette idée qu'elle avoit de ses fautes, lui donnoit une sainte frayeur toutes les fois qu'elle approchoit du tribunal de Jésus-Christ au Sacrement de Pénitence. On la voyoit toute pâle & toute tremblante pendant qu'elle

ſe préparoit pour aller à confeſſe, & jamais elle n'avoit de peine qu'on la fît attendre long-tems, faiſant même paſſer devant elle celles qui ſe préſentoient, & les priant de prier Dieu pour elle, comme ſi elle eût eu à faire une confeſſion de toute ſa vie avant que de mourir; car elle n'y apportoit pas chaque fois moins de préparation & de douleur.

Cette humiliation intérieure étoit ſa diſpoſition continuelle, & elle s'y plaiſoit ſi fort qu'il lui ſembloit qu'elle avoit une liaiſon particuliere avec toutes les perſonnes qui étoient dans quelque état plus humilié que les autres. Quelques imparfaites qu'elles fuſſent, quand elle les voyoit dans quelque ſorte d'humiliation, elle ſentoit de la tendreſſe pour elles, & elle auroit porté avec joie toutes leurs peines & leur confeſſion pour les ſoulager.

Dès le commencement de ſa pénitence elle conçut ſi fort l'obligation de ſe ſeparer de tout, & principalement du monde & des choſes qui s'y paſſent, qu'elle ſe fit un deſert dans ſon cœur où elle ſe retira avec Jéſus-Chriſt pour être inacceſſible à toutes les penſées & les nouvelles qui ne la

regardoient point. On la voyoit y fuir toutes les fois que l'on commençoit quelque diſcours touchant ces choſes là, & elle demeuroit tant qu'il duroit, dans un grand recueillement & dans un profond ſilence ; mais ſi elle avoit la liberté de ſortir tout-à-fait de la compagnie, elle ſe retiroit doucement.

Elle ne fit nulle exception dans cette ſeparation où elle crut devoir entrer, & elle y comprit tous ſes proches auſſi bien que les autres perſonnes du monde, ayant demandé & obtenu permiſſion de n'aller plus au parloir toute ſa vie, non pas même pour voir ſes parens & ſes freres, quoiqu'elle les aimât autant que la charité fondée ſur le meilleur naturel du monde en eſt capable.

Un ſi grand détachement ne pouvoit naître que d'un grand amour ; celui qu'elle avoit pour Dieu, l'occupoit ſi fort qu'elle ne pouvoit preſque plus être ſenſible à autre choſe. On ne peut dire quelle étoit ſa piété envers lui ; elle s'étendoit à tout & lui rapportoit toutes choſes, & on étoit édifié dans les rencontres de voir par des paroles qu'elle diſoit, l'uſage qu'elle faiſoit de toutes choſes pour les rap-

porter à cette ſeule fin. Elle diſoit qu'elle aimoit toujours qu'il y eût quelque difformité dans ce qui étoit à ſon uſage, parce que cela la faiſoit ſouvenir que Notre-Seigneur en ſa Paſſion n'avoit eu ni forme ni beauté, ſelon l'expreſſion d'un Prophéte.

Une autre fois comme on parloit d'un défaut notable qui s'étoit fait au bâtiment d'une Egliſe, elle dit que pour elle, elle ne s'en fâchoit point qu'il y eût des défauts dans tous ces ouvrages, parce qu'il ne doit y avoir rien d'accompli en la terre afin qu'on ſoupire toujours après l'éternité. Elle diſoit encore qu'elle étoit bien aiſe qu'il y eût quelque choſe de deſagréable dans tout ce qui ſe préſentoit à ſes yeux, afin que ce lui fût des objets de pénitence.

Lorſque quelque choſe avoit bien réuſſi, c'étoit au ſujet de quelque cérémonie qui s'étoit faite dans la maiſon, elle diſoit qu'elle n'en vouloit point parler, pour ne pas dérober la gloire à Dieu qui eſt l'auteur de tous les bons ſuccès, & qu'elle croyoit que c'étoit une action de graces qu'on lui rendoit, de ſe priver de la ſatisfaction que l'on prend à y faire réflexion & à

s'en entretenir. Ce ne ſont que quelques exemples d'une pratique qui lui étoit continuelle, & de cette ſorte ſa piété ne ſe rallentiſſoit jamais & ſa lampe bruloit toujours, parce que toutes choſes lui fourniſſoient de l'huile pour nourrir la lumiere & l'ardeur de ſa charité.

Il eſt aiſé de juger par cette diſpoſition que ſa priere devoit être continuelle, puiſque ce ſouvenir continuel de Dieu forme auſſi un deſir continuel dans le cœur, & ce deſir eſt la véritable priere des juſtes qui ne doit jamais être interrompue. Mais pour donner une connoiſſance plus particuliere des mouvemens que le Saint Eſprit opéroit en elle, il nous eſt reſté d'elle une Lettre par laquelle elle en rendoit conte à ſon Directeur * qui le lui avoit ordonné. Nous la rapporterons ici toute entiere; car il n'y a rien de plus édifiant, & l'humilité qui y paroît ſur la fin, fait encore plus eſtimer les ſaintes diſpoſitions qu'elle découvre au commencement. La voici, elle eſt du mois de Février 1640.

» Il n'y a rien, Mon Pere, de quoi

---

* *M. Singlin.*

» je parle plus obscurément que de
» mon oraison, parce que j'ignore
» quelle elle est. Je ne fais aucune dis-
» tinction entre l'oraison que je fais à
» l'Eglise, & celle que je fais en mar-
» chant par le Monastere. En l'une ni
» en l'autre je ne m'attache à aucun
» sujet, je reçois ce qui m'est donné,
» & le porte le plus simplement qu'il
» m'est possible. Mon oraison change
» aussi souvent que mes dispositions;
» car ce sont elles qui forment mon
» oraison. J'en ai pourtant quelques
» unes ordinaires qui se succédent sans
» que je les appelle, & que je prens
» quand elles se présentent; je leur vas
» donner des noms pour vous les faire
» entendre. J'en ai une d'invocation
» & de cri qui se fait dans une instan-
» ce que je ne puis exprimer; une de
» gémissement où je ne suis que gé-
» missante sous le poids du péché qui
» m'opprime; un autre où je n'ai rien
» de présent, sinon ces paroles: *Do-*
» *mine, antè te omne desiderium meum*, *
» & celles-ci encore: *Deus cui omne cor*
» *patet & omnis voluntas loquitur*, &

* Seigneur, vous voyez où tendent tous mes desirs. *Psal.* 37.

» *quem nullum latet ſecretum*, * me laiſ-
» ſant à la vûe & à la connoiſſance di-
» vine de laquelle j'approuve & j'ado-
» re le jugement ſans dire un mot.
» D'autres fois je ſuis fort ſéche &
» fort ſtérile, me trouvant dans une
» entiere impuiſſance de prier, & por-
» tant ſeulement l'expérience qu'il
» m'eſt impoſſible de rien faire pour
» attirer la grace que je vois loin de
» moi : dans cet état je ne fais rien que
» ſouffrir. Quelque autre fois je ſuis ſi
» effrayée de me trouver devant Dieu
» que j'ai ſi fort offenſé, que je ne puis
» ſubſiſter. Mon recours eſt de m'a-
» néantir ſous la juſtice de Dieu ; car
» ne pouvant pas faire que mes péchés
» ne ſoient pas commis, je m'aban-
» donne à lui pour en paſſer par où il
» lui plaîra. J'ai peine, Mon Pere, à
» vous dire le reſte, tant il eſt diffé-
» rent ; je le ferai néanmoins avec ſin-
» cérité. J'ai donc quelquefois une
» oraiſon de paix & de jouiſſance qui
» ne m'arrive ordinairement qu'après

---

* O Dieu, qui connoiſſez le fond de tous les cœurs, qui voyez à nud l'intérieur de toutes les volontés, & à qui rien de ſecret ne peut être caché. *Orat. Eccleſ.*

» quelque tempête dans laquelle j'ai » invoqué la Ste. Vierge ; car je vous » dois dire que toutes mes invocations » s'addreſſent à elle, n'oſant du tout » entreprendre de parler à Dieu depuis qu'il m'a rappellée. J'ai toujours eu cette appréhenſion, & je ne » lui demande que par la Sainte Vierge que je crois être la ſeule voye par » laquelle je puis eſpérer la miſéricorde de Dieu. Je ſuis la plupart du » tems toute occupée d'elle, ne vivant que ſous ſon ombre ; mais auſſitôt que je me ſens attirée ailleurs, » je laiſſe librement cette occupation. » Ce qui m'arriva Dimanche, eſt un » exemple de tout ceci. Je ſortis de » confeſſe troublée à cauſe que j'avois » eu la penſée de vous parler de quelque point de ma vie paſſée qui me » revint à l'eſprit, & que je n'avois » oſé le faire de peur de vous importuner. Je penſois dans cette inquiétude que je ne devois pas communier ; je me recommandai à la Sainte » Vierge afin qu'elle éclairât mes ténebres, & je me trouvai enſuite » tout-à-fait ſans ſcrupule dans la » croyance qu'il me devoit ſuffire que » ma vie eût été jugée comme très-

» mauvaiſe, toute dans l'erreur & » dans le péché, & qu'après cette con- » noiſſance ces particularités que j'a- » vois voulu dire, n'étoient pas con- » ſidérables. Je fis la ſainte Commu- » nion enſuite dans une confiance » merveilleuſe, ayant fortement pré- » ſentes dans le ſentiment ces paroles » de l'Apôtre : *Habemus redemtionem* » *per ſanguinem ejus, remiſſionem pecca-* » *torum.** Je les dis en Latin par igno- » rance, n'oſant les interpréter. Je re- » gardois Jéſus-Chriſt comme la ſour- » ce unique de ſanctification; je voyois » tous les hommes perdus en Adam » & ſauvés par Jéſus-Chriſt, & par » une ſi pure miſéricorde que j'en étois » ravie & forte dans l'eſpérance que » je ſerois auſſi un jour ſauvée par elle. » Il eſt vrai que j'ai des momens ſi » heureux qu'il n'y a rien de ſi doux » en la terre; mais la premiere faute » que je fais après ces graces, en efface » l'impreſſion, me jette dans les ten- » tations & me rend plus craintive. » Et ce qui m'étonne, c'eſt que tout

---

* *Jéſus-Chriſt dans qui* nous trouvons la rédemtion par ſon ſang, & la rémiſſion des péchés. *Ad Epheſ. cap.* 1.

» passe sans que je puisse rappeller la
» disposition d'un jour pour l'autre,
» étant dans une perpétuelle indigen-
» ce de grace, de force & de lumiere,
» sans laquelle je ferois tous les péchés
» du monde. Je ne vous fais point
» d'excuse de tout ce discours ; je sai
» que vous avez plus de patience qu'il
» n'est long. «

Ce portrait qu'elle a fait elle-même de ses dispositions intérieures, est si fidele qu'il n'y a rien à y ajouter, sinon que cette onction du dedans passoit au dehors, & lui donnoit un amour & une assiduité infatigable dans tous les exercices de la piété. Elle avoit un respect singulier pour l'Office divin, & elle regardoit comme une faveur qui augmentoit sa reconnoissance quand l'Office étoit plus long ; ce qui lui faisoit admirer le bonheur de la vie Religieuse, pour l'honneur qu'elle nous fait de nous permettre de passer tous les jours sept ou huit heures à louer Dieu. Elle tâchoit d'inspirer le même zéle aux Novices qu'elle conduisoit, & elle contoit si peu que ce fût un travail que cette assiduité continuelle à chanter les louanges de Dieu, qu'il lui sembloit que le tems

tems qu'on y employoit, ne devoit point être conté ſur la journée, parce qu'il appartenoit à Dieu, & non à nous. Un jour de grande Fête que le ſervice avoit occupé tout le jour, ma Sœur Marie Claire alla ſur le ſoir demander ſimplement à la Mere Agnès ce qu'il falloit qu'elle fit, parce que les Novices n'avoient point eu de tems pour prier Dieu, à cauſe que l'on n'avoit bougé de l'Egliſe tout le jour. Elle n'y faiſoit point de réflexion en le diſant; mais la Mere Agnès qui lui fit voir la contradiction de ce qu'elle diſoit, aima fort cette diſpoſition inſatiable que rien ne pouvoit contenter, & qui étoit auſſi ſa grace particuliere. Elle étoit dans le méme ſentiment au regard de l'aſſiſtance que nous ſommes obligées de rendre devant le Saint Sacrement. Elle craignoit que l'on ne reconnût pas aſſez la grandeur de ce privilége ſingulier que l'Egliſe a daigné nous accorder, & elle reſſentoit beaucoup les fautes que l'on pouvoit faire quelquefois en ſe rendant trop négligentes à s'en acquiter ponctuellement.

Elle travailloit à mettre fortement dans l'eſprit des Novices ce ſentiment

de piété comme l'un des fondemens de leur vocation, puiſque c'eſt un des devoirs principaux de notre inſtitut, & elle avoit un grand zéle que l'on s'appliquât beaucoup à les former dans une piété ſolide, diſant que tout le bien du Monaſtere & le fruit de tout le travail de tant de perſonnes que Dieu nous avoit données pour nous former depuis ſi long-tems dans l'eſprit de la Religion, étoit appuyé ſur l'inſtitution des Novices que l'on recevroit, qui devoient être telles que non ſeulement elles puſſent ſuivre le bien qu'elles trouveroient établi, mais qu'elles euſſent aſſez de force pour le maintenir & pour le tranſmettre aux autres.

Tout étoit réglé dans ſa piété, & elle en ſavoit ordonner tous les devoirs : ſa dévotion pour les exercices intérieurs ne diminuoit point en elle l'amour du travail ; elle en rempliſſoit tout le tems qui lui pouvoit reſter, avec une telle fidélité qu'elle n'auroit pas voulu perdre un moment. Dans ſes dernieres années une de ſes occupations fut de tranſcrire les Lettres & les Conſidérations de M. l'Abbé de S. Cyran qui étoit pour lors priſonnier

au bois de Vincennes. Elle en faisoit plusieurs copies afin qu'elles pussent se partager à plus de personnes, & elle avoit un zéle pour cela égal à l'amour qu'elle avoit pour les vérités saintes dont ces Ecrits étoient remplis, & dont elle desiroit que la connoissance pût être utile à tout le monde. Elle y avoit une telle activité qu'étant continuellement détournée par toutes sortes d'occupations de charité, elle ménageoit tous les instans, & quand elle n'auroit pu écrire qu'une ligne, elle prenoit la plume & le faisoit. On s'en divertissoit quelquefois, & elle répondoit agréablement qu'elle seroit toujours bien-aise une autre fois de trouver cela fait, que plusieurs minutes faisoient une heure & plusieurs lignes une page, qu'il ne falloit rien perdre. En effet on admiroit la quantité d'ouvrage qui sortoit de ses mains par cette grande application.

Elle avoit passé trois ans & demi dans toutes ces saintes dispositions depuis son renouvellement, quand elle demeura fort malade d'une grande dysenterie dont on crut qu'elle devoit mourir. Elle reçut même tous les SS. Sacremens avec sa piété ordinaire, &

la Communauté témoigna par ſes larmes le reſſentiment qu'elle auroit eu de cette perte. La malade en fut ſi ſurpriſe & humiliée, qu'elle dit depuis qu'elle eût voulu pouvoir trouver où ſe cacher pour éviter l'extrême confuſion que lui avoit donnée la charité trop grande que la Communauté lui témoignoit à elle qui en étoit ſi indigne.

Elle guérit néanmoins de cette maladie, ou plutôt elle languit encore huit mois depuis, car elle ne ſe rétablit point du tout depuis ce tems-là; mais elle ne s'en épargna pas davantage, ſon corps étant depuis long-tems accoutumé à ſe ſoutenir plutôt par la ferveur de ſon eſprit que par ſes forces naturelles.

Cette premiere maladie lui étoit venue ſur la fin d'Octobre, & tout le Carême de l'année ſuivante elle fut fort mal d'un rhume avec fluxion ſur la poitrine qui ſe renouvelloit ſans ceſſe au lieu de ſe paſſer. On l'obligea pour cela de rompre l'abſtinence; mais ce qu'elle donnoit à l'obéiſſance pour la qualité des viandes, elle le retranchoit à ſon corps pour la quantité, & ſous prétexte qu'elle rompoit le Carê-

me, elle jeûnoit plus que les autres, n'ayant presque pas mangé de pain durant tout ce tems & se contentant de ce qu'elle prenoit des œufs deux fois le jour. Elle ne laissoit pas d'agir comme de coutume pour ses occupations ordinaires; mais sa poitrine s'échauffoit & s'irritoit toujours. Elle résista néanmoins jusqu'à trois jours avant l'Ascension, que la fiévre étant devenue très-forte & l'oppression très-grande, elle fut contrainte de se mettre au lit. Elle ne douta point que ce ne fût pour mourir, & elle dit en entrant dans l'Infirmerie qu'elle ne releveroit pas de cette maladie. On le crut bientôt comme elle; car depuis ce jour là elle empira toujours, & elle souffrit avec une grande patience son mal qui étoit violent & sans relâche. Les nuits sur tout lui étoient extrémement pénibles, la toux & l'oppression ne lui laissant point d'intervalle pour pouvoir prendre du repos. Son seul soulagement étoit de faire prier Dieu auprès d'elle, parce qu'elle-même ne pouvoit parler qu'avec beaucoup de peine; mais elle écoutoit avec consolation les prieres que quelques Sœurs récitoient, & elle trouvoit que cela

délaſſoit ſon eſprit & lui rendoit de la force.

Sa maladie & la ſuite que l'on prévoyoit bien qu'elle auroit, donnoit bien de la douleur aux Meres & à la Communauté. Le Médecin la voyoit avec ſoin, & même quelques perſonnes amies obtinrent que l'on conſultât un Empirique qui avoit de la réputation en ce tems. Tout cela ne lui faiſoit que de la peine, & ce grand ſoin de ſa vie qu'elle-même avoit toujours mépriſée, lui étoit à charge. Elle le témoigna en une rencontre qu'une bonne femme de la Charité de la Paroiſſe de S. Paul étant venue à Port Royal, on la fit entrer pour quelque choſe où on avoit beſoin d'elle, & on la lui mena. Elle la reçut avec démonſtration de joie, & nous dit : » Voilà » un Médecin comme il me le faut; » car les perſonnes qui ſervent les » pauvres, ſuffiſent pour une Reli» gieuſe. «

La veille de la Pentecôte on la trouva ſi mal qu'on lui fit recevoir les Saints Sacremens. Elle pria la Mere Agnès ſa ſœur, pour lors Abbeſſe & en qui elle avoit une confiance parfaite, que pendant qu'on lui donneroit

les saintes Huiles, elle prononçât à chaque onction cette parole, *Charitas*,* qui étoit une de ses dévotions depuis qu'elle avoit appris de M. de S. Cyran, que toute la Loi & l'Evangile se réduisent à la charité, & que la rémission des péchés ne s'obtient que par elle. Elle en fut de nouveau si remplie par la grace qu'elle reçut de ces divins Sacremens, qu'elle dit ensuite à la Mere Agnès qu'elle avoit presque fait vœu de n'aimer jamais plus que Dieu seul. Elle ne desiroit que la mort & le Purgatoire, l'une pour finir ses péchés, & l'autre pour en effacer les restes, & elle disoit que pour satisfaire à Dieu pleinement, elle se tiendroit heureuse d'y être tant qu'il lui plaîroit.

Les derniers jours avant sa mort elle répétoit très-souvent ces paroles: JESUS, MARIA, *Charitas.... Non mea voluntas, sed tua fiat, Domine*,**
renfermant en ce peu de mots son adoration, son invocation, sa disposition & sa priere.

---

* Charité.

** JESUS, MARIE, Charité.... Que ce ne soit pas ma volonté qui se fasse, mais la vôtre, Seigneur. *Luc.* 22.

La veille de la Trinité 14. Juin au matin, il parut quelque changement dans sa maladie ; la nature fit un effort & il lui prit un vomissement qui parut l'avoir dégagée. Les Médecins en eurent bonne opinion, & tout le monde commençoit déja à se réjouir de l'espérance qu'elle guériroit. Elle ne voulut pas contrarier personne ; néanmoins elle dit doucement à celles qui étoient auprès d'elle, qu'elle se sentoit très-mal, & véritablement elle en jugeoit mieux que les autres. Le soir elle demanda à se confesser, ce qu'elle fit ; elle se sentit si mal sur les onze heures que croyant qu'elle se mouroit, elle pria les Sœurs qui la veilloient, d'appeller ma Sœur Catherine de S. Jean, autrefois Mlle. Le Maître, sa sœur qui étoit alors Novice, & qui avoit toujours couché dans sa même chambre depuis qu'elle étoit si mal. Quand elle fut approchée, elle la pria de la bien considérer parce qu'elle se sentoit extrémement mal ; elle le fit, & n'appercevant point de changement au poulx, elle crut qu'il n'y avoit encore rien d'extraordinaire. La malade qui avoit bien senti toute la nuit qu'il y avoit un grand changement, com-

me elle le dit peu de tems après, ne repliqua rien néanmoins, & ſupplia ſeulement les Sœurs de faire quelques prieres pour lui obtenir de Dieu la force de ſouffrir avec patience; après quoi elle pria ma Sœur Catherine de S. Jean de s'aller encore un peu repoſer. Il ſe paſſa environ un quart d'heure qu'elle demeura dans une grande ſouffrance & dans un grand ſilence qu'elle n'interrompit que pour dire pluſieurs fois : *Sancta Trinitas unus Deus, miſerere mei.* * Au bout de ce tems elle fit appeller la Mere Angélique ſa ſœur, qui dès qu'elle la vit, jugea bien qu'elle entroit en l'agonie, étant déja couverte de la ſueur froide de la mort. Elle fut auſſitôt ouvrir la porte au Confeſſeur, qui étoit M. Singlin, & pendant ce tems-là la malade elle-même demanda qu'on lui mît ſon voile, & montra le lieu où il étoit enfermé, les autres étant ſi troublées de douleur qu'elles ne ſavoient quaſi ce qu'elles faiſoient. Pour elle, ſa ferveur ſe ranimant à l'approche de l'Epoux, elle prit avec une démon-

* Sainte Trinité qui êtes un ſeul Dieu, ayez pitié de moi. *Ex Litan.*

ſtration de joie le Cierge béni que ma Sœur Catherine de S. Jean lui préſenta pour aller avec la lumiere de ſa foi & l'ardeur de ſa charité au devant de lui. Ma Sœur Catherine de Saint Jean lui ayant dit dans la ſurpriſe de ce changement ſi promt : Hé ! ma ſœur, qu'eſt-ce donc que ceci ? elle lui répondit d'un ton aſſuré : » Ma » ſœur, c'eſt la mort, il faut partir, » je m'en vas me jetter aux piéds de » Dieu, comme un pauvre qui n'eſ- » pere qu'en ſa miſéricorde. « Elle ajouta : » J'ai toujours eu ma confian- » ce dans l'interceſſion de la Sainte » Vierge : dès ma petite jeuneſſe elle » m'a aidée quand je l'ai invoquée ; » j'eſpere qu'elle m'aſſiſtera à cette » derniere heure : hélas ! que ferois-je » ſans elle ? « Elle pria les Sœurs qui étoient préſentes de l'aider à remercier Dieu de la grace qu'il lui avoit faite d'avoir connu M. de S. Cyran, & d'avoir appris de lui des vérités ſi peu connues & les régles d'une véritable pénitence, & elle pria ma Sœur Catherine de S. Jean de lui écrire pour lui demander inſtamment ſes prieres pour elle après ſa mort. Elle vit entrer la Communauté ; mais la Mere

Abbeſſe, qui étoit la Mere Agnès, n'y étoit pas, parce qu'elle étoit elle-même demeurée extrémement malade & qu'on ne vouloit pas même qu'elle sût l'extrémité de ma Sœur Marie Claire; ce qui toucha un peu la Mere Agnès, & lui fit dire qu'elle auroit regret toute ſa vie de ne l'avoir pas vûe mourir. Le Confeſſeur étant arrivé, elle lui dit d'abord : Mon Pere, béniſſez-moi, & enſuite entendant que l'on délibéroit encore avec lui ſi on avertiroit la Mere Agnès, parce qu'elle étoit en une Infirmerie toute proche & qu'elle n'étoit pas encore ſi affoiblie qu'elle ne pût venir; (mais on appréhendoit le ſaiſiſſement dans une maladie d'oppreſſion comme étoit la ſienne) la malade regardant le Confeſſeur, fit la réponſe en diſant : Non, non, Mon Pere, ne penſons plus qu'à prier Dieu, je n'ai beſoin que de ſa miſéricorde, & elle ajouta : Mon Pere, ſerai-je ſauvée? il lui répondit ſelon la confiance qu'il en avoit, & l'exhorta de demeurer ferme dans ſon eſpérance. Enſuite elle ſe confeſſa tout haut de deux petites fautes très-légeres, & parut encore avoir quelque appréhenſion de ſon ſalut; ce qu'elle nomma elle-même une tentation.

Elle fit réciter quelques prieres à la Sainte Vierge, & ſon viſage devenant tout calme, elle dit avec un ſentiment d'admiration : Que c'eſt une grande choſe de mourir dans l'eſpérance de la vie éternelle! Elle demanda pardon à toute la Communauté avec les mouvemens & dans les termes qui étoient naturels à ſon humilité qui la rabbaiſſoit beaucoup plus au dedans qu'elle ne le pouvoit faire paroître au dehors. Elle pria le Confeſſeur de recommander aux Sœurs d'avoir une grande reconnoiſſance de la grace de Dieu qui avoit paru ſi grande ſur cette Maiſon. Elle dit encore que l'on ne recevoit point la grace de Dieu aſſez ſérieuſement, & comme il ſembloit qu'elle eût envie de pourſuivre, elle s'arrêta & dit qu'elle parloit trop, qu'elle devoit craindre la vanité. Le Confeſſeur lui préſentant la Croix, elle la prit & élevant ſa voix, elle dit d'un ton haut & animé : * *Nos autem gloriari oportet in Cruce Domini noſtri Jeſu*

* Nous ne devons nous glorifier qu'en la Croix de Jéſus-Chriſt, en qui eſt notre ſalut, notre vie & notre réſurrection, par qui nous avons été ſauvés & délivrés. *Galat. 6. Introït. Miſſ. Sanct. Cruc.*

Chriſti,

Christi, in quo est salus, vita & resurrectio nostra, per quem salvati & liberati sumus. Elle ajouta encore : *Dignus est Agnus qui occisus est, accipere virtutem & divinitatem, & sapientiam, & fortitudinem, & honorem, & gloriam & benedictionem.* *

Nous nous étonnions qu'une personne mourante eût tant de fermeté & de force, mais le courage en donne à ceux qui sont proche de la fin de la carriere & de la couronne qui en doit être le prix ; & en effet peu de tems après elle éleva la Croix qu'elle tenoit, & prononça fort haut par deux fois : VICTOIRE, VICTOIRE, après quoi elle s'assoupit. Pendant cela le Confesseur dit Matines avec celles qui étoient présentes, la Communauté étant allée les dire au Chœur, parce que toutes les recommandations avoient été faites auparavant, & que l'on jugeoit bien qu'elle pourroit encore durer quelques heures. De tems en tems le Confesseur parloit à elle, & elle faisoit signe qu'elle l'entendoit; mais elle ne parloit plus. Un peu

* L'Agneau qui a été égorgé, est digne de recevoir la puissance, la divinité, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire & la bénédiction. *Apocal.* 5.

avant qu'elle perdît connoiſſance, elle fit pluſieurs ſignes pour montrer qu'il étoit tems de la mettre par terre ſur la cendre & le cilice, parce qu'elle avoit toujours dit dans ſa maladie qu'elle y vouloit mourir dans la qualité de pénitente, n'en pouvant prendre une autre que celle-là devant Dieu qui la lui avoit accordée par une grande bonté. On ne le fit pas néanmoins, & environ un quart d'heure après qu'elle n'eut plus donné de marques de connoiſſance, elle expira ſur les quatre heures du matin du jour de la Sainte Trinité, le 15. de Juin 1642.

Son viſage demeura ſi doux & ſi majeſtueux que M. Singlin qui l'enterra, dit qu'en faiſant les encenſemens, lorſqu'il jettoit les yeux ſur elle, il ſentoit qu'elle lui imprimoit du reſpect & de la conſolation en même tems, quoiqu'il fût ſenſiblement touché de ſa mort.

Son enterrement ſe fit le même jour à ſept heures au ſoir, & elle fut la premiere pour laquelle on commença de rétablir dans Port Royal de Paris l'ancien ordre d'enterrer les morts dans la ſimplicité Religieuſe, comme nous

faisons ; car on avoit emprunté des Religieuses de Tard qui avoient eu part à la conduite de la Maison, la coutume de les parer de fleurs & de beau linge dont on couvroit le brancard & les bancs des Chandeliers avec quantité de Cierges. Elle avoit trop aimé la pénitence durant sa vie pour n'en conserver pas les marques après sa mort.

Il faut finir cette Relation par une Lettre que M. l'Abbé de S. Cyran écrivit à ma Sœur Catherine de Saint Jean, après qu'elle lui eût mandé sa mort.

» J'avoue qu'on a dû regretter la » défunte étant ce qu'elle étoit, par- » ce qu'il est très-difficile de rencon- » trer dans la Religion de telles ames. » Je voyois que les bonnes qualités » qu'elle avoit, étoient telles qu'elles » me modéroient pour leur excellen- » ce, de peur que si je lui eusse témoi- » gné le sentiment que j'en avois, je » l'eusse rendue trop affectionnée en » mon endroit ; ce que je tâchois d'é- » viter, la voulant aimer comme l'on » aime les Bienheureux plus du cœur » que de la bouche, & plus par des » sentimens que par des expressions

» trop fortes ſur leſquelles elle eût
» toujours rencheri. «

» Elle eſt du nombre de ces ames
» dont on doit être aſſuré qu'elles ſont
» à Dieu, ſoit qu'il lui reſte quelque
» choſe à purger en l'autre vie ou non;
» car on ne ſauroit que dire de ces eſ-
» prits qui ſont exceſſifs dans l'amour
» de la Vérité & dans l'exercice de la
» pénitence & de la charité, tel qu'é-
» toit ſans doute le ſien. Un ſeul de
» ces actes parfaits eſt quelquefois ca-
» pable d'effacer tout ce qu'il y a d'im-
» pur dans l'ame. Je vous plains donc
» & non pas elle, parce qu'étant où
» je la crois, elle eſt bienheureuſe, &
» nous ne trouverons pas facilement
» ici une ame qui puiſſe remplir le
» vuide qu'elle a fait dans le Monaſ-
» tere. Il eſt certain que les vuides du
» Ciel ſont toujours remplis par les
» ames qui y arrivent; mais ceux qu'el-
» les ſont dans la terre , demeurent
» long-tems à remplir, & je ne vois
» pas de Novices qui y puiſſe préten-
» dre, que vous, ma Sœur, à qui je
» deſire, lorſque vous ſerez Profeſſe,
» que Dieu départe les graces qu'il
» avoit faites à cette défunte. L'a-
» mour de la Vérité, l'exercice de la

» charité, & l'inflexibilité à maintenir
» la pénitence & la Religion étoient
» ses dons ; je les demande à Dieu pour
» vous, & vous prie de les lui deman-
» der vous-même avec moi au jour de
» votre Profession. J'y en ajouterois
» volontiers un quatriéme, si je n'y
» étois un peu intéressé, & si je ne sa-
» vois qu'il n'est pas besoin que vous
» l'empruntiez d'elle, & que vous
» n'aimez pas moins ceux par qui
» Dieu vous a appris la Vérité, sans
» laquelle il est difficile en ce tems-ci,
» à moins que d'être dans la simplici-
» té & l'innocence du Batême, de
» pouvoir devenir une vraie Reli-
» gieuse. C'est ce qui vous oblige de
» vous réjouir de la grace que Dieu
» lui a faite & à vous aussi, qui me
» donne sujet de vous dire que si elle
» eût moins connu la Vérité, elle eût
» été, nonobstant sa ferveur, moins
» bonne Religieuse. Mais après la vie
» qu'elle a menée, & le bon exemple
» qu'elle a laissé à toute la Maison &
» à moi en particulier, nous pouvons
» espérer de la revoir un jour dans le
» Ciel & d'être heureux avec elle dans
» la compagnie de Dieu. Quand on
» peut parler ainsi d'une ame separée

» de ſon corps, il n'y a nul ſujet de » la regretter ; je n'en ſai gueres de » qui je vouluſſe parler ainſi dans le » monde où tout me ſemble périr par » la mort auſſi bien devant Dieu que » devant les hommes : ce qui nous doit » être un ſecond ſujet de joie, lorſque » parmi l'affliction que nous cauſe la » mort de nos amis, nous ſentons en » ſecret cette conſolation dans notre » cœur pour ceux que nous pleurons. » Ce ſont des conſolations véritables » que je vous donne, & que je prens » auſſi pour moi ; car toutes les ames » qui ſont à Dieu, comme étoit cel- » le-là, me tiennent lieu de freres & » de ſœurs, & vous ne ſauriez avoir » eu des ſentimens de douleur pour » elle, que je n'en aye eu de ſembla- » bles ; mais la joie ſenſible de la foi » les a amoindris en moi, comme je » deſire qu'elle ait fait en vous. «

MEMOIRES SUR LA VIE

DE MA SŒUR

ANNE EUGENIE

DE L'INCARNATION

ARNAUD.

ON ne prétend pas composer ici une histoire, mais seulement laisser des Mémoires de tout ce que l'on peut savoir, qui concerne Port

Royal & les perſonnes de ce Monaſtere dont on veut conſerver le ſouvenir. Ma Sœur Anne Eugénie par ſa vertu extraordinaire ayant mérité d'être de ce nombre, on a recueilli en pluſieurs endroits des Relations tout ce qui regarde ſa premiere vocation, ſa vertu, la maniere dont elle s'eſt conduite en divers emplois, ainſi que l'on a pu voir dans la premiere Relation que la Mere Angélique a écrite elle-même; dans la quatriéme Relation qui comprend l'hiſtoire de la réforme; & dans la cinquiéme où l'on voit ce qui ſe paſſa à l'Abbaye du Lys, & que ma Sœur Anne a écrite elle-même. Ici nous allons ajouter le reſte de ce qui la concerne, tant ſur ſes propres Mémoires, que ſur ceux qu'en ont dreſſé quelques perſonnes, leſquels ne contiennent rien que toutes les autres perſonnes qui l'ont connue, ne ſachent être véritable.

MEMOIRE

ECRIT

PAR MA SŒUR

ANNE EUGENIE,

CONCERNANT

ſa propre conduite & celle de PORT ROYAL des Champs.

AVERTISSEMENT.

QUand on eut deſſein de faire des Mémoires pour travailler quelque jour à l'Hiſtoire de Port Royal & de nos Meres, nous engageâmes ma Sœur Anne Eugénie à écrire ce qu'elle avoit pu remarquer du premier eſprit de la réforme, & de ce qui s'étoit paſſé depuis dans la Maiſon.

Elle écrivit avec beaucoup de ſimplicité tout ce qui lui revint alors dans l'eſprit, ne croyant pas que cela dût ſervir autrement que pour aider la mémoire d'une perſonne qui raſſembloit alors ce qu'elle pouvoit apprendre ſur le récit des anciennes qui avoient vu ces premiers tems. Mais il y a tant de piété dans cette ſimplicité que nous avons cru qu'il ſeroit édifiant de tranſcrire ſa Relation telle qu'elle l'a écrite.

LORSQUE Dieu me fit la faveur de me donner entrée au Monastere de Port Royal des Champs, qui fut en 1616. le 9. Octobre, j'y trouvai cet esprit.

Une solitude non seulement extérieure, étant fort separée du monde, à quoi aidoit beaucoup la situation du lieu qui étoit un desert fort aimable, & qui me paroissoit ressembler à ceux de la Thébaïde : mais encore une solitude intérieure & qui passoit jusqu'à l'esprit, en sorte que Dieu faisoit aimer cette separation du monde, selon ces paroles : *Je la menerai dans la solitude, & là je lui parlerai au cœur.* (Os. 2.)

On y avoit une simplicité d'enfant, qui faisoit aimer tous les livres que l'obéissance donnoit à lire, tels qu'ils fussent, parce que l'on y trouvoit Dieu. Le premier que l'on me donna, fut le Miroir de la vie Religieuse, & puis le Mantelet de l'Epoux, qui enseignoient, ce me semble, ce qui m'étoit alors nécessaire.

Pour l'Oraison, la Mere Agnès nous en instruisoit, & parce que j'é-

tois portée à avoir Dieu présent durant que je la faisois, elle me dit ce verset : *& meditatio cordis mei in conspectu tuo semper.* * Elle ne s'attachoit à aucune méthode, mais suivoit seulement ce qu'elle voyoit que Dieu donnoit aux ames. Je fus aussi la premiere année fort touchée du regret de mes fautes.

Au commencement que j'entrai, je sentis un vuide dans mon ame qui m'étoit bien pénible, & l'ayant dit à la Mere Agnès, elle me répondit que je ne m'en étonnasse point, parce qu'ayant quitté toutes les choses du monde & n'étant point encore consolée de Dieu, j'étois comme entre le Ciel & la terre. Environ un an après, je sentis que ce vuide étoit rempli.

Etant aussi tombée la premiere année dans des peines d'esprit par la crainte excessive des jugemens de Dieu & par des pensées contre la foi, M. Galot, un bon Docteur fort spirituel, fut d'avis que l'on me donnât à lire la Vie de Sainte Thérèse écrite par elle-même ; ce qui m'édifia & me servit

---

* La méditation de mon cœur est toujours en votre présence. *Psal.* 18.

beaucoup, & je reconnus que Dieu m'avoit donné ce Livre.

Le 22. d'Octobre un Dimanche, ayant communié à la premiere Messe, & ayant une demie heure de tems à moi, je demeurai à l'Eglise pour faire l'oraison pendant laquelle je me trouvai fort recueillie, & cette grace de Dieu me changea beaucoup, m'ôta toutes mes peines & mauvaises humeurs, & me donna une si grande joie qu'elle passa jusqu'au corps, de sorte que n'ayant accoutumé d'aller à Matines que trois jours de suite, parce que l'on ne se recouchoit point après, j'y fus dix-sept jours sans peine, & n'en avois plus à rien, ni même à être reprise de mes fautes.

Quelque tems après une de mes bonnes amies du monde m'étant venue voir, j'entrai dans quelque vaine joie qui me porta à lui dire la grace que Dieu m'avoit faite à l'oraison, & je crois que ce fut pour punition de cette faute que Dieu m'ôta cette grace; mais il me laissa la joie intérieure, & permit que ce vuide demeurât rempli & qu'il l'est encore par sa bonté; & quoique plusieurs défauts & maladies m'ayent causé beaucoup de mau-

vaiſe humeur & de triſteſſe dans les ſens, & quelquefois, ce me ſembloit, dans l'intérieur, néanmoins le fond de l'eſprit eſt toujours demeuré calme : ce qui me fait croire que Dieu y eſt nonobſtant mes défauts.

Je trouvai beaucoup d'aſſiſtance & de ſatisfaction dans trois ſerviteurs de Dieu qui venoient en ce tems-là à Port Royal, qui étoient M. Galot Docteur, le R. P. Dom Euſtache de S. Paul Feuillant auſſi Docteur, & le R. P. Souffren *(Jéſuite.)* Ce dernier ayant une fois prêché ſur l'Evangile des ouvriers de la vigne, & fait voir qu'il falloit avoir pour toutes les actions la grace habituelle & la grace actuelle, ſelon ces paroles de S. Paul, *la grace n'a point été vaine en moi*, (1. Cor. 15.) & : *la grace eſt toujours avec moi :* (Ibid.) ce Sermon me toucha & renouvella tout le Monaſtere, & toutes les fois qu'il prêchoit, c'étoit toujours avec fruit.

Les exhortations au parloir de M. Galot étoient auſſi fort utiles.

Je remarquois dans les Sœurs du Noviciat un grand ſoin de leur avancement & un grand amour pour les obſervances. L'Office étoit fort long,

y ayant tous les jours celui de Notre Dame & fort souvent celui des Morts. L'on se levoit à deux heures, & l'on ne se recouchoit point après Matines. L'Eglise étoit fort froide, & personne ne se plaignoit de tout cela; l'on y étoit presque autant vétue l'été que l'hiver. L'on alloit par semaine faire la cuisine avec une Sœur Converse à qui l'on obéissoit comme à sa maitresse; ce que l'on aimoit beaucoup, & toute autre sorte de travail. J'aimois sur tout à balayer, me souvenant que Ste. Thérèse y avoit pris grand plaisir. L'été nous allions le matin sarcler au jardin en grand silence & ferveur.

Tant s'en faut que cette demeure me semblât triste & affreuse, étant comme elle est dans une profonde vallée, que regardant quelquefois le Ciel au dessus du dortoir, je m'imaginois qu'il y étoit plus serein qu'ailleurs. Toutes choses me consoloient, & il me souvient qu'ayant une fois l'esprit tout abbattu, je fus toute ravie en voyant seulement les étoiles, & une autre fois en entendant sonner nos trois cloches qui faisoient une douce harmonie.

La premiere fois que je fus au Ré-

fectoire où les Sœurs alloient en ce tems-là avec leurs habits d'Eglise, je trouvai cela si édifiant que les voyant chanter *Benedicite* & graces qu'elles alloient achever en Procession dans le Chœur, cela me faisoit souvenir du Paradis. J'étois édifiée sur tout de la lecture que l'on fait pendant le repas, & il me semble que c'est une des observances qui se doit plus faire, quand on se souvient de la maniere dont on le prend dans le monde.

Durant mon Noviciat il mourut une Sœur Converse. M. de la Charmoye qui étoit un bon Abbé de notre Ordre, se trouva à sa mort & à son enterrement; & considérant toutes les cérémonies qui se faisoient, & en même tems me ressouvenant de celles que j'avois vu faire à celui du Roi, je trouvai celui de cette Sœur beaucoup plus beau & plus dévot.

Lorsque j'entrai à Port Royal, il y avoit une jeune Religieuse, nommée Claire Martine, qui étoit une si excellente fille qu'il me sembloit en entendant lire les Vies des Saints, que cette Sœur avoit toutes leurs vertus; & quand j'étois à l'Infirmerie avec elle, je considérois toutes ses actions qui

étoient ſi bien réglées qu'il ſembloit qu'Adam n'y avoit pas péché ; elle étoit au tour où elle avoit un ſoin tout particulier des pauvres.

Cet amour des pauvres étoit dans toutes les Sœurs; l'on prenoit plaiſir à leur donner l'aumône, & notre Mere les inſtruiſoit dans les rencontres pour leur ſalut avec une grande ferveur.

Depuis ma Profeſſion je demeurai dans une ſi grande joie d'être Religieuſe, qu'une fois j'en danſois étant ſeule; & quand je voyois une Religieuſe triſte, je penſois qu'elle n'avoit qu'à voir ſon voile noir pour ne l'être plus. Je m'étonnois moi-même de la paix & de la joie que je ſentois, quoique j'euſſe une maladie de langueur, qui ſe tourna quelques mois après en une fiévre double tierce continue, & d'autres maux, & enſuite de cette fiévre la langueur continua; & tout cela ayant duré plus d'un an, l'on crut que je ne guérirois pas dans l'air de Port Royal qui étoit plus mauvais qu'à préſent à cauſe des marais & des brouſſailles; ce qui porta les Religieuſes de Maubuiſſon qui apprirent que j'étois toujours malade, à prier notre

Mere * qui y étoit en ce tems-là, de me faire venir chez elles où l'air est très-bon. Notre Mere acceptant leur charité, en fit demander permission à M. de Clairvaux qui la donna volontiers. Ma mere m'y mena dans l'Octave du S. Sacrement en 1619. L'on me fit boire des eaux & je fus guérie au mois de Septembre.

Depuis que je fus guérie, je fus toujours bien gaie & simple, aimant à m'employer aux choses basses. Ce qui m'aida beaucoup, furent trois voyages que fit M. de Genève ** à Maubuisson où il nous prêcha quatre ou cinq fois. Je lui fis une revûe depuis ma Profession, & lui parlai autant que j'en eus besoin.

Au mois de Mars 1620. la Mere Angélique apprit que la Mere Agnès se mouroit; elle obtint permission d'aller à Port Royal la voir, & partit le jour de S. Benoît 21. Mars m'emmenant avec elle.

Notre Mere ayant trouvé la Mere Agnès bien mieux, elle s'en retourna à Maubuisson deux jours après & me

---

* *La Mere Angélique.*
** *S. François de Sales.*

laissa à Port Royal, ce que je ressentis, n'étant pas pour lors dans la grande joie de ma Profession.

Après Pâques 1620. durant que l'on attendoit les Bulles de Coadjutorerie pour la Mere Agnès, notre Mere trouva à propos de la faire venir à Maubuisson, & comme elle étoit Maitresse des Novices, & qu'elle ne savoit qui mettre au Noviciat, voyant que j'avois vingt-huit ans, elle m'y laissa. J'étois naturellement fort orgueilleuse & suffisante, ce qui s'étoit caché dans l'intérieur depuis cette grande joie que Dieu me donna un an après que je fus en Religion; mais cela se réveilla en prenant part à cette obéissance, de sorte que Dieu ne me possédant point pour me faire agir vers ces ames par son esprit, je leur donnois grande peine & j'en avois aussi. Quatre mois après la Me. Agnès revint, à qui par aveuglement je ne fis pas connoître ma disposition; ce qui me fit tort & fut cause qu'elle me laissa au Noviciat, mais elle en ôta de jeunes Professes & en prit tout le soin. Tout ce qui s'étoit passé depuis qu'elle étoit partie, me donna bien de la tristesse; la fiévre quarte me prit dont

je ne fus pas beaucoup travaillée, la joie que j'avois d'être Religieuse surpassant toute la tristesse que me pouvoit causer cette fiévre. Je ne me couchai durant les accès que quatre mois, suivant les autres jours toutes les observances; mais j'en eus seize mois des ressentimens qui ne m'arrêtoient plus au lit, au bout desquels notre Mere m'ayant dit de ne plus remarquer le jour, je n'y pensai plus depuis.

Je prie Dieu de me faire la grace de me conduire dans ce que je vais dire, que je crois bien au dessus de ma portée.

Quand la Mere Agnès fut revenue de Maubuisson, Mgr. l'Evêque du Bellai dont Mgr. de Genève avoit donné connoissance à notre Mere, vint à P. Royal pour quelques jours. Il y prêchoit & écrivoit; tous les soirs la Mere Agnès & moi l'allions voir, & comme il sut que j'avois la fiévre quarte, il me parloit en présence de la Mere Agnès, je crois, plus gaiment qu'il n'eût fait, paroissant assez sérieux ce premier voyage. Mais y étant revenu d'autres fois, pendant qu'il écrivoit des livres d'histoires entremêlées de discours de piété, qui finis-

ſoient toujours par des Martyres ou entrées en Religion, & néanmoins exprimant les paſſions humaines comme les Romans, ces lectures m'étoient fort préjudiciables, & ſa converſation auſſi qui étoit ſouvent ſur cela : ſi Dieu ne m'eût tenue de ſa main, je fuſſe par là rentrée dans l'eſprit du monde. Ce qui m'a fait connoître l'importance de n'aller au parloir que le moins que l'on peut en ſe préparant bien auparavant, encore que ce ſoit pour des perſonnes Eccléſiaſtiques, & s'il ſe peut auſſi, que les Sœurs ne prennent conduite que des perſonnes à qui elles ne parlent que de leur conſcience, & qui ſoient ſi remplies de l'amour de Dieu qu'elles ne leur communiquent autre choſe.

Je me trouve obligée en cet endroit de dire la grande faveur que Dieu a faite à ce Monaſtere, de lui donner la conduite de M. de S. Cyran qui vint à Port Royal des Champs la premiere fois la veille de l'Aſcenſion 1623. & le Monaſtere ayant été transféré à Paris, il faiſoit la charité à notre Mere de la venir viſiter. Il y prêcha & parla à quelques Sœurs juſqu'à l'année 1633. au mois de Septembre, que la

Mere Jeanne de S. Joſeph s'en étant retournée à Dijon, & la Mere Geneviève qui étoit Abbeſſe de ce Monaſtere, ayant ſupplié M. de S. Cyran d'en prendre la conduite, il lui donna une Régle de Saint Bénoît, & lui dit qu'il la falloit obſerver ſans y mêler rien de celle des Carmelites, comme avoient fait les Religieuſes de Tard à Dijon qui nous l'avoient communiquée venant ici. La Mere Geneviève reçut fort bien cette penſée, & la fit beaucoup recommander à Dieu ſans rien nommer. Quelque tems après elle en parla en particulier à pluſieurs Sœurs, prenant en toutes choſes la conduite de M. de S. Cyran, & l'an 1635. au mois de Juillet elle le fit à toutes les Sœurs du Chapitre, qu'elle aſſura que tout ce qu'elle leur propoſoit qu'il falloit reprendre pour bien garder notre ſainte Régle, étoit par l'avis de la Mere Marie Angélique.

La Mere Geneviève ſe conduiſit avec tant de ſageſſe en tout ceci, que M. de S. Cyran dit qu'elle n'y avoit pas fait une faute. On recommença à dire Matines à deux heures cette année 1635. le 11. de Juillet, jour de la Tranſlation de S. Bénoît. C'étoit une

une des principales obſervances qu'on avoit ôtée pour la mettre au ſoir ; ce qui incommodoit fort les Sœurs qui étant laſſes du travail de la journée, y étoient fort endormies, & quelques unes y laiſſoient tomber leurs livres ; ce qui faiſoit rire la plupart, & empêchoit la révérence qu'on doit porter à l'Office divin. Ce qui nous fait voir qu'il ne faut attendre la bénédiction de Dieu que dans l'obſervance de ſa Régle, ſans donner lieu à la prudence humaine qui enſeigne que les filles qui viennent du monde, s'accommodent mieux de ſe coucher tard & de ſe lever à cinq ou ſix heures.

Au lieu des Conférences où l'on s'entretenoit avant de bons diſcours, l'on avoit établi la récréation deux fois le jour, où il étoit permis de rire des actions des Sœurs & des pénitences du Réfectoire qui étoient la plupart fort ridicules & faiſoient rire dans le Réfectoire même. Ces récréations ſervoient à ſuivre ſes paſſions & inclinations ſous prétexte de ſe divertir, & auſſi pour nourrir les Sœurs à être de belle humeur, s'accoutumant à entendre les petites mocqueries & railleries qu'on leur diſoit ſans ſe fâ-

cher; ce que l'on faisoit par courage ou par dissimulation, n'osant faire paroître la peine que l'on en ressentoit. Ces récréations indisposoient si fort l'esprit, qu'il paroissoit beaucoup de légereté en allant au Chœur dire l'Office. M. de S. Cyran fut cause que l'on retrancha toutes ces récréations si contraires à la Régle de S. Bénoît qui les condamne en quelque lieu que ce soit, & que l'on établit une Conférence une fois le jour.

Je voudrois pouvoir dire ce que j'ai reconnu de ces récréations si préjudiciables à nous autres qui ayons desiré d'embrasser la Régle de S. Bénoît selon que des filles foibles le peuvent; car je reconnois que pour les austérités, encore que nous n'en ayons pas trop, il y en a de si délicates & de si maladives qu'elles ne peuvent pas les observer, & aussi en ce cas la Régle les en dispense.

Mais pour la retraite, le silence & la mortification, nul ne nous en peut dispenser; les malades même y sont obligées autant que leur maladie le leur permet, & d'ordinaire il est contraire aux malades de beaucoup parler. Cependant il arrive qu'étant pri-

vées durant la maladie des exercices de la Religion qui font que les journées passent si vîte, les malades s'ennuyent bien souvent; mais acceptant cet ennui par esprit de pénitence sans rechercher aucun divertissement que selon l'obéissance, l'on peut avancer autant ou plus dans la maladie que dans la santé, pourvu que l'on régle sa journée selon la volonté de Dieu, acceptant de bon cœur toutes les souffrances que Dieu nous envoye, qui nous tiennent lieu de toutes les pénitences & de tous les saints exercices de la Religion, puisque la souffrance est une parfaite oraison.

Ce que j'ai reconnu de fort particulier dans la conduite de M. de S. Cyran, étoit de porter les ames à la retraite & separation du monde, à n'aller au parloir que par obéissance & après avoir fait voir aux Supérieures le tort qu'il faisoit, s'y bien préparer auparavant, & y étant, tâcher de bien veiller sur ses paroles & ses actions pour ne prendre point de part à tout ce qui s'y dit d'inutile, se souvenir de ce que dit Saint Bernard, qu'une femme mondaine est un filet du Diable, & que la vûe des per-

ſonnes du monde eſt contagieuſe.

Se ſeparer des perſonnes avec qui l'on vit en ce qui eſt de defectueux, les ſupportant néanmoins avec grande patience.

Lorſqu'on eſt obligé de veiller ſur les actions des autres, & que naturellement on y eſt porté, excuſer tout ce qui ſe peut excuſer; & quand cela ne ſe peut pas, attendre que l'on ait fait trois fois la même faute auparavant que de la dire, & alors le faire en un mot. Ce que j'ai reconnu venir de l'eſprit de Dieu, ayant vu que les mêmes fautes ne ſe faiſoient pas trois fois, & qu'ainſi il n'étoit pas beſoin d'en parler. Cette conduite a beaucoup ſervi à celles à qui il la donna.

Il ſeparoit entierement de la curioſité, & m'étant arrivé de lui demander ſi on diſoit la Meſſe du tems de S. Auguſtin, comme on fait à préſent, il me dit; » De quoi vous mêlez-vous, » ma Sœur? c'eſt aux Prélats de l'E- » gliſe à demander cela; c'eſt comme » ſi un petit enfant ſe vouloit mêler » du ménage de ſa mere, elle le ren- » voyeroit bien. «

Il portoit une grande révérence à l'Office divin, & enſeignoit à le faire.

Lui disant que j'y étois fort distraite, il me répondit que j'y devois être morte à toutes choses. Une autre fois m'étant accusée de n'avoir pas fait ce que j'avois pu pour cela, il me dit d'y être comme un rocher, & que la pénitence de ces distractions au saint Office devoit être, de prendre un peu de tems de récollection pour y satisfaire par les gémissemens intérieurs, & dire un *Pater* qui est le sacrifice journalier pour les fautes journalieres, & le reméde quotidien des fautes que l'on commet tous les jours. J'avois un zéle fort ardent qu'il fût bien dit, de sorte que quand on y faisoit quelque faute, comme de discorder, j'étois fort portée à en avertir les Supérieures par la grande peine que j'en avois, & je le faisois avec exagération & tristesse. M. de S. Cyran me dit de n'en parler de trois mois : je lui obéis ; mais au bout de ce tems je lui demandai si je n'en parlerois pas, puisque les trois mois étoient passés. Il m'ordonna de n'en parler de ma vie quoiqu'on fit. Depuis ma Supérieure m'ayant dit que j'étois changée en cela, & que j'en pouvois parler en quelques rencontres, je le fis ; mais après je recon-

nus que j'euſſe mieux fait de n'en rien dire, & elle l'approuva. Je me contentois d'en porter la peine que j'en ſentois en la préſence de Dieu à qui il a plu d'y remédier, ayant grand ſujet à préſent d'en être ſatisfaite.

Pour ce qui eſt de l'oraiſon, il diſoit que pour rendre la priere bonne, il faut être ſeparé de corps & d'eſprit, autant qu'il eſt poſſible, des choſes de la terre.

Que la plus grande partie de la vie ſe doit paſſer en la priere, hors laquelle toute converſation eſt périlleuſe pour les Chrétiens qui doivent rendre conte de la moindre parole oiſive, & qui ſe peuvent damner par une ſeule parole.

Que les conditions de la parfaite oraiſon faite par l'eſprit de Dieu, étoient 1°. la confiance en Dieu, 2°. la paix d'eſprit, 3°. un commencement d'oubli de ſes péchés, 4°. une joie qui eſt inſeparable de cette paix; bien que tout cela ſoit ſouvent inſenſible & dans la partie ſupérieure de l'ame & le fond du cœur, où les paſſions humaines & ſenſibles n'entrent jamais.

J'avois l'eſprit fort actif à l'oraiſon,

& ayant une fois pensé que j'y disois trop de choses à Dieu, je fus à confesse ce même jour à M. de S. Cyran, (c'étoit en Carême;) il me dit : » Jé-» sus-Christ dit aujourd'hui dans l'E-» vangile qu'il est la lumiere du mon-» de ; adorez-le comme lumiere, & » lui demandez conduite par regard » plutôt que par paroles. «

M. de S. Cyran enseignoit aussi à s'éloigner de l'avarice, & étant arrivé qu'un jour une Dame qui avoit ici une Sœur Religieuse, lui dit qu'elle lui envoyoit cinquante écus pour avoir quelque chose pour l'Eglise ; elle s'avisa après de lui envoyer deux cens livres, ce qu'elle lui manda par celui qui les apportoit. Cette Religieuse étant venue ici fort jeune, & ne pensant pas que deux cens livres fussent plus de cinquante écus, elle ne vouloit que cela. Je l'assistois au parloir, & je lui dis tout bas : prenez tout. Je reconnus après que j'avois dit cette parole par un mouvement d'avarice, & m'étant ensuite confessée à M. de S. Cyran d'avoir dit quelque chose par un mouvement d'avarice, il me dit : » Je sai ce que c'est, ma Sœur, » vous ne deviez pas le dire : en per-

» dant on gagne : autant que la cha-
» rité croît en nous, autant diminue
» la cupidité : il n'y faut point adhé-
» rer, encore qu'on se voye pauvre,
» étant assuré que Dieu ne laisse pas
» périr ceux qui le servent, & s'il les
» laisse dans la pauvreté, c'est pour
» leur sanctification. «

La Mere Agnès qui étoit alors notre Abbesse, m'ayant demandé si quelque Sœur de la chambre des enfans pourroit balayer une petite montée qui en étoit proche, je n'acceptai pas cette proposition, pensant qu'elles avoient assez affaire, & ayant dit cela à la Mere, elle s'en contenta. Néanmoins étant retournée à la chambre des enfans, il y eut une Sœur qui s'offrit à le faire, & je le dis à la Mere. Le lendemain qui étoit un Samedi, ayant permission de communier, je le fis sans avoir aucune peine de cette faute. Il arriva que M. de S. Cyran m'envoya querir ce jour-là pour me parler d'une chose qui ne me regardoit point, & qu'ensuite il me demanda si je n'avois point quelque conduite à prendre de lui. Il me vint dans l'esprit de lui dire ce qui s'étoit passé. Il voulut savoir pourquoi je n'avois

pas accepté de balayer cette montée. Je lui dis que c'étoit de peur qu'il ne m'entrât de la poudre dans la gorge qui m'empêchât de chanter. Il me répondit : » On a bien affaire de votre » chant ; si Dieu avoit inspiré à une » personne de se faire Religieux, & » qu'après il lui fît connoître qu'il » veut qu'il fasse un grand pélerina- » ge, qui l'en peut empêcher ? il doit » obéir au dernier. « Je lui dis que notre Mere ne m'avoit dit nommément de le faire : » hé bien, me ré- » pondit-il, le Pere éternel avoit-il » dit précisément à son Fils de souf- » frir tout ce qu'il a souffert pendant » la passion ? il connut seulement qu'il » l'avoit agréable. « Je lui dis que je n'avois pas laissé de communier ce jour-là : » vous ne le deviez pas faire, » me dit-il, vous ne communierez pas » demain & toute la semaine : rendez » votre volonté pliable à l'obéissance. Je fus touchée de ces paroles, & me mis à balayer la montée avec joie de pouvoir réparer ma faute, & cette occasion m'apprit plus à obéir que je n'avois fait depuis que j'étois Religieuse, ne pensant pas qu'il faut aimer l'obéissance comme la volonté de Dieu ; ce

que je n'ai pas encore pratiqué, mais je desire commencer ce jour-ci qui est le 20. Avril 1652.

Au commencement du Carême de 1636. je fis une confession générale à M. de S. Cyran, & après qu'il m'eût donné l'absolution, il me dit : » Vous » voudriez bien que je vous ordonnasse des pénitences; mais cela est » fait, puisque vous êtes Religieuse : » car si je vous donnois pour pénitence de faire l'abstinence toute votre » vie, de jeûner, de vous lever à deux » heures, de ne point sortir de la » maison, de ne parler que par une » grille, l'on m'estimeroit severe; vous » faites tout cela, gardez votre Régle » sans y rien ajouter. «

Ensuite il me demanda à quelle obéissance j'étois; je lui dis que j'étois aux enfans. Il me répondit : » C'est » une obéissance fort favorable; car si » vous leur pardonnez, Dieu vous » pardonnera; si vous leur faites miséricorde, Dieu vous la fera; si vous » avez pitié d'elles, Dieu l'aura de » vous. «

Je fus surprise de ces paroles, que cette obéissance m'étoit favorable, vu que depuis huit mois que j'y étois, je

n'avois trouvé que de la peine à cause de la grande répugnance naturelle que j'avois d'être avec des enfans, n'ayant pas l'humeur propre pour les gagner; ce qui faisoit qu'elles ne m'aimoient pas. Je ne dis rien à M. de S. Cyran; mais j'allai ensuite témoigner à ma Supérieure l'étonnement où j'étois de ce que n'étant à cette obéissance qu'à la pointe de l'épée, M. de S. Cyran me disoit qu'elle m'étoit favorable. Néanmoins depuis je me résolus de la prendre pour pénitence de mes fautes, & quand j'y trouvois de grandes difficultés, je me ressouvenois de ce qu'il m'avoit dit, & je me rendois à y être.

AUTRE

AUTRE RELATION

QU'A ECRITE *LA MERE* MADELEINE *DE SAINTE AGNÈS** TOUCHANT *MA SŒUR* ANNE EUGENIE.

JE ne sai si quelque autre a écrit ce que ma Sœur Anne Eugénie a fait au Lys ¶, lorsqu'elle y fut en-

** C'est la Mere de Ligny Séguier, qui a été Abbesse de Port Royal. ¶ Abbaye près de Melun.*

voyée par notre Mere Marie Angélique à la priere de Madame de la Trimouille qui en étoit Abbeſſe & qui la fit Prieure, & la Mere Marie des Anges qui l'y avoit accompagnée, Maitreſſe des Novices. Tout ce que j'en ai oui dire, c'eſt qu'elle y demeura environ trois ans, & qu'elle édifia extrémement cette bonne Abbeſſe & la Communauté par toute ſa conduite, & particulierement par ſa grande piété & l'uniformité de ſa vie, & ſon amour pour la pauvreté & la mortification. Pendant le tems qu'elle demeura en ce lieu, elle y eut beaucoup d'incommodités & ſa compagne auſſi, parce que Madame de la Trimouille n'y étoit pas encore abſolue, y ayant une autre perſonne qui lui diſputoit l'Abbaye, de ſorte qu'elle fut contrainte de ſouffrir qu'elles fuſſent fort mal logées; & pour leur nourriture, comme elles deſiroient de garder l'abſtinence ordonnée par la Régle de S. Bénoît, elles ſe contenterent pendant ces trois ans d'un même mets qui étoit de l'aumelette, & elles en mangeoient deux fois le jour dans le tems qu'on ne jeûne pas, ſans jamais en témoigner du dégoût, ni faire la moindre plain-

te des autres incommodités qu'elles avoient, les souffrant au contraire de bon cœur & avec joie de pratiquer en cela la pauvreté. Mais comme je ne prétens parler ici que de ma Sœur Anne Eugénie, je remarquerai seulement ce que j'ai appris qui la regarde en particulier, qui est que dans toutes les difficultés & les traverses qui lui arrivoient, elle ne regardoit uniquement que Dieu, ne s'appuyant & ne mettant toute son espérance qu'en lui seul, & que cela la faisoit bien réussir dans tout ce qu'elle entreprenoit. Elle a laissé dans cette Maison une grande odeur de sainteté, aussi bien qu'à Maubuisson où elle fut envoyée quelque tems après, la Mere Marie des Anges Suireau en étant Abbesse depuis peu de tems. La Mere Agnès avoit accompagné cette nouvelle Abbesse quand elle fut prendre possession, & étoit demeurée six mois avec elle pour l'aider dans le commencement de son gouvernement; mais étant obligée de retourner à P. Royal, on envoya ma Sœur Anne Eugénie en sa place. Elle ne la fit pas néanmoins Maitresse des Novices, pour ne pas choquer les Religieuses de la Mai-

ſon qui auroient eu peine de voir une étrangere en cette place ; elle donna cette charge à une des Profeſſes que la Mere Angélique avoit reçues, & qui avoient été depuis avec elle à Port Royal dont la Mere Marie des Anges les avoit ramenées à Maubuiſſon en allant prendre poſſeſſion de cette Abbaye. Cette bonne Abbeſſe pria ma Sœur Anne Eugénie de ſe tenir au Noviciat pour veiller les Novices & les inſtruire, & leur parler en particulier , quand elles le ſouhaitteroient. Elle les accompagnoit auſſi à tous les exercices & au travail du Monaſtere, à quoi on les employoit , comme à leſſiver, à porter du bois aux lieux où l'on en avoit beſoin, & autres ſervices pénibles , & elle s'y employoit elle-même avec beaucoup de ferveur, les encourageant autant par ſon exemple que par ſes paroles. Elle ne leur apprenoit pas ſeulement à aimer le travail, mais auſſi à le faire avec une entiere ſoumiſſion d'eſprit. La ſienne étoit ſi grande qu'elle leur obéiſſoit à elles-mêmes dans les occaſions. Une de nos Sœurs qui étoit alors Novice à Maubuiſſon, m'a dit que portant un jour du bois aux Offices, elle rencon-

tra ma Sœur Anne Eugénie qui portoit à la cuisine d'une sorte de bois dont les Sœurs de cette obéissance venoient de dire à cette Novice, qu'on ne leur portât plus. Cette fille lui dit bien simplement : Ma Mere, les Sœurs ne veulent plus de cette sorte de bois; & quoique ma Sœur Anne Eugénie eût déja bien avancé son chemin, elle retourna aussitôt se décharger au bucher, & prendre de l'autre bois qu'on lui avoit marqué. Ce qui donna de l'admiration à cette Novice qui a toujours conservé dans son cœur cet exemple de soumission & de simplicité dans une personne qui étoit capable des plus grandes charges, & qui en effet y avoit été employée.

Elle avoit une bonté & une douceur extraordinaire qui la faisoit aimer de toutes les Novices. Elle les recevoit avec tant d'ouverture & de charité, quand elles lui venoient parler, qu'elle gagnoit entierement leur cœur & les obligeoit de lui découvrir ce qu'elles y avoient de plus caché avec une parfaite confiance; & ses paroles étoient accompagnées de tant de ferveur qu'elle les faisoit rendre à tout ce qu'elle leur faisoit connoître que

Dieu demandoit d'elles. Ces bonnes filles étoient ſi ſatisfaites de ſes entretiens & de ſa conduite, qu'elles ne pouvoient diſſimuler l'eſtime & la confiance qu'elles avoient pour elle. Ce qui fit naître de la jalouſie dans l'eſprit de leur Maitreſſe qui étoit d'ailleurs une bonne Religieuſe fort réguliere, & qui avoit bien des talens naturels; mais elle ne les ſavoit pas fort bien appliquer, comme on le peut voir dans l'hiſtoire de la Mere Marie des Anges; elle étoit trop perſuadée de ſa capacité, elle n'avoit pas aſſez de connoiſſance de la foibleſſe humaine pour ſe défier de la ſienne propre & avoir compaſſion de celle des autres; & comme elle étoit de ces perſonnes qui paroiſſoient aſſez irrépréhenſibles au dehors, elle ne pardonnoit auſſi aucune faute extérieure à ſes Novices; ce qui rendoit ſa conduite fort ſéche & ſans onction, étant deſtituée de la douceur de la charité, au lieu que celle de ma Sœur Anne Eugénie étoit pleine de grace, parce qu'elle mettoit ſon principal ſoin à fonder le cœur dans la charité & les autres vertus intérieures.

Cette Maitreſſe des Novices & la

Mere Prieure & deux autres Religieuſes, * de celles que la Mere Angélique avoit reçues en établiſſant la réforme dans cette Maiſon, & qui y étoient par conſéquent des premieres & des plus conſidérées, ſe liguerent avec Dom Louis leur Confeſſeur pour faire ſortir de Maubuiſſon ma Sœur Anne Eugénie. Il eſt, ce me ſemble, néceſſaire de marquer ici quelque choſe de la conduite de ce Religieux, & de quelle maniere il gagna l'eſprit de ces filles, pour faire voir les prétextes que l'on prit pour l'envoyer à Port Royal. C'étoit un jeune Bachelier qui n'avoit nulle expérience de conduite, & qui néanmoins vouloit qu'on la prît toute entiere de lui, s'étant perſuadé & voulant auſſi perſuader aux autres que les Abbeſſes étant des filles n'avoient & ne pouvoient avoir nulle autorité de connoître de l'intérieur de leurs filles, quoique les filles deſiraſſent elles-mêmes de le leur communiquer, & qu'elles n'avoient aucu-

* *Ces quatre Religieuſes étoient des huit que la Mere Angélique avoit menées à Port Royal des Champs, quand Madame de Soiſſons fut Abbeſſe de Maubuiſſon, & la Mere Marie des Anges les y ramena avec elle.*

ne grace ni lumiere pour la conduite. Il travailla à établir cette maxime dans la Maison, à quoi il trouva des esprits assez disposés par la créance qu'elles avoient deja en lui, & qu'il s'étoit acquise avec bien de l'adresse. * Il gagna particulierement ces quatre anciennes qui se laisserent tromper par les apparences d'une grande spiritualité qu'il leur enseignoit, dans laquelle il n'y avoit rien de solide, ne consistant que dans des pensées d'une dévotion assez agréable & des objets qui plaisoient à l'esprit. Car on n'y parloit point de la crainte des jugemens de Dieu, de la pénitence de ses péchés, de la correction des mœurs, de la nécessité de souffrir & de porter la Croix, ni de la connoissance de soi-même; mais seulement des vérités spéculatives & de théorie, sur l'essence de Dieu & sujets semblables. Et comme il se trouve toujours assez de personnes qui aiment la dévotion aisée, il en gagna quelques unes qui quitterent la conduite de la Mere Abbesse, comme il le souhaittoit, & s'attache-

---

* *Tout ceci est bien au long dans l'histoire de la Mere Marie des Anges.*

rent à la ſienne. Il jetta du trouble dans l'eſprit de quelques autres, qui goûtant fort la ſolidité des inſtructions & de la conduite de la Mere, n'avoient pas aſſez de lumiere pour démêler tout cela, & n'en oſoient parler à perſonne parce qu'il leur commandoit ſur toutes choſes le ſecret.

Peu de tems après Dom Louis ſe fit paſſer Docteur, & enſuite il agiſſoit avec encore bien plus d'autorité qu'auparavant, & les filles augmenterent auſſi la créance qu'elles avoient en lui. Il commença à parler ouvertement & hautement de ſon opinion, que les Abbeſſes ne ſe doivent point mêler de la conduite ſpirituelle de leurs filles, & qu'elles n'avoient aucune grace pour cela ; ce qu'il n'avoit oſé faire juſqu'alors, qu'il n'en avoit parlé que comme en cachette aux perſonnes à qui il ſe fioit. Mais cette nouvelle qualité lui donnant plus de hardieſſe, il en eut aſſez pour demander au parloir ma Sœur Anne Eugénie, afin de tâcher de lui perſuader cette maxime qu'il croyoit indubitable. Elle lui répondit fort ſagement qu'elle n'avoit pas appris cela, & qu'elle croyoit au contraire que Dieu pouvoit don-

ner ſa grace & ſa lumiere aux filles comme aux hommes, quand il lui plaiſoit; ce qu'elle lui prouva par l'exemple de la Mere Marie de l'Incarnation, qui avoit reconnu la tromperie d'une fille que des Docteurs n'avoient pu reconnoître, quoiqu'ils l'euſſent examinée. Ils eurent une aſſez longue conférence ſur ce ſujet, ſans changer ni l'un ni l'autre de ſentiment, & Dom Louis fut fort mécontent de ce que ma Sr. Anne n'entroit pas dans les ſiens; & craignant qu'elle ne s'opposât à ſes deſſeins, elle lui devint fort ſuſpecte, & ne pouvoit plus la ſouffrir. Il en parloit à toutes ſes confidentes comme d'une perſonne dont il falloit ſe défier, & craindre qu'elle ne fît tort à la Maiſon en donnant des conſeils préjudiciables, comme ſeroit celui de ſe mettre ſous l'Ordinaire. Ces diſcours exciterent peu à peu une grande averſion pour ma Sr. Anne Eugénie dans l'eſprit de ces quatre anciennes à qui il avoit inſpiré un grand zéle pour les intérêts de l'Ordre, & elle leur devint inſupportable auſſi bien qu'à lui. Elles épioient toutes ſes actions & ſes paroles, interprétant en mal les plus innocentes, & en

faiſant ſouvent des rapports au Confeſſeur qui les écoutoit avec ſatisfaction & les cenſuroit avec rigueur ; & enfin elles conclurent avec lui que ma Sœur Anne n'étant pas Religieuſe de Maubuiſſon, & y pouvant nuire par les conſeils qu'elle pouvoit donner à la Mere Abbeſſe qui avoit grande confiance en elle, il falloit travailler à s'en défaire & la renvoyer à Port Royal.

Ma Sœur Anne avoit diſſimulé juſqu'alors avec beaucoup de prudence & de charité ce qu'elle avoit connu de la jalouſie de la Maitreſſe des Novices, prenant garde ſeulement à ne lui donner aucun ſujet de peine. Mais voyant qu'elle lui devenoit de plus en plus inſupportable & à ſes trois compagnes dont elle ne pouvoit pas ignorer le changement à ſon égard, & qu'elles interprétoient en mal tout ce qu'elle faiſoit de plus indifférent, elle crut devoir céder à leur envie ſe retirant le plus qu'elle pouvoit. Elle ſe retira effectivement à ſa cellule, n'allant plus au Noviciat ni parmi la Communauté, excepté à l'Office & au Réfectoire. Elle ſe ſeparoit même de la Me. Abbeſſe autant qu'elle pouvoit par des raiſons de prudence, par-

ce que la prévention qu'on avoit contre elle, retomboit ſur la Mere & en pouvoit éloigner quelques unes des Religieuſes. Elle fut ainſi ſolitaire plus de trois mois, faiſant pluſieurs auſtérités & pénitences publiques & particulieres, comme ſi elle eût été coupable de la mauvaiſe volonté que l'on avoit conçue contre elle ſans aucun ſujet, & joignant à ſa ferveur & à ſa pénitence la patience & la charité envers ceux qui ne la pouvoient plus ſouffrir. Les Novices perdirent beaucoup à cette ſeparation qu'elles reſſentirent vivement, ayant éprouvé l'utilité de ſes entretiens qui étoient très-ſolides & pleins de charité & d'onction, & leur ſervoient fort à s'avancer dans la perfection Religieuſe. Pour ce qui étoit de leur Maitreſſe, elle s'en réjouiſſoit & cherchoit toujours de nouveaux ſujets de plainte qu'elle communiquoit au Confeſſeur, & ils ſouhaittoient tous deux avec paſſion de la faire ſortir tout-à-fait du Monaſtere ; à quoi ils trouvoient beaucoup de difficulté, parce que les plaintes qu'ils pouvoient alléguer contre ma Sr. Anne Eugénie, n'étoient nullement ſuffiſantes, & étoient fort mal fondées.

fondées. Néanmoins ils en communiquerent avec leurs autres confidentes qui étoient dans le fond de bonnes filles, mais foibles & qui se laissoient emporter par la Maitresse des Novices qui avoit de l'esprit & parloit bien, & qui joignoit à ces qualités un zéle & une régularité qui lui donnoit grand poids dans leurs esprits. Enfin après avoir bien cherché les moyens de faire réussir leurs desseins, le Confesseur s'avisa de cet expédient, savoir de leur faire faire au Supérieur des plaintes générales, & lui dire sans rien particulariser, que les Sœurs souffroient avec grande peine cette Religieuse qui n'étant point de la Maison & étant souvent avec la Mere, la pouvoit entretenir dans des desseins préjudiciables au bien de l'Ordre; de plus que la Mere ayant beaucoup de confiance en elle, elle n'en prendroit point aux filles de la Maison, pendant qu'elle y seroit; que cela leur causoit bien du trouble; & qu'il falloit ensuite conclure en priant le Supérieur de la renvoyer à Port Royal. Cet expédient fut trouvé bon, & aussitôt le Confesseur ne perdit point de tems pour faire venir M. l'Abbé de Fou-

carmont Supérieur pour recevoir ces plaintes & cette requête, ſans que la Mere Abbeſſe en eût aucune connoiſſance.

Le Supérieur étant arrivé & informé de leur deſſein par le Confeſſeur, parla à la Prieure, à la Maitreſſe des Novices & aux autres Sœurs de leur intelligence, & elles lui firent leurs plaintes générales, le ſuppliant de renvoyer ma Sœur Anne à Port Royal, afin de mettre la paix dans la Maiſon, qui n'y pouvoit être pendant qu'elle y demeureroit, parce qu'elle poſſédoit l'eſprit de la Mere; ce qui empêchoit qu'elle ne prît confiance en elles, & qu'il étoit même fort à craindre qu'elle ne portât la Mere à quitter l'Ordre, comme avoit fait la Mere Angélique ſa ſœur. Le Supérieur leur promit de travailler pour leur ſatisfaction, & pour le mieux faire, il voulut parler à toutes les Sœurs afin de cacher davantage celles qui avoient fait les plaintes, & tâcher d'en augmenter le nombre qui n'étoit que de quatre ou cinq, en diſant en général que les Sœurs l'avoient prié de renvoyer la Sœur Anne. Il demanda enſuite la Mere, à qui il dit qu'il avoit trouvé

toutes ses filles fort affectionnées à leur devoir, mais que la Sœur Anne Eugénie leur faisoit bien de la peine; qu'il n'avoit pu leur remettre l'esprit en paix sur son sujet, & que tout bien considéré il étoit nécessaire de renvoyer cette Religieuse en son Monastere, & d'ôter par là aux filles ce sujet de peine.

La Mere qui ne savoit rien de leurs menées, fut extrémement surprise & témoigna son mécontentement au Supérieur. Elle lui dit entre autres choses que les Sœurs n'avoient nul sujet de se plaindre de ma Sœur Anne Eugénie, mais qu'elle-même en avoit bien de se plaindre de leur procédé; qu'elle ne savoit pas ce qu'on leur mettoit dans l'esprit, & que c'étoit sans doute des fruits de la conduite de D. Louis; qu'au reste ma Sr. Anne étoit une très-bonne & très-vertueuse Religieuse, & que si on pensoit à la lui ôter, elle verroit ce qu'elle auroit à faire. La Mere dit ceci avec une sagesse & une autorité qui fit juger au Supérieur qu'il ne devoit pas insister sur cette affaire; ainsi il prit congé d'elle & se retira, laissant au Confesseur à chercher les moyens de faire

ſortir ma Sœur Anne. Dom Louis ne fit pas ſemblant de ſavoir ce qui s'étoit paſſé entre le Supérieur & la Me. Abbeſſe ; mais il faiſoit toujours agir ſes filles à l'ordinaire, & elles faiſoient valoir plus que jamais leurs peines & leur mécontentement de ma Sr. Anne, quoique toutes les autres Religieuſes ne viſſent point en elle les défauts imaginaires qu'on lui attribuoit, non plus que ces fâcheuſes conſéquences de la confiance que la Mere prenoit en elle, qui ne donnoit d'ombrage qu'à ces quatre ou cinq qui étoient emportées par un faux zéle pour les intérêts de l'Ordre. D'autre part ma Sr. Anne agiſſoit avec une douceur, une patience & une humilité qui auroient été capables de les détromper, ſi elles n'avoient point eu l'eſprit ſi prévenu contre elle.

La Mere Abbeſſe voulant remédier aux deſordres de la mauvaiſe conduite de ce Confeſſeur, qu'elle avoit reconnue par diverſes autres occaſions importantes, elle travailla par le conſeil de la Mere Marie Angélique pour changer de Supérieur & ſe mettre ſous le Vicariat de M. Maugier Abbé de la Charmoye, qui venoit d'être établi

Supérieur de la Réforme, & ayant obtenu d'être sous ce bon Supérieur, la premiere chose qu'il fit, fut d'ôter le Confesseur.

La passion de renvoyer ma Sœur Anne Eugénie n'étoit pas sortie du cœur de ces quatre filles, quoique D. Louis fût sorti de Maubuisson; elles se fortifioient de plus en plus, & elles continuoient à dire que la Mere Abbesse ne pouvoit rien faire d'utile pour la Maison, tant que cette Religieuse y seroit, parce qu'elle prendroit toujours ses conseils & jamais les leurs. Elles communiquerent leurs plaintes au nouveau Confesseur qui s'étant mécontenté mal à propos contre la Mere pour quelque autre sujet, se trouva disposé à recevoir leurs murmures & à se lier avec elles pour chercher les moyens de faire réussir leur dessein. M. de la Charmoye étant allé à Maubuisson, le Confesseur & les quatre filles userent de tromperies assez artificieuses pour le prévenir contre ma Sœur Anne Eugénie. Mais M. de la Charmoye qui étoit fort homme de bien & éclairé discerna fort bien leur artifice; néanmoins prévoyant qu'ils ne donneroient point de repos à la

Mere, jusqu'à ce qu'ils eussent exécuté leur dessein, il lui conseilla par une pure charité & prudence de céder en ce point à leur passion. La Mere Angélique que l'on consulta, fut de même avis ; c'est pourquoi l'Abbesse s'y résolut, quoique ma Sœur Anne lui fût fort nécessaire, & que ce fût sa seule consolation.

La Mere Angélique l'envoya querir, & ainsi elle retourna à Port Royal en 1631. après avoir été trois ans & demi à Maubuisson. Mais si cette sortie fut très-sensible à la Mere Marie des Anges qui en étoit Abbesse, & aux Sœurs qui n'étoient point de l'intelligence, principalement à celles qui connoissoient plus particulierement ma Sœur Anne, qui avoient une estime & une affection singuliere pour elle, on peut bien juger que son retour à Port Royal y apporta au contraire une très-grande joie. Non seulement nos deux cheres Meres, la Mere Angélique & la Mere Agnès ses sœurs, en reçurent beaucoup de consolation; mais elle fut générale à toute la Communauté à qui sa vertu & la tendresse qu'elle avoit pour toutes les Sœurs, la faisoit considérer comme une troisié-

me Mere. Il faudroit être rempli de l'Eſprit ſaint qui étoit en elle & qui la faiſoit agir, pour pouvoir rapporter toutes ſes vertus; c'eſt pourquoi il ne m'eſt pas poſſible de l'entreprendre. Je dirai ſeulement ce que nous avons le plus remarqué en elle, & dont toutes celles qui l'ont connue, peuvent rendre témoignage.

Nous avons toujours admiré en elle l'égalité & l'uniformité de ſa vie qui étoit telle qu'on peut dire, que qui la voyoit un jour, la voyoit tous les jours, non par un certain réglement extérieur, ou par une habitude de faire toujours les mêmes choſes; mais plutôt par le réglement de ſon cœur, par l'amortiſſement de ſes paſſions & de ſes inclinations naturelles, & par un regard continuel de Dieu qui la rendoit attentive & dépendante de lui en toutes choſes. On peut dire que ſon cœur étoit toujours tourné vers lui, & qu'elle le conſidéroit dans tous les événemens & le conſultoit dans toutes les difficultés qui lui arrivoient; elle ne faiſoit aucune choſe petite ou grande, ſans ſe mettre auparavant devant Dieu pour invoquer ſon ſaint Eſprit, & recevoir de lui la lumiere

ſur ce qu'elle devoit faire. Il en étoit de même pour ce qui regardoit ſa conſcience & ſes beſoins ſpirituels ; elle avoit toujours recours à Dieu avant que de s'adreſſer à ceux dont elle prenoit conduite, afin de n'agir en cela que par le mouvement de ſon Eſprit, & de lui rapporter, & non pas aux créatures, toute la conſolation qu'elle recevoit. Ainſi elle ne diſoit jamais & n'approuvoit pas non plus que l'on dît : Une telle perſonne m'a bien conſolée ; mais plutôt : Dieu m'a bien conſolée par cette perſonne. Quelquefois auſſi qu'elle avoit bien envie de dire à nos Meres quelque choſe qui la regardoit en ſon particulier, elle différoit huit ou quinze jours à leur en parler, afin que réprimant par là ſon activité naturelle, elle témoignât en même tems à Dieu qu'elle ne mettoit pas ſa confiance dans les créatures, mais que c'étoit de lui ſeul qu'elle attendoit tout, & même ce qu'elle devoit recevoir par leur entremiſe.

Comme ſa piété étoit ſinguliere, elle lui donnoit auſſi un reſpect & un amour pour toutes les choſes ſaintes, qu'il ſeroit difficile de repréſenter. Elle étoit pénétrée de ſentimens de

dévotion & de reconnoiſſance envers Notre-Seigneur Jéſus-Chriſt, en conſidérant les ſouffrances & les Myſteres de ſa Paſſion, de ſorte même qu'elle ne pouvoit lire ni entendre la Paſſion, ſans témoigner par ſes larmes les ſentimens de ſon cœur, & pour cette raiſon on la choiſiſſoit d'ordinaire pour lire au Réfectoire la ſemaine Sainte, parce que ſa maniere de lire ſi dévote & ſi touchante édifioit autant que la lecture qu'elle faiſoit.

Elle ne ſe laſſoit jamais de prier Dieu, mais plutôt ce ſaint exercice faiſoit toute ſa joie. Je crois qu'il ne ſera pas inutile de rapporter un petit exemple qui fait aſſez voir la diſpoſition de ſon cœur. La Mere Agnès l'ayant envoyée un jour après dîner attendre dans l'avant-Chœur pour parler à M. Singlin qui étoit à un Confeſſionnal tout proche, il arriva qu'après qu'il eut achevé avec la Sœur qui étoit avec lui, il lui dit qu'il avoit affaire & qu'il ne pouvoit revenir du jour. Cette Sœur ne penſa point à en aller avertir ma Sœur Anne qui demeura paiſiblement & ſans s'inquiéter dans l'avant-Chœur juſques ſur les cinq heures du ſoir, qu'une Sœur dit

à la Mere Agnès qui la demandoit, qu'elle n'avoit bougé de ce lieu toute l'après-dinée.

La Mere en fut ſurpriſe & fâchée, craignant qu'elle n'eût ſouffert beaucoup d'incommodité, parce que c'étoit en hiver & qu'il faiſoit fort froid. Elle l'envoya querir, & lui témoigna la peine qu'elle avoit de cette mépriſe; à quoi ma Sœur Anne répondit d'une maniere qui témoignoit la ferveur de la dévotion & d'une ſainte joie : *Hé! ma Mere, j'étois devant Dieu; où pouvois-je être mieux?* & une de nos Sœurs qui paſſa pluſieurs fois pendant ce tems-là dans l'avant-Chœur, nous a dit qu'elle l'avoit toujours trouvée à genoux & les mains jointes.

Elle avoit un grand ſoin pour l'Office divin; elle s'y trouvoit exactement autant qu'il lui étoit poſſible, & témoignoit pour ce ſaint exercice une affection & une joie qui faiſoit voir l'ardeur de ſa piété. Elle avoit un grand ſoin d'obſerver toutes les cérémonies, lors même qu'elle étoit obligée de le dire en particulier, & elle le faiſoit avec un reſpect & un recueillement qui donnoit de la dévotion.

Je ne ſai ſi quelqu'un a pratiqué

plus parfaitement qu'elle le vingtiéme inſtrument des bonnes œuvres : *S'éloigner des mœurs & de la maniere des gens du monde.* Tout paroiſſoit en elle ſimple, modeſte, pieux & religieux; mais ce qui a paru en ce point de conſidérable, parce qu'il eſt plus difficile, c'eſt qu'elle avoit conſervé la civilité, la maniere obligeante de traiter avec les perſonnes, & meme les petits mots agréables que l'on peut acquerir dans la converſation & par le commerce du monde, ſans que tout cela eût en elle le moindre air du monde; mais la ſainteté de ſon ame avoit rendu ſon extérieur ſaint & ſeparé de tout ce qui eſt du ſiécle : ce qui d'une part la rendoit de grande édification, & de l'autre très-aimable aux perſonnes du monde avec qui elle converſoit.

Elle avoit un grand éloignement de converſer avec les ſéculiers, quand il n'y avoit qu'une pure civilité qui l'y obligeât ; c'eſt pourquoi le tems le plus court lui paroiſſoit long. Mais ſa charité lui donnoit tant de tendreſſe & de compaſſion des beſoins du prochain, que quand elle pouvoit ou les conſoler dans leurs afflictions, ou les aider pour leur ſalut, elle n'épargnoit ni ſes ſoins ni ſes paroles ni ſes lettres

ni ſon tems. On en pourroit rapporter pluſieurs exemples.

Elle avoit tant de piété intérieure, qu'à lui parler & même à la voir, elle l'inſpiroit aux autres.

Elle étoit liée de ſociété & d'union de charité avec toutes les perſonnes qui aimoient la Vérité, ſans même les connoître particulierement ; & le ſeul intérêt que l'Egliſe ou les ames avoient à leur converſion, lui en faiſoit prendre ſans autre engagement.

Elle étoit pénétrée des offenſes qui ſe commettent contre Dieu, & avoit un zéle particulier pour demander le ſalut des pécheurs.

Elle s'édifioit de tout & conſervoit le ſouvenir des moindres bonnes actions & des moindres bonnes paroles du prochain,& les donnoit pour exemple des dix années après ; ce qui prouvoit bien qu'elle tiroit de l'huile de tout pour nourrir la lumiere de ſa lampe. C'étoit la même choſe des Inſtructions & des Sermons, & l'on étoit épouvanté de l'entendre rapporter des Sermons preſque entiers, qu'il y avoit 25 ou 30 ans qu'elle avoit entendus, parce qu'elle les avoit conſervés dans ſon cœur beaucoup plus que dans ſa mémoire.

SUITE DES PRECEDENTES RELATIONS,

OU L'ON RAPPORTE

d'autres circonstances omises de la vie de ma Sœur ANNE EUGENIE, & sa mort.

UNe des choses qui peut former davantage le jugement qu'on peut faire du mérite & de la vertu de cette sainte Religieuse, est l'estime toute extraordinaire qu'en faisoient nos deux Meres, la Mere Marie Angélique & la Mere Agnès ; car personne ne connoissant mieux qu'elles en quoi consiste la vertu d'une parfaite Religieuse, elles trouvoient de quoi

Cette Relation est de la Mere Angélique de Saint Jean Arnaud.

remplir toute l'idée que Dieu leur en avoit donnée dans la vertu humble & uniforme de leur ſainte ſœur, de ſorte que quelque éloignement qu'elles euſſent l'une & l'autre de relever dans les perſonnes qui leur appartenoient, les bonnes qualités que Dieu y avoit miſes, ſur tout quand elles étoient de ce qui peut plaire au monde & aux ſens, elles ne pouvoient au contraire s'empêcher de révérer dans celle-ci la grace de Dieu qui y paroiſſoit toute pure de ce mélange, parce qu'on ne voyoit dans ma Sœur Anne Eugénie qu'une piété humble, ſimple & oppoſée à tout ce qui s'appelle l'eſprit du monde, & qui ne reſpiroit que l'opprobre de la Croix de Jéſus-Chriſt dont elle faiſoit ſa gloire. C'eſt ce qui la faiſoit regarder avec reſpect par la Mere Angélique & la Mere Agnès, qui voyoient l'une & l'autre cette humble ſimplicité, en comparaiſon de laquelle elles ſe condamnoient elles-mêmes de n'avoir qu'une apparence de vertu, & rien de la ſolidité de la ſienne; & c'eſt ce qui leur donnoit beaucoup de confiance dans ſes prieres & dans ſes avis, la conſultant ſur tout dans les choſes qui regardoient

leur conſcience, perſuadées que Dieu répandroit dans un cœur ſi pur & ſi humble les lumieres qu'elles ne méritoient pas de recevoir de lui. La Mere Agnès eut une maladie l'année 1642. pendant laquelle Dieu joignit à ſes maux corporels qui furent très-ſenſibles & très-longs, des ſouffrances intérieures qui les ſurpaſſoient de beaucoup; elle n'avoit nulle conſolation dans cet état, que de pouvoir dire à ma Sœur Anne de tems en tems la continuation de ſes peines, & de prier Dieu avec elle, & elle nous a dit depuis qu'étant alors preſque continuellement dans une oppreſſion de poitrine & une oppreſſion d'eſprit où il lui ſembloit à toute heure qu'elle alloit ſuccomber, & qu'il étoit impoſſible qu'elle y vécût une heure, il lui ſembloit, quand elle voyoit approcher ma Sœur Anne, qu'elle reſpiroit quelques momens, & que Dieu donnoit un peu de relâche par ſa préſence à cette angoiſſe de cœur qui lui faiſoit dire d'heure en heure ces paroles de Jéſus-Chriſt: * *Pater, ſalvifica me ex*

* Mon Pere, délivrez-moi de cette heure. *Joan. cap.* 12.

hâc horâ ; parce qu'elle ne pouvoit comprendre, quand elle entendoit sonner l'horloge, comment elle pourroit passer l'heure où elle entroit.

Toute la Communauté avoit aussi beaucoup d'estime pour ma Sœur Anne Eugénie. Plusieurs même demandoient permission de lui parler de leurs dispositions intérieures, & trouvoient que ses avis les portoient fort à Dieu, & à s'avancer dans la piété. La Souprieure qui étoit alors, tomba fort malade en 1640. Les Meres étant obligées de remplir cette place, y mirent ma Sœur Anne Eugénie qui la reçut avec la répugnance que son humilité lui donnoit toujours à toutes les charges qui l'obligeoient de veiller sur les autres ; elle s'en acquitta néanmoins avec autant d'affection & de soin que si elle l'eût ardemment desirée, selon la maxime qu'elle avoit apprise de M. de S. Cyran, & dont il fait une des dix Régles de la vie Religieuse. *

Je crois ne devoir pas omettre en

---

* *C'est la quatriéme. On peut voir ces Régles à la fin du petit Livre de la Théologie familiere de M. de S. Cyran, dont on a fait en dernier une treiziéme Edition.*

ce lieu une chose que la Mere Angélique m'a dit plus d'une fois, puisqu'elle peut servir d'instruction, & qu'il est souvent aussi utile de voir dans les défauts des autres ce que nous devons craindre pour nous-mêmes, que de voir dans leurs vertus ce que nous devons imiter.

La Mere Angélique nous disoit qu'elle avoit vu arriver dans cette occasion une chose qui n'est que trop commune dans les Communautés. Car aussitôt que ma Sœur Anne Eugénie eut été faite Souprieure, plusieurs des personnes qui l'admiroient auparavant, commencerent de s'appliquer à trouver à redire à sa conduite, quoiqu'elle ne fût en rien changée, mais seulement parce qu'elle avoit changé de place, & qu'une secrete jalousie que les personnes spirituelles mêmes ne discernent pas, donne cette inclination de rabbaisser celles qu'elles croyent qu'on éleve. Elle ne fut pas long-tems dans cette charge; car celle qui l'avoit précédée, étant revenue en santé après une maladie d'un an & demi, elle supplia qu'on la déchargeât, puisqu'elle n'y étoit qu'à sa place, & on le lui accorda.

Jamais elle ne se trouvoit si bien que dans l'abbaissement; toute apparence d'élevation lui paroissoit pour elle une chose monstrueuse; elle se croyoit incapable de tout, & la seule chose où elle aspiroit étoit de pouvoir toujours avoir accès à Dieu, parce que cette faveur est reservée aux pauvres. Elle avoit un éloignement du monde, qui n'étoit pas seulement fondé sur le mépris qu'elle faisoit de sa fausse grandeur, mais encore dans l'idée de sa propre bassesse; elle fuioit les visites des personnes de qualité par ce double sentiment.

Je me souviens que lorsque Madame la Princesse de Guémené fut touchée, & qu'elle commença de venir à Port-Royal où souvent elle n'entroit pas encore, elle eut envie de voir ma Sœur Anne Eugénie comme sœur de la Mere Angélique & de M. d'Andilly. On la fit venir, & elle entra jusqu'au milieu du parloir où elle fit une inclination profonde, & aussitôt elle se retira tout au bout du parloir contre le mur où elle se tint dans une grande modestie & un profond silence. Madame de Guémené lui demanda si elle la fuioit, & si elle ne vouloit point

qu'elle la pût entretenir; elle lui répondit qu'elle se tenoit à sa place, parce qu'il n'appartenoit pas à une pauvre petite Religieuse comme elle d'approcher une personne de sa qualité; ce qui n'empêcha pas que dans la suite elle ne se trouvât engagée à être plus qu'aucune autre employée à entretenir cette Dame qui entroit souvent dans le Monastere, & qui avoit conçu une si grande estime de la piété de cette sainte Religieuse, qu'elle lui parloit avec confiance de ses dispositions, goûtoit ses avis & s'appuyoit si fort sur ses prieres, qu'elle vouloit qu'elle vînt prier avec elle pour soutenir les siennes: en quoi ma Sœur Anne se conduisoit avec autant de simplicité & de charité, qu'elle avoit fait paroître d'abord d'humilité.

Sa droiture la conduisoit toujours vers Dieu de cette sorte. Elle fuioit par son inclination tous les emplois; mais quand la volonté de Dieu lui étoit manifestée par l'obéissance, elle n'en refusoit aucun. Un de ceux où elle avoit eu toute sa vie plus de répugnance, qui étoit l'instruction des enfans, fut celui qu'elle exerça plus long-tems, ayant eu cette charge

quinze ou feize ans. La Relation précédente fait voir avec combien de piété & de charité elle s'en acquittoit. Je n'y ajouterai rien ; mais la maniere dont elle fortit de cet emploi , eft quelque chofe de très-remarquable & qui a trop fervi à fa fanctification pour n'en rien dire.

Ma Sœur Flavie dont le nom fera trop célebre à fon malheur dans l'hiftoire de cette Maifon , [ce qui me difpenfe de m'étendre ici pour la faire connoître] ne fut pas plutôt entrée à Port Royal au fortir de Gif fa Maifon de Profeffion , que fon ambition fecrete jointe à un terrible jugement de Dieu fur elle, fit qu'elle s'acquit tant d'eftime & de créance dans l'efprit des perfonnes qui conduifoient cette Maifon, tant du dedans que du dehors, qu'on la crut d'une capacité extraordinaire pour l'éducation des enfans où elle avoit été employée dans fa Maifon de Gif. On la mit auffitôt pendant fon Noviciat même Soumaitreffe des penfionnaires avec ma Sœur Anne Eugénie. La premiere chofe qu'elle fit, fut de tâcher de les attirer toutes à elle par cent flatteries & cent adreffes qui lui étoient fort naturelles;

ce qui ne lui réuſſit pas néanmoins à l'égard de toutes. Celles qui avoient diſcerné davantage la véritable charité de ma Sœur Anne, & qui en conſervoient la reconnoiſſance, ſe choquoient de voir une perſonne étrangere dans la Maiſon, qui vouloit déja prendre ſa place dans leur cœur. Mais elle qui agiſſoit par une prudence toute humaine, conduiſit ſon deſſein par une voie plus adroite. Elle jugea qu'il lui feroit plus aiſé d'y réuſſir en tendant un piége à l'humilité de ma Sœur Anne, en lui inſinuant artificieuſement, lorſqu'elle lui rendroit conte de la conduite des enfans, que ſa douceur les avoit rendues indociles, qu'elles avoient beſoin d'une conduite plus forte, & qu'elle avoit de grandes expériences que ſi on ne le prenoit fort au deſſus des enfans, on ne les pouvoit réduire à la ſoumiſſion qu'on demandoit d'elles; que pourvu qu'on eût l'adreſſe de ménager leurs eſprits, on ne laiſſoit pas de s'en faire aimer, & qu'elle en voyoit déja pluſieurs de qui elle faiſoit tout ce qu'elle vouloit. Elle trouva l'entrée fort facile dans l'eſprit & dans le cœur de ma Sœur Anne, pour y jetter une forte perſua-

ſion de ſon incapacité pour cet emploi, & des fautes qu'elle y avoit commiſes. Elle en fut bientôt ſi pénétrée & ſi humiliée, s'attribuant tout le peu de profit qu'avoient fait les enfans, qu'elle en répandoit devant Dieu une abondance de larmes, & conjuroit les Meres avec beaucoup d'inſtance qu'on la déchargeât de ce ſoin, pour mettre en ſa place une perſonne que Dieu ſembloit avoir envoyée pour l'occuper plus utilement qu'elle. Elle alléguoit auſſi ſes infirmités qui devenoient fort fréquentes, & ne lui permettoient plus une auſſi grande aſſiduité auprès des enfans qu'elle avoit eue autrefois. On ne lui accorda pas néanmoins la décharge entiere qu'elle demandoit, & on lui laiſſa encore le titre & le rang de premiere Maitreſſe. Ma Sœur Flavie trouva bien le moyen de s'en attribuer toute l'autorité, de ſorte que ma Sœur Anne ne cherchant qu'à s'humilier & à ſe retirer, la laiſſoit agir en tout avec beaucoup de confiance qu'elle y réuſſiroit bien plus utilement qu'elle n'eût pu faire elle-même; & les Meres qui avoient la même bonne opinion, y donnoient auſſi les mains. Si c'étoit ici le lieu de parler de la

maniere dont cette fille changea la conduite ſi Chrétienne & ſi charitable que l'on avoit trouvée juſqu'alors à Port Royal dans l'education des enfans, en un gouvernement qu'on peut appeller tyrannique, quoique couvert avec beaucoup d'apparence d'un grand zéle & d'une grande application, on auroit beaucoup de choſes à dire & de réflexions à faire; mais il ſe trouvera quelque autre endroit dans l'hiſtoire d'en parler plus à propos. Ce que l'on en a dit ici, n'a été que pour faire remarquer la providence de Dieu envers ſes Elus, qui fait que toutes choſes contribuent à les ſanctifier davantage, & que pendant que celui qui eſt ſouillé ſe ſouille davantage, celui qui eſt juſte ſe juſtifie davantage, & celui qui eſt ſaint ſe ſanctifie de plus en plus, parce que l'on vit croître ſenſiblement par cette rencontre l'humilité de ma Sœur Anne, & qu'on peut dire qu'elle ſe batiſa dans ſes larmes de toutes les fautes qu'elle avoit pu faire dans un emploi où elles ſont inévitables, par la profonde humiliation & la douleur qu'elle conçut de celles que cette fille lui attribuoit, mais dont ſa conſcience n'étoit au-

cunement coupable devant Dieu.

Nous venons de dire en paſſant qu'elle étoit devenue fort infirme dans ſes dernieres années ; elle eut même une fort grande maladie d'une dyſenterie qui menaçoit de flux hépatique, depuis laquelle elle ne fit plus que languir juſqu'à ſa mort. Cette derniere épreuve étoit néceſſaire à la conſommation de ſa vertu, & pour laiſſer dans la Communauté un exemple à imiter d'une ferveur qui ne ſe rallentit jamais, & non pas même dans l'état où la nature pourroit avoir plus de prétexte de demander quelque relâchement. Ce n'eſt pas qu'elle refuſât les ſoulagemens néceſſaires à ſon corps & que l'obéiſſance lui preſcrivoit ; mais pour l'eſprit, elle le ſoutenoit dans une vigueur de foi & de piété par une continuelle attention à Dieu & un ſilence auſſi grand au milieu d'une Infirmerie commune, que ſi elle eût été ſeule dans la retraite de ſa cellule. A quelque heure qu'on entrât dans l'Infirmerie, on la trouvoit aſſiſe le viſage tourné vers la muraille, qui liſoit ou qui prioit les mains jointes, comme ſi elle eût été devant le S. Sacrement, & quoiqu'on allât & vînt,

que l'on parlât, ou quelque chose que l'on fît dans la chambre, elle ne retournoit pas la vûe pour y prendre part, & rien n'interrompoit sa tranquillité, quoiqu'elle fût là exposée sans avoir seulement une ruelle pour se retirer. Mais si quelque Sœur venoit parler à elle, elle la recevoit avec tant d'ouverture & de bonté, qu'elle faisoit assez voir que la véritable charité se produit & se nourrit dans le silence qui nous unit à Dieu, & qui reçoit de lui par le canal de la prière cette onction intérieure qui se répand dans le cœur, & qui coule du cœur sur le prochain, quand il s'en est abondamment rempli. Les Sœurs qui la fréquentoient éprouvoient cette vérité, & qu'elle avoit toujours assez d'huile pour en donner aux autres : tant elles recevoient de consolation de ses entretiens toujours saints & remplis de piété; car elle n'avoit de plaisir que dans ceux-là, & qui l'eût voulu obliger à écouter des choses vaines & frivoles, ce lui eût été un supplice. Lorsqu'elle s'entretenoit avec quelqu'un, elle n'interrompoit point l'entretien continuel qu'elle avoit avec Dieu, & on la voyoit à tout moment

dans la dépendance de ſa grace, comme pour recevoir de lui ce qu'elle avoit à dire ou à répondre à celles qui lui parloient. Si on lui demandoit quelque avis, elle écoutoit avec application; mais elle ſuſpendoit la réponſe, & on la voyoit ſe recueillir en elle-même, baiſſant les yeux & ſouvent joignant les mains pour écouter Dieu & ne rien dire que ce qu'elle auroit appris de lui.

Cette longue langueur la conduiſit inſenſiblement à la mort, ſes entrailles s'étant toutes deſſéchées par une fiévre lente qui la conſumoit. Elle changea fort ſur la fin de l'Avent de l'année 1652, & comme on craignoit d'être ſurpris, on lui fit recevoir les Saints Sacremens le jour de S. Thomas 21. Décembre. Elle alla depuis cela toujours en affoibliſſant, ſans pourtant garder le lit tout-à-fait, quoiqu'on vit bien les derniers jours de l'année qu'elle approchoit de ſa fin. Elle n'avoit beſoin pour s'y préparer, que de continuer à vivre comme elle faiſoit tous les jours. Néanmoins Dieu qui la vouloit purifier encore davantage avant que de l'unir à lui, la traita comme il eſt écrit des Saints, *Et ter-*

riti purgabuntur : Qu'il achevera de les purifier en les effrayant par ſa crainte. (*Job* 41.) Elle reçut une impreſſion ſi vive de la grande ſainteté de Dieu, quand elle approcha de la mort, qu'elle voyoit toute ſa vie paſſée avec effroi, lui ſemblant qu'il n'y avoit rien de ſolide, qu'elle n'avoit jamais ſervi Dieu avec l'amour & le zéle qu'il mérite de l'être, nous diſant la veille de ſa mort que l'on ne pouvoit trop exhorter les autres & s'exhorter ſoi-même à entendre ſérieuſement la Vérité, & non en paſſant comme on fait d'ordinaire ſans penſer qu'il faudra un jour comparoître devant elle, & voir à la mort dans cette grande lumiere tout ce que notre négligence & nos diſtractions nous cachent pendant la vie. Ces réflexions qui lui cauſoient de la crainte, l'humilioient beaucoup devant Dieu, mais ne la troubloient pas, & elle n'en parloit que pour ſe confondre elle-même & animer les autres, mais ſans perdre ſa confiance qu'elle n'avoit jamais établie que ſur la grande miſéricorde de Dieu & les mérites infinis de Jéſus-Chriſt. . .

Elle s'étoit encore levée quelques heures ce jour-là qui étoit le dernier

de l'année ; mais sur les quatre heures du soir il lui prit un fort grand frisson qu'elle vit bien & nous aussi, qui alloit terminer ses peines & l'introduire dans le véritable repos des Saints. Voyant en cet état une jeune Novice qu'elle avoit élevée & pour qui elle avoit une charité particuliere, qui pleuroit extrémement, elle la consola avec beaucoup de douceur, lui alléguant ces paroles de l'Ecriture qui promettent qu'il viendra un jour dans lequel Dieu essuyera lui-même nos larmes. Elle ne s'occupa plus pendant toute la nuit qu'à attendre ce jour dont elle étoit déja à la veille. Mais comme la fiévre & la défaillance des forces commençoient à l'assoupir, elle se faisoit des reproches à elle-même de ne pouvoir veiller avec Jésus-Christ durant son agonie, & elle disoit à la Mere Angélique sa sœur & son Abbesse qu'elle avoit une grande confusion de ce qu'ayant à faire la plus grande & la plus sérieuse action de sa vie, elle s'endormoit au lieu d'en être toute occupée. Mais la Mere Angélique la consoloit, l'assurant que Jésus-Christ qui étoit mort pour elle, feroit tout en elle, & qu'en se tenant unie

à lui par son amour & sa confiance ; elle n'avoit qu'à lui abandonner le soin de son ame, lors même qu'elle n'y pouvoit avoir aucune application. La nuit se passa dans une grande ardeur de fiévre, & sur les cinq heures du matin voyant qu'elle tournoit tout-à-fait à la mort, on fit appeller la Communauté pour faire les prieres auprès d'elle, ausquelles elle s'unit avec sa piété ordinaire ayant l'esprit très-libre ; mais comme l'heure de Prime fut venue & qu'on ne vit pas d'apparence qu'elle dût mourir sitôt, la Communauté fut au Chœur les dire. La Me. Angélique cependant n'abandonnoit point la malade qui sembloit dans cette derniere nécessité avoir besoin de cette consolation ; car à mesure qu'il lui venoit quelque crainte dans l'esprit, elle la lui disoit. Mais Dieu qui se plaît à faire éprouver jusqu'à la mort aux personnes qui sont à lui, qu'elles n'ont besoin que de lui seul, permit par une rencontre fort extraordinaire que l'Infirmiere vint dans un grand effroi appeller la Mere Angélique, pour aller à une autre malade qu'elle venoit de trouver qui rendoit l'esprit & qui n'avoit point encore re-

çu les Sacremens, car elle n'étoit malade que de la veille; mais ce qu'on avoit pris le soir précédent pour un grand rhume, s'étoit changé en catherre suffoquant, & l'on n'eut le tems que de lui donner l'Extrême-Onction; car elle ne parloit déja plus. Lorsque l'on appella ainsi la Mere Angélique, ma Sœur Anne Eugénie lui parloit encore actuellement pour se fortifier dans l'angoisse de la mort. La Mere Angélique en étoit doublement pénétrée, tant pour sa tendresse & son affection très-particuliere pour la mourante, que par l'expérience qu'elle faisoit elle-même continuellement de la crainte des jugemens de Dieu, qui lui faisoit concevoir bien plus fortement qu'une autre l'état où l'on se trouve en cette heure, & le besoin que l'on y peut avoir de quelque consolation. Mais la vûe de l'ordre de Dieu & de son obligation ne lui fit pas suspendre un moment d'aller où Dieu l'appelloit. Elle s'arracha d'auprès de cette chere sœur avec la plus grande violence, comme elle nous l'a dit depuis, qu'elle se soit jamais faite, étant très-persuadée qu'elle ne la reverroit plus. Et en effet quoique cette

autre malade mourut ſi promtement qu'elle prévint encore d'un quart d'heure ma Sr. Anne Eugénie, lorſque la Mere Angélique après l'avoir aſſiſtée juſqu'à la fin, revint trouver ſa chere mourante, elle ne parloit & n'entendoit déja plus, & elle n'eut que la conſolation d'être préſente à la conſommation de ce dernier ſacrifice pour l'accompagner de ſes prieres plutôt que de ſes larmes; car ſa foi avoit tant de pouvoir ſur les ſens dans ces rencontres, qu'il ſembloit qu'elle vît l'Inviſible, & qu'elle eût peur d'offenſer les yeux divins de celui qu'elle ſavoit être l'arbitre de la vie & de la mort des hommes, ſi elle eût fait paroître qu'elle s'attriſtoit trop de celle des perſonnes qu'il lui ôtoit. Ma Sœur Anne mourut donc ſur les ſept heures du matin le premier jour de l'an 1653. Elle fut enterrée le lendemain avec cette autre Sœur Converſe qui étoit morte en même tems qu'elle, & on ne fit qu'un enterrement pour toutes les deux.

ABRÉGÉ
DES VERTUS
DE QUELQUES RELIGIEUSES
dont il est parlé dans les Relations précédentes.

RELATION DE LA VIE
DE MA SŒUR
CLAIRE MARTINE.

MA Sœur CLAIRE MARTINE qui est morte à Port Royal des Champs auparavant l'éta-

bliſſement à Paris, fut fille de M. Pinot Avocat.

Dieu la prévint dès ſon enfance d'une inclination à la vertu ; elle avoit éloignement des légeretés ordinaires à cet âge, de ſorte que n'ayant encore que ſept ou huit ans, elle refuſoit l'argent que ſon pere lui donnoit pour aller voir les jeux & paſſetems, diſant pour s'en excuſer qu'elle ne prenoit plaiſir qu'aux choſes ſolides & éternelles. Cela fut cauſe que M. ſon pere qui étoit très-pieux, lui donna quelque partie des Œuvres de Grenade, qu'elle liſoit avec un ſi grand ſentiment qu'elles lui ſervirent d'entrée à l'oraiſon mentale qu'elle commença dès-lors à faire avec grande dévotion & utilité.

A l'âge de ſeize ans ſon pere voyant qu'elle deſiroit fort d'être Religieuſe, la mit au grand Convent des Urſulines de Paris, où elle ſe rendit auſſitôt exemplaire en vertu. Néanmoins comme elle n'avoit pas naturellement de talent pour l'inſtruction des penſionnaires, qui eſt la principale fonction de cet Ordre, les Supérieurs jugeant qu'ils ne la pouvoient recevoir, lui demanderent ſi elle accepteroit la con-

dition de Converſe au défaut de celle du Chœur. Elle le fit très-volontiers & en exerça les fonctions durant quelques ſemaines qu'on la mit à la cuiſine; mais cette propoſition n'ayant été qu'une épreuve, parce que le Monaſtere ne pouvoit diſpoſer d'elle pour cette condition, les Supérieurs lui dirent qu'on ne la pouvoit recevoir non plus Converſe que du Chœur, à quoi elle ſe ſoumit ſi humblement que feu M. Boucher Confeſſeur des Religieuſes & homme de grande vertu, qui connoiſſoit parfaitement la vertu de cette fille, ne put s'empêcher de lui témoigner à elle-même l'affliction qu'il avoit de ſa ſortie; ſur quoi elle lui parla ſi diſcrétement & avec tant de reſpect au jugement des Supérieurs, qu'il en tira la conſolation qu'il ſembloit lui devoir donner.

Elle ſortit donc du Monaſtere au grand regret des Religieuſes qui connoiſſoient ſa vertu, & qui ont témoigné depuis ne l'avoir renvoyée que pour obéir à leurs Supérieurs qui le jugeoient à propos, & M. Boucher qui avoit une affection ſinguliere pour notre Maiſon, crut nous faire un grand préſent de nous addreſſer cette

fille pour laquelle il obtint auſſitôt place, & nous l'amena lui-même.

Depuis le jour de ſon entrée juſqu'à celui de ſa mort, il ne ſe peut dire avec quelle ferveur elle a pratiqué la vertu, ſinon que toutes celles qui l'ont vûe, ont témoigné ne lui avoir jamais vu faire une ſeule action que l'on pût juger être péché véniel, mais pratiquer avec perfection toutes ſortes de vertus, non dans des occaſions extraordinaires, mais dans les plus ordinaires & communes pratiques de la Religion; ce qui eſt cauſe que l'on n'en peut écrire que peu, parce que ſa vertu paroiſſoit plus en ſa maniere d'agir que dans la qualité de ſes actions, ne faiſant rien de ſingulier, mais faiſant parfaitement toutes les choſes communes.

Elle affectionnoit particulierement l'humilité, & aimoit les ſujets de recevoir de l'humiliation; ſur quoi ſes compagnes du Noviciat ont ſouvent remarqué que comme une jeune Profeſſe d'entre elles qui n'agréoit pas l'eſprit de ma Sœur Claire, le lui témoignoit ſouvent par des paroles & des façons mortifiantes, ma Sœur Claire en récompenſe, quoique fort ſilencieuſe

& desappliquée des actions d'autrui, avoit néanmoins une attention particuliere à remarquer tout ce que cette Sœur faisoit de bien pour parler à son avantage toutes les fois que l'occasion s'en présentoit.

Elle avoit une tranquillité d'esprit qui ne se surprenoit de rien & la rendoit toujours égale & humble. La M. Agnès qui étoit sa Maitresse des Novices, la faisant un jour chanter, elle voulut lui faire sentir qu'elle apprenoit mal, & lui ayant ôté assez brusquement son livre des mains, elle lui dit qu'il étoit inutile de lui montrer, & qu'elle lui faisoit perdre tout son tems; à quoi ma Sœur Claire répondit avec une grande douceur sans se troubler: » Ce n'est pas vous, ma Mere, qui perdez votre tems, mais » moi; car Dieu récompensera votre » patience. «

La Mere Abbesse dit un jour en récréation qu'il falloit que chaque Sœur fît un Cantique sur la Naissance de Notre-Seigneur; sur quoi quelques Sœurs témoignant de la répugnance, ma Sœur Claire leur dit de bonne grace: » Mes Sœurs, de quoi nous » mettons-nous en peine? on ne nous

» dit pas de le bien faire, mais ſeule-
» ment d'en faire, « & ne manqua pas d'en faire un, ſe ſouciant peu qu'il fût bien ou mal fait.

Sa ſimplicité la faiſoit obéir ſans réflexion. On apporta un jour par mégarde à l'heure du ſilence une médecine au lieu où elle couchoit ; elle la prit ſimplement, croyant que c'étoit pour elle, quoiqu'elle ſe portât bien, & qu'elle eût même permiſſion de communier ce jour-là. Ce n'eſt qu'un exemple de ſon obéiſſance; mais elle étoit égale en toutes ſortes de rencontres, & elle n'a jamais ſu former une réplique à quoi que ce ſoit qu'on ait demandé d'elle.

Six mois devant ſa mort elle eut de grandes peines d'eſprit dont elle ne faiſoit aucune plainte, n'en cherchant pas même le ſoulagement dans la communication des Supérieures qui n'en euſſent rien ſu, ſi quelques Sœurs avec qui elle étoit, ne l'euſſent oui ſoupirer quelquefois étant ſeule : ce qui lui étoit fort extraordinaire; car elle paroiſſoit toujours dans une grande paix & calme d'eſprit. Elles en avertirent la Supérieure, qui la fit parler à un Directeur qui lui dit de déclarer ſa

peine à la Supérieure, & dès le même jour ma Sœur Claire la fut trouver pour la ſupplier de lui donner un peu de tems à ſon loiſir pour lui déclarer ſes peines. Mais la mort l'empêcha, parce que la Mere n'ayant pu la voir ce jour-là ni le ſuivant ni le troiſiéme, ma Sœur Claire la vint trouver le matin pour lui dire qu'elle ſe trouvoit mal d'une colique à quoi elle étoit ſujette; la Mere l'envoya repoſer, juſqu'à ce quelque tems après elle revint pour lui dire que ſon mal augmentoit fort. On l'envoya alors à l'Infirmerie, & on tâcha de la ſoulager, mais inutilement; elle ſouffrit des douleurs extrêmes avec une patience digne de ſa vertu. Voyant qu'elle tournoit à la mort, on lui donna les Saints Sacremens, & elle mourut ſur les onze heures du matin du même jour, l'avant-veille de Noël, 23. Décembre de l'année 1620.

La promtitude de cette mort fut cauſe qu'on la garda vingt-quatre heures, & qu'elle ne fut enterrée que la veille de Noël en laquelle on fit tout ſon ſervice, & on chanta enſuite la Meſſe de la Vigile, ſans qu'aucunes des Sœurs ſe trouvaſſent laſſes d'un ſi

grand travail ; ce qu'elles eſtimerent toutes une aſſiſtance particuliere de la defunte qui avoit vécu dix ans parmi elles, ſans jamais donner de peine à perſonne.

HISTOIRE

DE LA MERE

MARIE GENEVIEVE

DE SAINT AUGUSTIN

LE TARDIF,

Premiere Abbesse Elective de Port Royal,

ECRITE en partie par la Mere MARIE DE L'INCARNATION qui avoit toujours été avec elle.

LA Mere Geneviève étoit de Paris, fille de M. le Tardif & de N. Ses pere & mere étoient déchus de leur condition ou seulement de leurs biens, car ils étoient assez incommodés. Elle étoit seule de fille, & n'avoit qu'un frere ; son pere & sa mere l'ale-

moient extrémement. Dès son enfance elle se portoit à Dieu, & n'avoit point d'affection pour le monde, ayant toujours eu envie d'être Religieuse; mais elle regardoit cela comme impossible, n'ayant pas de bien. Elle aimoit l'état d'incommodité où ils étoient; son pere qui étoit homme de bien, remercioit souvent Dieu de les y avoir réduits, croyant qu'il leur étoit plus avantageux pour leur salut. Sa bonne Mere n'étoit pas si spirituelle, néanmoins elle étoit bonne femme & craignoit Dieu. Elle élevoit sa fille fort simplement, & n'étoit point portée à la vanité; elle ne lui faisoit rien porter qui fût pour la parer: la petite ne le désiroit point aussi, voulant être Religieuse; mais sans oser espérer d'arriver à ce bonheur, elle prioit souvent Dieu qu'il lui en fît la grace, s'abandonnant à sa providence & lui exposant le desir qu'elle en avoit.

Ayant oui dire que Madame de Port Royal étoit à Maubuisson, & qu'elle y recevoit des filles pour rien, elle pria sa mere de l'y mener. Elle plut à la Mere Angélique qui la fit entrer, disant qu'elle avoit la façon de bien réussir. Elle fut dans un trans-

port de joie de ſe voir dans la Religion, & elle eut dès-lors un ſi grand reſpect, amitié & confiance pour la Mere qui lui témoignoit auſſi bien de la bonté, qu'elle lui découvrit tout ſon cœur dans cet abord avec une libéralité toute entiere.

Elle étoit une des vingt Novices qui vinrent céans, lorſque la Mere Angélique revint de Maubuiſſon. Elle avoit déja tant de vertu, que l'on demandoit lorſqu'elles furent ici, laquelle c'étoit d'entre les autres, parce que ſa réputation y étoit venue avant elle. Elle ſe fit bientôt reconnoître par ſa façon qui étoit d'un recueillement extraordinaire, & une modeſtie & gravité accompagnée d'une ſi grande douceur qu'elle ſe faiſoit aimer dès qu'on la voyoit. Ce qui paroiſſoit le plus en elle, étoit une grande humilité.

Je ne ſai rien de particulier de ſon Noviciat. Je me ſouviens ſeulement que j'entendois un jour la Mere Angélique parler à la Mere Agnès & à la Maitreſſe des Novices, ma Sœur Iſabelle Agnès de Chateauneuf, pour chercher quelque invention de lui faire quelque grande mortification, lorſ-

qu'elle étoit bien malade, pour voir ſi on la pourroit ſurprendre en quelque maniere; tant elle étoit à l'épreuve de tout ce qu'on lui pouvoit faire.

On la fit Profeſſe à Port Royal des Champs, & lorſque toute la Communauté eût été transférée à Paris, la Mere Angélique l'établit Maitreſſe des Novices, étant encore pour lors fort jeune. Elle étoit toujours la même en quelque état qu'on la mît, agiſſant avec grande dépendance, & étoit exacte à faire les choſes comme on le lui avoit dit, ſans jamais rien faire par elle-même.

Elle étoit douce à ſes Novices, & leur faiſoit faire les choſes en les portant à Dieu avec onction. Elle parloit bien facilement, mais c'étoit plus par mouvement & par affection à la vertu que par ſcience; elle n'en avoit pas d'acquiſe que de celle que je crois que l'on appelle *la ſcience des Saints.* Elle ne diſoit pas beaucoup de choſes en général à ſes Novices; l'ordre du Noviciat apprenoit ce qu'il falloit faire: l'on y gardoit un ſilence très-exact & l'on ne ſe parloit que tout bas lorſque l'on avoit à le faire: l'on agiſſoit avec bien de la ſimplicité & de la ſoumiſ-

ſion ; ainſi l'on n'avoit point tant à parler. L'obéiſſance, le ſilence, la priere, la mortification étoient l'exercice des Novices : l'on travailloit en commun dans le Noviciat : l'on y étoit auſſi malade, & lorſque l'on jugeoit que quelqu'une avoit beſoin de divertiſſement, on lui donnoit permiſſion de parler à celle que l'on jugeoit à pro pos; car l'on ne faiſoit point de Conférences dans ce commencement : l'on diſoit l'Office enſemble, c'eſt-à-dire, les malades quand elles étoient pluſieurs : on employoit les Novices dans les obéiſſances, & celles avec qui elles étoient, rendoient conte de leur conduite à la Maitreſſe.

Cet heureux tems ne dura gueres de cette ſorte, je veux dire pour cette ſimplicité qui faiſoit que l'on n'étoit point diſſipé dans tant de diverſes choſes qui arriverent par ce changement d'eſprit & de conduite qui ne ſervit qu'à ouvrir l'eſprit de quelques unes des Novices, & changea auſſi l'eſprit & la conduite dans la Communauté. Ce fut lorſque les Peres de l'Oratoire commencerent à venir à la Maiſon, M. de Langres en étant Directeur. Je ne ſai ſi ce fut lui qui les y fit venir;

ce fut en l'année 1626. L'on faisoit aller les personnes à ces Peres, sans qu'elles l'eussent demandé, & il falloit dire tout ce que l'on avoit dans le cœur, à quoi l'on n'auroit pas pensé sans ces occasions.

Ces bons Peres avoient grand zéle pour servir les ames, & en observoient tous les mouvemens; mais ils en attribuoient la cause aux desseins de Dieu sur ces ames, & regardoient tout ce qui se passoit en elles comme des voies par où il les faisoit passer pour les sanctifier. Les unes en avoient de rigueur, les autres de douceur; & ainsi toute la corruption de la nature & les inclinations qu'elle produisoit étoient des sujets de compassion & d'application de ces bons Peres à ces ames, pour les faire rapporter ces choses à Dieu & à Jésus-Christ en hommage de ses souffrances, & ainsi l'on se portoit à avoir aussi compassion de son état, & l'on croyoit que Dieu avoit de grands desseins sur nous, & on s'amusoit à parler toujours & à ne rien faire pour se corriger; & si l'on faisoit quelque chose, l'on étoit bien loué comme d'une action héroïque que l'on auroit faite: que si au contraire on ne faisoit rien

que se laisser aller à se divertir, comme il m'est arrivé, on disoit qu'il falloit avoir pitié de moi, parce que j'avois bien des peines. Cela alla si avant que quelques unes eurent en effet des choses bien extraordinaires & bien étranges, & il y a sujet de croire que l'esprit malin se jouoit de nous; chacune faisoit son personnage. Il y en eut une qui avoit l'esprit fort foible & un peu blessé, que j'avois vûe devant cela une fille fort humble & toujours en prieres, serviable & aimant le travail, ensorte que la Mere Angélique la menoit avec elle quand elle étoit obligée de sortir, comme lorsqu'elle fut au Lys & à Paris pour l'établissement d'une nouvelle Maison, & il me semble même qu'elle n'étoit encore que Novice lorsqu'elle la menoit ainsi avec elle, & j'ai quelque idée qu'on lui avoit donné un voile noir pour suivre la Mere. Cett fille changea d'une telle maniere sous cette conduite, que l'on ne la reconnoissoit plus. C'étoient des furies & des emportemens de colere qui effrayoient; cela s'appelloit des voies & des conduites de Dieu, mais qui allerent si loin que l'on avoit bien de la peine à la ranger.

Elle s'alloit cacher quelquefois & se faisoit chercher avec des peines incroyables ; l'on avoit peur souvent qu'elle ne se fît quelque mal : elle étoit quelquefois des jours entiers sans que l'on pût la faire manger, & d'autres fois elle le faisoit par excès dérobant par tout ce qu'elle pouvoit. C'étoit un bel exercice pour ces bons Peres, que cette fille qui faisoit tous les jours quelque personnage nouveau. Elle venoit quelquefois s'accuser de tous ses déréglemens, & prioit que l'on la retînt de peur qu'elle n'y retournât. On la lioit quelquefois au chenet du feu avec une chaîne de fer ; d'autres fois on lui mettoit une museliere comme on en met aux veaux de peur qu'ils ne tettent, & cela se faisoit je crois par l'ordre du Directeur, outre lequel elle avoit encore une directrice dans la Maison, pénitente de ces Peres & instruite de leur conduite, à qui elle parloit. Cette fille aimoit fort cette application que l'on avoit pour elle, & s'amusoit à tout cela ensorte qu'elle vint à ne plus rien faire du tout. On l'envoya ensuite à Dijon où elle acheva de se gâter, & elle devint comme on l'a vûe depuis avec douleur,

leur, c'eſt-à-dire fort imparfaite Religieuſe.

D'autres faiſoient d'autres perſonnages ; les plus imparfaites étoient celles qui parloient le plus aux Peres, dont l'on ne voyoit point de fruit ; chacunes ſe diſoient ce qu'elles ſavoient de leurs Directeurs ; les unes ſe promenoient quand il leur plaiſoit, parloient en toutes rencontres, de ſorte que l'on devint auſſi diſſipées & diſtraites que l'on avoit été recueillies. Il eſt vrai que ce n'étoient que les jeunes ; les anciennes n'avoient point de part à tout cela, on ne s'appliquoit pas à les éclairer, & elles n'en furent que plus heureuſes : elles étoient étonnées de voir ces choſes dans les jeunes ; mais la bonne habitude qu'elles avoient d'être ſilencieuſes & de ne ſe mêler de rien, faiſoit qu'elles n'en diſoient rien & qu'elles demeuroient dans leur ſoumiſſion & leur ſilence ordinaire.

La Mere Marie de l'Incarnation a fini ici cette Relation, & eſt morte en l'achevant, & la Mere Angélique de S. Jean Prieure l'a achevée le 17. Mai 1678.

La Mere Geneviève étoit d'un autre rang; on la regardoit comme une perſonne de ſervice & d'une vertu élevée, c'eſt pourquoi on s'y appliquoit beaucoup; ce qui lui fit du tort: car on écoutoit toutes ſes penſées comme des mouvemens du Saint Eſprit, & on la conſultoit ſur les deſſeins que l'on formoit alors de l'Inſtitut du S. Sacrement, comme ſi elle eût du avoir révélation de tout ce qui s'y devoit faire.

Elle étoit ſi accoutumée à ſe laiſſer conduire, qu'elle donnoit dans tout cela fort ſimplement. Nous avons trouvé & brûlé quantité de ſes Lettres à M. le Féron le Docteur, qu'elle lui écrivoit pendant le ſéjour qu'il fit à Rome pour ſolliciter la Bulle de ce nouvel Inſtitut. Ses Lettres étoient pleines de penſées & de mouvemens qu'elle avoit eus ſur cette affaire dans l'oraiſon, la plupart fort peu ſolides; mais on admiroit tout cela: ce qui auroit pu la perdre entierement, ſi elle n'avoit eu un fort grand fond d'humilité, & que Dieu n'eût excuſé ſa ſimplicité.

On l'envoya à Tard avec la Mere Agnès en 1629. pendant que la Mere

Angélique travailloit à ſe défaire de ſon Abbaye pour la rendre triennale; & comme on fut ſur le point de faire la premiere élection, l'on fit revenir de Tard la Mere Geneviève dans le deſſein de la faire élire : ce qui arriva peu de jours après qu'elle fut de retour. Elle en eut beaucoup de douleur, & avec ſujet ; car de la maniere dont les choſes ſe conduiſoient alors, elle n'avoit nulle autorité pour faire le bien, & la Mere Jeanne de Tard qui étoit la Prieure, gouvernoit tout ſous la conduite de M. de Langres, la Mere Geneviève n'ayant que le nom d'Abbeſſe, & le malheur de ne pas laiſſer de contribuer par là à l'introduction de beaucoup de choſes très-oppoſées à l'eſprit de la Régle & à l'ancienne conduite de la Mere Angélique qui l'avoit précédée.

Cela dura depuis 1630. qu'elle fut élue Abbeſſe juſqu'à 1633. que M. l'Archevêque de Paris renvoya les Meres de Tard en leur Convent en Bourgogne.

La Mere Geneviève qui commençoit un ſecond triennat, changea beaucoup de conduite auſſitôt que les Meres n'y furent plus. L'on ne vit

plus dans la Communauté cet esprit de raillerie & de liberté que ces personnes étrangeres y avoient introduit: l'on commença d'y rentrer dans une plus grande affection aux observances Religieuses; mais en sortant d'un danger, on pensa tomber dans un autre. La Mere Angélique étant pour lors Supérieure au Saint Sacrement, & la Mere Agnès Abbesse de Tard, toute la conduite de Port Royal étoit entre les mains de la Mere Geneviève & de sa Prieure, nommée ma Sœur Susanne du Saint Esprit. (On peut voir ce que la Mere Angélique en a dit dans sa Relation.) Cette fille mériteroit aussi bien une histoire, car elle peut fort instruire. C'étoit une Religieuse fort fervente & fort zélée pour toutes les pratiques Religieuses: elle voyoit avec peine que M. de Langres eût aboli la plus grande partie des observances de notre Ordre de Citeaux dans Port Royal pour y établir celles des Carmelites; mais sous ce prétexte de bon zéle, elle se lia avec des Religieux de Citeaux, s'étant servie de l'occasion d'une assez longue maladie qu'eut en ce tems la Mere Geneviève, pour les faire venir à Port Royal où

elle gouvernoit tout, afin de prendre leurs avis & travailler avec eux pour nous faire rentrer ſous la juriſdiction de l'Ordre. Elle avoit même en partie gagné l'eſprit de la Mere Geneviève; mais la Mere Angélique s'en étant apperçu, vit que c'étoit tout perdre, & en communiqua à M. de S. Cyran de qui elle prenoit déja les avis au S. Sacrement. Ils réſolurent enſemble qu'il falloit travailler à faire revenir la Mere Agnès qui étoit en Bourgogne; ce qui fut fait comme on l'a dit ailleurs: ſa préſence remédia à tout, excepté qu'elle ne ramena point l'eſprit de la Prieure de ſon attache à la conduite des Peres de l'Ordre, de ſorte que voyant que toutes ſes meſures étoient rompues pour les rappeller dans la Maiſon, elle en prit d'autres avec eux pour ſortir elle-même de P. Royal & rentrer ſous l'Ordre, ayant été nommée par leur faveur à l'Abbaye du Lieu-Dieu. Depuis qu'elle fut ſortie de la Maiſon, la Mere Geneviève demeura dans une entiere union avec la Mere Angélique & la Mere Agnès. Il n'y eut qu'une rencontre où elle penſa encore faire une affaire; tant l'élevation & les charges

ſont périlleuſes. Ce fut après la rupture qui arriva entre M. de Langres & M. de S. Cyran au ſujet de la conduite de la Maiſon. L'hiſtoire en eſt déja écrite ailleurs.

La Mere Angélique ayant vu qu'il étoit néceſſaire qu'elle ſe retirât de cette Maiſon, & que l'on y mît une perſonne qui fût plus agréable à M. de Langres, elle ſe fit donner ordre par M. de Paris de retourner à Port Royal, & à la Mere Geneviève de venir prendre ſa place au Saint Sacrement. M. de Langres qui ne pénétroit point le ſecret de cette affaire, crut avoir tout gagné, & qu'il feroit de la Mere Geneviève tout ce qu'il voudroit, ayant déja éprouvé ſa ſoumiſſion. Pour l'y engager davantage & s'inſinuer dans ſon eſprit, il lui fit extrémement remarquer cette conduite de Dieu, lui répétant toutes les anciennes lumieres ou révélations que Dieu lui avoit données, pendant que l'on faiſoit le projet de ce nouvel Ordre du Saint Sacrement; lui diſant qu'il paroiſſoit que comme il s'étoit ſervi d'elle pour avancer ce deſſein dans ſa naiſſance, il l'avoit auſſi choiſie pour lui donner ſa perfection, &

que c'étoit pour cette raiſon que les choſes avoient ſi peu réuſſi juſqu'alors. Cela étoit aſſez propre à flatter un eſprit ; il lui propoſa enſuite tout ce qu'il deſiroit d'elle, qui étoit principalement de conſerver dans la Maiſon une fille (Mademoiſelle de Chameſſon) qui y mettoit la deſunion, & y étoit un obſtacle à toute ſorte de bien. Elle ſavoit très-bien que c'étoit de cela qu'il s'agiſſoit, & quels étoient ſur ce ſujet les ſentimens de la Mere Angélique & de M. de Saint Cyran. Cependant elle donna dans ce piége, & elle écrivit à la Mere Angélique d'une ſorte qui lui fit juger à l'inſtant qu'elle étoit gagnée; mais la prudence de la Mere Angélique mit ordre à tout. Elle lui envoya M. Singlin pour lui dire tout ce qu'elle ne lui pouvoit mander, & enfin elle la fit revenir parfaitement de là, & même avec tant de douleur de la faute qu'elle avoit faite, & des dangereuſes ſuites qu'elle pouvoit avoir, qu'elle en eut une grande maladie. Depuis cela elle ne fit nul faux pas, elle n'agit plus que de concert avec la M. Angélique & avec la M. Agnès qui lui avoit ſuccédé dans la charge d'Abbeſſe de Port Royal.

Elle prit la premiere l'habit du S. Sacrement de la main de M. l'Archevêque avec les trois autres Religieuſes de Port Royal, qui étoient allées établir cette Maiſon, & elles demeurerent juſqu'en l'année 1638. que pour les raiſons qu'on a dites ailleurs l'on ſe réſolut d'abandonner ce nouvel établiſſement, & la Mere Geneviève revint à Port Royal avec toutes les filles qui en étoient ſorties. Pour lórs étant dégagée de tout gouvernement, elle rentra avec grand amour & grande-joie dans l'état de ſoumiſſion & de dépendance d'où on ne l'avoit tirée que par force, & J. C. qui avoit aimé cette ame dès le commencement, l'aima juſqu'à la fin, & lui en voulut donner une des marques les plus aſſûrées, en lui reſervant une affliction toute ſinguliere & capable non ſeulement d'expier les fautes d'ignorance & d'infirmité qu'elle avoit pu commettre dans ſes emplois, mais encore de perfectionner l'ouvrage de ſa ſanctification. On l'avoit miſe Sacriſtine quand elle fût retournée à P. Royal. Il arriva que comme elle balayoit un jour dans la Sacriſtie ſous une armoire, en ſe relevant bruſquement, le

coin de l'armoire lui donna dans l'œil avec tant d'effort qu'elle en perdit l'œil. Elle souffrit des douleurs extrêmes, & l'on y fit toutes sortes de remédes, mais avec si peu de succès que l'on ne put pas même empêcher qu'elle ne perdît l'autre œil, le nerf optique ayant été blessé par l'effort du coup; ainsi elle resta entierement aveugle, & de la maniere du monde la plus pénible : car l'ébranlement du cerveau ayant été fort grand, il lui demeura un continuel mal de tête & un certain étonnement qui faisoit qu'à chaque pas elle croyoit tomber dans un précipice, de sorte qu'elle ne s'accoutumoit point comme les autres aveugles à marcher seule dans quelque chemin que ce fût. Il n'y avoit rien de plus touchant que de voir cette bonne Mere qui avoit été si considérée & si aimée, attendre quelquefois à une porte ou dans quelque passage que quelqu'un lui voulût donner la main, & bien souvent c'étoit quelque enfant qui le faisoit avec assez d'ennui. Elle souffroit tout cela avec une humilité merveilleuse ; mais ce n'étoit pas la seule épreuve. Dieu l'affligeoit dans le même tems de peines intérieures

qui lui étoient encore plus ſenſibles, & dans leſquelles ſon ſeul reméde étoit l'humble ſoumiſſion qu'elle tâchoit de rendre aux perſonnes de qui elle prenoit conduite, ne ſe ſouvenant non plus de celle qu'elle avoit autrefois donnée aux autres, que ſi elle n'eût été toute ſa vie que la derniere Novice de la Maiſon.

M. de S. Cyran qui étoit priſonnier au bois de Vincennes quand cet accident arriva, eut toujours ſoin de la conſoler par ſes Lettres. On en peut voir pluſieurs imprimées qui s'adreſſent à une Religieuſe aveugle; mais il mourut avant elle en 1643. & elle ne mourut qu'en 1646. ayant porté ſon aveuglement ſix ans en s'élevant tous les jours devant Dieu à proportion de ce qu'elle s'anéantiſſoit de plus en plus devant les hommes; car elle eut cette conformité avec Jéſus-Chriſt, qu'on pouvoit dire d'elle ce qui a été dit de lui: *Quaſi abſconditus vultus ejus & deſpectus*, * tout ce qu'elle avoit eu autrefois qui pouvoit plaire humainement, étant couvert

* Son viſage étoit comme caché *& n'étoit pas connoiſſable*, il paroiſſoit mépriſable. *Iſai.* 53.

d'un abbaiſſement & d'un changement ſi grand qu'il l'auroit rendue méconnoiſſable, mais qui ne la rendoit que plus digne des reſpects de ceux qui ſavent que Dieu cache ainſi ſes plus grands tréſors juſqu'à ce que le tems de la manifeſtation arrive. Elle mourut le 28. de Mars 1646.

Je ne ſai ſi je dois dire une choſe que nous remarquâmes à ſa mort. On penſa être ſurpris, car ſes forces tomberent tout d'un coup, & on ne la croyoit pas ſi bas; néanmoins on eut le tems de lui donner les Saints Sacremens, & la Communauté étoit préſente quand elle expira. On chanta *Subvenite* ſelon la coutume; mais je ne ſai, ce qui nous parut à toutes de ſi extraordinaire, c'eſt qu'il nous ſembloit que d'autres voix étoient mêlées avec les nôtres, qui faiſoient une harmonie qui nous parut ſurnaturelle: peut-être y avoit-il de l'imagination, mais toujours il y avoit une grande certitude de foi à croire que les Anges ſe réjouiſſoient en recevant cette ame, & ſi l'erreur étoit dans nos ſens, la vérité étoit dans notre cœur.

MEMOIRES SUR LA VIE ET LES VERTUS DE LA MERE CATHERINE AGNÈS DE SAINT PAUL ARNAUD.

REMARQUES de ma Sœur Françoise de Sainte Agathe.

Gloire soit à J. C. & au Saint Sacrement.

JE me trouve si indigne d'écrire quelque chose de notre très-chere Mere AGNE'S, que j'avois résolu

de ne le point faire ; mais l'ayant dit à notre Mere, elle m'a ordonné de mettre par écrit ce que mon peu de mémoire & de capacité me permettront. La premiere fois que j'ai eu le bonheur de la voir, ce que j'estime une des principales graces que Dieu m'ait faites en toute ma vie, quoiqu'il m'en ait fait de très-grandes, ce fut à son retour de Dijon ; je me trouvai à la porte à son entree à Port Royal étant en ce tems là au tour. On sait la peine qu'elle eut à ce retour ; néanmoins elle n'en fit rien paroître : elle salua toutes celles qui se trouverent à son arrivée, très-cordialement de même que si elle eût été fort aise ; elle m'embrassa après les autres avec tant d'affection qu'elle me toucha le cœur & changea entierement la crainte que j'avois eue d'elle, en des sentimens d'amour & d'estime. Dès le lendemain elle entra dans toutes les observances, & bientôt après la Mere Geneviève qui étoit Abbesse, la fit Prieure & Maitresse des Novices, Elle nous supporta toutes avec une grande patience, quoique quelques unes ne la goûtassent gueres ayant grand regret à la M. Jeanne qui étoit retournée à Tard.

Un an après la Mere Angélique étant revenue du Saint Sacrement, la Mere Agnès la pria de se charger du Noviciat, parce que n'y ayant point d'Abbesse, (la Mere Geneviève étoit allée au S. Sacrement à la place de la M. Angélique) elle se trouvoit comme Prieure chargée de toute la Communauté. Au mois de Septembre de la même année elle fut élue Abbesse. M. de S. Cyran venoit déja à P. R. & quelque tems après il y fit venir aussi M. Singlin & M. d'Alençon. Ce fut en ce tems que la Maison fut toute renouvellée par la bénédiction que Dieu donna à la conduite de la Mere Agnès & à celles de toutes ces saintes personnes. La Mere nous lisoit souvent au Chapitre & à la Conférence quelque peu de chose pour en prendre sujet de nous entretenir de choses utiles ; & comme ses paroles étoient toutes remplies du feu de la charité, on sortoit de ces entretiens tout rempli de ferveur. Elle toucha tellement la plupart, que plusieurs par un mouvement particulier s'accuserent au Chapitre de toutes les fautes qu'elles avoient pu faire depuis qu'elles étoient Religieuses, avec tant de ressentiment

qu'elles faiſoient fondre en larmes celles qui les entendoient, & la Mere Agnès méloit ſouvent ſes larmes avec les leurs. Elles demandoient des pénitences qui paruſſent à toutes celles de la Maiſon, comme de changer leur voile noir en celui de Novices. Une des plus anciennes obtint un habit de Sœur Converſe quelques mois durant & fut pendant tout ce tems à la cuiſine, y travaillant de toutes ſes forces à ce qu'il y avoit à faire de plus bas. Il y en eut encore d'autres très-délicates & très-foibles qui obtinrent la même choſe d'être quelque tems à la cuiſine : quelques autres firent des retraites très-ſolitaires & ſeparées qu'elles accompagnerent de pénitences fort humiliantes.

La Mere Agnès recevoit celles qui ſe reconnoiſſoient après leurs fautes avec une très-grande charité qui n'empêchoit pas qu'elle ne leur parlât ſi fortement qu'elle touchoit autant celles qui l'entendoient que celles qu'elle reprenoit; ce qui m'eſt arrivé à moi-même. Car l'entendant un jour reprendre au Chapitre une Sœur qui s'accuſoit de n'avoir pas voulu prêter quelque outil à une autre qui en avoit

besoin pour travailler, je me trouvai si touchée de la maniere dont elle le fit, que cela me fit reconnoître une attache qu'il y avoit long-tems que j'avois à quelque chose de notre cellule que j'emportois pour ce sujet quand j'allois à une autre. Je m'en accusai sur l'heure, & elle me parla sur cette faute si efficacement que je pris la résolution de faire un renouvellement de toute ma vie, & une confession générale que je n'avois fait que très-imparfaitement, n'y ayant point auparavant qu'elle revînt à Port Royal de Confesseurs fort éclairés. Je puis dire avec vérité que ce fut par son moyen que Dieu me fit cette grace & me donna par là le commencement de l'espérance que je puis avoir de mon salut; car je me trouvai après si fort changée que je ne me reconnoissois plus moi-même, & j'étois si soulagée de quelque peine de conscience, que je ne savois comment pouvoir reconnoître la grace que Dieu m'avoit faite par cette chere Mere. Eh! plût à Dieu que je fusse à présent ce que j'étois en ce tems là!

Il me semble que l'on voyoit dans la Maison quelque chose de ce qu'on

rapporte de ce Monaſtere de S. Jean Climaque : car c'étoit à qui s'humilieroit & s'accuſeroit le plus, à qui ſe préviendroit dans toutes ſortes de ſervices, de reſpect les unes envers les autres ; & cela avec un tel ſilence qu'on peut dire que hors la Conférence on ne voyoit ni entendoit parler par le Monaſtere, la Mere Agnes ayant mis un ſi bon ordre pour l'établir, qu'elle avoit fait imprimer les ſignes qui ſe pratiquoient autrefois dans l'Ordre, afin que toutes les appriſſent & s'en ſerviſſent pour tout ce qui ſe pouvoit faire entendre par ce moyen, & je les ai vu faire en toutes ſortes de rencontres pour exprimer des choſes tout enſemble très-différentes. Mais parce qu'il eſt bien difficile que dans la multitude d'affaires les Officieres n'ayent quelquefois beſoin de ſe parler les unes aux autres, la Mere avoit ordonné un lieu proche le Chœur deſtiné à cela, où les Sœurs pouvoient ſe dire à la ſortie de l'Office ce qui étoit abſolument néceſſaire, ſans qu'on les vît parler en différens endroits du Monaſtere. Elle diſoit du ſilence que quand on ne pourroit que ſupprimer une parole, il faudroit le faire, & je l'ai vûe

laisser quelque chose qu'elle disoit sans l'achever, lorsqu'elle s'appercevoit qu'elle n'étoit pas assez nécessaire, ou que l'on sonnoit quelque observance.

Toutes celles qui l'ont vûe, diront mieux que je ne le puis l'extrême affection & exactitude qu'elle avoit pour cette vertu, & pour l'Office dont elle ne perdoit jamais aucune heure sans une très-grande nécessité, comme pour parler aux Sœurs qui en avoient besoin, ausquelles elle donnoit tout le tems qu'elles desiroient, & préféroit cela à tout. Il y avoit sur tout certaines heures ausquelles elle ne manquoit presque jamais, comme Prime, & Matines tant qu'on lui a permis d'y aller; ce qu'elle ne pouvoit sans se faire une grande violence, étant très-foible & très-délicate. Je l'ai vûe aller à Matines deux jours après avoir été saignée, & après ses maladies elle y retournoit dès qu'elle pouvoit obtenir qu'on l'y laissât aller. La Mere Angélique qui étoit à Port Royal des Champs, lui ayant mandé de n'y plus aller à cause de ses continuelles infirmités, elle eut la bonté de me le dire; j'en fus aussi touchée qu'elle, car je prenois une

grande satisfaction à la regarder pendant l'Office, ayant presque toujours les yeux sur elle autant que je le pouvois, jusqu'à ce que connoissant cette attache comme une faute, je le dis à M. Singlin qui m'ordonna de ne le plus faire; de quoi je fus très-mortifiée, parce qu'il me sembloit qu'il n'y avoit rien sur la terre qui me pût donner tant de dévotion & me porter à Dieu, que de la regarder.

On ne peut donner une plus grande preuve de son exactitude, que ce qu'elle fit à la mort de ma Sœur Catherine de Sainte Félicité sa mere. La Communauté ayant été appellée la nuit pour assister à son agonie, comme elle fut fort longue, on crut que l'on pourroit aller dire Matines; elle s'y en alla comme les autres, & pria que quand on la verroit prête à expirer, on frappât au plancher, le Chœur étant en ce tems-là au dessous de sa chambre. La malade tourna à la mort bientôt après: on appella la Mere qui eut le tems de lui venir voir rendre l'esprit & de l'assister dans ce dernier besoin; après quoi elle revint au reste de Matines dans une si grande constance, que cela fit croire aux Sœurs

que ma Sœur Catherine n'etoit pas morte, jusqu'à ce qu'en disant le *Pater* tout haut selon la coutume, quand elle fut à ces paroles, *fiat voluntas tua*, elle ne put retenir ses larmes ; ce qui fit connoître aux Sœurs ce qui étoit arrivé.

Elle alloit aussi exactement à l'Office les jours de férie qu'aux plus grandes Fêtes, & il ne se peut dire avec quelle ardeur elle témoignoit son zéle pour ce saint exercice auquel elle assistoit avec une ferveur Angélique, sans que sa grande application à Dieu l'empêchât de prendre garde à ce qui s'y passoit, jusqu'aux moindres cérémonies dont elle s'acquittoit très-ponctuellement ; elle vouloit que les autres fissent de même. En la voyant dans les exercices spirituels, il sembloit qu'elle ne respirât que cela, & néanmoins elle ne laissoit pas d'avoir un très-grand amour pour le travail. Je ne parlerai pas de celui de sa jeunesse qui étoit extraordinaire pour une personne aussi foible ; mais seulement depuis qu'elle fut bien infirme, qu'elle ne pouvoit plus s'appliquer à ces rudes travaux, elle a toujours servi au Réfectoire tant qu'elle l'a pu, & elle lavoit la vaisselle

même étant Abbesse. Une Sœur m'a dit que s'étant une fois marquée pour y aller, (car c'étoit elle-même qui marquoit toutes les cartes) il arriva qu'elle ne put y aller, parce qu'elle fut empêchée par quelque affaire; elle témoigna à la Sœur qui étoit marquée avec elle le regret qu'elle avoit de n'avoir pu s'y trouver.

Elle avoit l'invention de travailler par tout & en parlant aux Sœurs, & pour cela elle portoit toujours quelque linge de la Communauté qu'elle raccommodoit tant que sa vûe lui a pu permettre, & depuis dans les dernieres années de sa vie elle s'occupoit toujours à quelque chose, même dans son lit; ce que d'autres diront mieux que moi.

Elle avoit une grande compassion du moindre mal qu'elle voyoit souffrir, & elle consoloit & encourageoit les malades avec une charité qui ne se peut exprimer, sur tout lorsqu'elles étoient en danger. Elle leur parloit dans ces occasions du bonheur de la mort & du desir de l'autre vie avec tant de grace, que dans une maladie dont on croyoit que je mourrois, & dont j'avois bonne envie de guérir,

elle me fit desirer la mort autant que j'en avois eu d'apprehension auparavant : & lorsqu'elle ne pouvoit me venir voir de son pied à cause de sa foiblesse, elle se faisoit apporter à l'Infirmerie qui étoit en ce tems-là assez éloignée de sa chambre, & me témoignoit tant de bonté & de zéle en me parlant, que j'étois toute brulante en mon cœur de ce qu'elle me disoit.

Je l'ai vûe pendant plus d'un an aller trois ou quatre fois la semaine voir des Sœurs qui étoient à l'Infirmerie, ne plaignant ni sa peine ni son tems pour consoler & assister celles qui en avoient besoin. J'étois cette même année couchée dans un petit lieu près l'Infirmerie : elle y entroit toutes les fois qu'elle passoit, pour me voir & me consoler d'un mal qui m'étoit venu, qui m'affligeoit fort, parce que l'on croyoit que je ne marcherois jamais.

Encore qu'elle fût très-dure pour elle même, elle étoit néanmoins fort compatissante pour les malades & pour les foibles à qui elle témoignoit une tendresse de vraie mere. Elle ne vouloit point que l'on rentrât dans les austerités de la Régle & les observan-

ces après les maladies, que l'on ne fût bien fortifiée, & j'ai bien sujet de m'humilier de la peine que je lui ai faite sur ce sujet; car je voulois quelquefois qu'elle me permît des choses que je desirois inconsidérément. Elle ne vouloit point permettre aux autres les austérités qu'on lui avoit laissé faire pendant sa jeunesse. J'ai oui dire à une Sœur ancienne qu'elle l'avoit vûe avec une grosse fiévre coucher plusieurs jours durant avec sa robe & sa chemise de serge. Il se peut dire que c'est comme un miracle semblable à celui de saint Bernard, de ce qu'avec une si grande foiblesse elle a pu faire toute l'austérité de la Régle si longtems, & je crois que toutes celles qui l'ont vûe durant qu'elle a eu de la force, diront mieux que je ne le puis comme elle ne s'est jamais épargnée en quoi que ce soit.

Son excellente conduite parut dans ce qui arriva à Port Royal depuis l'année 1649. elle étoit Prieure alors & chargée de toute la Maison, la Mere Angélique qui étoit Abbesse, étant à Port Royal des Champs. On sait que la guerre qui commença dès le mois de Janvier de cette année, obligea la

plupart

plupart des Religieuſes des fauxbourgs de ſe réfugier dans la Ville, n'étant pas en ſureté dans leurs Convens à cauſe des ſoldats qui étoient aux portes de la Ville; Port Royal ſe trouva dans la même peine. La Mere Agnès conſulta M. Singlin & MM. de Bernieres & de Bagnols qui furent tous d'avis de tranſporter la plus grande partie de la Communauté dans la Ville. M. de Bernieres prêta une maiſon où il devoit entrer à Pâques. La Me. Agnès ſortit donc de Port Royal avec Madame Daumont & plus de trente Religieuſes le 12. Janvier, & nous y demeurâmes juſqu'au 5. Mars ſuivant. La Mere fit venir dans cette maiſon deux Damoiſelles (Mademoiſelle Gadeau & Mademoiſelle Bourneau) qui étoient déja au dehors de Port Royal; elles ſe logerent dans des chambres ſeparées de nous pour nous aſſiſter dans les beſoins, & recevoir les perſonnes ſéculieres qui avoient affaire à la Mere ou qui venoient voir les Sœurs. Il y avoit un portier pour garder la porte de la cour, & n'y laiſſer entrer que ceux qu'il avoit ordre de recevoir, & une femme nous apportoit tout ce qui étoit néceſſaire. La

Mere fit mettre une grille dans un cabinet de la maiſon qui avoit un eſcalier à part ; c'étoit à ce parloir que l'on voyoit les parens proches ou les perſonnes d'affaires, afin qu'il n'entrât point d'hommes dans notre petite clôture ſans une grande néceſſité. La Mere ne ſe contenta pas d'avoir mis ce bon ordre au dehors ; elle en établit encore un plus grand au dedans où l'on vivoit dans une auſſi grande régularité, que ſi nous euſſions été à Port Royal.

Le lendemain de notre arrivée dans cette maiſon, M. de Bernieres prit la peine de nous amener le Curé de la Paroiſſe qui étoit M. de S. André ; la Mere lui demanda permiſſion d'y faire dire la Meſſe, ce qu'il accorda. Elle fit auſſitôt tapiſſer une des grandes chambres d'en haut, & dreſſer un autel où on dit tous les jours la Meſſe. Les Fêtes & les Dimanches il y en avoit deux. Auprès de l'autel on fit un petit retranchement avec des bancs ; ce qui nous ſervoit de Chœur pour chanter l'Office, & être plus ſeparées des perſonnes ſéculieres qui ſe mettoient derriere pour aſſiſter à l'Office, & entendre la Meſſe que M. Singlin

nous venoit dire souvent, quoiqu'il demeurât ordinairement à la maison du faubourg S. Jacques. Il nous prêchoit souvent aussi les Fêtes & Dimanches, & ces jours-là notre petite Chapelle étoit si pleine que nous y trouvions difficilement place. Plusieurs bonnes Religieuses qui étoient sorties de leur Convent pour le même sujet que nous, mais qui n'étoient pas réunies & demeuroient chez leurs parens, venoient avec bien de la joie l'entendre; elles assistoient à la Messe & à Vêpres: la plupart demeuroient chez nous tout le jour, elles se trouvoient à notre Réfectoire & à la Conférence, & il s'en trouvoit quelquefois tant que nous n'y pouvions avoir place; ce qui obligeoit les Sœurs qui arrivoient les dernieres au Réfectoire de se mettre à terre pour diner, ce qu'elles faisoient de bon cœur.

Au commencement que nous fûmes dans cette maison, nous manquions presque de toutes choses; & comme nous étions presque toujours ensemble dans une grande chambre de Communauté où il y avoit nombre de lits sans aucuns rideaux, il arrivoit assez souvent des choses qui nous don-

noient sujet de rire. La Mere Agnès nous en reprit & nous mit si bien en régularité qu'en peu de jours nous devînmes toutes autres, & je puis dire plus exactes à tous nos devoirs que nous n'étions à Port-Royal. J'en sai même qui étoient dans une plus grande mortification & exactitude lorsqu'elles y retournerent, que quand elles en étoient sorties. Nous étions presque toutes des jeunes ; les anciennes étant demeurées à la maison du fauxbourg S. Jacques; c'est pourquoi il sembloit que la Mere Agnès s'appliquât plus particulierement à nous perfectionner. Elle nous parloit aux Assemblées & aux Chapitres avec tant de ferveur & d'affection qu'on étoit tout pénetré du desir de se rendre à ce qu'elle disoit, & comme elle n'avoit pas tant d'affaires & tant de personnes à conduire qu'à Port-Royal, elle nous donnoit plus de tems, faisant tous les jours le Chapitre & l'Assemblée très-exactement. Elle nous y parloit fort long-tems, & souvent du support les unes des autres, en ayant plus de besoin en ce lieu qu'à Port-Royal; car nous étions presque toutes couchées dans deux grandes cham-

bres où nous avions nos lits si proches les uns des autres, que nous n'avions que la place pour y passer : & ce petit espace nous servoit de cellule où nous étions dans un silence aussi exact que si nous eussions été toutes renfermées; & lorsqu'il venoit des parens de quelque Sœur la voir, la Mere vouloit que nous nous retirassions, & nous n'osions pas leur dire un mot, ni à d'autres personnes qui venoient à la maison, sans sa permission.

EXTRAIT *des Remarques abrégées de la Sœur Anne Eugénie de l'Incarnation sur les vertus de la Mere* AGNE'S.

L'Humilité de la Mere AGNE'S étoit très-solide : elle se croyoit très-incapable quant à l'esprit naturel & de fort mauvaise humeur. Elle en étoit si persuadée que comme je lui disois un jour que M. Singlin nous avoit prêché que lorsqu'on avoit dit

ou fait quelque chose mal à propos, au lieu d'en être fâché par orgueil, il falloit être bien aise que la bonne opinion que l'on pouvoit avoir de nous, fût détruite dans l'esprit des autres, elle me répondit qu'elle ne croyoit point que l'on pût avoir bonne opinion d'elle, qu'elle commettoit tant de fautes par ses promtitudes qu'elle étoit persuadée qu'après sa mort on s'étonneroit que l'on eût pu vivre avec une personne de si mauvaise humeur.

RELATION *d'un Miracle attribué aux prieres de la Mere AGNES.*

LE 22. Octobre 1660. je me trouvai fort mal : de grandes douleurs que je ressentois par tout le corps, obligerent à me faire saigner promtement trois ou quatre fois, & à me purger ensuite sans que j'en eusse du soulagement. Je me trouvai en cet état jusqu'au 13. de Novembre que le

mal changea tout d'un coup, & se jetta tout-à-fait sur le côté droit, & particulierement sur la jambe où je ressentis de fort grandes douleurs, & je me trouvai en un moment dans l'impuissance de me soutenir dessus, non seulement à cause de la douleur, mais parce que je n'y sentois nulle force & qu'elle me manquoit entierement. Je fus donc contrainte de me mettre au lit à l'instant, voulant espérer que ce mal passeroit quand je me serois reposée; mais aussitôt que j'y fus, je sentis un frissonnement & un renversement si grand que mon poulx changea tout-à-fait, & je crus aller commencer une grande maladie. La fiévre me prit ensuite bien fort, & je demeurai plus d'un mois si entreprise de tout le côté droit, que je ne pouvois faire nul mouvement du bras & de la jambe droite qu'il ne m'y prît un tremblement tel qu'il m'étoit impossible de porter seulement ma main jusques à ma bouche, & que j'étois contrainte à ne m'aider que de la main gauche. On ne perdit point de tems à me traiter, & on essaya aussitôt tous les remédes que les Médecins jugérent me pouvoir donner du soulagement;

mais ils n'eurent point d'autre effet ſinon que le mal diminua dans les autres parties, & ſe fixa peu à peu ſur la cuiſſe de la jambe droite dont je reſtai tout-à-fait dans l'impuiſſance de me ſervir, ne pouvant en aucune maniere m'y ſoutenir deſſus, & y ſouffrant preſque toujours beaucoup de douleur. La fiévre qui avoit été modérée dans le commencement, au bout de ſix ſemaines commença à s'allumer davantage & ne me quittoit plus du tout, mais redoubloit beaucoup toutes les nuits, & mes douleurs auſſi à proportion. On me ſaigna pluſieurs fois, on me purgea beaucoup; mais on n'a jamais vu que cela ait diminué le mal, tant s'en faut: il paroiſſoit s'en aigrir davantage, & toutes les fois qu'on a tenté de me faire des remédes, on a toujours été obligé de les interrompre, parce qu'ils m'empiroient & augmentoient la fiévre.

Outre les ſaignées dont j'ai conté plus de trente dans ces quatorze mois, & les médecines dont je ne ſai pas le nombre, on m'a fait en divers tems beaucoup d'autres remédes, des bains, des fomentations, des onctions de diverſes ſortes; mais tout m'a été égale-

ment inutile. Toutes les ſaiſons ſe ſont paſſées où l'on m'avoit fait eſpérer d'abord que mon mal s'en iroit, ſans m'apporter nul ſoulagement; & j'ai vu clairement que les Médecins n'eſpéroient plus rien de leurs remédes, puiſqu'ils n'en trouvoient point de meilleur que de les ceſſer tous, étant convaincus par pluſieurs expériences qu'ils ne faiſoient que m'empirer. Ainſi il y a quatre ou cinq mois qu'on ne m'a rien fait, excepté que vers le mois d'Octobre dernier on voulut encore tenter certains remédes nouveaux, pour voir s'ils auroient plus d'effet que les autres; & après avoir uſé de quelques purgatifs qui devoient m'y préparer, la fiévre me redoubla ſi fort & il me prit enſuite un mal de côté ſi preſſant, que je crus que je demeurerois réduite à ne pouvoir plus ſeulement me retourner dans le lit, parce que cette douleur ne m'en laiſſoit pas la liberté. Je croyois qu'elle ſe fixeroit là comme à ma jambe; mais néanmoins après quelques ſaignées & du repos ce mal de côté ſe paſſa, au moins il n'étoit plus ſi violent & ſi continuel.

Pendant tous ces quatorze mois là

fiévre ne m'a point quitté excepté environ deux mois de cet été dernier que je n'en avois point pendant le jour, mais je n'ai point manqué de l'avoir toutes les nuits, & de telles inquiétudes dans la jambe outre la douleur que j'y sentois, qu'aussitôt que la chaleur de la fiévre & celle du lit l'avoient mise en feu, je ne pouvois presque durer, & je me suis souvent vûe réduite à me jetter par terre la nuit pour mettre la jambe nue sur le carreau, afin de diminuer ce feu que j'y sentois au dedans bien qu'il n'en parût rien au dehors. Dans tout ce tems je n'ai bougé du lit ou d'une chaise où l'on me mettoit en me levant, sans qu'il me fût possible de m'en lever ni de faire un seul pas sans aide. Quand il falloit aller à l'Eglise pour communier, on m'y portoit comme un enfant dans les bras, & de même au parloir quand mon pere me venoit voir.

Outre les remédes naturels qu'on avoit tenté tant de fois, on avoit fait aussi dans la Maison beaucoup de prieres & plusieurs neuvaines pour ma guérison, qu'il n'avoit pas plu à Dieu d'exaucer ; ce qui contribuoit à me donner un peu de tristesse, me per-

ſuadant que je demeurerois toujours au même état, puiſque Dieu ne donnoit bénédiction à rien de tout ce que l'on faiſoit pour mon ſoulagement.

Étant en cet état à la fin du mois de Décembre dernier, une Sœur qui avoit ſoin de moi, eut penſée de prier la Mere Agnès de faire une neuvaine pour moi. Elle eut aſſez de peine à l'obtenir, parce que la Mere Agnès étoit elle-même perſuadée que Dieu me vouloit malade, puiſqu'il ôtoit à tous les remédes & moyens humains la vertu de me guérir. Elle conſentit néanmoins à la commencer en intention que ce ſeroit pour demander à Dieu qu'il me fit la grace de bien ſouffrir mon mal & de ne me point ennuyer. Elle vint tous les jours à la chambre où j'étois pour faire ſa priere avec moi.

La neuvaine commença le 29. Décembre 1661. & tant qu'elle dura, je ne ſentis aucun ſoulagement. Je me ſouviens que le Noviciat s'étant aſſemblé pour faire la Conférence le premier jour de l'an dans la chambre où je demeurois, toutes les Sœurs ſe ſaluant les unes les autres, & moi étant au milieu de toutes auſſi immo-

bile qu'à mon ordinaire, une Sœur dit tout haut en me plaignant : » Les » années changent, & ma Sœur Ca» therine ne change point ; il semble » qu'elle ait fait vœu de stabilité dans » le bien & dans le mal, « parlant de ma maladie ; mais ni elle ni moi ne savions pas alors que l'heure de mon changement étoit bien proche, & qu'il ne me restoit que peu de jours à l'attendre.

Le jour des Rois que la neuvaine devoit finir, on m'avoit porté le matin à l'Eglise pour communier, & l'après-midi j'entendis Vêpres dans une Tribune qui est proche de la chambre où je demeure. La Mere Agnès au sortir de Vêpres me trouva là, & s'approcha de moi pour faire sa priere ; mais en la commençant, il lui vint un mouvement d'espérance de ma guérison qu'elle n'avoit point eu pendant toute la neuvaine, n'ayant pas même eu intention expresse de la demander.

La priere étant achevée, je voulus essayer si je n'aurois point plus de liberté pour marcher ; mais je me trouvai dans toute la même impuissance, & je commençai quasi à perdre l'espérance

rance que j'avois eue que Dieu exauceroit peut-être cette fois-là les prieres qu'on lui faifoit pour moi ; ce qui me fit dire fur l'heure que fi je n'étois pas guérie le lendemain, je ne guérirois jamais. Le foir en allant me coucher, je voulus m'effayer encore, & il me fembla que je fentois un peu plus de liberté dans la jambe; mais j'avois une douleur fous le pied qui m'empêchoit de m'y appuyer en aucune maniere. Étant au lit, j'eus plus de douleur & d'inquiétude que de coutume & la fiévre fut auffi plus forte : je ne repofai presque point. On me leva dès le matin dans une chaife à mon ordinaire.

Sur les neuf heures une Sœur qui me faifoit la charité de venir dire l'Office avec moi, étant venue pour dire Tierces, me demanda fi j'étois guérie; je lui repondis triftement que non, & que j'avois même été plus mal cette derniere nuit que les autres. Elle me quitta pour aller à la grande Meffe, & je demeurai feule. Comme on étoit à la Préface de la Meffe que j'entendois chanter du lieu où j'étois, il me vint tout d'un coup en penfée de me lever & d'effayer encore à marcher; je

me levai à l'heure même ſans aide, aulieu que c'étoit auparavant tout ce que pouvoit faire une perſonne de m'aider à me ſoulever, & je commençai à marcher en m'appuyant d'abord aux meubles & aux murailles ; mais auſſitôt je ſentis que je marchois avec liberté, & je fus juſques au bout de la chambre ſans oſer néanmoins ſortir, parce que l'étonnement où j'étois me cauſa un ſi grand battement de cœur & un ſi grand froid par tout le corps, que je ne ſavois ce que j'allois devenir. Je me mis à genoux ſans peine pour remercier Dieu & adorer le Saint Sacrement, parce qu'on ſonna en même tems l'Elevation de la grande Meſſe, & je me relevai ſans difficulté. Sur cela une Sœur étant entrée dans la chambre pour chercher quelqu'un, je la priai de dire à la Sœur qui avoit ſoin de moi, qu'elle prît la peine de venir, ſans lui en dire le ſujet. Auſſitôt qu'elle fut venue, je me levai & lui dis l'état où je me trouvois; & à l'heure même après avoir adoré le Saint Sacrement dans la Tribune, j'allai de mon pied trouver dans ſa chambre la Mere Agnès qui ne ſavoit rien de cette merveille. Je fus enſuite entendre la Meſſe

avec elle, où je demeurai presque toujours à genoux, & de là je descendis un degré de quarante marches pour aller à l'avant-Chœur devant le Saint Sacrement & devant la Crêche rendre graces à Jésus-Christ, où toute la Communauté me vit avec étonnement & chanta une antienne d'action de graces d'une faveur si extraordinaire, & qui nous est en ce tems-ci une preuve si sensible de la miséricorde de Dieu sur cette Maison qu'il daigne consoler lui-même dans toutes ses afflictions. Je remontai au retour ces 40 degrés avec tant de facilité que je donnai la main à la Me. Agnès qui a peine à monter seule, & celle qui un peu auparavant m'avoit obtenu un si grand secours de Dieu, reçut ce petit aide de moi dans la premiere occasion. J'essayois les forces nouvelles que Dieu venoit de me rendre. Depuis cette heure là je continue à marcher avec une entiere liberté, & ma santé se confirme de plus en plus. Je souhaite que ce soit pour servir Dieu avec plus d'amour & de fidélité en reconnoissance de ces grandes miséricordes.

Signé, CATHERINE DE SAINTE SUSANNE.

AUTRE RELATION.

LA Mere Agnès étant tourmentée en 1651. d'un horrible mal de dents, M. d'Andilly ſon frere ainé qui la voyoit dans la douleur au parloir, touché de pitié lui dit tout d'un coup : » Ma Sœur, vous avez aſſez » ſouffert, nous ſommes Auguſtiniens, il faut invoquer S. Auguſtin » qui a été autrefois tourmenté & » guéri ſur le champ d'un mal pareil, » comme il le dit dans ſes Confeſ- » ſions. « Sur quoi la Mere dit : » Je » vous aſſure que j'ai beſoin comme » lui que Dieu me guériſſe, car je n'en » puis plus. « Elle dit auſſitôt à deux ou trois filles ſes aſſiſtantes : » Mes » Sœurs, & vous, mon frere, je vous » ſupplie donc de prier Dieu préſen- » tement qu'il me guériſſe, ſi c'eſt ſa » volonté. « Ce qu'elles ayant fait en ſe mettant à genoux, auſſitôt qu'elles eurent achevé leur courte priere, tout ſon mal s'évanouit en un moment. J'ai écrit ceci le 2. Octobre 1654.

LE MAÎTRE.

SENTIMENS *que la Mere AGNE'S avoit d'elle-même, qu'elle a témoignés en diverses rencontres.*

LE monde ne voudroit jamais penser à moi; s'il connoissoit mon extrême misere.

A une Sœur qui la supplioit de demander à Dieu l'humilité pour elle, elle lui fit cette réponse: Helas, ma Sœur! & moi donc qui suis née en orgueil & nourrie dans l'orgueil.

J'ai assez sujet de croire que mes maladies sont pour mes péchés, & non pour la gloire de Dieu, pour n'aimer pas les privations qu'elles me font porter.

A une autre: Après ma mort le voile sera rompu, & on verra combien j'étois inutile & à charge à la Maison, & le bonheur des Sœurs d'être délivrées de moi.

Fin du I. Tome des Mémoires de P. R.

TABLE

TABLE.

Relation de la Vie & des Vertus de Mademoiselle Arnaud, dite Sœur Catherine de Sainte Félicité. page 3.
Relation de la Vie & des Vertus de Mademoiselle Le Maître, dite Sœur Catherine de Saint Jean. pag. 49.
Lettre de ma Sœur Catherine de S. Jean à Mademoiselle de Longueville. p. 98.
Lettre de M. Arnaud à la Mere Agnès. p. 105.
De la vocation de ma Sœur Marie de S. Gabriel de la Barre. p. 110.
Recueil de la Vie & des Vertus de ma Sr. Marie de Ste Claire Arnaud. p. 117.
Mémoires sur la Vie de ma Sœur Anne Eugénie de l'Incarnation Arnaud. p. 207.
Mémoire écrit par ma Sœur Anne Eugénie, concernant sa propre conduite & celle de Port Royal des Champs. p. 209.
Autre Relation qu'a écrite la Mere Madelaine de Ste Agnès touchant ma Sœur Anne Eugénie. p. 235.
Autre Mémoire sur la conduite de ma Sr. Anne Eugénie, écrit par ma Sœur Ma-

REMARQUES SUR LA VIE ET LES VERTUS

DE MA SŒUR

ANNE

DE SAINTE EUGENIE,

dite dans le monde Madame DE SAINT ANGE.

LA vertu tout-à-fait édifiante de ma Sœur Anne de Sainte Eugénie nous ayant donné la penſée, dès le tems qu'elle mourut, d'en laiſſer quelques Mémoi-

res à celles qui nous ſuivront, nous engageâmes M. d'Andilly qui par l'eſtime extraordinaire qu'il faiſoit de ſon mérite, & l'intime amitié qu'il avoit eue avec elle depuis un très-long-tems, la connoiſſoit plus que perſonne, d'en écrire quelque choſe. Voici le Mémoire qu'il nous donna.

MAdame de Saint Ange étoit fille de M. de Boulogne Capitaine au Régiment de Champagne, fort riche, Gouverneur de Nogent-le-Roi dans le Baſſigny, où il avoit de belles terres & étoit très-conſidéré. Il avoit l'eſprit ferme, agiſſant, réſolu, capable d'affaires, & jamais pere n'aima plus une fille qu'il aimoit la ſienne, comme la ſuite le fera voir.

Le peuple de Nogent & des environs eut pour cette fille une incroyable affection; il n'y a pas lieu de s'en étonner, parce que ſon extrême bonté, ſa douceur, ſa modeſtie & ſa civilité jointes à une fort grande beauté gagnoient le cœur de tout le monde.

J'ai ſu que dès l'âge de ſix ans Dieu lui donnoit de ſi grands ſentimens de piété, que l'on peut dire que dès-lors

il voulut lui-même lui ſervir de guide dans le chemin du Ciel où il lui a plu par ſa grace de la faire entrer, ſans qu'elle ait jamais ceſſé d'y marcher & de s'y avancer de plus en plus juſqu'à la fin de ſa vie. Ainſi croiſſant en vertu à meſure qu'elle croiſſoit en âge, elle ſe déroboit aux yeux des hommes pour ſe rendre agréable aux yeux de Dieu; & ſous prétexte d'aller ſeulement à l'Egliſe pour entendre la Meſſe, elle y communioit aſſez ſouvent, & recevoit avec une ame pure & dans un corps chaſte le divin Corps de cet éternel Epoux des véritables Vierges, qui étoit le ſeul objet de ſon amour.

Elle deſiroit avec ardeur, comme je l'ai ſu d'elle-même, de ſe conſacrer entierement à ſon ſervice en ſe faiſant Religieuſe, & enviſageoit pour ce ſujet l'Ordre des Carmelites. Mais M. de Boulogne ſon pere réſolut de la marier, & nulle obéiſſance n'étant plus grande que celle qu'elle lui a toujours rendue, il étoit tellement maître de ſa volonté que l'on pouvoit dire qu'elle n'en avoit plus, lorſqu'il deſiroit quelque choſe d'elle. Comme outre les avantages dont la nature l'avoit favoriſée, elle avoit beaucoup de

bien, ſon mariage & tout ce qu'elle a herité ne montant pas à moins de quatre-vingt mille écus, elle fut extrémement recherchée, & l'ancienne amitié de M. de Boulogne avec M. le Charon Tréſorier Général de l'Extraordinaire des guerres lui fit en l'année 1621. préférer aux autres partis l'un de ſes fils premier Maître d'Hotel de la Reine Anne d'Autriche femme du Roi Louis XIII.

Madame de Saint Ange n'avoit alors que quinze ans, & étant telle que je l'ai dit, & n'ayant pas l'eſprit moins agréable que beau & ſolide, & moins judicieux que doux & pénétrant, elle plut extrémement à la Reine ſa maitreſſe. Mais malgré l'accès & les entrées qu'une charge auſſi conſidérable qu'eſt celle du premier Maître d'Hotel qu'avoit ſon mari, lui donnoient auprès de Sa Majeſté, & quoique cette grande Princeſſe eût une eſtime toute particuliere pour ſa vertu, au lieu de ſe laiſſer éblouir par les témoignages de bonne volonté dont elle l'honoroit, & par l'amour des divertiſſemens du monde, elle conſerva ſi fidélement dans une ſi grande jeuneſſe les ſentimens que Dieu lui

avoit inſpirés, qu'elle n'alloit preſque jamais que le matin rendre ſes devoirs à Sa Majeſté, ni ne l'accompagnoit quand elle ſortoit, que lorſqu'elle lui commandoit d'entrer dans ſon caroſſe, vivant ainſi dans la Cour ſans ſe mêler dans les plaiſirs de la Cour, & n'en trouvant point de plus grand que de s'occuper dans ſa maiſon & ſa famille d'une maniere toute Chrétienne.

Il n'en faut point de meilleure preuve que ce que l'on a toujours vu dans ſes habits, la plus grande ſimplicité & modeſtie que la bienſéance peut permettre, & qu'encore qu'elle comprît admirablement la beauté des choſes les plus délicatement écrites, & qu'ainſi elle auroit pu ſe plaire à voir celles qui n'ont pour but que d'être agréables, elle n'a jamais lu un ſeul Roman, parce qu'elle ne vouloit remplir ſon eſprit & ſon cœur que des vérités qui pouvoient l'enflammer d'ardeur pour l'éternelle Vérité qui eſt Dieu même.

Les affaires domeſtiques de M. de Saint Ange s'étant trouvées en fort mauvais état par les grandes dépenſes qu'il avoit faites avant ſon mariage & que M. de Boulogne n'avoit pas ſues,

ce fut alors que ce véritable pere témoigna jusqu'où alloit son extrême affection pour une si vertueuse fille. Il traita avec les créanciers, avança du sien de fort grandes sommes, & s'appliqua avec tant de soin à cette affaire qu'enfin il la termina.

Cependant Madame de Saint-Ange pour décharger son mari de dépense pendant tout ce tems, se retira avec ses enfans en Baffigny chez M. son pere, & y vécut avec autant de simplicité pour sa personne & dans les mêmes exercices de vertu qu'auroit pu faire une Religieuse. Mais plus elle étoit retirée, plus sa vertu éclatoit dans cette Province & la faisoit admirer de tout le monde, dont je puis parler avec certitude comme l'ayant vu.

Les affaires de M. de Saint-Ange étant terminées, Madame de Saint-Ange revint à Paris, où elle a toujours demeuré depuis avec lui dans la plus grande union qui puisse être entre un mari & une femme. Il avoit beaucoup de bonté, une très-grande franchise & une telle passion pour le service de la Reine sa maitresse, qu'il n'y avoit aucun de ses domestiques en qui Sa

Majeſté eût plus de confiance qu'en lui, tant il lui avoit donné de preuves de ſa fidélité.

Dieu ſe ſervit de la femme pour toucher le cœur du mari. M. de Saint Ange entra en de tels ſentimens de piété, qu'il réſolut de laiſſer ſa charge à ſon fils aîné pour ſe retirer avec elle à Saint Ange & y paſſer le reſte de leurs jours, ſans plus penſer qu'à ſervir Dieu & à faire de bonnes œuvres. Lorſqu'il étoit dans cette réſolution & qu'il avoit employé quelques mois pour ſe préparer auſſi ſérieuſement à la mort que s'il eût été aſſuré qu'il en étoit proche, il mourut ſubitement à Saint Ange.

Comme dans l'un des voyages que j'ai faits en Allemagne en qualité d'Intendant des armées du Roi, j'avois en paſſant par Chaumont en Baſſigny en l'année 1635. fait par le moyen de M. de Boulogne mon ancien ami une très-étroite amitié avec Madame de Saint Ange qui y étoit alors, & avois enſuite été cauſe après ſon retour à Paris qu'elle en avoit contractée une très-grande avec Port Royal, je n'eus pas plutôt appris un ſi étrange accident que je l'allai voir.

Je crois pouvoir dire avec vérité que jamais combat ne fut plus grand que celui qui se passoit dans son cœur entre l'amour d'une femme pour son mari & la soumission que l'on doit à Dieu. Sur ce qu'alors je lui demandai ce qu'elle avoit résolu de faire, en croyant que sa pensée pouvoit être de se retirer à Melun au Monastere de la Visitation où sa fille est Religieuse & dont elle étoit bienfaitrice, elle me répondit : Croyez-vous donc que je délibere de me faire avec la grace de Dieu Religieuse à Port Royal, aussitôt que j'aurai donné ordre aux affaires de ma famille.

Ces paroles furent suivies de l'effet, & c'est à tant de saintes Religieuses qui restent en vie dans cette sainte Maison, à parler de la perfection avec laquelle elle y a vécu, y est morte & s'est rendue digne par l'assistance de Dieu de jouir avec lui dans le Ciel de l'éternelle félicité dont je ne saurois douter qu'il n'ait récompensé en elle ses propres dons, en couronnant par une fin si Chrétienne les travaux que son amour pour la Vérité lui a fait souffrir.

On peut dire de cette sainte femme

que ſoit qu'on la conſidere comme fille, comme mariée, comme veuve ou comme Religieuſe, dans la maiſon de ſon pere, dans la Cour, dans ſa famille ou dans la Religion, elle a été éminente en vertu dans tous ces divers états. Jamais fille ne révéra davantage ſon pere & ſa mere; jamais femme n'eut plus de reſpect pour ſon mari; jamais mere n'eut plus de ſoin de ſes enfans, ni ne ſouhaitta leur ſalut avec plus d'ardeur; jamais veuve ne renonça de meilleur cœur à toutes les choſes du ſiécle pour ne penſer qu'à ſervir Dieu; jamais Religieuſe ne fut plus exacte dans l'accompliſſement de tous ſes devoirs, & quelque capable qu'elle fût de commander, jamais perſonne n'a plus aimé à obéir. Elle étoit libérale dans le monde ſans profuſion, grande œconome ſans avarice, bienfaiſante envers ſes domeſtiques, très-charitable envers les pauvres, civile & obligeante envers tout le monde, & elle poſſédoit de telle ſorte ſon eſprit en paix dans une tranquillité & une égalité preſque incroyable, que je ne crois pas qu'on l'ait jamais vûe en colere.

Je puis dire hardiment que nulle

amitié ne sauroit être plus grande & plus constante que celle dont il a plu à Dieu de m'unir avec cette personne si admirable, que je n'ai jamais remarqué en elle aucun défaut, quoique le fond de son cœur me fût aussi connu que le mien propre. Ainsi la considérant comme plus vivante que lorsqu'elle étoit ici bas, j'ai tant de confiance en ses prieres que je ne saurois trop demander à Dieu de vouloir exaucer celles qu'elle lui offre pour moi.

ARNAUD
D'ANDILLY.

MEMOIRE

MEMOIRE
écrit de la propre main de ma Sœur ANNE DE SAINTE EUGENIE, où elle-même rapporte par quels degrés Dieu l'avoit attirée à être Religieuse.

LA lecture de la Vie de Ste Thérèse me donna envie d'être Carmelite à onze ans. Ce desir croissoit avec mon âge, ensorte qu'à quinze ans je ne pensois qu'à trouver les moyens de l'exécuter ; mon Confesseur qui étoit Jésuite, me retenoit en m'assurant que ce n'étoit pas la volonté de Dieu. Cependant mon pere qui appréhendoit que lorsqu'il seroit éloigné, je n'entrasse en quelque Monastere, me maria avec précipitation, & partit deux jours après pour aller à l'armée. Je fus pénétrée d'une douleur sensible de son absence, & de la crainte de ce que je devois à Dieu en lui obéissant. Comme il étoit au siége de Montauban, il courut un faux bruit

de ſa mort : j'étois inconſolable de perdre un ſi bon pere & de me trouver engagée dans le monde , car je conſervois toujours une affection très-particuliere pour la vie Religieuſe ; & comme je me voyois dans l'impuiſſance de l'embraſſer, je deſirois au moins entrer dans quelque Convent comme bienfaitrice, afin d'y paſſer le plus de tems que je pourrois. Mon Confeſſeur en fut d'avis, & il prit tant de ſoin de cette affaire que le Pere Suffren à qui j'en parlai, me dit qu'elle ne ſe pouvoit faire en conſcience comme je la propoſois, parce qu'une femme mariée ne doit rien donner ſans la permiſſion de ſon mari. Je lui repréſentai que la ſomme dont on étoit demeuré d'accord , étoit peu conſidérable, & que la devant payer en pluſieurs années, il me feroit facile de la ménager ſur mon entretien. Sur cela il me répondit que ſi je voulois obſerver les vœux de mon Batême, je ſerois bien empêchée de rien épargner ſur mes habits, puiſque je n'en pouvois porter de trop ſimples; & il ajouta comme par un eſprit de prophétie: Ne penſez qu'à vivre Chrétiennement en l'état où vous êtes, & il arrivera un jour

que vous entrerez en Religion ſans qu'il vous en coute rien. Cet avis renverſa tous mes deſſeins, & je m'en conſolois en voyant preſque tous les jours des Carmelites ou des Filles de Sainte Marie qui étoient mes amies intimes. Cela ne m'empêchoit pas d'être fort vaine & d'aimer aſſez le grand monde; mais Dieu me faiſoit la grace de n'avoir de liaiſon particuliere qu'avec des perſonnes de piété. Parmi celles que j'eſtimois davantage, Madame Dandelot tenoit le premier rang; elle vouloit me faire connoître la Mere Marie Angélique, & je m'en excuſois toujours en diſant que j'appréhendois de faire des connoiſſances nouvelles: ce qui n'étoit pas la vraie raiſon, mais bien plutôt l'éloignement où j'étois de M. Zamet Evêque de Langres. Madame Dandelot aimoit moins les Carmelites depuis qu'elles alloient ſi ſouvent à Port Royal; ce qui me paroiſſoit une inconſtance terrible, & j'avois ſi peur d'être accuſée d'en avoir que pour rien du monde je n'avois voulu en donner le moindre ſoupçon. Cette grande fermeté dont je me piquois, faiſoit croire à Madame Dandelot qu'on ne me retireroit jamais de

la conduite des Jésuites, ce qu'elle souhaittoit fort; mais quand l'heure que Dieu avoit marquée pour cela, fut arrivée, la chose se fit bien vîte sans que personne s'en mêlât.

Ce fut en l'année 1635. j'étois en Champagne; mon pere me mena pour une affaire en une Ville de cette Province où Madame Dandelot demeuroit alors. En ce même tems M. d'Andilly qui alloit en Allemagne, y passa & fut obligé d'y faire du sejour; je ne l'avois jamais vu: mais comme il étoit ami de Madame Dandelot & de mon pere, nous fîmes bientôt connoissance, & nous vivions tous dans une union parfaite. Nos conférences étoient les plus agréables du monde; l'on y parloit souvent de M. de Saint Cyran, de la Mere Angélique & de la Mere Agnès, on y lisoit de leurs Lettres, & tout ce que j'apprenois d'eux me donnoit de l'admiration.

Enfin je priai M. d'Andilly de me les faire connoître, & aussitôt que nous fûmes retournés à Paris, nous allâmes ensemble leur rendre nos premieres visites. Celle de M. de S. Cyran se passa bien, & j'en demeurai si satisfaite que dès ce jour-là je ne pen-

ſai plus qu'à me mettre ſous ſa conduite. Nous ne vîmes pas la Mere Agnès, elle étoit encore à Dijon; mais pour la Mere Angélique, je fus fort ſurpriſe, lorſqu'après avoir reçu fort froidement le compliment que je lui fis, elle ferma le rideau & me dit adieu. Je ne pus donc faire autre choſe que de me recommander à ſes prieres, à quoi elle me répondit : » Les perſon» nes qui deſirent que nous priions » pour elles, nous doivent laiſſer dans » notre ſolitude : auſſi bien les par» loirs ne ſervent de rien aux gens du » monde, & ils ſont fort nuiſibles aux » Religieuſes. « Je fus mortifiée autant qu'on le peut être, & pour me conſoler j'allai conter mon avanture à Made. d'Andilly qui me raſſura fort en diſant : » Ne vous rebutez pas, je » vous prie, car je vous aſſure que la » Mere Angélique reſſemble les bons » Anges qui effrayent d'abord & qui » conſolent après. « Ce qui ſe trouva bien vrai par la ſuite : car auſſitôt que cette incomparable Mere ſut que je penſois ſérieuſement à me convertir, & que M. de Saint Cyran ſe rendoit à ce que je deſirois de lui, elle eut pour moi une charité ſans bornes &

qui a duré autant que sa vie ; elle m'honoroit aussi d'une confiance très-particuliere, & elle m'en donna une grande marque lorsqu'elle me mit entre les mains Mademoiselle de Luzancy sa nièce qui lui étoit fort chere.

Elle sortit de Port Royal en l'année 1647. Nous demeurâmes quatre ans ensemble, & rien n'est pareil à l'amitié & à la douceur dans laquelle nous vivions ; mais notre joie fut troublée par la mort de M. de Saint Ange qui nous surprit comme un coup de tonnerre à l'heure que nous y pensions le moins. Dans ce moment Dieu me donna une si forte pensée d'être Religieuse à Port Royal, que je n'hésitai pas à en prendre la résolution, quoique l'exécution me parût difficile.

Ce fut le 26. Février 1651. Nous étions à Saint Ange, & M. d'Andilly nous y vint voir, auquel je ne pus m'empêcher de confier mon secret ; ce qui l'engagea à m'en dire un autre, parce qu'il n'y avoit plus de péril : c'est que la Mere Angélique lui avoit fait promettre de ne me point parler de Port Royal ; car se doutant bien que je penserois à être Religieuse, elle ne vouloit pas qu'on me portât à

choisir un lieu plutôt qu'un autre. Peu de jours après j'allai à Melun voir ma fille qui est Religieuse à Sainte Marie; je lui dis mon dessein qui l'affligea fort: mais après une grande abondance de larmes qu'elle ne put retenir, elle se soumit à la volonté de Dieu, & parce qu'elle connoît fort la Maison de Port Royal à cause qu'elle a eu le bonheur d'y être élevée, elle demeura d'accord que je ne pouvois faire un meilleur choix.

Lorsque je fus arrivée à Paris, & que la charité que la Mere Angélique & la Mere Agnès me témoignerent, me donna lieu d'espérer que leur porte ne me seroit pas fermée, je ne pensai plus qu'à finir mes affaires pour entrer à Port Royal. Le plus grand obstacle que j'y trouvois, c'est qu'il me restoit un fils fort jeune; j'avois peine aussi de quitter Mademoiselle de Luzancy que j'aimois comme ma propre fille. Il plut à Dieu de me délivrer de cette inquiétude, en donnant à tous les deux un si fort desir de quitter le monde que sans me vouloir attendre, Mlle. de Luzancy entra à Port Royal, & mon fils se retira à la campagne avec plusieurs personnes qui ayant renoncé

au ſiécle, avoient embraſſé la vie ſolitaire pour ſervir Dieu plus parfaitement. Je me trouvois après bien ſeule, & j'aurois paſſé une vie ſort mélancholique ſans l'eſpérance que j'avois de les ſuivre bientôt. Il y eut pourtant ſix mois d'intervalle qui me parurent bien longs, après leſquels j'entrai à Port Royal le 16. Mars 1652. Sur la fin de la même année Mademoiſelle de Luzancy reçut l'habit de Novice; l'on m'accorda la même grace, quoique j'en fuſſe bien indigne, le 3. Juin 1653. & nous fûmes aſſez heureuſes l'une & l'autre pour faire Profeſſion enſemble le jour de la Préſentation de la Sainte Vierge de l'an 1654. entre les mains de notre chere Mere Angélique. Je n'entreprens pas de rapporter ici les effets particuliers que j'ai reſſenti de ſa charité & de ſa patience à me ſupporter; car ils ſont ſans nombre. L'on en verra quelque choſe par l'extrait de quelques Lettres que j'ai reçues d'elle depuis que j'ai quitté le monde, ayant à mon grand regret brulé toutes celles qu'elle m'avoit fait l'honneur de m'écrire auparavant.

La Mere Agnès ayant pris ſoin d'écrire ce que l'on avoit pu ſavoir de plus remarquable & de plus édifiant ſur la vertu de Madame de Saint Ange pour mettre dans le Regître mortuaire, il ſuffiroit d'y renvoyer ; mais comme il y a eu quelques particularités que l'on a omiſes, nous les ajouterons ici.

L'On a vu dans le Mémoire de M. d'Andilly rapporté ci deſſus que Madame de Saint Ange que l'on avoit cru marier fort richement, ſe trouva au contraire être entrée dans une maiſon ſi endettée & dont les affaires étoient en ſi grand deſordre, que ſans ſa ſageſſe & les ſoins que prit M. ſon pere pour rétablir les affaires, elle & ſes enfans euſſent été ruinés. Dieu prit ſoin de la préparer à recevoir ce coup par une rencontre que nous allons rapporter : il ſera libre au Lecteur d'en porter quel jugement il lui plaîra.

Etant allée un jour entendre le Sermon du P. Suffren dans l'Egliſe de S. Euſtache, avant qu'il commençat,

elle vit un pauvre qui alloit demander l'aumône à tous ceux qui étoient dans l'Eglife où il y avoit un très-grand monde; il paroiffoit affez âgé, il avoit des cheveux blancs & étoit vêtu de minime. Elle le regardoit allant demander aux uns & aux autres; mais quand il vint à elle, au lieu de lui demander, il lui mit dans la main une petite Croix de bois qui avoit trois petits clous d'yvoire. Elle lui rendit auffitôt cette Croix; mais il lui remit par deux ou trois fois en lui ferrant la main, jufqu'à ce qu'enfin elle la retint. Enfuite ce pauvre continua à faire fon tour dans l'Eglife, & elle prit fort garde s'il donnoit quelque chofe à d'autres; mais il n'y eut qu'à elle feule. Depuis ce jour-là elle n'a jamais revu ce pauvre, quoiqu'elle foit allée à deffein de le chercher dans toutes les Paroiffes de Paris, & même dans les Eglifes des Communautés. Il y avoit une Religieufe d'une très-grande piété, fon intime amie en qui elle avoit une entiere confiance; elle alla la voir, & lui ayant conté fon avanture, elle la trouva fi extraordinaire qu'elle lui dit, que c'étoit une marque toute vifible que

Dieu la vouloit diſpoſer par là à recevoir toutes les croix & les afflictions qu'il lui préparoit, qui ſeroient aſſurément fort grandes, & qu'elle devoit garder avec ſoin toute ſa vie ce gage du Ciel par lequel Dieu avoit voulu l'y diſpoſer. En effet elle a porté toute ſa vie cette petite Croix, & elle nous eſt demeurée depuis ſa mort, qui a été le tems où elle en a le plus ſenti le poids, étant morte dans une ſorte de ſouffrance dont on trouvera peu d'exemples dans les hiſtoires de l'Egliſe.

Mais pour revenir au commencement de notre hiſtoire, ce fut peu de mois avant la rencontre dont nous venons de parler, qu'étant un jour entrée ſans deſſein dans le cabinet de M. ſon mari, elle s'arrêta à lire quelques papiers, & elle s'apperçut par là qu'il devoit à une infinité de perſonnes, & que tous ces grands biens qu'elle croyoit qu'il avoit, appartenoient à ſes créanciers. Cette découverte fut extrémement ſenſible à notre jeune Dame qui n'avoit pour lors que dix-huit ans; elle commençoit à entrer dans le monde, & y avoit paru juſqu'alors avec toute ſorte d'avantages.

Cependant ſa piété & la ſageſſe de ſon eſprit firent qu'elle ſe conduiſit de telle ſorte qu'elle ne témoigna jamais ſa peine à M. ſon mari; mais elle s'appliqua uniquement à penſer au moyen d'acquitter ſes dettes. La premiere choſe qu'elle fit pour cela, fut de ſe retrancher toutes les dépenſes non abſolument néceſſaires, même ſur ſa perſonne, ne s'habillant plus que de la maniere la plus ſimple, enſorte qu'elle portoit des jupes qui n'étoient que de petites étoffes à vingt-cinq ſols l'aune ; mais elle laiſſoit faire à ſon mari la dépenſe qu'il lui plaiſoit, eſpérant trouver plus d'entrée dans ſon eſprit par cette conduite : ce qui en effet lui réuſſit, comme on l'a pu voir dans le Mémoire de M. d'Andilly.

Sa peine ne lui en étoit pas moins ſenſible pour ne vouloir pas la faire paroître. Elle nous a quelquefois conté que n'oſant pleurer le long du jour, & n'ayant que la nuit pour donner un peu plus de liberté à ſa douleur, de peur qu'il en parût quelque choſe à ſes femmes, elle n'oſoit pas même leur demander des mouchoirs, & faiſoit ſécher ſous elle ceux qu'elle avoit trempés de ſes larmes; mais enfin elle

vit

vit heureusement rétablir ses affaires par les grands soins de M. de Boulogne son pere. Depuis cela elle vécut toujours dans une grande sagesse & avec beaucoup de piété proportionément aux connoissances qu'elle avoit alors, car elle a toujours fait le bien qu'elle a su ; mais il est vrai que depuis qu'elle eut le bonheur de connoître M. de S. Cyran, & qu'elle fut entrée avec ardeur dans toutes les saintes vérités qu'elle apprit de lui sur les obligations de la vie Chrétienne, elle regarda toute sa vie passée comme un tems qu'elle étoit obligée de pleurer comme perdu, & elle entra si sérieusement dans le dessein de le racheter par de dignes fruits de pénitence, que la forte persuasion qu'elle eut que l'on ne pouvoit retourner véritablement à Dieu que par cette voie, la porta à en persuader plusieurs autres personnes, & elle servit d'instrument à la grace de Jésus-Christ pour les faire entrer dans cette sainte conduite, en les addressant à M. de Saint Cyran & en le sollicitant elle-même par ses Lettres de consentir à leur donner des conseils ; car c'étoit dans le tems qu'il étoit prisonnier au bois de Vincennes.

Elle reſſembloit à ces ſaintes femmes du tems des Apôtres, dont ſaint Paul dit (*Rom.* 16. *Philip.* 4.) qu'elles l'aidoient dans ſon miniſtere ; car ſon exemple & ſes paroles jointes à ſa bonté qui gagnoit les cœurs, ſervoient infiniment à pluſieurs perſonnes que Dieu commençoit à toucher. Elle en a retenu quelques uns aſſez long-tems chez elle dans ſa maiſon de campagne, comme dans une retraite, pour leur donner moyen d'écouter Dieu hors des diſtractions que cauſent les affaires & les emplois du monde; ce qui a été d'une grande utilité à ces perſonnes.

Tant de bonnes œuvres & tant de ſecours qu'elle rendoit aux autres, l'ont diſpoſée à la grace que Dieu lui a faite d'abandonner tout-à-fait le monde pour ſe donner à Dieu. La mort ſoudaine de M. ſon mari qui lui en donna le mouvement & la liberté, procura en même tems une plus heureuſe vie à pluſieurs perſonnes; car elle donna lieu à Madame de Saint Ange, à l'un de MM. ſes fils qui étoit le plus jeune & à Mademoiſelle de Luzancy fille de M. d'Andilly, qu'elle avoit la bonté de regarder comme ſa propre fille, de renoncer tout-à-fait

au monde. La Mere Angélique qui connoissoit & qui honoroit parfaitement la vertu de Mad. de S. Ange, ne fut pas fort surprise quand elle apprit son dessein, ayant bien cru qu'elle étoit capable d'une aussi grande résolution; mais elle avoit néanmoins tant d'expérience que la plupart des Dames qui ont vécu long-tems dans le monde, & sur tout dans la Cour, prennent très-rarement le véritable esprit de la Religion, & sont même très-capables de l'altérer dans les autres, qu'encore qu'elle connût bien que celle-ci avoit une solidité non commune, elle ne laissa pas de prendre des précautions de bonne heure pour veiller à lui retrancher tout ce qui ressentiroit la Dame: c'étoit le terme dont elle usoit pour marquer toutes sortes de propretés, d'ajustemens & de commodités non nécessaires. Sans cette application de la M. Angélique, Mad. de Saint Ange n'auroit pu éviter ces petites singularités qui consistent en de si petites choses que les personnes qui sortent du monde ne s'en apperçoivent pas, & elle qui étoit naturellement plus propre qu'une autre, y étoit plus accoutumée.

Madame de Saint Ange n'entra pas d'abord au Noviciat, parce qu'elle avoit encore des affaires à terminer & qu'elle ne se portoit pas bien; on la mit dans une chambre où elle étoit servie comme les autres Dames. La Mere Angélique pour l'accoutumer aux privations, ne voulut point qu'elle fît tapisser sa chambre; mais comme il y avoit à la ruelle de son lit une cloison de bois qui separoit un passage où il y avoit un bruit qui incommodoit, la Mere permit de mettre de la tapisserie sur cette cloison pour rendre le bruit plus sourd; & afin qu'on ne pût douter qu'elle n'étoit pas là pour ornement, mais par nécessité, elle fit mettre cette tapisserie à l'envers; c'étoit une haute lice. Ces sortes de difformités lui paroissoient fort convenables aux yeux des personnes qui viennent chercher la pauvreté de la Crêche & de la Croix de J. Christ dans la vie Religieuse, & qui doivent purifier tous leurs sens des impressions que les pompes & les délices du siécle y ont laissées.

La Mere Angélique trouva pour toutes ces choses une parfaite docilité dans l'esprit de Madame de Saint Ange. Elle se l'étoit bien promise; c'est

pourquoi elle nous avoit dit à son sujet, lorsqu'elle déclara son dessein d'être Religieuse : » Si celle-ci me trom- » pe, je ne recevrai plus de Dames. « Mais on peut dire qu'elle l'a peut-être trompée en un autre sens, parce que dans la suite son humilité, sa simplicité, son amour pour la pauvreté a été au delà de ce qu'elle en pouvoit attendre.

Depuis qu'elle étoit Religieuse, ses infirmités continuelles ne lui permirent pas de faire des austérités extérieures; mais elle avoit une telle facilité à se mortifier en tout ce qu'elle pouvoit & à suppléer à ce qu'elle ne pouvoit pas par d'autres exercices de piété, qu'on peut dire qu'elle prenoit plus sur elle à proportion de ses forces & des habitudes de sa vie passée, que ne font la plupart des personnes les plus austeres. On voyoit en elle une égalité, une attention à tous ses devoirs & une exactitude qui donnoit de l'édification ; les moindres observances lui étoient aussi considérables que les principales, elle ne manquoit pas à une pour petite qu'elle fût, elle ne négligeoit rien, faisoit profit de tout & s'édifioit de tout.

Elle avoit une humilité merveilleuse qui la faisoit déférer à toutes les Sœurs, sans prendre garde si c'étoient des jeunes; car en effet elle se considéroit comme la derniere de toutes, & dans ce sentiment elle regardoit toutes les autres au dessus d'elle : ce qui l'auroit portée à se soumettre de bon cœur à la moindre de la Maison, si on le lui eût ordonné.

Sa douceur & l'égalité de son esprit n'étoit pas moins admirable, & durant tout le tems que nous avons eu le bonheur de la posséder, on n'a jamais remarqué en elle aucun changement d'humeur, ni qu'elle ait donné sujet de peine à personne par la moindre parole de promtitude ou de sécheresse; au contraire elle avoit toujours le cœur ouvert pour témoigner à chacune l'édification qu'elle avoit pour toutes, & si quelque chose lui paroissoit quelquefois difficile dans la Religion , c'étoit que le silence l'empêchoit de témoigner aux Sœurs l'affection & la tendresse qu'elle sentoit pour elles.

Quoique son âge, ses infirmités & sa premiere nourriture lui rendissent nécessaires divers petits soulagemens,

c'étoit néanmoins avec peine & confusion qu'elle les prenoit, & en se retranchant toujours quelque chose. Elle se réduisit ainsi peu à peu d'une telle sorte à la vie commune qu'elle parvint à ce qu'elle desiroit, qui étoit de n'avoir rien de plus que ce que l'on donne aux autres infirmes dans l'Infirmerie, ayant en cela une ambition bien opposée à celle qui ne se voit que trop souvent parmi des Religieuses imparfaites, & d'où naissent les plus grands relâchemens dans les Communautés, lorsque les personnes infirmes oublient si fort la mortification qu'elles se font un droit de prétendre à tous les soulagemens & à toutes les dispenses qu'on donne aux autres, au lieu que cette véritable pénitente se proposoit toujours pour modele la mortification & la pénitence qu'elle voyoit dans les autres.

De si saintes dispositions l'avoient fortifiée contre tous les événemens les plus sensibles, & même les plus extraordinaires. Il y en a eu deux sur tout qui auront devant Dieu couronné sa patience : l'un fut le renversement des affaires de M. son fils ainé qui lui avoit toujours été plus cher

qu'aucun de ses enfans ; jusques là qu'on peut dire que son amour l'avoit un peu aveuglée ; & qu'elle eût pu prévoir plutôt où sa conduite pouvoit le réduire. Il y eut en tout cela des circonstances très-affligeantes ; il est vrai qu'elle les ressentit extrémement, mais elle ne laissa pas de garder toujours une égalité d'esprit étonnante ; & une Sœur lui disant un jour qu'elle admiroit de voir qu'elle ne parût pas plus inquiétée ni troublée dans une telle conjoncture, elle lui répondit : » Ho pour cela je ne me souviens point d'avoir perdu dans pas » une rencontre la paix que Dieu m'a » donnée. «

L'autre occasion qui éprouva sa vertu, ne lui fut pas personnelle ; ce fut la persécution commune de notre Maison. Elle fut pourtant du nombre de celles qui purent dire alors avec Jésus-Christ : Je suis seule & abandonnée, dans ce passage : *singulariter sum ego donec transeam.* (Psalm. 140.) M. l'Archevêque qui avoit dessein d'ôter à la Communauté celles qu'il croyoit capables d'aider & de soutenir les autres , discerna bien qu'elle méritoit d'être de ce nombre, quoiqu'elle n'oc-

cupât aucun rang ni aucune charge dans la Maison. Elle fut des douze premieres qu'il enleva & qu'il separa une à une dans divers Convens ; pour elle on l'envoya à Ste Marie de Chaillot où elle fut prisonniere dix mois jusqu'au retour de la Communauté en ce Monastere des Champs. Elle a écrit elle-même une Relation en forme de Lettre de ce qui lui arriva pendant ce tems. L'on y voit de quelle sorte Dieu la conduisoit par la seule lumiere de sa grace, lui faisant éviter des piéges assez subtils dont il étoit difficile qu'une personne seule & sans conseil pût se défendre dans une tentation capable de seduire les Elus mêmes.

Je ne veux pas omettre une circonstance qui peut faire connoître quelle étoit la disposition de son cœur & la tranquillité de son ame. Depuis que M. l'Archevêque nous eut interdit les Sacremens le 21. d'Août, comme il nous eut quitté en nous menaçant que nous le reverrions bientôt, nous passâmes les jours suivans dans une attente continuelle de son retour & de ses dernieres violences. Enfin le Mardi 26. du même mois ayant appris le matin par une personne amie de la

Maiſon, qui l'étoit venue voir, qu'on avoit vu ſortir du Monaſtere de la Viſitation un caroſſe plein de Religieuſes qui étoient allées à l'Archevêché, & qu'on ne doutoit pas que ce ne fût le deſſein de M. l'Archevêque de les amener ce jour-là chez nous après nous avoir enlevées, elle quitta la perſonne qui lui parloit, & vint trouver la Mere Agnès qui étoit à un autre parloir avec M. d'Andilly & quelques-unes de nous, elle y entra d'un viſage tranquille, & pour annoncer cette nouvelle, elle ne nous dit autre choſe que ces paroles : *Hæc dies quam fecit Dominus.* * Il n'y a qu'une grande foi qui puiſſe faire parler ce langage dans une occaſion ſi ſurprenante, & que la charité rendoit plus ſenſible à ma S[r]. Anne de Sainte Eugénie qu'à qui que ce ſoit; car elle aimoit ſi parfaitement les Meres, que la mort lui auroit été plus douce que cette ſeparation. Mais elle ne conſulta jamais la nature dans cette occaſion où il s'agiſſoit de rendre témoignage à la vérité & à la grace de Jéſus Chriſt contre laquelle on avoit émû cette perſecution.

---

* C'eſt ici le jour que le Seigneur a fait. *Pſ*. 117.

Après qu'elle fut revenue de son exil, nous remarquâmes en elle un accroissement de grace tout visible. Son humilité étoit passée de l'intérieur à l'extérieur même ; on ne pouvoit voir une plus grande simplicité, une plus grande soumission, plus de recueillement & de silence. Nous aurions du reconnoître à toutes ces marques qu'elle approchoit de la fin de la carriere où elle couroit avec tant d'ardeur. Les peines de son exil avoient diminué sa santé en augmentant sa ferveur, & elle fut toujours depuis languissante sans cesser néanmoins de suivre la Communauté autant qu'elle pouvoit, jusqu'à une grande maladie qu'elle eut un an devant sa mort, qui lui servit comme d'avertissement pour se disposer à aller à Dieu. Comme elle etoit forte & qu'elle aimoit la Croix, Dieu lui en prépara une nouvelle que l'on peut dire avoir été l'occasion de sa mort.

On sait la captivité où nous étions alors, environnées de gardes, de Prêtres, de tourrieres qui gardoient toutes les avenues, les portes, les grilles, les tours pour nous ôter le moyen de recevoir la moindre consolation. Ce-

pendant M. de Paris qui donnoit tous ces ordres, trouva à propos d'en donner un autre qui en effet n'y étoit pas contraire. Il ordonna à l'Exemt des gardes qui commandoit ici, de rendre à Madame de Saint Ange une Lettre de M. son fils si pleine du recit de ses malheurs, qu'elle étoit toute propre à l'accabler d'affliction. M. son fils lui rendoit conte dans cette Lettre de toutes ses infortunes de la maniere du monde la plus capable de percer de douleur le cœur d'une mere ; il lui disoit adieu & lui demandoit sa bénédiction avant que de s'en aller comme inconnu où sa mauvaise fortune pourroit le conduire; il lui mandoit qu'il avoit fait toutes sortes d'efforts auprès de M. de Paris pour obtenir la permission de la venir voir, sans avoir rien gagné. Nous appréhendâmes de lui donner cette Lettre, & on tâcha de l'y disposer un peu. Il n'étoit pas nécessaire, car son cœur étoit préparé à tout : elle en fit elle-même la lecture tout haut, avec beaucoup de larmes à la vérité, mais avec une égalité & une douceur d'esprit qui ne lui permit pas de dire une parole qui pût marquer la moindre altération ni même aucune

aucune inquiétude. Elle nous dit même que Dieu l'avoit mise dans une disposition où elle étoit fort peu touchée de ces disgraces temporelles de M. son fils; qu'elle y avoit été autrefois plus sensible, mais qu'alors elle les regardoit comme des moyens de le dégager de l'amour du monde & de se convertir tout-à-fait à Dieu; que si elle ressentoit tant de douleur, ce n'étoit que parce qu'elle se croyoit indigne de lui obtenir cette grace qu'elle demandoit à Dieu tous les jours avec tant de larmes, & qu'elle lui avoit demandée sans cesse depuis qu'il étoit au monde; qu'elle n'avoit jamais souhaitté de plus grande fortune à tous ses enfans que celle-là, & qu'elle auroit eu de la joie de les voir porter des crochets, pourvu qu'ils fussent à Dieu & qu'ils aimassent l'Evangile.

Quelque soin qu'elle prît de modérer sa douleur au dedans & de la cacher au dehors, elle en fut si pénétrée qu'on peut dire qu'elle lui donna le coup de la mort, & qu'elle fut la véritable cause de la maladie où elle tomba bientôt après, qui l'a conduite à Dieu. Elle eut néanmoins tant de fidélité à retrancher les mouvemens

humains que la nature eſt portée à écouter trop en ces occaſions, qu'elle dit à une perſonne après avoir reçu cette Lettre, qu'elle la bruleroit dès qu'elle y auroit fait réponſe, parce qu'il ne falloit point garder ce qui ne ſerviroit qu'à renouveller les ſentimens de la nature & à l'attendrir. Lorſqu'elle envoya la réponſe à M. de Paris pour la faire tenir à M. ſon fils, parce qu'il ne nous étoit pas permis d'envoyer ou de recevoir aucune Lettre qu'elle n'eût paſſé par les mains de M. l'Archevêque, la même perſonne lui ayant témoigné qu'elle auroit deſiré qu'on eût cherché quelque autre voie pour faire tenir cette Lettre à M. de Saint Ange, de crainte que M. de Paris ne le fît pas, elle répondit : » Si cette Lettre doit être utile à » mon fils, Dieu fera qu'elle lui ſoit » rendue; & ſi elle ne lui doit point » ſervir, il n'eſt pas néceſſaire qu'il la » reçoive. « Elle n'en eut plus depuis aucunes nouvelles, & ne témoigna point d'inquiétude ni de deſir d'en apprendre. Elle diſoit quelquefois à des perſonnes avec qui elle parloit avec plus de liberté, que ſi nous comprenions bien la grace que Dieu nous fai-

foit de nous engager à fouffrir pour fa caufe, nous ne defirerions jamais fortir de cet état; que pour elle, c'étoit le plus heureux moment de fa vie, & nonobftant toutes fes infirmités elle fe fentoit difpofée à aller au bout du monde, fi Dieu eût permis qu'on l'y eût releguée.

Elle tomba malade au mois de Septembre 1667. & dès les commencemens elle fut fortement perfuadée qu'elle n'en releveroit pas, & que cette maladie lui donnoit fujet de dire: *Lætatus fum in his quæ dicta funt mihi: In domum Domini ibimus.* * Elle entra dès-lors dans un entier oubli de tout ce qui n'avoit point rapport à l'éternité bienheureufe. On la voyoit dans une continuelle application à Dieu; fi elle parloit, elle ne parloit plus que de Dieu & des chofes éternelles, & gardoit pour tout le refte un profond filence. Les accès de fa fiévre commençoient à diminuer, lorfqu'elle fut furprife d'un nouvel accident qui l'emporta en peu de jours; ce fut une fâ-

* Je me fuis réjoui à caufe de ce qui m'a été dit: que nous irons en la maifon du Seigneur. *Pfal.* 121.

cheuſe dyſenterie qu'aucun remède ne put arrêter, & elle ſouffroit toutes les douleurs & les incommodités de ce mal avec une douceur d'eſprit toute égale à celle qui paroiſſoit en elle en toutes ſortes d'occaſions. Elle enviſageoit la mort avec deſir & embraſſoit la ſouffrance avec joie ; elle étoit ſi ſoumiſe à la volonté de Dieu que toutes ſortes de peines lui étoient agréables, quand elle les conſidéroit dans ſon ordre, de ſorte qu'elle étoit incapable dans cette diſpoſition d'avoir ni inquiétude ni impatience dans tous ſes maux.

Auſſitôt qu'on ſe fut apperçu que le péril de cette maladie étoit preſſant, on en avertit M. de Paris & on le pria d'envoyer un Confeſſeur. Il envoya M. Bail Docteur pour lui adminiſtrer les Sacremens, ſi elle conſentoit à ſigner le Formulaire ſans reſtriction. Ce Docteur employa toutes les raiſons qu'il jugeoit plus capables de perſuader, qu'il accompagnoit des menaces des jugemens de Dieu, » qui » inſulteroit, diſoit-il, à la folie d'une » Religieuſe qui ſacrifioit l'honneur » & le repos de ſa maiſon à un ſcru- » pule ſi mal fondé, qui mépriſoit

» l'autorité des Pasteurs de l'Eglise à » qui Jésus-Christ a promis que ce » qu'ils lieront sur la terre, sera lié » dans le Ciel. « Madame de Saint Ange répondit toujours avec beaucoup de sagesse & d'humilité, & en même tems avec beaucoup de fermeté. » Oui certainement, Monsieur, » je crois que Dieu leur à mis sa puis» sance en main, mais ce n'est pas » pour en abuser; & pour mon parti» culier, je suis persuadée que puis» qu'ils ne me refusent la grace des » Sacremens qu'à cause que je ne veux » pas agir contre ma conscience & » blesser la Vérité, Dieu saura bien » par sa miséricorde suppléer au refus » qu'ils me font, & m'accorder l'effet » des graces dont on me prive. « M. Bail insista très-long-tems, & alléguant des raisons humaines & politiques il dit que notre conduite perdoit la Maison qui ayant été autrefois très florissante, étoit sur le point de se voir ruinée. » Il est vrai, repliqua la » malade, qu'à parler humainement » notre état est déplorable; mais si on » en juge par la foi, il n'y a pas au » monde un état plus heureux que le » nôtre. « M. Bail voyant que toutes

ses raiſons ne faiſoient aucune impreſſion, ſe retira ſans lui adminiſtrer les Sacremens.

Nous appréhendâmes que cette longue conteſtation ne lui eût fort augmenté la fiévre & l'oppreſſion; mais quand nous fûmes approchées de ſon lit, nous lui trouvâmes l'eſprit & le viſage auſſi bon qu'elle l'avoit toujours, la paix de la bonne conſcience & la charité dont elle avoit le cœur tout rempli, la fortifiant contre le trouble & la peine qu'une vertu moins forte pouvoit reſſentir d'un traitement ſi extraordinaire. L'injuſtice en étoit ſi viſible que M. Bail lui-même qui s'en étoit rendu le miniſtre, ne put s'empêcher de dire à l'une de nous qu'il voyoit attendrie de la dureté avec laquelle on traitoit une ſi ſainte perſonne, » que nous ne devions point » nous affliger, que cette bonne ame » n'y perdroit rien, & qu'étant bien » avec Dieu, comme il croyoit qu'el» le y étoit, il redoubleroit ſes conſo» lations ſpirituelles, pour ſuppléer à » celles de l'Egliſe qui lui étoient re» fuſées. « La Vérité tira cette parole de ſa bouche comme malgré lui; mais l'iniquité mentit bientôt à elle-

même, car il changea aussitôt de langage pour se conformer aux ordres de M. de Paris.

Le même jour après None la Communauté s'assembla auprès d'elle pour reciter les sept Pseaumes & quelques unes des prieres dont l'Eglise accompagne l'administration du Sacrement de l'Extrême-Onction. La malade fut toujours très-appliquée à Dieu pendant ce tems, & quoiqu'elle fût très-mal, elle prononçoit elle-même plusieurs versets avec les Sœurs qui de leur côté redoubloient leur ferveur, afin que le gémissement des pauvres & des captifs attirât sur cette humble pénitente la miséricorde de J. Christ qui a tellement donné les clefs de la puissance aux Ministres de l'Eglise, qu'il s'est toujours réservé la clef de David qu'il porte entre ses mains, ensorte que personne ne peut fermer la porte à ceux à qui il l'ouvre, non plus que l'ouvrir à ceux à qui il la ferme. Les prieres achevées, la malade demanda pardon à la Mere Abbesse du peu d'usage qu'elle croyoit avoir fait de sa charité & de sa conduite ; & après avoir témoigné aux Sœurs beaucoup de tendresse & de charité, elle

aſſura qu'elle mouroit dans une tranquillité parfaite, perſuadée que Dieu pouvoit ſuppléer par ſa miſéricorde au refus qu'on lui faiſoit des Sacremens, & dans la confiance que Dieu renouvelleroit en elle la grace de ſes myſteres.

On ne peut exprimer l'édification qu'elle nous donna par ſa patience durant toute ſa maladie, & particulierement les derniers jours. Son mal alloit toujours en augmentant, ſa dyſenterie pendant onze jours ne lui donna aucun repos ni jour ni nuit; les trois derniers jours elle eut de plus un vomiſſement continuel. Tous ces maux demandoient beaucoup de remédes, elle portoit tout cela avec une douceur & une égalité d'eſprit incomparable, ſans laiſſer échapper la moindre parole qui marquât de l'ennui, quoiqu'elle fût perſuadée que tous les remédes étoient inutiles & qu'elle ne releveroit pas de cette maladie.

En toutes rencontres elle faiſoit paroître qu'elle ne déſiroit plus rien que d'aller à Dieu bientôt; & ce deſir ardent lui faiſoit ſouvent répéter ces paroles : *Veni Domine & noli tardare.* *

---

* Venez, Seigneur, ne tardez plus. *Apoc.* 22. *Pſ.* 39.

Lætatus sum, &c. Elle n'avoit point de plus grande consolation que lorsqu'on prioit auprès d'elle, qu'on lui lisoit quelques Pseaumes François ou quelque Livre de piété ; elle écoutoit avec le même sentiment & la même liberté d'esprit que si elle avoit été en pleine santé, & ne pouvoit s'empêcher de témoigner sa reconnoissance envers Dieu pour tant de graces. Elle lui disoit quelquefois de la plénitude de son cœur : » Que je vous suis obligée, ô » mon Dieu, de m'envoyer tant de » bonnes choses pour me consoler. » J'ai pris toute ma vie la devise de » sainte Thérèse : *Misericordias Domi-* » *ni in æternum cantabo.* * « On lui dit qu'elle avoit accoutumé d'y ajouter: *Quid mihi est in cœlo* ; ** elle acheva aussitôt témoignant être animée du même desir.

C'étoit une de ses graces particulieres qu'une grande cordialité & bonté pour tout le monde, qui lui faisoit interpréter toujours favorablement tou-

---

* Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur. *Psal.* 88.

** Que desirai-je au Ciel, sinon vous, ô mon Dieu ? *Psal.* 72.

tes choses autant qu'elle le pouvoit selon Dieu. Elle n'avoit de ressentiment contre personne; c'est ce qu'elle a encore témoigné à la mort dans une occasion où on lui demandoit si elle ne pardonnoit pas de bon cœur aux personnes qui la traitoient avec tant de dureté : elle répondit : » L'on ne » me traite point avec dureté, je re» garde cela comme une justice de » Dieu sur moi; il me semble que je » puis dire que je n'ai jamais eu un » seul moment de ressentiment contre » personne. «

Le Lundi 12. l'on fit entrer le Médecin sur les six heures du matin, qui vit bien qu'il n'y avoit plus rien à faire. Elle-même se sentoit toute mourante, & croyant que c'étoit la derniere fois qu'elle le verroit, elle se recommanda à ses prieres & le remercia de tous les soins qu'il avoit eus d'elle. Elle le pria aussi de vouloir remercier pour elle, si jamais il en avoit l'occasion, M. d'Andilly & quelques autres de nos amis à qui elle croyoit avoir une obligation particuliere, & pour qui elle le chargea de quelque mot particulier à chacun d'eux. Lorsqu'elle eut achevé, on lui dit que la tour-

riere étoit présente. (C'étoit une femme que M. l'Archevêque avoit mise ici, & à qui il avoit donné charge d'entrer dans la maison avec le Médecin, de peur qu'il ne dît des nouvelles ou qu'on ne lui donnât des Lettres.) Madame de Saint Ange la fit approcher, & la regardant avec sa douceur ordinaire, elle lui dit : » Adieu, ma » chere Madame, je vous supplie de » croire que je vous ai toujours aimée » & honorée, parce que je vous ai » regardée ici comme de la part de » Dieu; je vous demande très-humblement pardon si j'ai fait quelque » faute à votre égard, je vous supplie » de ne vous en jamais souvenir, & » d'être persuadée que j'ai pour vous » & pour toutes les personnes qui ont » part à notre oppression, tous les sentimens de tendresse & d'affection » qu'un cœur peut avoir. Je vous prie » de le croire, Madame, & que je » meurs votre servante. « En disant ces mots, elle tira ses bras à demi-morts & l'embrassa. Quelque insensible que fût cette femme, elle s'attendrit jusqu'aux larmes, & se recommanda à ses prieres en disant qu'elle tenoit dans la maison une place qui

avoit pu lui faire de la peine. Quelque tems après prenant son Crucifix, elle l'embrassa avec une dévotion extraordinaire en disant à Dieu : » Mon » Dieu, vous savez que je vous ai » toujours demandé la conversion de » mon fils, je vous la demande encore » à présent avec plus de ferveur & de » desir que jamais. « Elle ajouta : » Je » remets entre les bras de la Croix » tout ce que j'ai de plus cher au » monde. «

La Mere Agnès n'avoit point vu Madame de Saint Ange pendant sa maladie, parce que ne se portant pas bien elle-même, le Médecin avoit appréhendé qu'elle ne prît elle-même la dysenterie. Ayant su qu'elle étoit à l'extrémité, elle fit demander au Médecin la permission de venir voir sa chere malade pour qui elle avoit une amitié & une tendresse tout-à-fait extraordinaire. Madame de Saint Ange ayant entendu ce qu'on disoit au Médecin, prit aussitôt la parole, & dit qu'elle suplioit qu'on n'exposât point pour sa consolation la santé de la Me. Agnès, qu'elle avoit déja commencé d'offrir à Dieu cette privation, & qu'elle étoit disposée à continuer ; qu'elle

qu'elle connoiſſoit la charité de la Mere, & qu'elle n'avoit pas beſoin d'une nouvelle expérience, puiſque Dieu lui faiſoit la grace d'être dans une profonde paix qu'il lui augmentoit de plus en plus. » Ha! ſi vous ſaviez, ajouta-t-elle, la paix que Dieu me donne, vous ne craindriez plus la mort. «

Il falloit avoir autant d'amour qu'elle en avoit pour Dieu, pour porter avec tant de tranquillité d'être privée d'une conſolation que la tendreſſe de ſon cœur, ſa confiance, ſon reſpect pour la Mere Agnès lui rendoient aſſurément fort ſenſible; mais elle ne regardoit plus que Dieu, & ne voyoit plus qu'en lui tout ce qu'elle aimoit encore au monde.

On reçut ce jour même une Lettre que M. d'Epinoi ſon ſecond fils lui écrivoit pour lui demander ſa bénédiction: elle étoit pleine de tous les ſentimens de reſpect & de tendreſſe qu'un bon naturel peut donner à un fils qui perd une ſi bonne mere. Mais ce qui la toucha le plus, ce fut ce qu'il lui mandoit de ſes diſpoſitions & du deſir qu'il avoit de ſervir Diéu avec fidélité & perſévérance en la condition où

il étoit, ſans jamais prendre part au monde dont il s'étoit retiré depuis plusieurs années. Cette nouvelle lui causa un tel transport de joie qu'elle s'oublia elle-même ; toute mourante qu'elle étoit, elle ne sentoit plus son mal. Une *Sœur* lui ayant demandé si elle souffroit beaucoup, elle répondit avec un visage gai & tout animé de piété : » L'abondance de ma joie ab-
» sorbe toutes mes douleurs. «

Nous passâmes tout le jour les unes après les autres auprès d'elle à reciter des Pseaumes & d'autres prieres en François, parce qu'elle avoit attention à les entendre, & s'en occupoit avec la même liberté & la même ferveur d'esprit que si elle se fût bien portée. Elle nous arrêtoit souvent à de beaux endroits, & nous disoit quelquefois : Cela est tout divin, Quelle consolation ! & des paroles semblables avec un visage si doux & si ravi en Dieu, qu'elle portoit plutôt l'image de la vie bienheureuse où elle alloit entrer, que celle de la mort qui étoit toute présente. La journée se passa de la sorte ; mais sur les dix heures au soir elle entra tout-à-fait à l'agonie & elle perdit bientôt la connoissance, de

ſorte qu'elle paſſa toute la nuit dans une grande agitation , l'oppreſſion étant dans la derniere violence. La Communauté y demeura toujours , ſuppléant par des prieres continuelles à l'abſence des Prêtres & à la privation des autres ſecours de l'Egliſe que la dureté des hommes lui avoit refuſés parce qu'elle avoit eu trop de fidélité pour Dieu. Elle expira ſur les quatre heures du matin, lorſque les Sœurs qui venoient de dire Matines à l'Égliſe, rentrerent dans l'Infirmerie ; c'étoit le 13. Décembre jour de Ste Luce dont elle avoit imité l'immobilité & la foi dans ſon attachement à la Vérité. Elle eut avant de mourir auſſi bien que cette Sainte, quelque eſpérance que la paix ſeroit bientôt rendue à l'Egliſe, car elle ſut que l'on en faiſoit dès-lors quelques projets ; mais elle n'eut aucun regret de ne pas vivre juſqu'à ce tems, s'étant plutôt eſtimée heureuſe d'être l'hoſtie pacifique qui ſeroit la derniere immolée à Dieu dans cette perſécution pour attirer ſa miſéricorde ſur ſon Egliſe & ſur toute cette Communauté. Et en effet il n'en mourut plus pas une d'entre nous depuis elle juſqu'après la pacification de tous

ces troubles & l'entier rétablissement de cette Communauté ; car elle mourut à la fin de l'année 1667. & la paix se fit quatorze mois aprés au commencement de 1669.

REMARQUES SUR LA VIE ET LA MORT

DE MA SŒUR MARGUERITE *DE SAINTE DELPHINE,*

dite dans le monde Mademoiselle D'ANGENNES.

ON m'a ordonné d'écrire ce que j'ai ſu & ce que j'ai vu de plus conſidérable de la vie & de la mort de Mademoiſelle d'Angennes, appellée

en Religion Sœur Marguerite de Ste Delphine. J'en dirai peu de choſes, parce que beaucoup de circonſtances qui feroient peut-être les plus édifiantes, ſont échappées de ma mémoire, n'ayant nullement penſé à les retenir lorſque je les ai vûes ; & néanmoins le peu que je dirai ſuffira, comme je crois, pour faire admirer la providence & la grace de Dieu en elle.

JE ne parlerai point de ſa naiſſance, ſon nom eſt aſſez connu ; mais je dirai qu'elle s'eſt eſtimée heureuſe de ce que Dieu l'ayant fait naître d'une condition bien différente de celle de Jéſus-Chriſt, il avoit néanmoins permis qu'elle ne fût pas compriſe dans la malédiction qu'il donne aux riches, parce que M. ſon pere étant cadet de ſa maiſon & ayant beaucoup d'enfans, il n'avoit pas aſſez de bien pour les établir tous dans le monde ſelon ce qu'auroit demandé leur condition, de ſorte qu'il avoit deſtiné celle-ci qui étoit, je crois, l'aînée de ſes filles, à être Religieuſe. Elle m'a ſouvent dit qu'elle n'avoit jamais penſé qu'il y eût autre choſe à choiſir pour elle, &

qu'elle avoit toujours desiré de l'être depuis qu'elle se connoissoit.

Elle m'a dit aussi qu'étant encore en nourrice, M. son pere & Mad[e]. sa mere la laisserent, étant obligés de s'en aller bien loin, & qu'étant chez sa nourrice, il lui vint un mal dont elle ne fut pas bien pancée, de quoi elle demeura une jambe plus courte & boiteuse pour toute sa vie. Ce fut par cette occasion que Madame de Fontaineriant sa belle tante qui avoit épousé le frere de M. d'Angennes son pere, prit soin de cette pauvre enfant, & l'a toujours élevée comme sa fille jusqu'au tems qu'elle vint à Paris pour s'en aller être Religieuse.

Elle nous a dit qu'elle a toujours remarqué en elle un esprit solide, sage & humble qui se cachoit plutôt que de se vouloir produire, qu'elle l'a toujours vûe dans un fort grand mépris de toutes les vanités & ajustemens qui sont d'ordinaire la plus grande passion des filles de cet âge. Elle-même m'a dit qu'elle regardoit toutes ces choses comme n'étant point pour elle, à cause du dessein qu'elle avoit d'être Religieuse; & il a paru en elle dès ce tems-là une innocence & une

bonté qui l'a toujours fait aimer de tout le monde.

Depuis que Madame sa tante eut vu le Livre de la Fréquente Communion, & ensuite tous les autres qui se sont faits, cette enfant qui lui en entendit parler avec estime, entra si fort dans ses sentimens & commença à les aimer tellement qu'elle s'en instruisit tout-à-fait, & ne pouvoit souffrir ceux qui la vouloient contredire, de sorte qu'elle entroit en dispute avec plusieurs personnes qui venoient chez Madame sa tante, comme si elle y eût eu un grand intérêt; mais elle en a eu bien du scrupule depuis qu'elle eut été ici. On lui représenta, ce qu'elle comprit fort bien, que la connoissance de la Vérité ne nous doit apprendre qu'à être humble & à nous taire, & non à disputer & à s'élever au dessus des autres. Elle eut ensuite la connoissance d'un Docteur Théologal de Séez, qui est un homme qui prêche avec grand zéle ; & comme elle le voyoit & l'entendoit parler souvent, elle commença à goûter davantage la véritable piété, & à se separer de beaucoup de choses qu'elle apprit de lui qui y étoient contraires, entre autres

la lecture des Romans qu'elle avoit aimée beaucoup.

Dès ce tems, comme elle vouloit toujours entrer en Religion, elle eut une extrême envie que ce fût à Port Royal. On en fit parler ici, mais il y eut de la difficulté parce qu'elle étoit trop jeune pour entrer au Noviciat, & MM. ses parens n'avoient pas envie qu'elle y fût du tout, principalement M. son pere qui s'y opposoit à cause de l'impression desavantageuse qu'on lui avoit donnée de ceux qui conduisoient cette Maison.

Après donc quelques propositions qui n'eurent point de suite, l'affaire se rompit tout-à-fait, & elle en eut un extrême déplaisir; mais à quelque tems de là M^lle^. de Fontaineriant sa cousine qu'elle aimoit extrémement, voulut entrer dans une Abbaye proche d'eux, nommée Effé, où M^lle^. d'Angennes se résolut aussi d'aller avec elle, mais sans dessein d'y être Religieuse, n'ayant d'inclination que pour Port Royal. Elles n'y furent gueres ni l'une ni l'autre; Madame de Fontaineriant étant devenue malade, cela donna sujet de les faire revenir auprès d'elle, & bientôt Mademoiselle de

Fontaineriant prit le deſſein de venir à Port Royal où ſa couſine auroit trop voulu la ſuivre; mais il étoit impoſſible d'avoir le conſentement de M. ſon pere pour cela, quoiqu'il eût deſiré de la voir en état d'être bientôt Religieuſe, puiſqu'elle étoit en âge. Il y eut bien des conſultations faites pour ſavoir quelle Maiſon on choiſiroit, & pour elle qui n'en vouloit qu'une ſeule qui n'étoit pas à ſon choix, les autres quelles quelles fuſſent lui étoient aſſez indifférentes. Enfin on conclut de la mettre au Pont aux Dames où elle ſeroit reçue plus aiſément & mieux traitée qu'ailleurs en conſidération de Mad. la Comteſſe d'Olonne ſa couſine germaine, parce que l'Abbeſſe étoit ſa belle ſœur.

On l'envoya donc à Paris auprès de Madame la Comteſſe d'Olonne qui la devoit elle-même conduire au Pont aux Dames.

Il n'y a pas trois ſemaines qu'en parlant à elle à propos de ceci, je lui demandai comment elle avoit pu ſe réſoudre à ſe faire Religieuſe dans une Maiſon contre l'inclination qu'elle avoit pour une autre hors laquelle elle s'imaginoit qu'elle ne pourroit ja-

mais être contente. Elle me dit qu'elle ne s'y étoit résolue qu'après avoir vu toutes choses desespérées pour elle & une impossibilité absolue de venir ici ; mais qu'elle n'auroit pas eu ce pouvoir sur son esprit sans ce qu'elle s'étoit figurée que lorsqu'elle seroit Religieuse, il ne seroit pas impossible, comme il est arrivé à quelques unes qui sont parmi nous, qu'elle revînt chercher Port Royal & son bonheur qu'elle y croyoit attaché ; & en vérité elle ne se trompoit pas, car Dieu par la maladie qu'il lui a envoyée, le lui a fait trouver tout parfait & tout accompli en bien moins de tems & par un chemin bien plus court que celui qu'elle s'imaginoit.

Pendant donc trois semaines ou un mois, je ne sai pas le tems qu'elle fut à Paris en attendant que Mad. d'Olonne la pût mener au Pont aux Dames, elle vint voir ici Mademoiselle de Fontaineriant sa cousine qui y étoit, à qui elle témoigna de nouveau l'extrême desir qu'elle auroit eu d'entrer au moins pour quelque tems. On en parla ; mais personne ne voyoit d'apparence, les affaires étant déja arrêtées pour ailleurs, & M. son pere

lui ayant refusé avec toute son autorité d'entrer ici. Enfin comme elle fut proche de partir, elle vint pour la derniere fois voir sa cousine, & savoir si elle n'avoit rien obtenu de nos Meres en sa faveur; & quand elle eut su le dernier refus qu'on lui faisoit, elle dit avec une douleur que le ton de sa voix exprimoit assez : » Il n'y a donc plus » rien à espérer pour moi, « & commença à pleurer avec un tel sentiment qu'elle attendrit la Sœur qui assistoit sa cousine au parloir, de sorte qu'elle lui conseilla de faire un dernier effort, & qu'elle parlât encore à M. Singlin & à nos Meres. Quand tout paroissoit perdu, ce fut alors que tout se fit, & qu'on lui promit de la recevoir pour quelque tems si Madame la Comtesse d'Olonne l'avoit agréable; cependant qu'on employeroit encore auprès de M. son pere Madame la Maréchale de la Ferté Senneterre, pour obtenir qu'elle y pût demeurer. Voilà comme son entrée fut conclue, & exécutée quelques jours après, Madame d'Olonne l'ayant amenée ici la veille de la Conversion de S. Paul, 24. Janvier 1659.

Il me vient dans l'esprit si ce que

j'ai dit jusqu'à cette heure, ne passe point un peu au delà de ce que l'on m'avoit ordonné, qui étoit seulement d'écrire ce que j'avois connu de sa vertu. Mais puisque la justification n'est qu'une suite dans l'ordre de Dieu de la vocation & de la prédestination, il me semble qu'il y a de l'utilité à remarquer par quelles traces & par quels moyens extérieurs Dieu fait entrer les ames dans la voie de la sainteté, & comme il se sert de certaines rencontres humaines & imprévûes pour faire réussir comme par hazard les decrets éternels de sa bonté envers ses Elus. Et de plus il me paroit qu'il est du devoir de notre gratitude de nous souvenir par quelle maniere Dieu a voulu nous donner cette ame par préférence aux autres Maisons à qui on la destinoit, puisque n'y ayant rien de si prétieux devant lui que ce qu'il appelle dans l'Ecriture (*Zach. 2.*) la prunelle de ses yeux, il n'y a rien aussi dont on doive faire plus d'état que de ces unions saintes qu'il plaît à Dieu de nous donner avec des personnes qui dans l'ordre de sa grace tiennent par leur vertu les premiers rangs auprès de lui, quoiqu'elles n'ayent choisi que

le dernier dans sa maison, comme celle-ci l'a toujours cherché parmi nous.

Je ne puis pas non plus omettre l'obligation particuliere que j'ai à Dieu, de ce que n'étant arrivée en cette Maison de Port Royal de Paris que quinze jours auparavant pour avoir la charge des Novices dont j'etois si incapable, il voulut que celle-ci fût la premiere qui entra depuis, afin que son exemple & sa vertu m'instruisissent & me soutinssent dans un emploi que la lumiere qu'on peut avoir de ce que Dieu demande dans des ames, a beaucoup moins d'effet que la persuasion que forme dans l'esprit un exemple vivant & une fidele pratique de tous ses devoirs, telle que nous l'avons vûe dans celle dont nous parlons.

Il a paru en elle la verité de cette parole de l'Ecriture, que la voie & le sentier par lequel Dieu conduit les justes, paroît d'abord comme la lumiere de l'aurore qui croît toujours jusqu'à ce qu'elle se change en un jour parfait. (*Prov.* 4.)

D'abord qu'elle entra, elle n'avoit nulle instruction de tout ce qui regarde la Religion; aussi n'y avoit elle jamais été que le peu de tems que j'ai

marqué qu'elle fut en cette Abbaye par occasion, où elle n'en avoit rien appris. Beaucoup de choses lui paroissoient extraordinaires, & quoiqu'elle eût beaucoup d'amour pour tout en général, il y avoit néanmoins plusieurs petites choses, comme les coulpes qui se disent aux Assemblées, d'avoir perdu, rompu, cassé quelque chose, qui lui donnoient un peu d'envie de rire; mais elle ne nous en témoignoit rien, & même dans ces commencemens elle prenoit peu de liberté avec nous & paroissoit retirée: ce qui me donna bien des fois opinion qu'elle s'ennuyoit; mais jamais elle ne me l'avoua, & elle m'a dit en effet depuis qu'elle ne s'étoit pas ennuyée un moment, & n'avoit au contraire eu d'autre peine que celle de l'appréhension que M. son pere ne la laisât pas jouir de son bonheur.

Dans ce commencement aussi elle ne se porta pas bien, & cela la faisoit paroître devoir être délicate & peu fervente. J'en eus le soupçon & je dis une fois à la Mere Angélique que je craignois que nous n'eussions plutôt reçu une petite Damoiselle qu'une Religieuse, parce que son air un peu

du monde avec cette apparence de délicatesse me faisoit craindre qu'elle eût peine à se former pour la Religion. Mais au milieu de ces foiblesses il a toujours paru en elle dès le premier jour une exactitude à l'obéissance & une application à se conformer à tout ce que faisoient les autres, que celles qui la voyoient continuellement (ce que je ne pouvois pas faire) ont remarqué dès cette heure-là. Il me souvient d'un exemple de cette exactitude qu'elle avoit à obéir. Le jour qu'on lui donna le petit habit de Postulante, je lui avois dit de ne se point lever & de m'attendre, parce que j'avois dessein de l'aller habiller; & comme je fus retardée par quelque occupation qui m'empêcha d'y aller d'aussi bonne heure que je pensois, je dis à ma Sœur Susanne de Sainte Cécile qui étoit au Noviciat avec moi, qu'elle prît la peine d'aller voir où elle seroit, parce que je lui avois dit de ne se point lever, mais que je n'y avois pu aller à l'heure que je pensois. Elle me répondit sur le champ, & dit vrai, que si je lui avois dit de ne se point lever, elle étoit assurée qu'elle ne l'auroit pas fait, parce qu'elle ne pas-

ſoit jamais d'un point ce qu'on lui diſoit de faire en quoi que ce fût. Surquoi une Sœur qui étoit préſente lui ayant dit qu'elle en étoit donc bien contente, elle répondit qu'elle eût voulu lui reſſembler. C'étoit environ trois ſemaines ou un mois après ſon entrée, parce qu'on n'avoit pas voulu lui changer d'habit juſqu'à ce qu'on eût vu s'il y avoit apparence que M. ſon pere la laiſsât ici au moins quelque tems.

Après avoir pris cet habit de pénitence le premier jour du Carême qui étoit le tems de la pénitence de l'Egliſe, elle deſira d'y entrer & de faire un renouvellement entre les mains de M. Singlin. Il eſt vrai qu'étant encore fort peu inſtruite & ſa vie ayant toujours été fort innocente, elle avoit peu de lumiere pour connoître beaucoup ſes fautes; mais elle ne laiſſoit pas d'en avoir beaucoup de ſentiment, & j'admirois que quoiqu'elle eût été fort innocente, après avoir vécu dans le monde dont l'air corrompt ſi-tôt & ſi aiſément les enfans même, elle ne laiſſoit pas de me témoigner en me parlant tant de douleur de ſa vie paſſée & tant de deſir de ſatisfaire à Dieu,

que j'aurois jugé à l'entendre qu'elle eût eu un besoin extraordinaire de pénitence. Elle me demanda d'en faire quelques unes de particulieres, outre celles qu'elle faisoit en suivant la Communauté en tout, & commença dès-lors à pratiquer un silence fort étroit, & qu'elle a continué toujours depuis avec une exactitude extraordinaire.

Son renouvellement finit au Jeudi Saint qu'elle communia avec beaucoup de dévotion, mais un peu sensible ; car dans ces commencemens elle alloit à Dieu par là : mais nous l'avons vu croître depuis peu à peu jusqu'à l'état où Dieu l'avoit fait arriver au tems de sa mort qu'elle n'étoit plus attachée qu'à J. Christ & à sa Croix sans autre consolation que celle de savoir qu'elle faisoit sa volonté en souffrant la privation de tout, & qu'elle attendoit sa miséricorde dont l'espérance la soutenoit au milieu de ses peines. Je me souviens que peu de tems avant sa mort, comme je m'entretenois avec elle du desir qu'elle avoit de mourir, & du soulagement qu'elle trouvoit dans cette pensée que la mort la dégageroit bientôt de tous ses liens

& la laisseroit dans la liberté de s'aller unir à Dieu, je lui dis que je l'avois vûe qu'elle n'étoit point dans ces sentimens-là, & que quand elle demeura malade, elle craignoit extrémement de mourir. Elle me répondit : » Je me » suis trouvée en des dispositions tou- » tes différentes en divers tems : au » commencement que je fus ici, je ne » craignois point de mourir, parce » que je ne me connoissois pas : de- » puis, quand j'ai commencé à me » connoître & d'avoir aussi plus de » connoissance de Dieu, la mort m'a » fait peur, & j'ai appréhendé d'aller » paroître devant lui chargée de pé- » chés ; mais depuis les graces qu'il » m'a faites dans ma maladie, & que » j'ai mieux compris la grandeur de sa » bonté & sa charité infinie, la con- » fiance a surmonté ma crainte, & j'ai » passé de là jusqu'au desir de la mort, » parce que je la regarde comme la fin » du péché, & j'espere par elle entrer » dans la jouissance du souverain bien, » pour le posséder toujours sans crain- » dre de le perdre jamais. «

Ce qu'elle disoit en ceci étoit fort véritable, que la grace s'étoit accrue en elle par divers degrés, & nous l'a-

vons encore mieux discerné qu'elle, parce que son humilité lui couvroit son avancement. Mais ce que je remarque davantage, c'est qu'elle n'a pris ses accroissemens que par les voies les plus ordinaires & les plus communes, sa vertu n'ayant été que le fruit d'une parfaite docilité d'esprit qui la rendoit comme une bonne terre capable de recevoir toutes sortes de semences, à mesure qu'on les répandoit dans son cœur par les instructions qu'on lui donnoit. Et il me semble qu'on voyoit distinctement en elle la conduite de Dieu dont parle Isaie, quand il dit : (*cap.* 28.) qu'il sera comme un homme qui laboure sa terre & qui la nettoye, & quand il l'a unie & égalée, il y seme les moindres semences, & ensuite le froment & l'orge, & les autres chacune en leur rang. Car la grace a paru suivre cet ordre en elle, ensorte qu'elle l'a préparée d'abord par la connoissance & l'estime de la Vérité en général à donner créance à tous les avis particuliers qu'elle recevoit dans cette Maison, parce qu'elle étoit persuadée qu'on l'y conduisoit à Dieu, & cette docilité lui a donné tant de facilité à entrer dans tout ce qu'on lui

faiſoit voir que Dieu demandoit d'elle, qu'il ſembloit que les penſées des autres fuſſent devenues les ſiennes, quand on l'avoit perſuadée qu'elle devoit avoir d'autres ſentimens que ceux qu'elle avoit eus auparavant par elle-même, quoique le motif lui en eût paru bon; ce qui trompe ſouvent les perſonnes qui ont moins de ſimplicité & d'amour ſincere pour la Vérité.

Je crois que ç'a été ſa grace particuliere que cette diſpoſition ſi pure & ſi ſimple de s'attacher toujours à ce qui étoit de plus conforme à la Vérité, & de n'avoir point d'attache ni à ſes inclinations, ni à ſes lumieres quand on lui en découvroit quelque autre plus ſolide; & je ne doute pas auſſi que ce n'ait été cette ſimplicité de l'œil de ſa foi qui a répandu tant de lumiere ſur tout le corps de ſes actions extérieures, parce qu'il eſt facile quand l'eſprit eſt tout perſuadé d'une vérité, & que le cœur l'aime, que les actions extérieures qui en naiſſent ſoient conformes aux ſentimens qui font agir.

J'aurai lieu d'en rapporter pluſieurs exemples dans la ſuite; mais j'aime mieux continuer préſentement ſon hiſtoire, c'eſt-à-dire ce qu'elle fit & ce

qui lui arriva, parce que cela ſert à faire mieux entendre ce que je dirai de ſa vertu.

Depuis ce renouvellement dont j'ai parlé, qu'elle commença au Carême, elle changea en toutes choſes & commença à ſe porter avec grand zéle à tout ce qui étoit des exercices de la Religion, & même à ceux qu'elle avoit un peu mépriſés dans ſon eſprit, comme les petites humiliations extérieures & le travail des mains. L'éducation du monde lui avoit donné cette répugnance aux premieres, & une dévotion un peu curieuſe lui ôtoit l'eſtime du ſecond, parce qu'ayant beaucoup lu & beaucoup oui parler de la Vérité, pendant qu'elle étoit dans le monde, elle s'y attachoit un peu humainement & ſe plaiſoit davantage à la connoître qu'à en pratiquer les maximes; à quoi avoit beaucoup contribué qu'elle n'avoit jamais eu de conduite, tout ce qu'elle avoit connu de perſonnes qui l'avoient inſtruite, ne s'étant réduit qu'à les entendre prêcher & parler, & non à lui donner des avis. Elle diſoit d'elle-même en s'étonnant depuis de l'ignorance où elle étoit en ce tems au regard

de la vraie piété, qu'elle mettoit tout à écouter, à lire & à écrire de belles choses, & non à renoncer à soi-même; que quand elle venoit voir sa cousine devant que d'entrer, elle lui demandoit à quoi elle s'occupoit & ce qu'elle faisoit dans le Noviciat, & que comme elle lui contoit ce que faisoient les Novices tout le jour, qu'elles sont la plupart du tems occupées à travailler hors le tems de l'Office, & qu'elles alloient le soir toutes ensemble à l'heure de la promenade ramasser les fruits au jardin dans la saison, je pensois en moi-même, disoit-elle, quand elle me racontoit tout cela: Que ces filles-là sont grossieres de s'appliquer à toutes ces choses! Et cependant le travail a été depuis un des exercices qu'elle a le plus aimé, & elle y a toujours fait paroître une affection qui souvent a surpassé ses forces, y ayant bien plus de peine qu'une autre à cause de son incommodité qui la lassoit beaucoup à marcher. Elle eût voulu faire tout ce que faisoient les autres, & nous disoit qu'elle n'y avoit pas plus de peine qu'une autre, quoiqu'il ne fallût que la voir pour s'assurer du contraire; car elle se mettoit toute en eau à servir au Réfectoire ou à laver

la vaiſſelle : ce qu'elle a toujours fait juſqu'à ſa maladie. Elle tâchoit de faire par adreſſe ce qu'elle n'avoit pas la force de faire aiſément comme une autre , & elle ſe réjouiſſoit d'avoir trouvé l'invention de venir à bout toute ſeule de quelque choſe de pénible qu'elle ne pouvoit faire ſans aide auparavant.

On a vu en elle ce qu'a de pouvoir l'amour du travail en des perſonnes qui le regardent comme une pénitence & une obéiſſance ; car encore qu'elle ne sût rien faire du tout quand elle vint , & qu'elle n'eût pas d'adreſſe naturellement , elle s'appliquoit avec tant d'affection à apprendre tout ce qu'on vouloit qu'elle fît , qu'elle y réuſſiſſoit auſſi bien qu'auroit pu faire une autre plus adroite & plus accoutumée qu'elle. Auſſi elle ne ſavoit ce que c'étoit que s'excuſer de quoi que ce fût qu'on lui ordonnât, & je ne me ſouviens point qu'elle ait jamais eu peine à tout ce qu'on a demandé d'elle , ſaine ou malade , excepté à être ſaignée dont elle avoit une extrême appréhenſion naturelle ; mais encore ſi elle ne ſe pouvoit empêcher de la témoigner , elle ne demandoit pas néan-

moins

moins qu'on ne le fît pas, mais bien qu'on prît garde qu'elle ne retirât ſon bras, parce qu'elle ne pouvoit répondre d'elle.

J'ai déja dit que ſon ſilence fut auſſi très-remarquable dès ce commencement, & tel qu'il n'y avoit rien à y demander davantage, & que nous l'aurions pu donner dès-lors pour le modele de tout le Noviciat.

Elle aima ſi fort l'uſage des ſignes, quoique d'abord c'eût été de ces choſes dont elle rioit un peu, qu'elle s'en ſervoit continuellement & ne parloit point du tout, juſques là que quelquefois les Sœurs qui étoient avec elle en avoient un peu de peine, parce qu'elles ne pouvoient comprendre les ſignes qu'elle compoſoit quelquefois ne les ſachant pas tous aſſëz bien, & je me ſouviens que l'en ayant avertie, elle le reçut fort bien, & qu'il parut qu'il n'y avoit là dedans nulle affectation de ſingularité, étant toute prête à quitter ces ſignes, ſi je ne lui euſſe dit qu'elle en usât toujours, mais qu'elle n'en fît que de ceux qui ſont intelligibles d'eux-mêmes, en diſant les choſes après ſi elle voyoit qu'on eût peine à les comprendre.

Mais ce que je ſuis bien aiſe de faire remarquer, c'eſt cet accroiſſement que j'ai déja dit qui a été plus viſible en cette ame qu'en pas une autre que j'aie encore vûe, ſans doute parce que Dieu lui vouloit faire faire un grand chemin en fort peu de tems; car dans ces commencemens, quoiqu'on vît en elle toute la vertu que je viens de dire, elle paroiſſoit néanmoins agir avec peu de lumiere, ſe laiſſant plutôt aller à ſuivre les bons exemples qu'elle voyoit & l'obéiſſance qui la conduiſoit, qu'elle ne diſcernoit par elle-même ſes obligations.

Mais peu de tems après Dieu répandit ſa grace dans ſon cœur & dans ſon eſprit, pour lui faire connoître & pratiquer en même tems ce qu'il vouloit qu'elle fît pour lui être vraiment fidele. Il ſe ſervit pour la faire entrer en cet état, du moyen qui lui eſt le plus ordinaire, à ſavoir l'expérience de ſa foibleſſe & de ſes chutes. Elle avoit une forte inclination pour ſa couſine, & l'avoit toujours extrémement aimée juſqu'à avoir la complaiſance de l'imiter quand elles étoient enſemble dans le monde; en quoi elle s'étoit fait un peu de tort. Comme

elle ſe trouva ici dans le Noviciat avec elle, ce fut une de ſes plus grandes peines que de ne lui point parler; elle le faiſoit néanmoins fort peu, & en demandoit permiſſion auparavant quand elle avoit quelque choſe à lui dire; mais ſi ſa couſine la prévenoit, c'étoit où elle n'avoit pas quelquefois la force de s'empêcher de lui répondre, & ſa plus grande peine enſuite étoit de s'accuſer de la faute qu'elle y avoit faite, parce qu'elle ne pouvoit éviter en le faiſant d'apprendre celle de ſa couſine pour qui elle étoit bien plus ſenſible que pour elle-même. Je l'avertis de cela une ou deux fois, & elle le reçut fort bien, mais en m'avouant pourtant qu'elle avoit bien de la peine à ſe ſurmonter en ce point, & ainſi ſans demeurer efficacement perſuadée dans le cœur; car quand le cœur eſt gagné, la peine céde à la volonté effective de la combattre.

Quelque tems après il arriva qu'une Dame de leur connoiſſance ayant demandé à les voir, fit dire, afin qu'on ne la refusât pas, qu'elle étoit leur tante. Elle y furent toutes deux, & comme d'abord en les ſaluant comme ſes nièces elle leur fit ſigne qu'elles

jouaſſent auſſi ce même perſonnage à cauſe de la Sœur qui les accompagnoit, elles le firent l'une & l'autre tout du long, mais avec certains geſtes & des envies de rire qui firent bien juger à cette Sœur qu'il y avoit quelque choſe. On m'en avertit, & je voulus parler à ma Sœur Delphine pour en ſavoir la vérité. Elle ſe démêla de cela avec quelques équivoques, & ne me dit point du tout ce que c'étoit. Je pris ſujet de lui parler d'autre choſe qui regardoit ſa conduite, ne la voulant pas preſſer davantage ſur ce point, parce que je ne la voyois point diſpoſée à s'ouvrir ſur cela ; & en effet ce qu'on en ſavoit n'étoit qu'un ſoupçon dont je ne la pouvois convaincre. Elle me parut interdite tant que je lui parlai : je ne ſavois qu'en juger, & ne voulus pas lui demander ; mais dès le ſoir elle me vint trouver, & ſe jetta à mes piéds pour s'accuſer de ſa faute & des déguiſemens qu'elle m'en avoit faits, avec tant de larmes & de confuſion que je vis clairement ce qui eſt dit dans le Pſeaume : *Flabit ſpiritus ejus, & fluent aquæ.* [Il envoye ſon ſouffle & ſon vent doux, & pour lors il réſoud la neige & la glace en des

eaux courantes. *Pſalm.* 147.] Car depuis ce ſouffle de l'Eſprit de Dieu dans ſon ame, je n'ai plus eu beſoin de lui faire connoître ſes fautes; mais j'ai été ſouvent fort empêchée à modérer ſes larmes, & à conſoler ſon eſprit de la douleur que lui cauſoient ſes moindres manquemens & la vûe de ſes infidélités vers Dieu & de ſon peu d'amour pour lui dont elle s'accuſoit toujours, parce qu'elle diſoit qu'il falloit bien qu'elle ne l'aimât pas puiſqu'elle le ſervoit ſi mal.

Depuis ce jour-là elle commença à agir avec diſcernement & avec lumiere; en tombant ſes yeux furent ouverts, & elle commença à comprendre ſi bien le tort que peut faire à une ame la moindre reſerve qu'elle conſerve dans ſon cœur, par celui qu'elle venoit d'éprouver qu'avoit fait en elle cette petite amitié humaine dont elle n'avoit pas voulu ſe ſeparer, qu'elle me pria avec des larmes & des inſtances très-grandes de ne lui en plus pardonner quand j'en remarquerois quelqu'une, & de lui permettre de demander pardon à ſa couſine devant tout le monde du mauvais exemple qu'elle lui avoit donné dans cette occaſion où

elle avoit fait encore quelque petite faute, lui ayant parlé en ſecret ſans congé, & cela pour ſe ſurmonter dans l'extrême répugnance qu'elle avoit, que ſa couſine vît qu'elle s'étoit accuſée de ſa faute dont elles s'étoient, je crois, accordées qu'elles ne parleroient point, & pour s'engager à n'avoir plus de ces complaiſances pour elle qui lui avoient été ſi malheureuſes à ce qu'elle diſoit. Ceci ſe paſſa dans le Carême pendant qu'elle faiſoit encore ſon renouvellement, peut-être deux mois après ſon entrée.

Il parut depuis ce jour-là qu'elle entra tout d'une autre maniere dans l'intelligence des choſes qui regardoient la pratique de la vertu, au lieu qu'elle n'avoit d'ouverture auparavant que pour la théorie dont elle étoit fort inſtruite ; & pluſieurs fois après avoir oui dire quelque choſe aux Conférences ou aux Chapitres ſur l'obligation & l'importance de quelques vertus & des manquemens qu'on y peut commettre, elle m'eſt venue trouver fondante en larmes pour me dire que cela lui avoit fait connoître des défauts en elle qu'elle n'avoit jamais vus. Entre autres une fois que

nous avions beaucoup parlé de la charité & de la grandeur du péché qui la blesse dans soi ou dans le prochain, elle vint quasi me faire sa confession générale avec une douleur aussi grande que si elle eût fait des meurtres, de toutes les impatiences & les coleres où elle avoit été sujette par son naturel pendant qu'elle étoit dans le monde. Elle cherchoit des termes pour me les exagérer, & pour me faire comprendre que cette passion avoit été si forte en elle, qu'elle l'eût rendue capable de tout si elle eût eu l'occasion; d'où elle inféroit qu'elle étoit coupable de tout, puisque dans ces mouvemens si violens elle n'avoit point de retenue. J'avoue que cette confession me surprit assez; car jusques là je l'avois prise pour avoir l'humeur la plus douce du monde, quoique fort vive, n'ayant pas remarqué en elle la moindre impatience en quatre ou cinq mois qu'il y avoit bien pour lors qu'elle étoit dans la Maison.

Il faut donc que je dise à cette heure de quelle sorte elle y demeura, & que ce n'a été presque que par hazard de même qu'elle y est entrée, ou plutôt que ce n'a été que par la force de

ses larmes qui ont obtenu de Dieu ce que personne ne put obtenir de M. son pere. Madame la Maréchale de la Ferté lui ayant écrit pour lui faire trouver bon qu'elle demeurât ici, il tarda assez long-tems à lui répondre, & je puis dire que pendant cela notre pauvre enfant ne vivoit pas, dans la continuelle appréhension où elle étoit de cette réponse. Tous les Jeudis elle étoit dans un continuel abbattement de cœur, parce que c'est le jour qu'arrive la Poste. Néanmoins quand on nous eut envoïé ses Lettres qui étoient terribles & fulminantes, comme c'étoit dans le tems où nous n'étions pas pleinement assurées qu'elle ne trouvât des choses bien austeres dans notre Régle, & que peut-être elle ne fût plus disposée à se résoudre de sortir, voyant la volonté de M. son pere, après ce commencement d'épreuve, qu'elle n'auroit été d'abord, on fut d'avis pour la sonder davantage, de ne la point prévenir du tout & de lui donner ces Lettres à lire sans lui rien dire; c'est pourquoi sans user d'aucune préface, je lui dis que nous venions de recevoir ces Lettres, & qu'elle les lût. Elle le fit avec la même simplicité

ſans me rien demander, quoiqu'elle devint pâle comme la mort dès qu'elle les vit. Quand elle eut vu la concluſion de M. ſon pere, qui étoit que quand il iroit de la perte de tout ſon bien & de ſa vie, il ne ſouffriroit pas ſa fille dans un lieu où il prétendoit que ſon ſalut étoit expoſé, je ne penſe pas qu'on puiſſe voir une plus grande douleur & des larmes plus touchantes que celles qu'elle verſa. En vérité nous ne fûmes plus en peine ſi elle étoit ſincere dans l'affection qu'elle témoignoit pour demeurer ici; mais nous y fûmes bien pour tâcher de la conſoler. Avec tout cela elle s'affligeoit d'une maniere ſi douce & ſi ſage, que cela en étoit encore plus touchant: car nonobſtant ſes pleurs continuelles elle ne ſe dérégla point & ne laiſſa point d'aller par tout où elle devoit être; mais elle mit ſa confiance dans les prieres qu'on feroit pour elle. Elle pria pour ce ſujet qu'on lui permît d'aller les demander à la Communauté, & elle y vint avec tant d'humilité & de larmes qu'elle attendrit toutes les Sœurs. Enfin comme elle eut pris avis ſur la réponſe qu'elle auroit à faire, & qu'on lui eut dit que ſi

M. son pere venoit à Paris pour la faire sortir, comme il l'en menaçoit, il ne seroit pas possible de refuser de la rendre, elle prit d'elle-même résolution de mander que s'il en venoit à ce point là, & qu'il lui fallût obéir en quittant cette Maison pour entrer dans une autre, tout ce qu'elle pouvoit dire étoit que par cette voie là il se pouvoit assurer qu'au moins elle ne seroit point Religieuse. Je ne sai si ce fut cette réponse qu'elle avoit faite à Madame de la Ferté qui la lui manda sans doute, ou s'il fut mieux informé par la suite de ce qu'on lui avoit dit pour rendre suspecte la conduite de la Maison; mais tant y a que toutes ses Lettres depuis ne furent plus si fortes & ne parloient plus de la faire sortir, quoiqu'il prétendit néanmoins encore fort long-tems qu'elle y étoit contre son gré. Dieu cependant l'obligea de consentir, ayant réduit sa fille à un tel état qu'il eût eu assez de peine à trouver un autre Convent qui eût voulu s'en charger.

Car au bout de neuf mois qu'elle eut passés dans le Noviciat, y faisant toute la Régle avec une exactitude & une édification extraordinaire, elle

tomba dans une maladie qui l'a conduite lentement à la mort. Ce fut le 23. Octobre 1659. le propre jour que nous faiſions la Fête de la commémoration de l'habit. Elle étoit ce jour-là extraordinairement en dévotion; mais comme ſa piété étoit ſolide, elle ne l'attachoit qu'à ſon devoir, & elle avoit autant de ferveur à travailler qu'à prier, quand l'obéiſſance l'y deſtinoit, de ſorte que deſirant principalement ce jour-là de ſoulager le plus qu'elle pourroit les Sœurs Profeſſes avec qui elle étoit au Réfectoire, afin qu'elles euſſent le tems de demeurer davantage à l'Egliſe, elle en ſortit auſſitôt que la grande Meſſe fut dite, avec une façon ſi recueillie & néanmoins ſi délibérée, & comme d'une perſonne qui eſt pleine d'affection & d'empreſſement pour ce qu'elle va faire, qu'une Sœur qui la vit remarqua cela. Auſſitôt qu'elle fut en train de travailler dans le Réfectoire, il lui prit une fort grande toux, & en même tems un crachement de ſang dont celles qui étoient avec elle s'apperçurent avant qu'elle le dît: cela fut ſi violent que ſans avoir le loiſir de ſortir du Réfectoire, elle jetta plus de

dix ou douze palettes de ſang pendant qu'on étoit venu nous avertir. J'y courus fort effrayée, & quand elle me vit arriver, elle-même étant en chemin qui marchoit & qui touſſoit & crachoit le ſang en même tems d'une maniere qui faiſoit horreur, elle ſe fit effort pour me dire deux ou trois fois que je n'euſſe point de peur, & qu'elle ne ſentoit point de mal; mais je n'en jugeois pas par là, & comme cela dura près de demie heure avec très peu d'intervalle, & lui reprit encore un quart d'heure après, je ne ſus ce qui en arriveroit: tant le ſang l'étouffoit, dont elle jetta pour le moins vingt palettes cette premiere fois. On la ſaigna, & on fit ce qu'on put d'autres petits remédes. Elle parut fort effrayée dans une foibleſſe qui lui prit, qui en effet ne reſſembloit pas mal à la mort. Après un tel accident & n'étant quaſi pas à elle dans une eſpéce de ſyncope, elle fit paroître quelque empreſſement pour m'avoir auprès d'elle, me diſant que je ne la quittaſſe point; mais à quelque tems de là elle en eut ſcrupule, & me diſoit en ſe reprochant à ſoi-même ce manquement de foi: » A quoi penſe-t-on? que cela

» eſt

» eſt pitoyable ! croire aller mourir, & » chercher pour appui une créature, » lorſqu'on n'a affaire qu'à Dieu ! « Je vis ſa préſence d'eſprit & ſon égalité dans cette occaſion ; car comme elle eut un peu de relâche, & que ce crachement fut arrêté, elle fit attention qu'il étoit l'heure de dîner, & elle me faiſoit un ſigne pour me faire entendre qu'elle me prioit d'y aller, que je ne comprenois ſeulement pas, m'imaginant qu'elle demandoit plutôt quelque choſe pour elle-même ; ce qui lui fit faire effort pour me dire que je devois aller dîner, & me fit toutes ſortes de ſignes des yeux & du viſage pour m'en preſſer.

Une heure après, quand elle put parler, elle me demanda qu'elle pût me dire quelque choſe en particulier, & après m'avoir témoigné ſon appréhenſion de mourir, elle m'en dit le ſujet qui étoit, qu'elle n'étoit point encore convertie, que toutes ſes paſſions vivoient encore en elle, & qu'elle croyoit même que ſa maladie en étoit l'effet & la punition, parce que depuis quelques jours elle avoit ſenti des mouvemens d'impatience & de promtitude qui auroient été de colere, com-

me autrefois, ſi elle en eût eu l'occaſion. Je lui demandai ſi elle avoit fait paroître cette promtitude : elle me répondit qu'elle n'en avoit pas eu ſujet, mais que néanmoins elle avoit reconnu qu'elle n'étoit pas changée, comme elle avoit cru l'être en ce point, puiſqu'elle s'étoit trouvée dans une humeur de faire toutes choſes avec un empreſſement extrême, & d'avoir de l'impatience en elle-même quand tout n'alloit pas auſſi vîte qu'elle eût voulu ; qu'elle croyoit que c'étoit cela qui lui avoit échauffé le ſang, & qui la rendoit coupable de ſa maladie. A quoi je lui répondis qu'elle n'en jugeoit pas bien, & que c'étoit au contraire l'échauffement de ſon ſang qui lui avoit cauſé cette promtitude d'humeur dont elle n'étoit point maîtreſſe & que Dieu ne lui imputoit point, puiſqu'elle n'en avoit point ſuivi les mouvemens. Cela la remit, car elle recevoit toujours avec beaucoup de docilité ce qu'on lui diſoit.

Ce crachement de ſang lui reprit pluſieurs fois pendant deux ou trois jours, quoique non pas dans la même violence ; & toutes les fois qu'elle le ſentoit venir, ſon appréhenſion de

mourir redoubloit, qu'elle ne témoignoit néanmoins qu'avec une grande douceur & une entiere ſoumiſſion à tout ce que Dieu en ordonneroit. Le Médecin ayant dit qu'on ne pouvoit répondre que le ſang ne la ſuffoquât, s'il revenoit encore avec la même abondance, nous fûmes obligées trois jours après de peur d'être ſurpriſes, de lui faire donner le Viatique à dix heures au ſoir, parce que ſon mal lui reprit aſſez fort & qu'il y avoit à craindre qu'il ne continuât toute la nuit. Après s'être confeſſée pour cela, elle nous fit faire des prieres à Dieu pour obtenir que la toux & le crachement de ſang ſe puſſent arrêter un peu pour donner le loiſir de la communier; ce qui arriva, le ſang s'étant arrêté durant que la Communauté s'aſſembloit.

Depuis qu'elle eut reçu le S. Viatique, elle perdit beaucoup de ſa crainte de la mort, & demeura dans une fort grande paix, ſoumiſe à tout ce que Dieu ordonneroit, & elle n'eſt plus ſortie de cette diſpoſition que pour paſſer plus avant, c'eſt-à-dire juſqu'au deſir de la mort & à la joie de la voir approcher, où elle n'eſt arrivée qu'à meſure qu'elle s'eſt dégagée

de plus en plus de toutes ſortes de deſirs & d'inclinations, même à des choſes ſaintes où elle avoit un peu d'attache, parce qu'elle n'avoit pas encore aſſez de lumiere pour les diſcerner ; comme entre autres une des choſes qui lui donnoit quelque envie de vivre, c'étoit afin de pouvoir être Religieuſe, & elle ne put s'empêcher de témoigner un peu de regret de ce que cet accident lui étoit arrivé ſur le point qu'elle devoit aller à P. Royal des Champs pour y faire ſon épreuve. Elle ne perdoit cependant pas l'eſpérance d'y aller, & elle me diſoit que ſon mal ne l'empêcheroit pas de faire le voyage ; que les huit ou dix jours qui reſtoient juſqu'au départ de la M. Angélique après les Fêtes de la Touſſaint, ſuffiroient peut-être pour la remettre.

C'étoit ſon courage qui la faiſoit parler ainſi, car elle fut toujours mal & dans les remédes juſques vers Noël; mais depuis Noël juſques vers la mi-Carême elle croyoit ſe bien porter, parce qu'elle n'avoit point de mal ſenſible : néanmoins les Médecins qui n'en ont jamais attendu qu'une mauvaiſe iſſue, l'ont toujours obligée à vivre

comme malade sans agir & sans parler. Le dernier ne lui coutoit gueres, car elle avoit pris une si bonne habitude au silence pendant sa santé, qu'elle n'eut que de la joie, comme elle me l'a dit, de ce que Dieu lui imposoit de nouveau cette obligation dans sa maladie; & en effet elle le pratiqua avec une exactitude qui a toujours été de grand exemple. Une Sœur de la Communauté qui étoit Réfectoriere, & qui l'avoit été avec elle deux ou trois mois, disoit en ce tems-là à la Conférence qu'elle ne savoit encore comment elle avoit la voix & de quel ton elle parloit, parce qu'elle ne l'avoit jamais entendue parler depuis qu'elles étoient ensemble. Toutes celles qui ont été à l'Infirmerie du Noviciat pendant huit ou neuf mois qu'elle n'en a bougé sans être néanmoins allitée, pourroient dire la même chose; car excepté l'heure qu'on donne aux malades pour s'entretenir, elle étoit dans un silence si exact qu'elle doutoit même si ce n'étoit point faire une faute, que de dire aux personnes qui venoient chercher quelqu'un ou qui étoient en peine de quelque chose, ce qu'elle en savoit pour

les empêcher de perdre davantage de tems. Elle m'en a parlé plusieurs fois, craignant que sous prétexte de charité elle n'entretînt la distraction de son esprit ou ne se relâchât du silence, quoique ce ne fût bien souvent que par des signes qu'elle leur fît entendre ce qu'elles vouloient savoir.

Son recueillement intérieur étoit la cause aussi bien que l'effet de son silence, & elle avoit un entretien aussi continuel avec Dieu qu'elle étoit extérieurement separée de toute conversation. Je ne l'ai pas appris de ce qu'elle m'a dit en ce tems-là, car elle ne parloit que pour me dire ses manquemens & ses peines; mais il étoit fort aisé de le juger par la piété qui paroissoit dans ses paroles, dans sa façon, dans son amour pour toutes les observances & pour la priere, & sur tout dans l'usage qu'elle faisoit de la parole de Dieu dont je puis dire qu'elle n'a pas laissé tomber une parole à terre, & qu'elle l'a traitée avec autant de respect que l'Eucharistie, ayant soin d'en conserver les moindres miettes pour s'en nourrir par une méditation & une pratique continuelle; ce que j'ai éprouvé une infinité de fois,

que penſant lui dire comme nouvelles des choſes que je ne me ſouvenois plus de lui avoir dites, ou qu'elle avoit appriſes de quelque autre ; je trouvois qu'elle les avoit plus préſentes & les avoit mieux retenues que moi, mais d'une maniere qui faiſoit paroître que c'étoit dans ſon cœur, & non dans ſa mémoire qu'elle les avoit conſervées, puiſqu'elle s'en ſouvenoit avec des mouvemens ſi conformes à ceux que produit la Vérité quand elle eſt tombée comme une divine ſemence dans une bonne terre ; qu'on ne pouvoit pas douter que ce ne fût ſon cœur qui l'eût reçue pour en rendre le fruit, & non ſon eſprit ſeul qui n'en auroit conſervé qu'un ſouvenir ſtérile, de même que les lieux où l'on ſerre les ſemences les gardent ſeulement ſans les multiplier. Mais outre toutes ces marques ſi ſolides qui pouvoient faire mieux juger de ſa piété intérieure, qu'on ne l'auroit pu apprendre par ce qu'elle en auroit pu dire, il eſt arrivé que j'ai ſu d'elle-même dans une occaſion où elle ne croyoit faire autre choſe que plaindre ſa miſere, & me la mieux faire connoître en me diſant de quel état elle ſe voyoit déchue. Ce fut

environ quinze jours avant ſa mort, que l'affoibliſſement extrême de ſon corps la rendant incapable de toutes ſortes d'occupations, & d'appliquer ſon eſprit à quoi que ce fût, elle me diſoit avec une peine tout-à-fait ſenſible qu'elle ſe trouvoit réduite en un état où elle ne ſavoit plus que penſer d'elle-même; qu'il lui ſembloit qu'elle étoit réduite à rien; qu'elle ne ſavoit ce qu'étoit devenue la grace de Dieu en elle, puiſqu'elle n'avoit plus ni mouvement ni penſée; qu'elle ne goûtoit plus rien, & n'étoit plus touchée de tout ce qu'elle pouvoit entendre, comme elle l'avoit toujours été; qu'il ſembloit que ſon ame fût devenue charnelle comme ſon corps, & qu'elle s'affoibliſſoit & s'anéantiſſoit avec lui. Et pour me faire mieux comprendre qu'elle avoit raiſon d'appréhender cet état où elle ſe trouvoit, elle me faiſoit remarquer combien ce changement étoit grand, & que ſon mal n'en pouvoit être ſeul la cauſe; car elle me diſoit : » Il y a ſi long-tems que je » ſuis malade, & néanmoins je ne me » ſuis jamais trouvée comme je ſuis » depuis quelque tems; au contraire » je n'avois point de plus grand plai-

» ſir que de m'entretenir avec Dieu.
» Quand je me trouvois la plupart
» des journées quaſi toute ſeule, j'é-
» tois plus ſatisfaite que dans les meil-
» leures compagnies; & quand je paſ-
» ſois preſque les nuits ſans dormir,
» & que j'entendois d'ici chanter Ma-
» tines, ſur tout les grandes Fêtes, je
» me trouvois quelquefois ſi ravie &
» dans une telle joie que je penſois
» déja être dans le Ciel; au lieu qu'à
» cette heure tout s'éloigne de moi,
» & je puis auſſi peu élever mon eſ-
» prit vers Dieu, ni rien goûter des
» choſes ſpirituelles, que mon corps
» eſt incapable de toute action & de
» prendre plaiſir à rien. «

Il eſt certain que Dieu la voulut affliger en ce tems-là, & qu'il y eut plus que la maladie qui lui cauſa cette peine; car elle lui ceſſa quelques jours avant de mourir, & je me ſouviens qu'étant un ſoir auprès d'elle, quatre ou cinq jours après qu'elle m'eut dit ceci, je n'ai pas mémoire de quoi je lui parlois; mais je ſai bien qu'elle me dit qu'elle ſentoit que ſon cœur ſe rouvroit & qu'elle goûtoit les choſes que je lui diſois, au lieu qu'auparavant elle étoit inſenſible à tout.

Il eſt vrai néanmoins que ſon mal & ſa foibleſſe étoit la cauſe la plus ordinaire de l'impuiſſance où elle ſe trouvoit de ne ſe pouvoir plus appliquer à Dieu, je dis, par l'eſprit & par la penſée; car pour ſon cœur, il a été immobile dans l'amour qu'elle avoit pour lui, & dans la ſoumiſſion à ſouffrir tout ce qu'il a voulu lui envoyer.

Et de fait nous avons vu que ſa pente étoit tellement de s'occuper de Dieu, quand elle en étoit capable, que dès auſſitôt qu'elle avoit un peu de ſoulagement, c'étoit ſa conſolation & ſes délices.

Depuis que ſon mal fut fort augmenté, environ trois mois avant ſa mort, comme elle n'avoit plus de repos les nuits, & qu'elle les paſſoit ſouvent avec une toux violente & preſque continuelle, on fut d'avis qu'elle prît des petits grains pour la faire dormir. Le premier qu'elle prit, ne la fit pas dormir; mais il charma ſon mal & ſa toux, & la laiſſa dans un fort grand calme d'eſprit qui eſt un effet aſſez ordinaire de ce reméde. Il arriva que je lui parlai le lendemain; elle me rendit conte d'elle-même, & après s'être plaint de l'impuiſſance où elle

commençoit de ſe trouver bien ſouvent de s'appliquer à Dieu à cauſe des inquiétudes & des affoibliſſemens où elle étoit la plupart du tems, elle me dit que Dieu l'avoit néanmoins un peu conſolée cette nuit, & que n'ayant pas touſſé comme les autres, elle s'étoit trouvée deux heures durant dans une ſi grande liberté d'eſprit, ſi occupée de Dieu & remplie de conſolation qu'elle croyoit être en Paradis. Je lui dis en riant qu'elle ne ſe trompoit pas, & qu'elle étoit au Paradis terreſtre, parce que c'étoit l'ordinaire des petits grains d'y mener les perſonnes qu'ils ne font pas dormir, en leur donnant ce calme d'eſprit qui leur ôte le ſentiment de toute ſorte de peines. Elle fut quaſi fâchée d'apprendre que cet effet étoit naturel, mais il ne l'étoit pas néanmoins entierement ſans doute. Peu de jours après en ayant encore repris de nouveau, & me parlant le lendemain du repos qu'il lui avoit encore donné, & des mouvemens d'amour qu'elle avoit ſentis en s'occupant de Dieu durant la nuit, elle me dit de fort bonne grace : » En » vérité j'étois toute affligée au milieu » de ma joie de goûter Dieu comme

» je faisois, de ce que vous m'aviez
» persuadée que c'étoit le reméde qui
» me causoit ces sentimens, & je di-
» sois à Dieu : [Vous savez, mon
» Dieu, que c'est en vérité & du fond
» de mon cœur que je vous aime, &
» que ce n'est point le petit grain qui
» me charme & me le fait imagi-
» ner.] « Je lui répondis qu'elle di-
soit vrai; que le petit grain ne lui don-
noit pas les sentimens qu'elle avoit
alors pour Dieu; mais qu'il la rendoit
capable de les goûter davantage, en
lui donnant la liberté d'appliquer son
esprit; de quoi elle demeura satisfaite.

L'occupation continuelle où elle
étoit de Dieu & de sa Vérité, lui don-
noit tant d'amour pour la suivre, &
tant de docilité pour entrer dans tou-
tes les maximes de la plus solide piété,
qu'elle auroit pu dire avec le Prophè-
te : *Je me porte à aimer vos commande-
mens plus que l'or & l'or le plus pur.* * Ce
que je dis, parce que j'ai remarqué
dans un grand nombre de rencontres,
que quoiqu'elle eût des sentimens qui
paroissoient fort bons, & qu'elle au-
roit pu prendre pour des effets de cha-
rité & de zéle, aussitôt qu'on lui avoit
fait voir que Dieu demandoit d'elle

* Ps. 118.

quelque

quelque chose de plus parfait & de plus dégagé des inclinations encore un peu humaines qui se glissent là dedans, elle le comprenoit si bien & y entroit de telle sorte, qu'il sembloit qu'elle n'avoit jamais eu d'autre pensée.

J'ai déja dit que cette docilité & cette simplicité à ne rechercher que Dieu sans aucun retour sur quoi que ce soit, a été sa grace particuliere. J'en pourrois rapporter plusieurs exemples; mais je n'en dirai que quelques uns en particulier, après avoir assuré qu'en général je ne sai aucune chose ni grande ni petite, où elle ait reservé quelque attache à son propre sens, & où elle ne soit entrée parfaitement dans les sentimens qu'on lui a dit qu'elle devoit avoir, non par une simple soumission d'esprit, mais par une véritable lumiere du cœur & de la charité qui lui faisoit connoître & aimer la Vérité au moment qu'on la lui découvroit.

Comme elle avoit dans le commencement beaucoup de zéle & peu de connoissance, nous l'avons vûe peu à peu s'instruire de tout, & en même tems changer en tout. D'abord toute

ſa dévotion avoit conſiſté à lire beaucoup, & à faire des extraits de toutes les belles choſes qu'elle trouvoit, ou des recueils de ce qu'elle entendoit dire; mais auſſitôt qu'on lui eut fait voir que ces choſes nourriſſent ſouvent davantage la curioſité que la charité, elle s'affectionna plus que pas une à devenir humble & non pas ſavante, & elle n'a jamais témoigné la moindre envie de lire aucun livre que ceux qu'on lui donnoit, ni d'avoir plus de tems qu'on ne lui en donnoit pour lire & pour prier; & quoiqu'elle eût eu dans le monde une grande paſſion pour tous les ouvrages qu'elle croyoit utiles touchant la grace & édifians, & pour ſavoir ce qui ſe paſſoit ſur ce ſujet, il ne lui eſt pas arrivé une ſeule fois d'en rien demander, depuis qu'elle eut appris que c'étoit une des choſes dont on ne parloit jamais ici, & qu'on y apprenoit à aimer, à deſirer & à demander la grace de Jéſus-Chriſt, & à l'honorer par la priere, par les bonnes œuvres & par un humble ſilence, & non pas par des empreſſemens à s'enquerir de ce qui ſe paſſe entre les perſonnes ſavantes.

Encore que ſa modeſtie cachât ce

qui se passoit en elle, je remarquai néanmoins dans une occasion qui arriva peu de tems avant sa mort, qu'elle avoit un grand zéle pour Dieu, qui s'étoit conservé sous l'humilité qui lui en faisoit cacher les mouvemens. Car comme elle eut appris par rencontre qu'une personne qu'elle connoissoit avoit fait une faute qui pouvoit causer du scandale à beaucoup d'autres, elle fut fâchée à un tel point que j'ai eu du regret qu'elle l'eût su ; & comme je lui disois de prier Dieu seulement sans s'inquiéter, elle me répondit avec grand sentiment : » A quoi » serois-je bonne en l'état où je suis, » incapable de toutes choses, si je n'a» vois au moins des sentimens de dou» leur pour les intérêts de Dieu & de » son Eglise? «

J'ai déja parlé de l'inclination qu'elle avoit pour Mademoiselle de Fontaineriant sa cousine. Ce fut une des choses qu'elle eut le plus à combattre; mais elle en vint à bout tout-à-fait, & son amitié naturelle se changea en une affection véritable de charité qui ne l'aveugloit plus comme auparavant pour l'empêcher de voir ses défauts, mais qui la portoit à les ressentir au-

tant que les siens propres : ce fut ce qui lui causa une extrême tristesse, quand elle vit qu'elle ne pouvoit pas être Religieuse. Depuis qu'elle sut que sa sortie étoit résolue, elle la pleuroit continuellement, non plus par une douleur naturelle de sa separation, mais par un ressentiment de compassion des avantages qu'elle alloit perdre, & des périls qu'elle alloit rencontrer dans la vie du monde dont elle avoit une haine & une horreur qui ne se peut dire. L'ayant apperçue un jour dans cette profonde tristesse durant une Conférence, où elle ne laissoit pas de venir quoique toute malade, je la tirai à part à la fin, & je l'entretins assez long-tems sur les causes de sa tristesse. Elle ne m'en dit que de fort bonnes ; mais voyant néanmoins qu'elle s'y laissoit trop aller & que cela lui occupoit tout-à-fait l'esprit, je lui fis entendre qu'elle ne devoit pas tant occuper ses pensées, & entretenir sa peine par tant de réflexions qui étoient moins utiles à sa cousine & à elle, qu'une humble soumission à l'ordre de Dieu qui fait lui seul ce qui nous est utile & aux autres. Elle se calma aussitôt, & quelques jours après

ſa couſine lui ayant demandé dans une occaſion où elle avoit permiſſion de lui parler, ſi elle ne penſoit pas toujours à elle & à ce qu'elle alloit devenir, elle lui répondit nettement: » Point du tout, je n'y penſe plus; » ma Sœur Angélique m'a dit que ſi » je donnois liberté à mon eſprit de » m'en occuper, je me retrouverois » dans tous les lieux où vous allez » rentrer, & avec toutes les perſonnes » que vous allez revoir, & que ce me » ſeroit une diſtraction continuelle. » J'ai déja vu qu'il eſt vrai, & que » par là je me nuirois beaucoup ſans » vous ſervir de rien, de ſorte que j'ai » laiſſé toutes ces inquiétudes, & je » tâche de ne me plus occuper de » vous, mais de Dieu; cela vous ſera » plus utile. « Ce fut Mademoiſelle de Fontaineriant qui me le redit, & qui en étoit dans l'étonnement & l'admiration de voir cette ſimplicité & cette facilité à quitter ſes premiers ſentimens pour ſe perſuader de ce qu'on lui diſoit.

La choſe de toutes où elle eut le plus de peine à ſe rendre, ce fut à ne point deſirer avec trop d'empreſſement d'être Religieuſe, & ne point

regretter de ce que l'oppofition de M. fon pere d'une part, & la maladie de l'autre l'empêchoient de pouvoir mourir Novice au moins. Je me fouviens que je paffai une fois bien du tems à lui vouloir perfuader qu'elle ne fe devoit pas eftimer moins heureufe & moins à Dieu que fi elle eût été Religieufe, puifqu'elle avoit une pleine volonté de l'être, & que les caufes qui l'en empêchoient ne venoient point d'elle. Elle ne pouvoit goûter cela, & je m'étonnai en moimême en la quittant que contre fon ordinaire je la trouvois arrêtée à fon fentiment, encore qu'elle ne le témoignât qu'avec beaucoup de douceur & d'humilité. A quelques jours de là, quand je la revis, elle me dit qu'elle avoit trouvé une Sœur qui l'avoit fortifiée dans fon opinion, lui ayant dit qu'il y avoit bien de l'avantage à mourir Novice, parce que cet état faifoit que l'on étoit du corps de la Communauté, & que l'on avoit plus de part à tout ce qui fe faifoit, & davantage de prieres. Je lui renverfai encore cette raifon, & lui dis que l'humilité qui lui feroit agréer de mourir dans le dernier rang, lui pourroit être bien plus

utile que toutes ces prieres dont elle pourroit n'avoir point besoin, si elle étoit parfaitement humble & soumise à Dieu & à sa volonté, parce qu'il n'y a que notre volonté propre qui allume le feu de l'autre monde, soit en Enfer, soit en Purgatoire. Elle le comprit si bien ce jour, que depuis elle a été incapable d'inquiétude sur ce sujet & est devenue assez forte pour fortifier les autres, étant arrivé en diverses rencontres sur la fin de sa maladie, qu'on lui envoyoit des Postulantes du Noviciat pour l'entretenir, à qui elle persuadoit qu'il n'y avoit de véritables Religieuses que celles qui en faisoient les actions, & qui rendoient à la volonté de Dieu l'obéissance que les Religieuses ont vouée, soit qu'on en portât le voile ou non; & que pour elle elle attendoit le jour de sa mort comme le jour de sa Profession, & qu'elle en trouveroit la cérémonie encore plus belle parce qu'elle ne finiroit point, & que sa joie ne pourroit plus être interrompue, puisqu'elle ne seroit plus en état d'offenser Dieu; ce qui est le seul véritable sujet de tristesse qu'une Religieuse peut avoir après sa Profession.

Si l'amour ſincere qu'elle avoit pour Dieu & pour la Vérité, paroiſſoit en cette docilité extraordinaire de ſon eſprit, il ſe remarquoit encore davantage dans la charité & dans la vraie union de cœur qu'elle avoit avec le prochain, puiſque c'en eſt la véritable preuve, & que c'eſt le nouveau commandement de l'Evangile que celui qui aime Dieu, aime auſſi ſon frere. (1. *Johan.* 4.) Cette diſpoſition a paru ſi extraordinaire en elle, qu'en tout le tems que nous l'avons vûe, quoiqu'elle rendît un conte fort exact de ſes fautes & de ce qui ſe paſſoit en elle, il ne m'a jamais paru, pas même une ſeule fois, qu'elle eût la moindre peine ni le moindre reſſentiment même involontaire de quoi que ce ſoit qu'on lui eût fait ou dit : au contraire je l'ai vûe pleurer deux ou trois fois avec beaucoup de douleur d'une petite antipathie naturelle qu'elle reſſentoit pour une perſonne, quoiqu'elle n'en eût jamais rien témoigné à elle, ni à perſonne, & qu'elle eût été très-fidéle à n'y point donner lieu volontairement ; & encore que je croye que cela paroîtra une grace aſſez ſinguliere, on l'eſtimera ſans doute davantage,

quand j'ajouterai que ce n'eſt pas qu'elle n'ait eu des occaſions où une vertu commune auroit rencontré de quoi ſouffrir un peu, ſi ſon humilité ou ſa charité, ou peut-être toutes les deux enſemble ne lui avoient caché des manquemens aſſez viſibles de la charité d'une autre perſonne envers elle, qu'il ſemble que Dieu eût permis qui prît de l'éloignement & de la jalouſie contre elle pour exercer davantage ſon humilité & ſa douceur, non pas dans une occaſion ſeule, mais dans celles qui ſe rencontroient ordinairement, tantôt témoignant faire peu d'état de ſon mal, tantôt faiſant paroître qu'elle donnoit bien de l'incommodité, d'autrefois diſant devant elle des paroles de mépris de ce qu'elle n'étoit pas propre, ou des choſes ſemblables, & obſervant d'une maniere qui n'étoit pas mal-aiſé à voir comment on la traitoit par un eſprit de jalouſie. Cependant quoique nous viſſions cela clairement, elle n'a jamais témoigné s'en appercevoir bien loin d'en avoir de la peine, & s'il n'étoit arrivé une occaſion un peu devant ſa mort où elle en parla par rencontre, peut-être auroit-on douté ſi elle voyoit

ou si elle entendoit ce qui se passoit devant elle. Ce fut trois semaines ou un mois avant qu'elle mourût, que comme elle étoit en un état où on ne l'assuroit pas de huit jours de vie, & où elle avoit déja reçu l'Extrême-Onction, cette personne qui se trouvoit incommodée parce qu'elle logeoit proche d'elle, de ce qu'elle toussoit beaucoup, vint dire en sa présence quelques paroles qui auroient pu tenter beaucoup la patience d'une personne moins humble qu'elle n'étoit. Elle se mit aussitôt en peine de l'incommodité qu'elle lui causoit, & m'en fit avertir, afin qu'on vît par quelle voie on pouroit y remédier. Mais ayant vu que celle à qui cette plainte étoit échappée, étoit venue peu après lui en faire des excuses, elle en eut tant de confusion qu'elle me dit depuis qu'elle ne pouvoit s'empêcher de se plaindre un peu de ce que j'avois entendu la chose qu'elle m'avoit fait dire, tout au contraire de son intention, & qu'ensuite on en avoit parlé à cette personne, & elle me dit ces propres mots : » Hélas ! a-t-elle cru qu'elle m'avoit fait » peine ? je serois bien déraisonnable ; » c'est à elle à qui j'en fais beaucoup,

» dont je ſuis bien fâchée, & ce n'é-
» toit que pour tâcher d'y apporter
» du remède, que je vous avois fait
» dire ce qu'elle en avoit témoigné; je
» ne m'en ſouvenois ſeulement plus,
» quand elle eſt venue ſi humblement
» m'en faire ſes excuſes. «

Mais ce ſeroit trop peu qu'elle n'eût pas vu ou qu'elle eût excuſé les manquemens d'une autre envers elle; c'eſt là cette juſtice étroite qu'on ne peut paſſer ſans tomber. Elle couroit dans un chemin plus large, parce que Dieu avoit étendu ſon cœur en le rempliſſant de ſon amour, & ainſi elle a paru avoir une bonté & une affection particuliere pour cette même perſonne, & quelques quinze jours après ce que j'ai dit, elle me témoigna d'une maniere qui faiſoit paroître de la tendreſſe, qu'elle s'ennuyoit de ce qu'elle ne venoit plus comme de coutume prendre ſes beſoins dans l'Infirmerie où elle étoit, parce qu'encore qu'elles ne ſe parlaſſent pas d'ordinaire, néanmoins elle avoit joie de la voir; & deux jours avant ſa mort elle me dit encore qu'elle avoit été très-aiſe de ce qu'elle l'étoit venue voir, & en ma préſence la veille qu'elle mourut, elle la regarda

entre plusieurs personnes qui étoient autour de son lit, & lui souriant elle dit : » J'ai tant de joie de vous voir, » ma Sœur. «

Quoique cette épreuve de sa charité ait été la plus remarquable, il a été aisé néanmoins de voir qu'elle l'étendoit à toutes sortes de personnes, & qu'elle les regardoit toutes d'un même œil qui ne discernoit point leurs défauts, & lui faisoit voir avec beaucoup d'édification & jusqu'à l'admiration ce qu'il y avoit de bon en elles. Je me souviens que comme on eut commencé à la veiller les nuits, qui fut peu de jours avant sa mort, elle me dit peut-être trois ou quatre jours auparavant, qu'elle avoit une obligation toute nouvelle à la charité de la Maison de ce qu'on vouloit avoir cette peine, & que cela lui donnoit lieu de connoître les Sœurs de la Communauté, parce qu'on leur avoit permis de lui parler, & elle me dit en propres termes : » Je » serois morte sans connoître la Com- » munauté si Dieu n'avoit fait naître » cette occasion, & néanmoins je suis » tellement édifiée & dans l'admira- » tion de la vertu de ces Sœurs qui » sont venues ici, qu'encore que j'eusse

» admiré

» admiré ce que je voyois dans le No-
» viciat, & que toutes les personnes
» me parussent très-vertueuses & très-
» bonnes, il me semble que la Com-
» munauté est encore toute autre cho-
» se, & je vois qu'ici on s'approche
» toujours de Dieu. « Sur quoi ayant envie de savoir plus particulierement celles qui lui avoient fait concevoir cette haute idée, elle m'en nomma cinq ou six qui me firent juger que sa charité avoit bien de la lumiere de lui faire voir en quelques unes une vertu qui n'éclate pas, & qui seroit cachée pour d'autres qui discernent mieux les défauts du prochain, qu'ils ne pénétrent le fond de la piété & de la bonne volonté que Dieu cache en plusieurs justes sous des foiblesses apparentes.

Je n'ai rien dit en particulier de son humilité, parce qu'elle en avoit trop pour la faire paroitre en rien qui se pût rendre remarquable, excepté que cette vertu étoit répandue dans toute sa conduite & paroissoit l'ame de toutes ses actions. Elle lui faisoit avoir une obéissance sans replique pour tout ce qu'on lui ordonnoit, sans discerner si c'étoient des choses contraires à son

inclination, ou ſi c'étoit pour ſon ſoulagement, ſans ſe mettre en peine ſi elle étoit incommodée des choſes qu'on croyoit qui l'accommoderoient, ſachant bien ſe ſervir des avantages que la mortification ajoute à l'obéiſſance, & joignant le ſilence à toutes les deux pour rendre ſa vertu plus ſolide en la tenant plus cachée. Je n'en rapporterai qu'un petit exemple entre pluſieurs. C'eſt que dans le bon intervalle de ſa maladie qui dura peut-être deux mois, elle ſouhaitta qu'on lui permît d'aller à quelques uns des exercices, comme quelquefois au Chœur, & au Noviciat, quand il ne faiſoit point trop mauvais tems; ce qu'on lui permit à condition qu'elle auroit toujours ſon grand voile & un mouchoir devant ſa bouche pour la garder du froid, car c'étoit en hiver. Elle y fut ſi exacte qu'elle n'y manqua jamais, & un jour que je la vis extrémement rouge dans le Noviciat, craignant qu'elle ne fût mal & qu'elle n'eût de la fiévre, je lui demandai d'où cela venoit, & elle me répondit en ſouriant qu'elle étoit ſouvent comme cela, que ce n'étoit que la peſanteur de ce grand voile qui lui faiſoit mal à la

tête, dont elle n'avoit jamais dit un seul mot depuis six semaines au moins qu'elle le portoit.

Elle a fait de même de toutes ses autres répugnances ; non seulement elle ne les a jamais dites, mais même on n'a pu s'appercevoir si elle en avoit, & souvent j'ai remarqué, mais sans le lui oser faire paroître de peur de la faire sortir de sa voie, des choses qui étoient un peu mortifiantes pour une personne malade comme elle étoit, & peu accoutumée à se servir en la maniere qu'on le fait en Religion, dont elle n'a jamais témoigné avoir de peine. Entre autres elle buvoit les derniers mois de sa maladie dans une certaine petite écuelle assez usée & fort dégoûtante, qui étoit toujours là auprès d'elle, & quelquefois bien poudreuse ou qui le paroissoit au moins par sa couleur; il me semble qu'elle dégoûtoit seulement à la voir : mais pour elle je ne sai si elle s'en appercevoit, ni d'autres choses plus mortifiantes encore qui se faisoient par mégarde & qui lui ont pu donner bien de la peine assez long-tems, jusqu'à ce qu'on le sût & qu'on y donnât ordre; mais cela auroit pu durer tou-

jours, qu'elle n'en auroit jamais rien dit.

Elle avoit plus de peine à ſe vaincre dans le dégoût qu'elle avoit pour la nourriture en certaines choſes où elle ſe contraignoit pourtant extrémement; mais elle ne pouvoit pas s'empêcher de le témoigner un peu. Elle eut encore une peine beaucoup plus grande les deux derniers mois de ſa maladie, qui fut une faim qui la dévoroit, & qui lui prenoit réglément avec le redoublement de ſa fiévre: cette faim étoit ſi violente qu'elle ne pouvoit quaſi durer & ne pouvoit penſer à autre choſe; ce qui a été pour elle le ſujet de bien des ſcrupules: car encore qu'elle ne demandât rien & qu'elle ne mangeât point à ces heures là, elle croyoit que c'étoit être devenue toute animale & toute charnelle de ne pouvoir ſortir de cette penſée; & au lieu que ſon humilité lui faiſoit cacher toutes ſes répugnances quand elle les pouvoit vaincre, ſe croyant au contraire vaincue par cette foibleſſe, elle la diſoit à tout le monde, & ſouvent en parlant à celles des Sœurs du Noviciat qu'on envoyoit la voir, elle leur diſoit lorſqu'elles l'entretenoient

de choses saintes & de l'attente où elle étoit à toute heure de la venue de Jésus-Christ : » Vous croyez que je suis
» fort occupée de cela comme je la
» devrois être, & bien souvent je ne
» pense qu'à ce que je mangerois bien ;
» voyez si je n'ai pas besoin qu'on prie
» pour moi. « Elle m'a dit plusieurs fois dans le particulier qu'elle avoit honte qu'on ne sût pas ses foiblesses, & qu'on ne vît pas le rabbaissement de son esprit qui étoit entraîné par le poids de l'infirmité de son corps, & qui sembloit vouloir rentrer avec lui dans le néant ; tant elle se sentoit la plupart du tems accablée des inquiétudes de son mal, & de mille sortes d'appetits à quoi sa faim la faisoit penser, pendant qu'on s'imaginoit qu'elle n'étoit appliquée qu'à Dieu.

Dieu la voulut consoler quelques mois avant sa mort, lui ôtant l'inquiétude que MM. ses parens lui dussent faire plus de peine sur le sujet de sa demeure dans cette Maison. Car ensuite d'une Lettre fort humble qu'elle écrivit à Madame sa mere, elle reçut d'elle une réponse tout-à-fait favorable, & qui valoit un consentement entier à la laisser ici en repos,

dont elle eut une joie qui ne se peut dire, parce, disoit-elle, qu'après cela elle ne voyoit plus que la seule volonté de Dieu qui l'empêchât d'être Religieuse, & qu'elle n'en pouvoit plus avoir de regret, puisque la soumission à ses ordres valoit mieux que l'exécution de son dessein.

Dès qu'elle se vit malade, elle témoigna qu'elle en étoit bien-aise, & me dit que ce mal lui ôtoit l'appréhension continuelle qu'elle avoit d'être contrainte de sortir d'ici, parce qu'il seroit impossible qu'on lui fît cette violence, sans que l'effort du saisissement & la douleur qu'elle en auroit ne r'ouvrît ses veines & ne fît revenir son crachement de sang, & qu'ainsi tout au moins elle mourroit sur le pas de la porte.

Il faut maintenant que je reprenne sa maladie pour venir à sa mort : aussi bien je suis obligée d'interrompre quelquefois si long-tems ce que j'écris ici, que si je différois davantage, j'oublierois tout-à-fait ce qui s'y est passé.

J'ai dit qu'elle eut un assez bon intervalle au commencement de l'année, après s'être remise de son grand mal & de tous les remedes qu'on lui avoit

faits. Le Carême vint en ce tems-là, & comme c'est la coutume de demander permission au commencement du Carême de ce que l'on desire offrir à Dieu de particulier, elle m'écrivit un billet que j'ai retrouvé dans ses papiers, parce que je lui avois fait une réponse dessus qu'elle gardoit, & elle demandoit que puisqu'elle n'osoit rien faire de particulier, elle pût au moins rentrer dans tous les exercices ordinaires des Religieuses, & y ajouter quelques uns de ceux qui se pratiquent en particulier le Carême, & qu'elle me spécifioit. Je n'avois garde de lui accorder rien de tout cela, n'ignorant pas qu'elle n'étoit point guérie, quoiqu'elle ne sentît pas son mal, & le Médecin ne permettant pas même qu'elle fît le Carême. Je lui donnai donc une pénitence plus spirituelle, & lui refusai tout le reste; à quoi elle se soumit à son ordinaire sans la moindre replique. Néanmoins se voyant réduite au régime des malades, quoiqu'elle crût se bien porter, elle nous a dit depuis qu'elle s'adressa à Dieu afin qu'il fût son juge, & qu'elle le pria qu'elle pût donc être malade, puisqu'elle vivoit comme une malade, afin

que tant de soulagemens lui devinssent nécessaires, & qu'elle pût faire pénitence en quelque chose. Je ne sai pas si Dieu exauça sa priere, ou si dans le cours naturel la saison qui étoit contraire à son mal en causa le renouvellement. Vers la mi-Carême elle commença à cracher le sang, & quoique cela ne dura gueres, elle en demeura beaucoup plus mal que l'autrefois, son poulmon paroissant tout-à-fait affecté, & sa toux accompagnée d'une fiévre lente se rendant fréquente & violente. Depuis cela elle a toujours empiré & diminué peu à peu. Elle ne laissoit pas d'être debout, & quoique la fiévre lui redoublât toutes les après-dinées avec un assez grand frisson, elle ne se couchoit point tout-à-fait, & après s'être un peu reposée toute vétue, elle ne laissoit pas de venir à la Conférence & de faire tous ses petits exercices dans la chambre comme de coutume. Elle s'affoiblissoit néanmoins beaucoup, & elle devint vers le mois de Juin en un état qu'elle ne pouvoit plus descendre pour communier; mais on l'y portoit, & sa dévotion lui donnoit tant de courage que souvent après avoir passé les nuits à tousser sans dormir avec des

ſueurs fort grandes qui l'affoibliſſoient beaucoup, ſans parler d'un dévoiement continuel, elle ne laiſſoit pas d'entreprendre d'aller entendre la Meſſe, & de communier les jours qu'on lui avoit permis, pendant laquelle il lui prenoit quelquefois deux ou trois foibleſſes dont elle auroit fait peu d'état pour ce qui ne regardoit que la peine qu'elle en avoit; mais elle m'en a témoigné deux ou trois fois de l'inquiétude, craignant que ce ne fût contre le reſpect que l'on doit à la ſainte Communion de s'en approcher dans un ſi grand abbattement que quelquefois après l'avoir reçue, ellle demeuroit en foibleſſe & ne pouvoir pendant un peu de tems avoir application à quoi que ce fût. Mais je la conſolois bien là deſſus en lui diſant que c'eſt le cœur qui parle à Dieu, & non l'eſprit, & que lorſque l'Epouſe dort, elle dit que ſon cœur veille, (*Cant.* 5.) parce que la charité ſeule ne périt point, ne s'affoiblit point & ne dort point, encore que tous les ſens & que l'eſprit même tombe dans la défaillance & dans le ſommeil. Et en effet on voyoit en elle de jour en jour que cette divine ſemence de la chair de Jéſus-Chriſt

croiſſoit jour & nuit dans ſon cœur, & augmentoit de plus en plus ſon amour & ſon zéle vers lui, & ſon détachement de la terre qu'elle regardoit comme ſa priſon, ne demandant point de plus grande grace à Dieu que celle d'en être délivrée bientôt, non plus qu'elle ne ſe plaignoit de rien de ce qu'elle ſouffroit, que de ce que ſon pélerinage lui paroiſſoit trop long, & qu'elle ne voyoit point encore de bien près cette heure où elle pourroit dire: *Laqueus contritus eſt, & nos liberati ſumus*; Le filet a été briſé, & nous nous ſommes échappés. (*Pſalm.* 123.)

Tous ſes mouvemens, toutes ſes penſées & toutes ſes paroles tendoient à cette heureuſe fin, & elle trouvoit tant de ſatisfaction & tant de joie dans cette attente continuelle de la mort, qu'elle auroit voulu pouvoir communiquer à tout le monde le deſir que Dieu lui en avoit donné, & elle ne pouvoit s'empêcher d'avoir de la compaſſion pour celles qui paroiſſoient la craindre, étant ravie quand on lui en envoyoit quelqu'une pour l'entretenir, de pouvoir la perſuader d'entrer dans les ſentimens où elle ſe trouvoit elle-même de confiance en Dieu, de

défiance des périls de la vie & de desir de se voir affranchie du péché par la mort pour s'unir à Dieu qui est notre vie. Elle leur en parloit avec tant d'ardeur & de piété qu'en effet elle en persuada quelques unes, & elle en avoit autant de joie que d'une conquête, s'affligeant au contraire quand elle en voyoit quelqu'une qui paroissoit ne pas entrer dans cette disposition si Chrétienne, & qui regardoit encore la mort humainement & d'une autre sorte qu'elle ne doit être considérée par la foi. Cela lui arriva entre autres avec une qu'elle avoit entretenue sur ce sujet plusieurs fois, & elle disoit ensuite sérieusement à celles qui lui demandoient si elle avoit réussi: » Hélas ! je n'y gagne rien, je vois » bien que je suis incapable de la per- » suader, il faut que ce soit Dieu qui » agisse, & il ne me reste plus qu'à le » prier pour elle; « ce qu'on voyoit qu'elle disoit avec un sentiment de douleur.

Comme je m'apperçus qu'elle affoiblissoit de jour en jour, j'eus peur qu'il ne lui arrivât ce qui arrive assez souvent en ces maladies du poulmon, que les personnes meurent sans qu'on s'en

apperçoive, & quoiqu'elle ne parût pas encore en cet état, je crus qu'il seroit bon que M. Hamon qui étoit ici jugeât s'il ne seroit point à propos de lui donner les SS. Sacremens pour n'être pas au hazard d'être surprises. C'étoit le jour de sainte Madeleine que nous le menâmes la voir, & il devoit y avoir cérémonie de deux de nos Sœurs qui prenoient l'habit ce jour-là. Quand nous entrâmes dans la chambre, elle étoit fort abbattue & paroissoit à sa couleur comme une morte dans son lit. M. Hamon l'observa, toucha son poulx, & comme il étoit averti qu'elle ne craignoit point la mort, il nous dit devant elle qu'il la trouvoit fort changée, que ses forces diminuoient, & qu'assurément on feroit bien de lui donner l'Extrême-Onction sans attendre davantage. A ces paroles il sembla qu'on lui rendît la vie; elle prit un visage gai, & joignant ses mains en le regardant: » Hélas, » Monsieur, lui dit-elle, la bonne » nouvelle que vous m'apportez au» jourd'hui! la Fête sera donc pour » moi? quoi? tout de bon? « & elle répéta plusieurs fois: » Tout de bon, » tout de bon, la bonne nouvelle! «

Le

Le même jour Mlle. de Roennez qui étoit céans monta à sa chambre l'après-dinée pour la voir, & dès que la malade la vit entrer, elle lui dit : » Mademoiselle, venez-vous prendre » part à ma joie, & avez-vous appris » la bonne nouvelle qu'on m'a dite » aujourd'hui ? car c'est tout de bon » que je m'en irai à Dieu, & le Mé» decin a jugé qu'on devoit me don» ner l'Extrême-Onction.« Une Sœur qui étoit présente lui dit, qu'à voir sa gaieté & à l'entendre parler de son bonheur, on auroit jugé que ce seroit elle qui auroit pris l'habit ce jour-là. » En vérité, lui répondit-elle, le su» jet que j'ai de me réjouir est encore » plus grand que celui des Novices » d'aujourd'hui : elles commencent, » & moi j'espère achever bientôt : el» les viennent pour chercher Dieu, & » je m'en vais avec sa grace le trouver » dans peu de tems. «

Nonobstant le desir qu'elle avoit de récevoir ce Sacrement, & la joie qu'elle en fit paroître tout ce jour qu'elle espéroit qu'on le lui donneroit, ou le lendemain, j'admirai sa retenue & sa modération en toutes choses. Car comme nous n'avions demandé l'avis du

Médecin que pour ne point attendre un changement plus grand pour lui donner les Sacremens, nous voyions bien néanmoins qu'on n'hazardoit pas à différer encore, & qu'il n'y avoit pour l'heure rien de preſſé. Cela fut cauſe qu'ayant quelques remédes à lui faire, on les voulut faire auparavant, & on remit à lui donner l'Extrême-Onction à quatre ou cinq jours de là; de quoi elle s'inquiéta auſſi peu, & n'en demanda pas même la raiſon, ſe repoſant ſur nous de tout. Ce fut le 27. Juillet qu'on ſe réſolut enfin de ne plus attendre, quoiqu'il ne parût pas d'autre changement qu'une continuation de mal qui la conſumoit peu à peu. Elle ſe prépara avec beaucoup de piété à recevoir ce Sacrement comme l'achevement de ſa pénitence qu'elle tenoit fort imparfaite; ce qui lui faiſoit ſouvent envier le bonheur des perſonnes qui avoient été élevées dans la Religion dès leur enfance, & qui n'avoient pas autant de taches à purifier qu'elle, encore que dans la vérité elle fût auſſi innocente que pas une de celles-là. J'admirai le calme de ſon eſprit & la pureté de ſa conſcience dans cette rencontre; car après lui avoir dit

qu'on lui donneroit ce Sacrement, & lui avoir parlé des diſpoſitions qu'il y falloit apporter, je vis qu'elle ne me demandoit point à ſe confeſſer : cela me donna lieu de la prévenir pour ſavoir ſi elle voudroit qu'on fit entrer le Confeſſeur auparavant, ou ſi elle ſe contenteroit ſeulement de lui dire un mot à l'heure même qu'il entreroit avec la Communauté. Elle me répondit avec beaucoup de ſimplicité qu'il n'y avoit que huit jours qu'elle s'étoit confeſſée, & qu'elle ne ſentoit rien qui lui fit peine, quoiqu'elle eût toujours beaucoup à s'humilier devant Dieu. De cette ſorte elle reçut l'Extrême-Onction dans la vraie diſpoſition que l'Egliſe demande, puiſque ce Sacrement eſt établi pour effacer les reſtes des péchés qui ont déja été purifiés autant qu'on a pu par la pénitence, & qu'il paroiſſoit en elle qu'elle y avoit apporté tout ce ſoin auparavant, puiſqu'il ne lui reſtoit rien dans la mémoire à cette heure-là, qui eût beſoin d'autre recherche que celle qu'elle avoit accoutumé de faire dans ſes confeſſions ordinaires.

Le jour même qu'elle eut reçu l'Extrême-Onction, je la fus voir, & je la

trouvai dans la joie & dans l'action de graces. Elle me dit que tout ce qu'elle pouvoit attendre de Dieu dans cette vie, elle l'avoit reçu, & qu'elle ne desiroit plus que la consommation de sa miséricorde, & son entiere délivrance. Il me vint une pensée d'éprouver si elle ne se réposoit point un peu trop sur le desir de sa délivrance, & je répondis à ce qu'elle me disoit, que je trouvois qu'elle ne correspondoit pas bien à la libéralité de Dieu envers elle, & qu'avouant qu'il la combloit de toutes ses graces, elle ne s'offroit point à lui rien donner, mais au contraire elle lui demandoit encore. Je voulus sur cela lui persuader qu'il pouvoit y avoir de l'imperfection en matiere d'amour parfait, à desirer si fort la mort qui en effet seroit sa délivrance, & à ne se pas plaire plutôt davantage que Dieu accomplît sa volonté en elle en la maniere qu'il lui plaisoit, soit pour la faire souffrir plus long-tems, ou pour lui rendre même la santé s'il vouloit qu'elle le servît davantage. Ces paroles lui firent tout-à-fait changer de visage, & devenant toute triste & toute surprise, elle me dit : » Quoi, ma Sœur, faut-il que

» je regarde encore la vie? faut-il qu'a-
» près que Dieu m'a fait la grace non
» seulement de m'en détacher, mais
» même d'avoir de la joie de la perdre,
» je retourne la tête quand je suis prê-
» te à en sortir, pour penser à vivre
» lorsque je n'attens que la mort. «
Je tins ferme à lui persuader que ce
seroit une plus grande marque de des-
intéressement pour elle, de son amour
pour Dieu, si n'aimant plus la vie el-
le s'offroit à lui pour souffrir de vivre
plus long-tems s'il le vouloit, & que
pour ne rien reserver du sacrifice qu'el-
le vouloit faire à Dieu d'elle-même,
elle lui devoit sacrifier aussi bien son
desir de mourir que tout le reste. Elle
me fit encore expliquer davantage
deux ou trois fois, & puis se rendant
avec sa simplicité ordinaire, elle pro-
mit à Dieu qu'elle ne voudroit plus
que ce qu'il voudroit, & que quoi-
qu'elle n'eût rien de si cher que l'espé-
rance de jouir bientôt de lui, elle s'en
dépouilloit volontairement & consen-
toit à vivre autant qu'il lui plaîroit,
afin qu'il n'y eût que sa volonté qui
regnât en elle.

Elle demeura depuis dans cette sou-
mission, & fut quelque tems plus re-

tenue à témoigner le desir qu'elle avoit de mourir, jusqu'à ce qu'elle vit approcher la mort davantage ; mais quand elle se sentit defaillir les dernieres semaines, elle me demanda une ou deux fois : » N'est-il pas vrai, ma » Sœur, que ce que j'ai promis à Dieu » n'empêche pas que je ne me doive » réjouir de ce que mon heure s'ap- » proche ? « Sur quoi comme je lui disois qu'elle le pouvoit & le devoit faire, puisqu'elle ne s'étoit engagée qu'à s'attacher à la volonté de Dieu uniquement, & que cette volonté lui devenoit manifeste par l'augmentation de sa maladie qui la conduisoit à la mort, elle demeura dans une grande satisfaction & une grande paix, se reposant plus doucement dans cette espérance de mourir, que ceux qui aiment le mieux la vie ne se reposent dans l'espérance de la santé.

J'ai déja dit que Dieu l'éprouva les six dernieres semaines par un état intérieur tout-à-fait pénible, & qui a été le seul mal dont elle se soit plainte en toute sa maladie ; mais ses plaintes ne retomboient que sur elle-même : car elle ne s'en prenoit qu'à sa négligence & à l'insensibilité où elle se trou-

voit au regard des choses spirituelles qui faisoient auparavant toutes ses délices, & elle avoit peine à souffrir que j'en attribuasse la cause à la défaillance universelle de son corps qui affoiblissoit même la vigueur de l'esprit; & quand je pensois la consoler de cela, & l'assurer que son cœur n'étoit pas moins à Dieu, encore que son esprit eût moins de force pour s'élever vers lui, elle me disoit avec une douceur & une humilité tout-à-fait touchante, que je l'épargnois parce que j'avois compassion de sa foiblesse; mais qu'à toute autre personne qui en auroit été capable, j'aurois avoué qu'il y avoit plus de l'abbaissement de l'esprit & de la froideur du cœur que du manquement des forces, à demeurer dans cette stupidité si étrange qui l'empêchoit aussi bien de goûter ce qu'elle entendoit dire de Dieu, que de penser d'elle-même à quelque chose de bon. Avec cela j'ai admiré sa tranquillité, car jamais elle n'a paru avoir plus d'empressement de parler de sa peine, jamais d'inquiétude sur ce qu'on lui en disoit, & même je me souviens que lorsqu'elle en étoit le plus affligée, il arriva que je fus obli-

gée de différer de quelques jours à l'aller voir, depuis qu'elle m'eut fait dire une fois qu'elle seroit bien-aise de me parler, sans que je susse que ce fût sur cela ; & quand j'y allai, & qu'elle m'eut dit son état & sa douleur avec beaucoup de sentiment, je lui témoignai que j'avois de la peine de ne l'avoir pas su plutôt, & qu'elle eût dû me faire savoir que ce qu'elle avoit à me dire étoit pressé, quand elle avoit vu que je n'étois pas venue le jour même. Elle répondit qu'elle ne s'en étoit point inquiétée, & que quoique ce lui fût un soulagement de découvrir ses miseres à des personnes qui étoient capables d'en avoir pitié & de gémir pour elle devant Dieu, elle ne se troubloit pas néanmoins quand elle manquoit de ce secours sensible, parce qu'elle savoit que leur charité ne laissoit pas de la soutenir encore qu'elles ne lui fussent pas présentes.

Je me souviens que dans ces derniers mois de sa maladie l'étant allée voir un jour dans le tems du mariage du Roi & de la conclusion de la paix, elle me reçut avec un visage fort gai, & me dit : » Vous ne savez peut-être » pas, ma Sœur, que toute mourante

» que je ſuis, je prens encore part aux » affaires du monde, & que je me » trouve fort obligée par un intérêt » particulier à me réjouir de la paix.« Je crois bien, lui dis-je, que la charité vous fait reſſentir le ſoulagement que pourront en recevoir une infinité de perſonnes qui ont tant ſouffert de miſeres que cauſe la guerre; mais cela ne vous eſt pas particulier. » Ho non, » dit-elle, je ne parle pas de cela; » mais c'eſt que j'ai appris depuis peu » de la Mere Angélique que ſi nous » eſtimons que la pauvreté, la ſouf- » france, les mépris ſont des biens » pour nous & un ſujet de joie com- » me l'Evangile nous l'apprend, il » faut avoir le même ſentiment pour » nos proches & pour ceux que nous » aimons. C'eſtpourquoi je me trou- » ve fort obligée de me réjouir de la » paix, puiſque ſi la providence de » Dieu s'en ſert pour faire perdre à » mon pere ſon gouvernement, (*Il » étoit Gouverneur de Dieuſe*) j'eſpere » qu'elle lui fera la grace en même » tems de penſer à ſon ſalut; « & après m'en avoir entretenue un peu plus en détail, elle conclut: » Ce » ſont là les plus grands avantages

» que les Chrétiens doivent estimer » entre toutes les choses du monde, » parce que ces disgraces servent, » quand il plaît à Dieu d'en détacher » ceux qui l'aiment; & c'est dans l'es- » pérance que cela pourra être utile à » mon pere, que j'en ai de la joie par » avance, outre que quand bien mê- » me cela ne lui serviroit pas, il sera » au moins bon pour moi, parce que » c'est toujours quelque chose qui ai- » de à rabbaisser l'esprit & une vanité » naturelle qu'on tire aussi bien de ce » qui éleve les proches, que de ce qui » nous éleve nous-mêmes. « Il falloit l'entendre parler pour ne pas mettre en doute que ces sentimens ne sortissent de l'abondance de son cœur; car son visage étoit tout animé, & son zéle & sa joie étoit dans ses yeux.

Pendant ces deux mois qu'elle fut tout-à-fait allitée, & qu'elle ne pouvoit ni aller ni être portée à la Messe, on la communioit dans le lit de tems en tems, & elle le faisoit toujours dans son intention comme en Viatique, m'ayant dit quelquefois que depuis son premier accident elle avoit toujours regardé chaque Communion comme la derniere; ce qu'elle trouvoit

le plus heureux état du monde de vivre ainsi continuellement dans l'attente de Jésus-Christ.

Enfin ce jour qu'elle desiroit depuis si long-tems, s'approcha : on s'en appercevoit à l'augmentation de ses maux & à la diminution de ses forces; néanmoins comme cela venoit peu à peu sans de grands accidens extraordinaires, nous la fimes voir au Médecin afin de savoir s'il jugeroit comme nous qu'elle ne dureroit plus gueres. Il dit qu'elle s'en alloit; mais qu'on ne pouvoit pas dire qu'elle ne pût durer encore quelques jours.

Je n'eus pas grande peine à trouver l'occasion de lui dire cette nouvelle; c'étoit la plus agréable que je lui pusse porter, & elle me donna assez d'ouverture en me faisant ses plaintes ordinaires d'elle-même de sa stupidité pour s'appliquer aux choses spirituelles, & des distractions où elle se trouvoit bien souvent pour des choses basses qui ne regardoient que son corps. Je pris de là occasion de lui dire qu'elle avoit sujet de se consoler dans l'espérance qu'elle alloit être bientôt rachetée de cette servitude de la corruption pour entrer dans la liberté des

enfans de Dieu. Elle me demanda si je disois cela tout de bon, & s'il étoit vrai que cette heure bienheureuse viendroit bientôt. Je lui répondis que le Médecin la croyoit fort mal, & qu'il ne lui donnoit plus que quelques jours. » Est-il possible, me dit-elle? » hélas, que vous me consolez! quoi, » je n'ai plus que quelques jours! mais » ma Sœur, m'y puis-je attendre? si » cela est, je ne m'ennuyerai plus; car » enfin ce n'est donc plus que quel- » ques jours qui me restent: hé, quand » sera-ce que vous me direz qu'il ne » me reste plus que peu d'heures? « Elle paroissoit transportée de joie en me disant cela, & elle avoit un visage d'Ange; c'étoit un soir qu'elle étoit extraordinairement mal; & entre autres elle avoit bien plus d'oppression que de coutume. Or comme elle avoit quelquefois oui dire que c'étoit la meilleure marque qu'elle eût, de n'être pas oppressée ordinairement durant qu'elle étoit bien mal d'ailleurs, & qu'elle ne mourroit pas tant qu'elle auroit la respiration si libre, elle fit réflexion à l'heure même qu'elle avoit grande peine à respirer, & se retournant vers moi elle me dit: » Que je

» suis oppressée : Dieu soit loué : c'est » une des bonnes marques. « Je le voyois aussi bien qu'elle, mais j'eusse bien voulu qu'elle n'eût pas vu que cela ne faisoit pas le même effet dans mon esprit que dans le sien. Elle s'apperçut bien néanmoins que les larmes me tomboient des yeux, & aussitôt en les baissant elle-meme & se taisant un peu de tems d'une façon si humble qu'on devinoit sa pensée, elle reprit la parole & me dit : » Pourriez-vous » bien, ma Sœur, avoir regret de » moi? il me semble qu'après toutes » les marques que vous m'avez don- » nées d'une véritable affection, je » vous ferois tort de croire que vous » ne voulussiez pas prendre part à la » plus grande de toutes les graces que » je recevrai jamais de Dieu, qui sera » celle de me délivrer du péché. « Toute attendrie que j'étois, j'avoue que ce reproche réveilla ma foi, & que j'eus de la honte d'avoir scandalisé la sienne, de sorte que j'eus toujours soin depuis de ne lui pas faire paroître que j'en avois moins qu'elle, & que je m'affligeois de sa separation.

Je ne saurois que je ne dise en cet endroit combien elle étoit sensible à la

reconnoiſſance de la charité ou de l'amitié qu'on avoit pour elle. Comme elle étoit parfaitement bien née, elle avoit cette inclination devant que d'être capable de la témoigner par ſes paroles, & Madame ſa tante qui l'avoit élevée dès le berceau, nous a dit d'elle que devant qu'elle sût parler, elle ſavoit déja témoigner ſa reconnoiſſance en faiſant entendre par ſes petites façons & en montrant ſa robe qu'il la falloit bien conſerver, parce que c'étoit Madame ſa tante qui la lui avoit donnée. Cela eſt agréable dans un enfant; mais cette diſpoſition nous a paru d'autant plus belle & plus édifiante depuis qu'elle s'eſt trouvée jointe avec une fort grande humilité qui la rendoit en cela plus ſenſible à la charité qu'on lui faiſoit, qu'elle s'en croyoit plus indigne. Elle me dit deux ou trois jours devant ſa mort d'une maniere à tirer les larmes des yeux: » N'aurez-vous pas plus de joie à » m'offrir à Dieu qu'une autre? car je » ſuis votre pauvre, & vous m'avez » reçue comme cela; je ſuis la pauvre » de la Maiſon. « Elle ſe regardoit tellement ſous cette qualité, & étoit ſi perſuadée qu'on n'avoit point d'au-

tre vûe en la servant que de rendre service à un membre foible & infirme de Jésus-Christ, qu'elle étoit aussi simple à accepter les services qu'on lui vouloit rendre, qu'elle étoit humble & disposée à s'en passer quand il arrivoit qu'elle en manquoit. Je ne saurois oublier combien j'en fus édifiée dans une rencontre où m'étant trouvée auprès d'elle, je voulus lui rendre un petit service que je croyois tout-à-fait qu'elle me refuseroit, parce que je ne l'avois point encore éprouvée là-dessus, & qu'en toute rencontre elle étoit si respectueuse & si civile que j'avois même peur de lui faire de la peine; mais elle n'en témoigna aucune, & l'accepta sans dire un mot, & quand ce fut fait, elle me dit seulement: » Je sai bien que c'est Jésus-Christ que » vous servez; c'est pourquoi je n'ose » y trouver à redire. «

Jamais elle ne demandoit aucuns services extraordinaires; mais elle les recevoit quand on les lui vouloit rendre, avec autant de reconnoissance qu'auroit fait un pauvre qui sait qu'ils ne lui sont point dus. Elle fit bien voir dans la fin de sa maladie que les nuits lui étoient devenues si fâcheuses

que quoiqu'elle ne se plaignît point de ses autres maux, elle m'exprima la peine qu'elle souffroit de cette effroyable inquiétude & de cet anéantissement où elle croyoit tomber dès qu'elle pensoit un peu fermer les yeux, de sorte qu'en vérité elle me perça le cœur, & ce qu'elle représentoit étoit véritablement l'angoisse de la mort. Cependant elle ne me demanda jamais autre chose que de lui chercher une invention pour l'empêcher de dormir du-tout la nuit, parce que cette sorte d'assoupissement lui paroissoit quelque chose quasi au dessus de sa patience, & qu'elle ne savoit que devenir. Ce ne fut que huit jours avant sa mort qu'elle me dit cela, quoiqu'il y eût long-tems qu'elle le souffrît; & ce fut cette occasion qui détermina à commencer de la faire veiller par des Sœurs la nuit, dont elle témoigna des obligations qui ne se peuvent dire. Et elle nous disoit que notre charité avoit charmé tous ses maux; qu'au lieu que les nuits avant cela lui étoient un supplice, la consolation qu'elle recevoit de voir les Sœurs qu'on lui envoyoit, & de se pouvoir édifier par leur entretien & les lectures qu'elles lui fai-

ſoient, lui avoit rendu ce tems-là plus agréable que tous les autres.

Je la vis une fois qui étoit ſi ravie, ou plutôt elle ſe raviſſoit en me racontant comme elle l'avoit été la nuit, d'entretenir une Sœur qui lui avoit parlé avec un zéle, une foi & une ardeur ſi grande du bonheur d'être avec Dieu, qu'il leur ſembloit à toutes deux qu'elles étoient déja dans le Ciel, & que leur cœur & leur eſprit s'y étoient ſi bien tranſportés qu'elles ne croyoient plus ſe devoir retrouver ſur la terre.

Elle me diſoit encore qu'elle avoit eu un plaiſir non-pareil à s'entretenir avec cette Sœur de l'avantage que les Chrétiens trouvent dans la mort à cauſe des eſpérances qu'elle enferme. » Nous étions, me diſoit-elle, cette » nuit dans l'admiration comme quoi » tout eſt ſaint & conſolant dans la » mort des juſtes; car juſqu'aux moin» dres cérémonies, elles enferment » des myſteres qui me raviſſent: com» me celle de jetter de l'eau benite » aux morts, qui marque, dit-on, » que l'Egliſe arroſe les corps des Elus » comme des ſemences qui étant mi» ſes pour un tems dans la terre, en

» sortiront un jour avec une nouvelle
» vie. Je ne sai comment on peut
» prendre d'autre satisfaction dans le
» monde, que celle de penser com-
» bien nous serons heureuses quand
» Dieu nous en retirera. «

La derniere nuit une jeune Professe qui la veilloit, lui ayant dit qu'on lui avoit dit dans le Sermon de sa Profession que Jésus-Christ avoit fait du jour de sa mort le jour de ses noces avec l'Eglise, & qu'elle pouvoit avoir le même sentiment de la sienne, elle admira cette pensée & s'en entretint assez long-tems, disant qu'on ne lui pouvoit rien dire de plus à propos à la veille de sa mort, & qu'elle en avoit assez pour jusques-là.

Le jour de S. Michel 29. Septembre, que nous croyions devoir être celui de sa mort, tant elle paroissoit mal, après que je fus revenue de la Messe, je lui dis que nous venions de communier pour elle, & qu'elle avoit communié avec nous, parce que la parfaite unité des cœurs dans l'Eglise, comme celle des membres dans le corps, nous faisoit tout faire en commun. » Non seulement cela, me dit-elle; mais je crois que je communis

» vraiment moi-même, puisque saint
» Bernard assure que c'est communier
» au corps & au sang de Jesus-Christ,
» que de participer à ses souffrances,
» & il me fait cette grace-là. « J'admirai la solidité de sa piété; car j'avois peur qu'elle n'eût peut-etre regret qu'on ne la communiât pas ce jour-là, de quoi on ne fut pas d'avis parce qu'il y avoit peu de jours qu'elle l'avoit fait: mais sa dévotion étoit toute réglée par la foi & par l'obéissance, & depuis qu'elle avoit compris une vérité, elle s'y attachoit de sorte que rien ne pouvoit lui faire prendre d'autres sentimens. Car à ce propos, j'ai oublié de dire que d'abord, qu'elle n'étoit pas instruite de toutes, elle avoit ses petites attaches & ses raisonnemens humains sur certaines choses de piété comme ont les autres; mais elle les quittoit au moment qu'elle apprenoit quelque chose de plus solide; comme il arriva au sujet même des Sacremens, qu'après qu'elle eut reçu l'Extrême-Onction, voyant que son mal tiroit en longueur, elle appréhenda de mourir trop éloignée de ce Sacrement. La Mere Angélique à qui elle le dit, lui fit comprendre que

la grace qui se reçoit dans les Sacremens de l'Eglise n'étoit pas sujette aux tems & ne s'altéroit point par leur durée; que Jésus-Christ qui en étoit la source, la renouvelloit & la conservoit même avec augmentation dans l'ame, pourvu qu'elle lui fût fidéle; & que d'en avoir un autre sentiment, c'étoit rabbaisser la grace de J. Christ. Cette réponse la satisfit tellement, qu'elle n'en eut plus depuis la moindre inquiétude, comme je viens de le dire.

Elle passa tout ce jour 29. Septembre dans une fort grande agitation de sa toux & de son oppression qui étoient fort grandes, & néanmoins elle avoit une douceur d'esprit & une égalité admirable. Elle parloit de sa mort, & on lui en parloit aussi comme on parleroit à une autre de sa Profession & de sa Véture, & je me souviens que comme une Sœur regardoit ses mains & ses bras qui étoient comme tout son corps dans un tel point de maigreur que l'on voyoit toute la forme de ses os qui n'étoient couverts que de la peau qui étoit tendue dessus, elle dit une parole d'étonnement & comme d'horreur; la malade s'en

prit à rire, & lui dit tout bas, car elle ne pouvoit presque plus parler: » Que cela ne vous fasse point de » peur, le manteau cachera tout ce» la, « voulant parler de ce que notre Mere lui avoit promis qu'on l'enterreroit comme les Novices, & exposée comme elles à la grille avec un manteau ; de quoi elle s'étoit sentie fort obligée.

Le soir sur les cinq heures elle fut si mal qu'on fit les prieres de l'agonie, croyant qu'elle dût mourir; mais au bout d'une heure & demie son oppression & sa toux diminuerent. Elle passa toute la nuit fort mal, néanmoins lui prenant de tems en tems des inquiétudes de mort si pénibles qu'elle ne savoit que devenir tant qu'elles duroient, & elle conjuroit les Sœurs de prier Dieu avec elle afin qu'elle les pût porter, ou qu'il la soulageât; & quand elles passoient un peu, elle leur faisoit dire une antienne d'action de graces, disant qu'il falloit reserver le *Te Deum* pour le tems où il la délivreroit de tous ses maux par la mort, puisqu'aussi bien ce jour seroit pour elle un jour de joie, comme il est aux autres quand elles prennent l'habit, &

que la cérémonie n'en devoit pas être moins belle.

Le lendemain 30. je ne la vis qu'un peu de bonne heure, & puis je fus occupée jusqu'à dix heures du matin que je retournai, & je la trouvai si mal que je vis bien qu'elle approchoit d'un commencement d'agonie. Je lui témoignai que j'avois été bien fâchée de n'avoir pu venir plutôt, & que je n'avois pas eu le cœur où j'avois le corps. Elle me dit fort doucement qu'elle avoit bien envie que je vinsse, parce qu'elle sentoit bien qu'elle n'en pouvoit plus, mais qu'elle n'auroit pas voulu néanmoins que j'eusse manqué pour elle à ce que je devois aux autres; que c'étoit assez de ce que je lui promettois de ne la plus quitter.

J'avois amené avec moi la petite Mlle. Dalbert, & je lui dis que j'avois desiré qu'elle la vît en l'état où elle étoit, parce qu'il est utile aux enfans d'avoir quelque impression dans les sens de ce que c'est que la mort. Elle se retourna vers elle, & la regardant en souriant, elle lui dit ces propres paroles : » Ce que vous voyez, Mademoiselle, est bien autre chose que » l'entrée de la Reine que tout le » monde se presse de voir. «

Je me tins toujours auprès d'elle, lui parlant ſur tout ce qui ſe préſentoit, & lui liſant de fois à autres ; à quoi elle étoit auſſi attentive que ſi elle n'eût point eu de mal. Je lus entre autres le Cantique de Tobie qui eſt admirable, & elle en demeura toute ravie, & m'interrompit à un endroit pour me dire : » Vous avez bien raiſon de me dire que tout cela eſt divin. « De même encore comme je lui liſois le Pſeaume *Confitemini*, à ces paroles : *Non moriar, ſed vivam*, [Je ne mourrai pas, mais je vivrai. *Pſalm.* 117.] elle me dit : » En ouvrant le » Pſeautier un de ces jours paſſés, j'ai » tiré ce verſet, & il m'a fort conſo» lée. «

Son oppreſſion augmentoit toujours, & elle-même mettoit la main ſur ſon front & ſur ſon viſage, pour voir ſi la ſueur de la mort ne commençoit point. Enfin elle nous le dit quand il fut vrai, & nous nous en apperçûmes bien auſſi; mais comme nous étions auprès d'elle, & qu'il y avoit apparence que cela dureroit encore, on n'appella pas ſi-tôt le Confeſſeur & la Communauté, dont elle ne témoigna aucun empreſſement & n'en dit pas un mot.

Pendant que j'étois ainſi auprès d'elle, je lui demandai au ſujet d'une Lettre qu'une de Mlles. ſes ſœurs, Novice d'une Abbaye en Auvergne, lui avoit écrite, & que je lui avois lûe le matin, ce qu'elle deſiroit qu'on lui mandât de ſa part. Elle me répondit: » Que je meurs la plus contente du » monde, & que je ne lui ſouhaitte » point d'autre bonheur que d'être » une parfaite Religieuſe, parce que » je n'en connois point de plus grand.

Je lui nommai enſuite pluſieurs perſonnes, & elle me répondit pour toutes. *A M. ſon pere & à Mad. ſa mere:* que la plus ſenſible de toutes les obligations qu'elle leur avoit, étoit le conſentement qu'ils lui avoient enfin accordé pour demeurer ici.

A Madame ſa tante: qu'elle lui étoit redevable de tout ſon bonheur, entendant qu'outre les ſoins de ſon éducation, c'étoit par elle qu'elle avoit connu la conduite de la Maiſon.

A Mademoiſelle de Monſireau ſa couſine: qu'elle avoit plus de joie, & qu'elle ſe croyoit plus heureuſe en l'état où elle étoit ſi proche de la mort, qu'elle *(parlant de ſa couſine)* ne la ſeroit jamais, quelque avantage qu'elle pût

pût avoir dans le monde ; ce qu'elle exprima en des termes qui marquoient le mépris qu'elle faisoit de toutes ces choses.

A Mademoiselle de Fontaineriant qu'elle aimoit si fort : que le dernier souhait qu'elle faisoit en mourant, étoit que Dieu lui fît la grace de la détacher tout-à-fait du monde & d'elle-méme, & qu'on ne trouvoit de paix que là-dedans.

Elle me dit encore quelque chose pour deux autres personnes à qui elle étoit obligée, mais avec tant de peine que je ne voulus pas qu'elle parlât davantage.

Je la faisois seulement souvenir de Dieu, & de quelques paroles que M. Singlin lui avoit recommandé d'avoir souvent dans le cœur, les disant auprès d'elle afin qu'elle ne les prononçat pas ; mais son amour lui donnoit de la force ; & elle ne laissoit pas de le faire. Je la faisois une fois ressouvenir de celle-ci : *Veni Domine Jesu*, qu'il lui avoit dit de dire souvent. Elle la répéta distinctement en y ajoutant, les yeux élevés au Ciel avec une façon qui temoignoit sor [illegible] : [illegible] Seigneur J[illegible]

Quand nous la vîmes tout-à-fait dans l'agonie, qui fut sur les deux heures apres-midi, on fit entrer M. Singlin & on appella la Communauté. La Mere Angélique y étoit venue un peu devant, & la malade la regardant lui dit ces paroles : *Je m'en vas être jugée.* La Mere lui répondit : *Oui, ma fille, mais ce sera votre Sauveur qui sera votre Juge.* La malade repliqua avec sentiment : *Helas! je n'espere qu'en sa miséricorde.* J'eus une consolation particuliere qu'on eût vu par cette rencontre quel étoit le principe de sa joie & de sa confiance ; car dans tout le reste il paroissoit en elle tant d'assurance à l'approche de la mort, que des personnes qui n'auroient pas connu le fond de ses dispositions, auroient peut-être jugé qu'il y auroit eu de la présomption, ou au moins un défaut d'humilité ; mais pour nous qui la connoissions, nous savions tout le contraire, & que c'étoit même son humilité & sa simplicité qui faisoit qu'elle n'avoit nul retour sur elle, & qu'elle ne détournoit jamais ses yeux de la bonté de Dieu en la grace duquel elle avoit établi toutes ses espérances. Appuyée sur ce fondement inébranlable,

elle ne craignoit rien, & ni la vie, ni la mort, ni ses foiblesses, ni ses péchés ne la pouvoient troubler, parce qu'elle n'espéroit qu'en Dieu, & ainsi elle ne pouvoit appréhender d'être confondue.

M. Singlin étant arrivé, fit auprès d'elle les prieres de l'agonie, & d'autres encore parce que cela fut long. Elle y eut toujours une entiere application qu'elle témoignoit en répondant par des signes à tout ce qu'il lui demandoit, n'ayant plus la force de parler.

Quand on eut dit plusieurs prieres, la Mere Angélique se souvint que la malade avoit témoigné qu'elle desireroit qu'on dît le *Te Deum* à sa mort, parce que ce seroit le plus grand sujet d'action de graces qu'elle auroit à rendre à Dieu. La Mere le dit à M. Singlin, & la malade témoigna qu'elle en seroit fort aise. On voulut le dire dans ses Heures qui étoient toujours auprès d'elle, & M. Singlin prenant le Livre, comme d'abord il ne trouvoit pas l'endroit, cette pauvre mourante qui paroissoit déja avoir la vûe toute éteinte, qui étoit toute couverte de la sueur de son agonie, & qui

avoit déja les mains & les bras tout engourdis du froid de la mort, se tourna vers M. Singlin, & lui faisant signe de la main de lui donner le Livre, elle le prit, & de ses mains tremblantes elle tourna plusieurs feuillets & trouva le *Te Deum* qu'on cherchoit, rendant ensuite le Livre à M. Singlin. L'on vouloit après lui dire quelques Pseaumes de l'Office des Morts, qu'elle fit encore signe qu'elle trouveroit bien; mais il ne fut pas nécessaire. Enfin au bout d'un petit quart d'heure elle tourna tout-à-fait à la mort, & comme elle sentit qu'elle s'en alloit passer, elle dit à celles qui étoient plus proche d'elle: *Je meurs*; & étendant sa main de l'autre côté du lit, où étoit M. Singlin, parce qu'elle s'étoit retournée, elle lui fit signe de lui donner sa bénédiction. Ce fut sa derniere action, n'ayant plus fait depuis que quelques soupirs si doucement qu'on eut peine à remarquer le dernier. Elle mourut le 30. Septembre 1660. sur les trois heures & demie après midi, & fut enterrée le lendemain.

Rien n'a jamais été plus semblable que la vie & la mort de cette heureuse fille. M. Singlin nous assura à l'heu-

re même, que cette paix si admirable qui avoit fait dire à tout le monde que cette mort avoit paru plutôt un triomphe qu'une mort, n'étoit venue que de sa simplicité qui assurément a été sa vertu principale, & un don fort particulier de la grace de Dieu en elle; en quoi elle peut servir de modéle non seulement à celles qui commencent, & qui pour le bien faire sont obligées de commencer par là; mais encore aux personnes plus avancées, puisque cette disposition avoit déja produit en elle une sainte habitude de toutes les vertus, dont il y a sujet de croire qu'elle a déja reçu la récompense & la couronne.

La Me. Angélique qui l'avoit beaucoup estimée durant sa vie, & qui avoit trouvé en elle de quoi satisfaire l'idée qu'elle a si fort dans l'esprit, de la perfection d'une ame qui cherche vraiment Dieu, nous disoit après sa mort, qu'après les articles de foi elle ne croyoit rien de plus certain, sinon que cette ame étoit avec Dieu, & même qu'elle pensoit qu'il étoit en quelque sorte de la foi de le croire, puisque la récompense que Dieu promet aux justes, est un point de foi, & que

tout ce que Dieu demande pour marques de la justice avoit paru dans cette personne.

Elle a eu généralement l'approbation de tout le monde, toutes celles qui l'ont connue n'ayant vu en elle que des exemples de vertu, de régularité, d'exactitude à toutes choses, d'une piété très-édifiante & d'un silence extraordinaire, sans qu'on ait pu remarquer en elle aucun défaut auquel on pût dire qu'elle fût sujette; car encore qu'elle tomba quelquefois en des fautes passageres, sa vertu néanmoins étoit si grande qu'elle s'en relevoit toujours plus forte & plus humble.

RELATION DE LA VIE ET DES VERTUS

DE MADAME

DE CHAZÉ,

DITE EN RELIGION SŒUR
LIÉE MADELEINE
DE SAINTE ÉLISABETH.

MAdame DE CHAZÉ étoit fille de M. de Champigny que ſon mérite a élevé aux Charges de

Surintendant des Finances & de Premier Préſident du Parlement de Paris. Il ſe maria deux fois, & étant veuf de Madame de Chanclou ſa premiere femme qui ne lui avoit laiſſé qu'un fils & une fille, il épouſa en ſecondes nôces Madame de Vigny qui étoit veuve auſſi, mais qui n'avoit point d'enfans. C'étoit une Dame de piété & de vertu avec qui il a toujours vécu en parfaite union & amitié. Madame de Chazé fut l'aînée de ce ſecond mariage dont il eſt ſorti deux fils & trois filles. Elle fut nommée Liée au Batême, parce que la mere de Madame ſa mere s'appelloit de ce nom, qui étoit fort commun dans ſa famille & en ſon pays où S. Lié le ſolitaire eſt fort honoré, & il y a même une Égliſe de ſon nom où pluſieurs font des pélerinages.

Elle fut tellement prévenue de Dieu dès ſon enfance, qu'encore qu'elle parût aimer le jeu & les divertiſſemens comme les autres enfans, elle a dit en confiance à une perſonne qu'elle ne laiſſoit pas de ſentir que ſon cœur étoit tout porté à Dieu, & que dès qu'elle s'étoit connue, elle avoit deſiré de n'employer ſa vie qu'à ſon

ſervice, & n'avoit que de l'indifférence & du mépris pour tout ce que le monde eſtime ; ce qui fit qu'auſſitôt qu'elle eut vu des Religieuſes & appris leur maniere de vivre, elle deſira de l'être. La premiere fois qu'elle en vit, fut quand on mit ſa ſeconde ſœur en penſion aux Annonciades de S. Eutrope à Chanclou ; car M. de Champigny étant envoyé Ambaſſadeur à Veniſe, & y voulant mener ſa famille, M. de Chanclou qui avoit été ſon beaupere & qu'il honoroit beaucoup, le pria de mettre proche de lui une de ſes filles ; c'eſt pourquoi il mit cette petite dans ce Convent afin de le contenter, & emmena avec lui à Veniſe M. de Sarron & M^{lle}. de Champigny l'aînée, (dont nous écrivons la vie) qui auroit bien voulu être à la place de ſa ſœur.

Ce voyage ne fit point de tort à ſes bons deſirs ; Dieu qui les lui avoit donnés les conſervoit, les entretenoit & les faiſoit croître de telle ſorte qu'elle auroit été ravie de demeurer dans quelqu'un des Monaſteres de Religieuſes où elle paſſa. Et cette bonne diſpoſition augmenta encore beaucoup à ſon retour en France, lorſ-

Surintendant des Finances & de Premier Président du Parlement de Paris. Il se maria deux fois, & étant veuf de Madame de Chanclou sa premiere femme qui ne lui avoit laissé qu'un fils & une fille, il épousa en secondes nôces Madame de Vigny qui étoit veuve aussi, mais qui n'avoit point d'enfans. C'étoit une Dame de piété & de vertu avec qui il a toujours vécu en parfaite union & amitié. Madame de Chazé fut l'aînée de ce second mariage dont il est sorti deux fils & trois filles. Elle fut nommée Liée au Batême, parce que la mere de Madame sa mere s'appelloit de ce nom, qui étoit fort commun dans sa famille & en son pays où S. Lié le solitaire est fort honoré, & il y a même une Église de son nom où plusieurs font des pélerinages.

Elle fut tellement prévenue de Dieu dès son enfance, qu'encore qu'elle parût aimer le jeu & les divertissemens comme les autres enfans, elle a dit en confiance à une personne qu'elle ne laissoit pas de sentir que son cœur étoit tout porté à Dieu, & que dès qu'elle s'étoit connue, elle avoit desiré de n'employer sa vie qu'à son

ſervice, & n'avoit que de l'indifférence & du mépris pour tout ce que le monde eſtime; ce qui fit qu'auſſitôt qu'elle eut vu des Religieuſes & appris leur maniere de vivre, elle deſira de l'être. La premiere fois qu'elle en vit, fut quand on mit ſa ſeconde ſœur en penſion aux Annonciades de S. Eutrope à Chanclou; car M. de Champigny étant envoyé Ambaſſadeur à Veniſe, & y voulant mener ſa famille, M. de Chanclou qui avoit été ſon beaupere & qu'il honoroit beaucoup, le pria de mettre proche de lui une de ſes filles: c'eſt pourquoi il mit cette petite dans ce Convent afin de le contenter, & emmena avec lui à Veniſe M. de Sarron & Mlle. de Champigny l'aînée, (dont nous écrivons la vie) qui auroit bien voulu être à la place de ſa ſœur.

Ce voyage ne fit point de tort à ſes bons deſirs; Dieu qui les lui avoit donnés les conſervoit, les entretenoit & les faiſoit croître de telle ſorte qu'elle auroit été ravie de demeurer dans quelqu'un des Monaſteres de Religieuſes où elle paſſa. Et cette bonne diſpoſition augmenta encore beaucoup à ſon retour en France, lorſ-

qu'elle eut vu sa sœur qui étoit à S. Eutrope, & appris d'elle l'extrême satisfaction qu'elle y avoit, qui lui fit demander avec instance d'entrer au Noviciat à l'âge de quatorze ans : ce que les Religieuses lui accorderent. Mais Madame sa mere qui n'y avoit pas consenti, étant allée pour la retirer, la pauvre enfant fut si saisie de douleur qu'elle tomba fort malade à l'heure même, & mourut bientôt après : ce qui toucha sensiblement son aînée, & lui fit beaucoup souhaitter la place que sa sœur avoit laissée pour s'en aller à Dieu ; mais elle ne voyoit aucune apparence de l'espérer : ce qui la faisoit demeurer dans le silence. Il arriva cependant qu'un Gentil-homme qui venoit assez souvent voir M. son pere, lui fit un jour quelques complimens en présence de Made. sa mere qui ne comprenant pas ce qu'il lui disoit, crut qu'il parloit de mariage à sa fille. Quand il fut parti, elle la mena dans son cabinet, & lui dit qu'elle ne vouloit point du tout qu'elle reçût des propositions de mariage. Mademoiselle de Champigny fut si surprise des pensées que Madame sa mere avoit d'elle, qu'après l'avoir écoutée elle lui

dit en rougiſſant: » Madame, je ſuis
» ſi éloignée de penſer au mariage,
» que mon plus grand deſir au con-
» traire eſt d'être Religieuſe : vous ne
» ſauriez me faire un plus grand plai-
» ſir que de me mettre préſentement
» dans un Monaſtere, je vous en ſup-
» plie très-humblement. « Madame
de Champigny toute fâchée lui don-
na ſur la joue, & fit venir une Da-
moiſelle ſuivante à qui elle ſe fioit, lui
commandant de garder ſa fille jour &
nuit, afin qu'elle ne vît perſonne qui
lui pût parler de Religion. Cette Da-
moiſelle s'acquitta très-ſoigneuſement
de cette commiſſion, de ſorte que Ma-
demoiſelle de Champigny n'avoit per-
ſonne de qui elle pût prendre conſeil;
car on ne la laiſſoit pas même parler
ſeule à ſes oncles Religieux. On l'o-
bligeoit d'aller à confeſſe au Confeſ-
ſeur de Madame ſa mere, & on ne lui
vouloit point permettre d'en voir d'au-
tre. Une fois étant avec Madame ſa
mere au Château de Chanclou, elle
s'échappa pour aller voir les Reli-
gieuſes de S. Eutrope qui ſont tout
proche; on en avertit Madame ſa me-
re qui la traita fort rudement quand
elle fut revenue, & encore depuis

quand elle fut de retour à Paris.

Elle fut ainsi gardée & veillée jusqu'à vint-deux ans qu'on la maria ; ses résistances ayant fait différer jusques là, parce qu'elle trouvoit des difficultés à tous les partis qu'on lui présentoit, & des raisons pour les refuser.

Il faut remarquer ici qu'avant que Mademoiselle de Champigny eût déclaré qu'elle vouloit être Religieuse, Madame sa mere ne l'avoit habillée que de serge & de camelot, comme tous ses autres enfans, & elle avoit treize ou quatorze ans qu'elle n'avoit point porté d'autres habits. Mais depuis qu'elle eut témoigné son desir, elle commença de lui faire porter des habits de soye, & à vouloir qu'elle vît le monde beaucoup plus qu'auparavant. Elle la donnoit à des Dames ses amies pour la mener au Bal & aux Cours, & enfin elle n'épargnoit rien de tout ce qui pouvoit contribuer à lui faire aimer le monde, au lieu qu'elle se devoit estimer heureuse de voir l'éloignement que sa fille avoit de tous ces vains divertissemens qui lui étoient un supplice, aussi bien que les vanités & les ajustemens du monde. Mais elle n'avoit point assez de lumiere pour

reconnoître la grace que Dieu lui faisoit & à sa fille. Pour M. de Champigny qui avoit déja Madame Mollé sa fille fort bien pourvue, il se seroit assez porté de lui-même, comme il le disoit quelquefois à ses amis, à laisser celle-ci être Religieuse selon son desir; mais il étoit néanmoins tellement entré dans les sentimens de Madame sa femme, que le Pere Honoré son frere lui ayant une fois mandé qu'il l'iroit voir, il lui fit dire que si c'étoit pour lui parler de sa fille, il n'y vînt point. Ce bon Pere gémissoit de voir cette tyrannie, & qu'il ne lui étoit pas même permis de consoler sa nièce & de lui donner aucun conseil; car on ne la laissoit point lui parler seule. Il lui dit un jour comme par esprit de prophétie: » Ma nièce, vous ne sauriez » résister à ce qu'on veut de vous; » mais Dieu accomplira un jour ce » que vous desirez, & il feroit plutôt » des miracles que vous ne fussiez Re- » ligieuse. «

Pendant ce tems là il arriva que la ville de Poitiers ayant extrémement offensé le Roi Henri IV. par une sédition & une révolte, il résolut d'y envoyer un Intendant de Justice. On

penſoit que celui qui y feroit envoyé, n'en reviendroit pas : tant étoit grande l'émotion du peuple. C'eſt pourquoi une perſonne de condition qui depuis peu avoit tué un beaufrere de M. de Champigny, mari de ſa ſœur, qui étoit Gouverneur d'une place, craignant qu'il n'en tirât juſtice, employa les amis qu'il avoit à la Cour pour porter le Roi à lui donner cette commiſſion. Le Roi la lui donna, & envoya M. le Maréchal de Biron avec main forte pour l'y faire entrer & l'y établir; on le regardoit quaſi comme une victime qui va être immolée à la fureur d'un peuple irrité. M. le Maréchal de Biron entra de force dans la ville, mena M. de Champigny dans ſon caroſſe, le peuple leur jettant des pierres; & après qu'il l'eut ainſi établi malgré la ville, il s'en retourna avec ſa compagnie le laiſſant ſeul. Mais il gagna tellement les Meſſieurs de la ville par ſa douceur & par ſes bonnes raiſons, qu'il les fit rentrer dans leur devoir & rendre au Roi l'obéiſſance qui lui eſt dûe; il s'acquit même l'affection de toute la ville qui le regardoit comme ſon libérateur & ſon bienfaiteur. Après que les troubles furent

ceſſés, il y fit venir Madame ſa femme qui ne jugeant pas à propos d'y mener ſa fille, la mit chez Madame Mollé ſa ſœur, fille aînée de M. de Champigny. Elle vivoit dans une fort grande piété, & étoit dès-lors ſi infirme qu'elle ne ſortoit point du tout que pour aller à l'Egliſe, & ainſi Mademoiſelle de Champigny eut la conſolation de s'y voir comme en clôture, & de n'y être point preſſée de ſe marier. Made. Mollé avoit pour Directeur un Pere Jéſuite à qui elle exhorta ſa ſœur de ſe confeſſer; mais elle aima mieux en prendre un autre qui venoit auſſi au logis. Ce Pere lui fit faire une confeſſion générale, & lui donna des exercices & des régles de tout ce qu'elle devoit faire le long du jour. Elle les obſervoit ſi exactement qu'ayant une fois manqué de ſe lever à l'heure qu'il lui avoit marquée, & ayant répondu à ſa gouvernante qui lui diſoit qu'elle le diroit à ſon Confeſſeur, que quand il ſeroit préſent elle ne pourroit pas ſe lever, elle en eut tant de confuſion & de douleur qu'elle regardoit cela comme une très-grande faute.

Ce Pere lui conſeilla de ſe ſervir de haires & de diſciplines; ce qu'elle a

toujours continué depuis, certains jours de la ſemaine, juſqu'à ce qu'étant devenue fort infirme, on les lui fit quitter pendant qu'elle portoit l'habit de Poſtulante. Il lui ordonna pluſieurs prieres pour faire tous les jours à diverſes heures, & l'Office de la Vierge qu'elle a continué de dire juſqu'à ce qu'elle ait dit le Bréviaire, des tems d'oraiſon mentale & de lecture dans des livres qu'il lui choiſiſſoit. Elle pratiquoit tout cela exactement, & s'y affectionnoit de telle ſorte qu'elle paſſoit ſouvent une partie des nuits à prier Dieu & à lire dans les livres qu'il lui avoit marqués, dont elle ne ſe pouvoit tirer : tant elle y trouvoit de ſatisfaction. Son deſir d'être Religieuſe augmentoit auſſi tous les jours ; ce qui fit qu'elle eut beaucoup à ſouffrir, quand M. ſon pere fut revenu de ſa commiſſion ; car le Roi l'ayant fait Surintendant, elle fut plus recherchée qu'auparavant & plus preſſée de ſe marier. Comme elle trouvoit toujours quelque prétexte pour refuſer tous les partis qui ſe préſentoient, M. ſon pere lui dit un jour : » Je ne ſai pas ce » que nous ferons de vous, tant vous » êtes difficile. « Elle lui répondit en

pleurant : » Monſieur, envoyez-moi » à cent lieues d'ici, où je ne voye & » n'entende jamais parler de perſonne » du monde ; c'eſt tout ce que je ſou- » haitte & ce que je vous demande de » tout mon cœur. «

Il avoit peine à voir l'angoiſſe où la réduiſoient toutes ces propoſitions, & il étoit quelquefois touché juſqu'aux larmes, en voyant combien elle en répandoit devant lui, auſſitôt qn'il lui parloit de mariage. Mais Madame ſa mere ne ſe rendoit point, & ſon Confeſſeur même lui faiſoit entendre que Dieu demandoit cela d'elle ; de ſorte qu'ayant déja vint-deux ans, il falloit néceſſairement conclure: & ce fut M. ſon pere qui obtint enfin ſon conſentement ; car il avoit tant de bonté & de douceur qu'il étoit bien difficile qu'elle lui reſiſtât long-tems, quand il vouloit quelque choſe. Il lui dit un jour lui parlant ſur ce ſujet, qu'il falloit qu'elle lui donnât ſa volonté, & qu'il en uſeroit comme devoit faire un bon pere. Elle lui répondit toute en larmes qu'elle la lui donnoit donc, mais à condition qu'elle n'épouſeroit point un homme d'épée. Il le lui promit, & auſſitôt il jetta les

yeux ſur M. de Chazé qu'il choiſit entre pluſieurs qui ſouhaittoient de l'avoir pour beaupere. Quand on lui eut fait connoître ſes bonnes qualités, elle ne put trouver aucun prétexte de le refuſer ; & ſon ſilence ayant été pris pour un conſentement, on conclut promtement l'affaire. Mais lorſqu'il fallut ſigner le contract, elle ne pouvoit s'y réſoudre, juſqu'à ce qu'elle s'y trouva obligée pour contenter Madame ſa mere qui ſe fâchoit de ſa réſiſtance.

Elle ne fit que pleurer tout le jour qu'elle fut mariée, & quoiqu'elle pût faire pour diſſimuler ſa douleur & pour retenir ſes larmes, craignant que M. de Chazé n'en eût de la peine, il lui fut impoſſible d'empêcher qu'elles ne coulaſſent juſques ſur ſa robe, & même juſqu'à terre. M. de la Potherie qui dit la Meſſe de leurs nôces, nous a témoigné qu'elle lui faiſoit une ſi grande compaſſion, que lui-même avoit peine à s'empêcher de pleurer, & M. le Curé de S. Jean diſoit qu'il n'avoit jamais vu répandre tant de larmes. Elles continuerent encore pluſieurs mois après ſon mariage, & M. de Chazé les diſſimuloit comme s'il ne

s'en

s'en fût pas apperçu. Elle l'affuroit auffi qu'il n'avoit aucune part à fon deplaifir, ayant au contraire tout fujet d'être fatisfaite de lui; mais qu'il étoit vrai que rien au monde ne la pouvoit confoler de fe voir engagée dans le mariage, après avoir tant fouhaitté d'être Religieufe.

Elle le fupplia de trouver bon que ne s'y étant rendue que pour obéir à fon pere & à fa mere, elle pût au moins faire paroître dans fes habits & à fon extérieur qu'elle confervoit toujours le même éloignement du monde & de la vanité qui y regne; & que pour cela elle lui demandoit d'agréer qu'elle ne fe frisât jamais, & qu'elle ne portât que des habits noirs tout unis fans galons ni dentelles ou autres ajuftemens; qu'elle ne fit point de vifites que chez fes parens les plus proches, & qu'elle employât en aumônes tout ce qu'elle auroit pu dépenfer à fe parer. M. de Chazé ravi de fa réfolution, lui répondit qu'elle feroit tout ce qu'elle voudroit, & qu'il ne l'en empécheroit jamais. Elle exécuta ce qu'elle avoit demandé; car fes habits furent toujours très-fimples & modeftes fans aucun ajuftement, & fouvent

même elle ne s'habilloit que d'une robe ou manteau noir plissé avec une ceinture sans corps-de-juppe par dessous. Elle avoit seulement égard qu'il n'y eût rien qui pût blesser M. de Chazé, & en sa considération elle a toujours porté des habits de soye tant qu'il a vécu ; mais depuis sa mort elle n'en porta plus.

Elle étoit si parfaitement morte au monde, qu'elle ne s'est jamais souciée de paroître en quoi que ce soit, ni pour l'esprit, ni pour la beauté, ni pour les richesses. Elle méprisoit au contraire toutes ces choses, & vivoit dans une simplicité qui se remarquoit dans toutes ses actions, ne prenant de part au monde que pour y faire du bien à tous ceux qui avoient besoin d'elle, & s'acquitter de ces obligations. Car quelque éloignée qu'elle fût du mariage & de tout le commerce du monde, elle ne laissa pas aussitôt qu'elle s'y vit engagée, de se charger entierement de tout le soin & de toute la conduite de sa maison, & elle se résolut, puisque Dieu ne vouloit pas autre chose d'elle, de la régler si bien & toute sa famille, qu'elle y pût le servir selon son état aussi fidélement

que dans un Monaſtere. Ce qui lui réuſſit ſi bien, qu'une perſonne lui ayant une fois demandé depuis qu'elle fut Religieuſe, ſi le joug du mariage ne lui avoit pas été bien peſant, & ſi ce n'avoit pas été pour elle une néceſſité bien dure de ſe partager entre les ſoins d'une famille, après avoir tant deſiré le repos de la vie Religieuſe; elle lui répondit que non, & que l'onction de la grace lui avoit addouci ce joug qui lui avoit paru d'abord inſupportable, parce qu'elle s'étoit tellement abandonnée à la volonté de Dieu, qu'elle ne regardoit que lui dans tout ce qui lui arrivoit & tout ce qu'il falloit qu'elle fît: ce qui la portoit à faire toutes choſes de ſi bon cœur, qu'elle ne s'étoit jamais laſſée ni ennuyée de quoi que ce ſoit. C'eſt le témoignage qu'elle rendoit d'elle-même d'une maniere où la vanité n'avoit point de part; & qui procédoit d'une grande reconnoiſſance vers Dieu de l'avoir tellement aſſiſtée, qu'elle avoit pu le ſervir heureuſement dans un état où elle avoit cru ne devoir trouver que de la contradiction aux bons mouvemens qu'il lui avoit donnés dès ſon enfance.

Le premier de ses soins fut de travailler à inspirer à M. de Chazé le mépris des biens & des honneurs du monde, & un grand desir de ceux du Ciel. Et pour sa conduite, elle y faisoit paroître une si grande droiture & tant de piété & de justice, qu'il conçut aussitôt une telle estime de sa vertu & de sa sagesse qu'il la croyoit en toutes choses, & se remit à elle non seulement de tout le soin de son ménage, mais encore de toutes ses affaires, ensorte que quand on lui venoit parler de quelqu'une qui regardoit son bien ou autre chose, il renvoyoit à elle & ordonnoit que l'on fît ce qu'elle voudroit, ne s'occupant de son côté qu'aux emplois de sa Charge de Maître des Requêtes, dont il s'acquittoit avec tant d'intégrité & de justice que ceux à qui il la devoit rendre, savoient qu'il n'y avoit que le bon droit qui l'emportât, & que nulles considérations de respect ou d'intérêt n'étoient jamais capables de l'en faire relâcher. On peut donner pour exemple du peu d'égard qu'il avoit alors aux personnes ce qui lui arriva pendant qu'il étoit Intendant de Justice dans une province. Il vint un jour à son logis à dix

heures du ſoir une Dame de la Ville, qui lui dit fondant en larmes que ſon fils venoit d'être tué par le fils d'un Préſident, qu'il n'y avoit que lui de qui elle pût eſpérer juſtice, parce qu'elle étoit aſſurée de ne la point avoir au Parlement ; que ce jeune homme avoit commis cette action avec tant de hardieſſe, qu'il s'en étoit retourné à l'heure même chez ſon pere ſans rien craindre. M. de Chazé à l'inſtant monte en caroſſe & s'en va avec ſon train ordinaire au logis du Préſident, lui demande ſon fils & s'il ne le reconnoît pas pour ſon Juge. Lui ayant répondu qu'oui, il lui dit qu'il étoit obligé de rendre juſtice, & qu'il le prioit d'agréer qu'il le menât dans la fortereſſe où il ſeroit plus honorablement ſelon ſa condition ; c'étoit pour s'aſſurer de ſa perſonne, parce que s'il eût été priſonnier ailleurs, il n'eût pas pu empêcher qu'on ne l'eût ſauvé. Voyant enſuite que tout le Parlement étoit porté à ſauver la vie au criminel en conſidération de ſon pere & de ſes proches, il écrivit à la Cour pour ſavoir de quelle maniere il devoit agir dans cette affaire, & il s'y conduiſit de telle ſorte qu'il ſatisfit

entierement à la justice, sans que personne se pût plaindre de lui.

Il n'acceptoit jamais les présens que lui vouloient faire ceux qui avoient besoin de lui, & lorsque de pauvres gens de la campagne lui apportoient ce qu'ils avoient pu trouver de meilleur en leur quartier, soit fruits ou autre chose, il les en remercioit de si bonne grace qu'en les refusant il témoignoit leur en être aussi obligé que s'il les eût acceptés. Il leur conseilloit de porter au marché ce qu'ils lui vouloient donner, afin de payer leur voyage, & même quelquefois leur donnoit de l'argent quand il voyoit qu'ils pourroient en avoir besoin. Il étoit toujours prêt à recevoir ceux qui avoient affaire à lui, & à leur rendre toute l'assistance qui dépendoit de sa Charge. Il satisfaisoit les pauvres à l'heure même, & sortoit souvent à dix & onze heures du soir pour solliciter leurs affaires. Depuis qu'il ne fut plus que Maître des Requêtes honoraire, il sembloit qu'il fût devenu leur Avocat, ne s'employant plus qu'à leur rendre tout le service qu'ils desiroient de lui. C'étoit là sa dévotion, aussi bien que celle de Madame de Chazé; car

elle ne s'est jamais lassée de leur faire du bien ; & à tous ceux qui avoient recours à elle ; sur tout aux personnes qui étoient à Dieu.

Elle avoit une bonté, une tendresse & une compassion naturelle qui la rendoit sensible à tous les maux qu'elle voyoit souffrir ; comme si elle les eût souffert elle-même. Il sembloit en la voyant agir qu'elle fût chargée de pourvoir aux besoins spirituels & temporels de tout chacun : tant elle avoit d'empressement pour ne point perdre d'occasion de servir en ce qu'elle pouvoit. Elle disoit qu'il ne falloit pas seulement témoigner sa charité par des paroles, mais encore par ses actions. Et c'est ce qu'elle a fait parfaitement, & en quoi elle a été heureuse de trouver une personne qui lui ait été aussi favorable que M. de Chazé ; car il lui laissoit une entiere liberté pour toutes choses, & encore qu'il sût fort bien tout ce qu'elle faisoit & combien elle donnoit, il avoit une telle estime de sa vertu & de sa conduite qu'il ne lui parla jamais de modérer ses charités, & lui laissa toujours le gouvernement de son bien : aussi étoit-il assuré qu'elle ne faisoit pour elle aucune dépense

ſuperflue ; mais qu'au contraire elle ſe retranchoit même le néceſſaire afin de donner aux pauvres ; car il ſembloit qu'elle eût fait vœu de pauvreté. Auſſitôt qu'elle voyoit quelque choſe chez elle dont on ſe pouvoit paſſer, elle diſoit à M. de Chazé qu'une telle choſe accommoderoit bien une telle Maiſon Religieuſe, ou bien une telle famille qui étoit pauvre. A quoi il lui répondoit toujours qu'elle fît tout ce qu'elle voudroit, & jamais ne la refuſoit. Quand on leur faiſoit quelque préſent, elle trouvoit à l'heure même où le placer, & lui alloit demander agréablement s'il trouvoit bon qu'elle l'envoyât en tel lieu qu'elle lui nommoit ; ce qu'il lui accordoit à l'inſtant. Lorſque les choſes n'étoient pas conſidérables, elle les donnoit ſans lui en rien dire. La Mere Angélique à qui elle rendoit conte de ſa conduite, lui en voulut donner du ſcrupule ſur ce que c'étoit dérober que de donner tant de choſes ſans lui en parler ; mais elle lui répondit qu'il ne falloit pas tant importuner un homme auſſi occupé qu'étoit M. de Chazé, & continua toujours.

Quand elle apprenoit qu'il y avoit

des pauvres malades dans sa Paroisse, elle prenoit soin de leur envoyer du bouillon & les autres choses dont ils avoient besoin. Une personne qui l'a servie, nous a dit que très-souvent en se mettant à table elle prenoit le meilleur morceau de viande & de volaille qu'elle mettoit sur le potage qu'on lui avoit dressé dans sa grande écuelle d'argent, la couvroit d'une assiéte aussi d'argent, mettoit dessus le petit pain que l'on avoit mis sous son couvert, & sur une autre assiéte des confitures; puis elle disoit à Monsieur de Chazé : » Monsieur, voilà à diner pour Jésus-» Christ, je vous prie de trouver bon » que je lui envoye. « M. de Chazé qui ne lui refusoit jamais rien, n'avoit garde de le faire, lorsque sa charité lui faisoit trouver une telle invention pour l'obliger de lui accorder de bonne grace ce qu'elle demandoit. Ayant sa permission, elle envoyoit un de ses gens le porter, lequel attendoit que le pauvre eût diné pour rapporter la vaisselle, ou bien retournoit une autre fois la querir. On ne la pouvoit tromper en cela; car elle alloit elle-même voir les pauvres, pour savoir ce qu'il leur falloit & ce qu'on leur ap-

portoit de chez elle, & puis elle n'avoit que des gens fidéles & bien ſages.

Depuis qu'elle fut céans, elle conſerva ce qu'elle put de cette pratique; car lorſqu'elle n'alloit pas au Réfectoire, elle choiſiſſoit tous les jours le meilleur de ſon diner, qu'elle prioit la Sœur qui la ſervoit, de porter dans le pot des pauvres.

Il ne ſuffiſoit pas à Madame de Chazé de pourvoir aux néceſſités temporelles des pauvres & de ceux qui avoient recours à elle: elle ne ſe contentoit pas non plus d'aller dans les Hôpitaux & les priſons pour ſecourir & conſoler les affligés & les miſérables; mais ſon zéle pour le ſalut des ames l'a quelquefois portée en des lieux où les honnêtes gens n'oſeroient aller, lorſqu'elle a cru en pouvoir retirer quelqu'une; & Dieu l'a favoriſée en cela, lui ayant fait la grace de pourvoir & de mettre en voie de ſalut pluſieurs perſonnes qui ſe ſeroient perdues ſans elle.

Une fois qu'elle étoit à l'Egliſe, il vint à elle une pauvre Damoiſelle toute en larmes, qui lui dit que n'ayant pas le moyen de garder avec elle une fille qu'elle avoit, elle l'avoit miſe en

condition dans une maiſon où elle croyoit qu'il n'y eût que d'honnêtes gens, & que depuis elle avoit ſu que c'étoit une maiſon de débauche où l'on abuſoit de ſa fille, & qu'elle étoit groſſe; que cependant elle n'avoit aucun moyen, ni de la tirer de leurs mains, ni de l'entretenir l'ayant avec elle. Madame de Chazé lui promit de faire tout ce qu'il faudroit, pourvu que l'on ne le sût point & que cela fût fort ſecret, parce qu'autrement elle ne pourroit pas l'aſſiſter. En effet elle trouva moyen de retirer cette fille qui ne demandoit pas mieux que de ſortir de là, étant fort touchée de l'état où elle ſe voyoit. Elle la fit confeſſer à M. de Saint Cyran, à qui elle dit le deſir qu'elle avoit d'être Religieuſe, & enſuite M. de Saint Cyran conſeilla à Madame de Chazé de l'aſſiſter. Elle la mit dans la chambre la plus haute & la plus retirée de ſa maiſon, ſans que M. de Chazé en ait jamais rien ſu, ni aucun des domeſtiques que ceux qu'il étoit néceſſaire pour la ſervir & avoir ſoin d'elle. Elle l'alloit voir elle-même, l'entretenoit & l'exhortoit à bien ſervir Dieu le reſte de ſa vie. Elle lui fit ainſi paſſer le tems

de sa grossesse, & quand elle fut relevée de couche, elle la mena elle-même dans un Convent de la campagne bien réformé, où elle la fit Religieuse du Chœur avec le secours que lui donna M. de S. Cyran qui voulut avoir part à cette bonne œuvre.

Comme elle alloit en Dauphiné avec M. de Chazé, une fille la vint trouver dans un lieu par où ils passoient, qui lui dit qu'elle étoit perdue si elle ne l'assistoit, parce que son pere pour se décharger d'elle à cause qu'il étoit pauvre, l'avoit donnée depuis deux jours à des gens qu'il ne connoissoit point, mais qui l'avoient demandée, & qu'elle avoit déja reconnu qu'ils avoient dessein de la vendre à des hommes perdus; qu'elle la prioit donc d'avoir pitié d'elle. Elle la prit aussitôt avec elle, & lui ayant demandé ce qu'elle vouloit être, elle lui témoigna qu'elle souhaittoit beaucoup de se rendre Religieuse. Elle la mena en un Monastere de Filles de Sainte Marie, qui passoit pour riche; elle les pria de faire la charité à cette fille de la recevoir pour une petite pension qu'elle lui donneroit : ce qu'elles refuserent. Mais elle apprit en même tems qu'il

qu'il y avoit à Romans des Religieuses Annonciades qui bien qu'elles fussent très-pauvres, ne demandoient rien pour les filles qui vouloient être Religieuses, quand elles étoient pauvres. Elle y mena cette fille qu'elles reçurent sans difficulté. La Supérieure lui dit néanmoins que leur Evêque leur avoit commandé de demander cinq cens écus pour toutes les filles qu'elles recevroient; qu'elle lui disoit cela pour s'acquitter de l'obéissance, mais qu'elle en feroit ce qu'il lui plaîroit. Madame de Chazé les leur promit; & pour cela elle fit une quête, allant elle-même dans les meilleures maisons prier les personnes de condition de prendre part à cette bonne œuvre. Elle eut les cinq cens écus qu'elle leur donna, & leur envoyoit encore tous les ans une pension; elle leur procura encore d'autres aumônes, & les prit en grande affection à cause de leur vertu. Cette fille lui témoigna dans la suite qu'elle étoit plus contente d'être dans cette Maison pauvre, que si elle eût été dans une bien riche.

Il y eut une autre fille qu'elle fit Religieuse aux Ursulines de Valence; elle affectionna aussi beaucoup ces Re-

ligieuſes, comme nous le verrons ailleurs. Elle en pourvut encore d'autres, durant qu'elle fut là ; & c'eſt ce qu'elle a fait ſouvent dans tous les lieux où elle s'eſt trouvée. Une perſonne qui n'a été que dix-huit mois chez elle, nous a dit qu'en ce peu de tems elle lui en avoit vu pourvoir trois ou quatre ; qu'elle ne faiſoit aucune viſite, non pas même chez ſes freres & ſœurs, que pour quêter leur dot, & qu'elle ſortoit à dix & onze heures du ſoir, pour aller chez des perſonnes qu'on ne trouvoit qu'à ces heures-là.

On amena une fois à la Mere Angélique une fort belle fille dont on la pria de prendre ſoin, parce que ſa beauté la mettoit en péril & qu'elle n'avoit aucun bien. Cette fille ne voulant point être Religieuſe, la Mere Angélique l'envoya à Made. de Chazé qu'elle ſupplia de la garder. Comme elle ne pouvoit rien refuſer, & ſur tout ce qui lui venoit d'une ſi bonne main, elle s'en chargea, quoiqu'elle prévît bien l'inquiétude que lui donneroit ſa beauté. Elle dit à cette fille qu'elle deſiroit qu'elle ſe tînt toujours auprès d'elle & qu'elle la ſuivît par tout : ce qu'elle faiſoit exactement ;

mais cela n'empêchoit pas qu'elle n'en eût toujours bien de l'appréhension, & elle augmenta encore sur ce qu'elle apprit que quand M. de Chazé & elle étoient retirés, elle passoit bien du tems à causer à des fenêtres avec les voisins. Elle ne laissa pas néanmoins de la garder assez long-tems, demandant à Dieu qu'il lui fît trouver quelque occasion de la pourvoir avec sureté, & en attendant elle n'épargnoit aucun soin pour la veiller. Elle ne la perdoit point de vûe, quelque part qu'elle fût; & quand elle lui voyoit faire quelque action d'afféterie, elle l'en reprenoit avec douceur & lui faisoit des remontrances pleines de sagesse & de bonté dont elle ne voyoit pas grand effet. Comme elle en étoit toujours dans une continuelle inquiétude, il arriva qu'allant en commission dans une province, on l'avertit que le frere de cette fille s'étoit marié & établi dans une Ville proche de là où il s'étoit fait Procureur. Elle fut ravie de cette rencontre qui lui donnoit occasion de placer cette fille; elle lui dit qu'elle croyoit que son frere feroit bien-aise de faire une alliance dans la Ville où il s'étoit établi, & qu'elle

avoit penſé de l'y envoyer avec une ſomme d'argent pour la marier. La fille l'accepta, & auſſitôt Madame de Chazé lui donna un honnête homme & une femme pour l'accompagner, avec ce qu'il lui falloit pour la pourvoir. Et étant arrivés, ſon frere la maria à un Médecin qui écrivit bientôt après à Madame de Chazé, pour la remercier d'avoir ſi bien inſtruit ſa femme qu'il s'eſtimoit heureux de l'avoir trouvée.

La Mere Angélique lui a ſouvent addreſſé d'autres filles qu'elle a pourvues & placées en divers Monaſteres, où elle alloit de tems en tems les viſiter pour les exhorter d'être bien fidelles à leur vocation & bien reconnoiſſantes des graces de Dieu. Ce qu'elle faiſoit d'une maniere qui édifioit toutes les perſonnes qui l'entendoient; car elle avoit une grace particuliere pour bien parler de Dieu & de la vertu, & ſon inclination l'y portoit comme naturellement, de telle ſorte que dans les entretiens même qu'elle avoit avec M. de Chazé, elle y mêloit toujours quelque diſcours de Dieu & du néant des choſes du monde; mais elle tâchoit de le faire d'une maniere qui ne

parût pas, le vouloir inſtruire : car elle ſavoit le reſpect qu'elle lui devoit, & le rang qu'il tenoit au deſſus d'elle.

Parlant dans une rencontre à une perſonne de confiance des entretiens qu'elle avoit avec lui, elle lui dit que lorſqu'il arrivoit qu'en s'entretenant enſemble il lui diſoit : Un tel a fait une telle fortune, il a une telle Charge, il a ſi bien marié ſes enfans, il a tant de bien, il lui eſt venu une grande ſucceſſion, & choſes ſemblables, d'un air qui témoignoit qu'il en eût ſouhaitté autant pour ſa famille, elle ſentoit un tel éloignement de toutes ces choſes & un ſi grand mépris de ce qu'il témoignoit eſtimer, qu'elle ne pouvoit lui répondre un ſeul mot : ce qu'il appercevoit bien, & auſſitôt il changeoit de diſcours, ſon ſilence lui ſervant d'inſtruction.

Elle n'avoit point au contraire de plus grande joie que lorſqu'elle pouvoit s'entretenir avec des perſonnes de piété & de vertu, & ſa plus grande curioſité étoit de faire connoiſſance avec des gens de bien en quelque lieu qu'elle les rencontrât, afin de s'inſtruire & s'exciter par leur exemple à mieux ſervir Dieu, & en cela elle avoit un

quelques uns de ſes amis, qu'il ne falloit jamais perdre les occaſions de faire quelque bonne œuvre, & principalement d'exercer la charité, elle entreprit tellement cette pratique qu'elle cherchoit même les occaſions de faire du bien, & ne vouloit s'employer qu'à cela, ſe diſpenſant de toutes les viſites inutiles & même d'aller voir ſes freres & ſœurs, s'il n'y avoit de la néceſſité, afin d'avoir plus de tems à elle.

Je ne ſai ſi ce fut lui ou la Mere Angélique qui lui recommanda une affaire qui dépendoit d'une perſonne puiſſante, que pluſieurs avoient ſollicitée inutilement; on l'avertit que ſi elle l'entreprenoit, elle auroit bien des refus & des rebuts. Elle répondit qu'elle ne s'en ſoucioit pas, & que puiſque la juſtice & la charité le demandoient, elle preſſeroit tant qu'elle obtiendroit ce qu'on ne vouloit pas accorder. Cette perſonne la refuſa d'abord le plus civilement qu'elle put, ſachant qui elle étoit, & puis lui témoigna être importuné de ſes pourſuites, & enſuite la traita avec autant de mépris qu'on pouvoit faire une perſonne de ſa condition; mais tout cela ne l'empêcha point de continuer: car elle

étoit faite à tout, & ne se soucioit ni d'être honorée ni d'être méprisée, parce qu'elle ne cherchoit pas ses intérêts, mais ceux de Jésus-Christ. Elle obtint à la fin néanmoins par son importunité tout ce qu'elle demandoit.

Elle voulut que M. de Saint Cyran fît aussi connoissance avec M. de Chazé qui depuis a été fort son ami.

Pour ce qui est de la Mere Angélique, on peut voir dans la Relation qu'elle (Madame de Chazé) en a écrite elle-même, le sujet qui donna occasion à M. de S. Cyran de la lui faire connoître, qui fut une action de charité dont on l'avoit chargée. Elle fut si charmée de sa vertu, aussitôt qu'elle la vit, qu'elle ne cessoit d'admirer les graces que Dieu avoit mises en elle. Elle la prit pour sa directrice & l'a toujours regardée depuis comme la mere de son ame, n'ayant jamais manqué de suivre ses conseils & de lui obéir aussi exactement durant même qu'elle étoit encore dans le monde, que depuis qu'elle a été Religieuse; elle n'eût pas cru pouvoir rien faire de bien, si elle n'en eût demandé conseil auparavant à M. de S. Cyran ou à la Mere Angélique, & jamais elle

ne trouvoit de difficulté à ce qu'ils lui proposoient. Quand ils lui recommandoient quelque affaire, elle s'y employoit de si bonne sorte qu'elle en venoit à bout; aussi étoit-elle assurée qu'ils ne lui en recommandoient aucune qui ne fût pour la gloire de Dieu & pour la charité envers le prochain, & dans ces rencontres elle ne plaignoit aucune peine.

Ayant été obligée de quitter Paris pour suivre M. de Chazé à qui le Roi avoit donné une commission en Dauphiné, l'une des premieres choses qu'elle fit fut de visiter tous les Monasteres de Filles, pour chercher avec qui elle pourroit s'entretenir de Dieu, & quelque Mere dont elle pût prendre conseil pour sa conduite. Elle trouva les Annonciades de Romans & les Ursulines de Valence qu'elle affectionna beaucoup, & sur tout la Mere Angelle de Saint Joseph Supérieure des Ursulines, qui lui fut en ce pays-là ce que la Mere Angélique lui étoit à Paris. Cette Mere étoit une excellente Religieuse, fort spirituelle & éclairée de Dieu, qui lui inspiroit les meilleurs sentimens & les plus solides maximes du Christianisme, selon ce

qu'elle-même (Madame de Chazé) nous l'a rapporté ; car elle avoit ſi bien retenu tout ce qu'elle avoit oui dire aux ſaintes perſonnes qu'elle avoit connues, que dans les entretiens qu'on avoit avec elle , elle en rapportoit toujours quelque bonne penſée ou quelque bonne maxime. Mais il n'y en avoit gueres dont elle ſe ſouvînt davantage que de cette bonne Mere qui conſerva auſſi toujours pour elle une ſi grande affection , que depuis ſon retour elle ne laiſſa pas de continuer à entretenir ſon amitié & leur union par des Lettres très-édifiantes. Elle lui en écrivit une durant que les Filles de Sainte Marie étoient à Port Royal de Paris, dans laquelle elle lui mandoit de prendre courage & de ſouffrir de bon cœur pour la Vérité; qu'elle étoit heureuſe dans cet état, & choſes ſemblables. Dieu permit que la Mere Eugénie la lui donna toute entiere ſans en rien couper ni effacer, quoiqu'elle fût ſi exacte à examiner toutes les Lettres où il y avoit quelque mot d'exhortation , qu'elle n'en a jamais donné aucune qui lui ait paru de cette nature.

Madame de Chazé connut encore

à Valence deux filles dévotes qu'elle estimoit beaucoup ; la principale & qui étoit assez âgée, s'appelloit si je ne me trompe Sœur Marie Thessénier, mais elle l'appelloit ordinairement Sœur Marie de Valence. Le P. de la Riviere Minime a écrit sa vie qu'il a fait imprimer avec quelques écrits de piété qu'elle avoit composés. C'étoit une pauvre fille qui ne savoit seulement pas lire, mais on écrivoit sous elle. Madame de Chazé apporta à Port Royal son portrait qu'elle avoit fait faire, & celui de sa compagne qui étoit une jeune Damoiselle qui s'étoit unie avec elle pour servir Dieu. Elle alloit souvent diner chez ces bonnes filles, ses gens lui portoient son diner, & elle étoit fort aise de voir qu'elles serroient le reste pour le donner aux pauvres ; c'est pourquoi elle faisoit porter plus qu'il ne lui falloit, afin de fournir à leur charité.

Ce fut là qu'elle connut aussi un bon villageois, nommé Frere Antoine, qui avoit une vertu extraordinaire & un don particulier de bien parler de Dieu, quoiqu'il n'eût rien appris & qu'il parût fort grossier. Elle l'honoroit comme un Saint, & c'étoit une

une de ſes plus ſenſibles conſolations que de s'entretenir avec lui, le traitant avec autant de reſpect que s'il eût été d'une condition bien relevée, parce qu'en effet il étoit bien grand devant Dieu. Il avoit une terre dont il fit donation aux Urſulines de Valence ; il voulut qu'on fît un contract, dans lequel il y eût qu'il la donnoit à condition que les Religieuſes la lui laiſſeroient cultiver tant qu'il en auroit les forces, & que quand il ne pourroit plus travailler elles le chaſſeroient. Madame de Chazé qu'il faiſoit participante de ſes affaires, vouloit au contraire que les Religieuſes fuſſent obligées de le garder & de le nourrir toute ſa vie en quelque état qu'il fût; mais il ne voulut point paſſer le contract qu'en la maniere qu'il avoit réſolu, diſant qu'il étoit ſi pareſſeux qu'il ne feroit plus rien, s'il n'y étoit obligé par néceſſité. Le contract ſe fit ainſi. Après ſa donation les Religieuſes prierent Madame de Chazé d'obtenir de M. ſon mari qu'il ennoblît cette terre, afin qu'elle fût déchargée de la Taille. Elle lui dit que la vertu extraordinaire de Frere Antoine méritoit cette grace, puiſqu'il étoit plus

que noble devant Dieu. Il lui accorda, & en donna des Lettres aux Religieuſes.

Elle étoit ravie quand elle parloit de ce bon payſan; car c'étoit un des dons de Dieu en elle que de prendre autant de part à tout le bien qu'elle voyoit dans les autres & aux graces qu'il leur faiſoit, que ſi elle-même les eût poſſédées & reçues de lui.

Mais puiſque nous ſommes ſur ce ſujet, il faut encore dire la maniere dont elle connut une bonne fille qu'elle a toujours gardée depuis avec elle, quoique pour l'ordre des tems ſon hiſtoire dût bien précéder celle-ci; car cette connoiſſance ſe fit auparavant ſon voyage en Dauphiné, & lorſqu'elle étoit encore à Paris. Etant un jour à l'Egliſe, elle apperçut une fille qui lui parut prier Dieu avec tant de dévotion, qu'elle ſouhaitta auſſitôt de l'avoir chez elle. Elle fut la prier de lui dire ſon nom, & lui demanda ſi elle vouloit bien venir demeurer avec elle. Cette fille lui dit qu'elle ſe nommoit Léonarde, & qu'elle n'avoit rien; mais qu'elle ne vouloit point ſe mettre en condition, parce qu'elle deſiroit paſſer ſa vie à prier Dieu; qu'il

lui falloit si peu de chose pour vivre qu'elle l'avoit bientôt gagné. Cette réponse fit encore plus envie à Madame de Chazé de l'avoir. Elle lui dit qu'elle prieroit Dieu chez elle tant qu'elle voudroit, parce qu'elle ne lui demanderoit autre chose que de se tenir auprès de ses filles qui étoient fort petites, de les lever & coucher & de leur apprendre à prier Dieu. La Sœur Léonarde fut fort contente de cette condition qu'elle accepta, & Madame de Chazé crut que Dieu lui avoit fait ce jour-là un grand présent. Elle l'amena chez elle, & dit à M. de Chazé que Dieu lui avoit fait trouver une fille qui attireroit ses bénédictions sur toute sa maison. Elle eut soin de ses filles, jusqu'à ce qu'elle les mit à Port Royal, & après elle s'en servoit pour visiter les pauvres & exercer ses charités. Cette fille étant fort âgée, s'est faite Religieuse Converse aux Filles de S. Thomas, où elle passe les jours & les nuits à prier Dieu.

Nous ne savons rien de la conduite que Madame de Chazé a tenue depuis son mariage à l'égard de M. & de Madame de Champigny, ni même le tems & l'année de la mort de Madame

de Champigny qui mourut la premiere; mais ſeulement qu'elle fut ſi peu malade que s'il n'étoit arrivé par une providence de Dieu particuliere qu'elles logeoient enſemble elle & ſa fille, parce qu'on craignoit que la peſte ne fût chez M. de Chazé, ce qui l'avoit obligée d'en ſortir, elle ne l'auroit pas pu voir mourir, non plus que M. de Champigny qui n'y étoit pas & qui n'en put être averti, ſon mal ayant été ſi promt que ſans les diligences de ſa fille elle n'auroit peut-être pas reçu les Sacremens comme elle fit avec une entiere connoiſſance. Elle lui rendit dans cette derniere occaſion toute l'aſſiſtance & les ſecours qu'elle pouvoit eſpérer d'une auſſi grande affection & une auſſi grande piété qu'étoit la ſienne. On ouvrit ſon corps pour reconnoître la cauſe d'une mort ſi promte; toutes les parties en furent trouvées fort ſaines, mais on ne lui trouva point de ſang, parce qu'elle ſe faiſoit beaucoup ſaigner pour un mal de vapeurs auquel elle étoit ſujette.

La mort de M. de Champigny ne fut pas moins ſurprenante. Nous ne ſavons point combien il y eut d'intervalle entre celle de Madame ſa femme

& la sienne, ni même s'il étoit déja Premier Président lorsqu'elle mourut. Il est certain seulement qu'en entrant dans cette Charge, il pensa à se préparer à la mort ; car le P. Honoré son frere lui ayant mandé qu'il avoit peur qu'elle fit tort à son ame, il lui répondit qu'il n'y seroit gueres. Il l'a pourtant exercée au moins six ans, quoiqu'il prévît bien que le travail surpasseroit ses forces, & ses amis même disoient au Roi que c'étoit le perdre que de lui donner une Charge si laborieuse; car il étoit d'une complexion foible & délicate, & comme il n'étoit pas homme à se décharger sur autrui des devoirs de sa Charge, il vouloit s'acquitter par lui-même de toutes choses : ce qui enfin l'accabla, & le réduisit à une grande foiblesse qui l'obligea de se mettre au lit le 27. d'Avril de l'année 1630. ne paroissant presque pas malade. Son frere le Chartreux le vint voir par occasion, ne sachant pas qu'il se trouvât mal. M. de Champigny lui dit : » Je suis bien-aise de vous voir, vous m'aiderez à » faire mon Testament & à bien mourir. « Aussitôt il se mit à le faire, fit le partage de son bien entre ses en-

ſans & régla toutes les affaires de ſa maiſon. L'heure du diner étant venue, il fit mettre le couvert pour ſon frere le Chartreux & pour un autre de ſes freres qui étoit auſſi chez lui. Durant qu'ils dinoient, ſon homme de chambre s'approcha de lui pour voir comment il étoit ; l'ayant trouvé un peu en ſueur, il lui dit qu'il alloit lui chauffer une chemiſe : comme il la lui mettoit, il laiſſa tomber ſa tête, & l'ayant regardé il vit qu'il étoit mort. (Il avoit ſoixante-neuf ans.)

Cette mort ſi promte toucha ſenſiblement Madame de Chazé ; car elle aimoit M. de Champigny avec une tendreſſe extraordinaire, & elle en avoit toute ſorte de ſujets, étant auſſi bon pere qu'il étoit, & elle ſachant ſi bien régler ſon affection de même que ſa conduite ſelon ſes devoirs & ſes obligations. Et ſur cela (pour revenir à ce qui la regarde) on peut s'étonner comment elle a ſu ſi bien allier le grand éloignement qu'elle avoit du monde & du mariage, avec tous les devoirs d'amitié, d'honneur & de reſpect qu'elle a rendus à M. de Chazé ; car il ne ſe peut rien ajouter à tous les ſoins qu'elle a pris de lui, ni à ſa vigi-

ſance pour que rien ne lui manquât & qu'il fût bien ſervi. On auroit cru la voyant agir, qu'elle auroit ſouhaitté de le rendre immortel, quoique dans le fond de ſon cœur elle ne deſirât rien davantage que de ſe voir libre des liens qui la retenoient dans le monde, & qui l'empêchoient d'être à Dieu auſſi uniquement qu'elle auroit voulu. Elle l'a ſuivi dans tous ſes voyages, quelqu'éloignés qu'ils ayent été; & lui étant arrivé un jour de verſer de ſon caroſſe & de ſe rompre un bras, (ce qui eſt un mal fort ſenſible & très-douloureux) la crainte qu'elle eut de le mettre en peine lui fit diſſimuler ſa douleur, & l'empêcha de ſe plaindre & d'en rien dire juſqu'à ce qu'ils fuſſent arrivés au logis. Mr. de Chazé avoit de ſon côté pour elle une amitié & un reſpect reciproque; il s'appliquoit juſqu'à prendre ſoin de ſes moindres beſoins, comme elle faiſoit pour lui; il obſervoit ſi celles qui la ſervoient le faiſoient avec adreſſe & avec ſoin, & il s'inquiétoit beaucoup quand il s'appercevoit de la moindre incommodité qu'elle en recevoit. Il avoit une telle créance en elle qu'il l'a toujours ſecondée dans tous ſes bons deſ-

ſeins, & ne l'a jamais contredite en rien, non pas même dans des choſes fort contraires à ſes inclinations, comme il a paru particulierement dans la conduite qu'elle a tenue à l'égard de ſes enfans. Ils en avoient quatre, un fils & trois filles dont il y en avoit une qui étoit innocente, & qui a vécu juſqu'à quatorze ou quinze ans. M. de Chazé eût bien voulu qu'elle n'eût point parue chez lui, & il prenoit au contraire grand plaiſir à voir ſes deux autres filles, & aimoit encore plus ſon fils. Madame de Chazé qui ſavoit que le monde ne pouvoit nuire à ſon innocente, la retint toujours auprès d'elle juſqu'à leur voyage en Dauphiné ; qu'elle la mit à Port Royal ayant onze ou douze ans, & elle en avoit un tel ſoin qu'elle la vouloit toujours avoir dans ſa chambre, craignant que l'on n'eût pas autant d'application à elle qu'elle deſiroit, ou qu'on lui apprît quelque choſe de mauvais ; car cette enfant avoit bonne mémoire & retenoit tout ce qu'elle entendoit dire. Elle tâchoit d'inſpirer à M. de Chazé les mêmes ſentimens qu'elle avoit pour elle, & dans toutes les rencontres elle lui repréſentoit les raiſons qu'elle

avoit de l'aimer, & lui disoit que cette enfant étoit un don que Dieu leur avoit fait pour éprouver leur respect pour tout ce qui venoit de sa main divine, qu'elle attireroit ses bénédictions sur leur famille, parce qu'il étoit assurément dans son ame par la grace du saint Batême dont elle ne pouvoit ternir la pureté, & qu'ainsi on étoit assuré qu'elle étoit le temple du Saint Esprit. Et lorsqu'elle s'appercevoit qu'il n'agréoit pas certaines actions qu'elle faisoit, elle lui disoit ; » Monsieur, » vous méprisez le don de Dieu, c'est » une élue qu'il nous a donnée, peut-» être que les autres ne le sont pas. « Il entra enfin tellement dans ces sentimens à l'égard de cette enfant, qu'il fut extrémement touché quand on leur apprit à leur retour de Dauphiné qu'elle étoit morte.

Pour ses autres enfans, l'extrême appréhension qu'elle eut que le monde ne les corrompît, fit qu'elle les éloigna tous de sa maison. Elle envoya son fils au Collége des Peres de l'Oratoire hors de Paris, de peur que s'il y fût demeuré, la conversation avec ses proches & avec des enfans de condition ne l'élevât dans la vanité &

l'ambition. Il y fut long-tems, parce qu'il y fit toutes ses études ; & même y étudia en Théologie ; car M. & Madame de Chazé promirent à Dieu au commencement de leur mariage qu'ils feroient ce qu'ils pourroient pour porter le premier enfant qu'il leur donneroit à se donner entierement à son service. Mais comme ils n'eurent que lui, & qu'il ne leur resta point d'enfans dans le monde, toutes les filles ayant été Religieuses, cela fut cause qu'il ne se porta point à être d'Eglise, & que pour l'occuper il fallut le faire étudier en Droit, & lui donner une Charge de Conseiller au Parlement de Mets, afin qu'il pût être reçu à celui de Paris selon la coutume. Mr. de Chazé eut néanmoins tant de respect pour ce vœu, qu'il n'osa jamais le marier, quoiqu'il fût âgé de vint-huit ou vint-neuf ans quand il le laissa héritier de sa maison. Il dit seulement une fois à sa femme que si elle le vouloit, il pouvoit fort bien le marier & fort avantageusement. A quoi elle répondit : » Je n'ai jamais souhaitté, » Monsieur, que nous eussions des » enfans mariés ; au contraire j'ai tou- » jours prié Dieu qu'il les appellât à

» ſon ſervice, ou bien qu'il les retirât
» du monde. J'aimerois mieux voir
» mourir mon fils, que de le voir ma-
» rier & vivre comme la plupart font
» à préſent. «

Pour les deux filles, elle les donna fort jeunes à la Mere Angélique, afin de les élever à Port Royal dans la piété & dans la crainte de Dieu. Après que ſon aînée y eût été pluſieurs années & qu'elle eut environ quinze ans, la Mere Angélique l'avertit qu'elle ne vouloit point être Religieuſe, & qu'il falloit qu'elle la retirât : ce qu'elle fit, & la mit chez elle où elle l'habilloit de ſoye fort honnêtement ſelon ſa condition ; mais elle ne vouloit point qu'elle ſe frisât ni qu'elle portât de galons, dentelles & autres ajuſtemens. Cependant comme elle retiroit chez elle une jeune Damoiſelle nièce de M. de Chazé, qui aimoit le monde & qui ſe paroit le plus qu'elle pouvoit, & ſur qui elle ne vouloit pas prendre d'autorité parce qu'elle ne lui appartenoit pas ; cette Damoiſelle avec qui elle ne pouvoit empêcher que ſa fille ne converſât ordinairement, ne manqua pas de conſeiller à ſa couſine de ſe parer & ajuſter comme elle, & elle

en fut bientôt obéie ; car elle avoit assez d'inclination pour tout cela par elle-même. Elle vint donc un matin en cet équipage donner le bon jour à Madame sa mere qui lui ordonna d'une maniere serieuse & avec beaucoup de douceur néanmoins de s'aller défriser, ôter ses galons & tout ce qu'elle n'avoit pas accoutumé de porter, & puis de revenir & qu'elle lui diroit bon jour. Cette enfant obéit, & revint trouver sa mere qui la reçut fort bien ; car elle avoit pour ses enfans une bonté qui gagnoit leur affection sans néanmoins leur faire perdre le respect & la crainte, conservant toujours avec eux une gravité & un serieux qui empêchoit qu'ils n'abusassent de sa douceur.

Mademoiselle de la Fautriere, cette nièce de M. de Chazé dont nous parlons, avoit une jeune Damoiselle dont Madame sa mere en mourant lui avoit recommandé de prendre soin & de la pourvoir. C'étoit une fille fort sage qui voulut se faire Religieuse au Calvaire. Mademoiselle de la Fautriere la suivit, & Mademoiselle de Chazé voulut suivre sa cousine. Ces vocations qui n'étoient pas de Dieu, n'eurent

rent point d'effet ni de ſuite ; il n'y eût que la premiere qui perſévéra, ſelon que M. de S. Cyran l'avoit dit auparavant à Madame de Chazé. Mademoiſelle de la Fautriere en ſortit bientôt après, & M. de Chazé ſon oncle la maria ; mais Mademoiſelle de Chazé ne voulut point ſortir avec ſa couſine, & au contraire elle prit l'habit de Novice en grande cérémonie & aſſemblée de ſes parens. Néanmoins l'eſprit du monde n'étant point mort en elle, les viſites de ſes proches la dégoûterent de la pauvreté & de l'humilité Religieuſe, faiſant grand cas de ſa nobleſſe, de ſa beauté & des autres avantages qu'elle croyoit avoir ſelon le monde. Elle ne pouvoit auſſi ſouffrir la perſécution que lui faiſoient les Religieuſes parce qu'elle avoit été élevée à Port Royal, ne l'appellant d'ordinaire que la Cyraniſte, à cauſe qu'elle témoignoit beaucoup d'eſtime pour M. de S. Cyran, & qu'elle aſſuroit qu'il n'étoit point hérétique. Tout cela fit qu'elle quitta l'habit & s'en retourna avec ſa mere, mais plus attachée au monde qu'auparavant ; elle ne penſoit qu'au mariage, & elle faiſoit paroître tant de vanité que Madame

de Chazé & M. de S. Cyran même croyoient que c'étoit expoſer le ſalut de ſon ame que de la marier. Madame ſa mere la traitoit fort doucement, deſirant de la gagner par cette voie parce qu'elle voyoit qu'elle la reſpectoit beaucoup, & elle croyoit qu'il ne lui falloit pas faire perdre la crainte qu'elle avoit de lui cauſer de la peine. Mais elle étoit cependant dans une continuelle ſollicitude pour la bien garder; ce qui porta M. de Saint Cyran à lui conſeiller de la diſpoſer à rentrer en Religion pour quelque tems en un lieu loin de Paris, afin que ne voyant plus ſes parens elle oubliât un peu le monde. Il lui propoſa de la mettre aux filles de Sainte Marie de Poitiers, qu'il connoiſſoit particulierement & où il ſavoit qu'elle feroit fort bien. Ce n'étoit pas une petite affaire que de faire réſoudre cette fille à aller ſi loin, & ſes parens à ne la plus voir, ſur tout Mr. de Chazé qui l'aimoit paſſionément; néanmoins Madame ſa femme eut tant de grace qu'elle lui fit agréer, & ſa fille même témoigna y aller de bon cœur. M. de Singlin la mena, Madame de Chazé n'ayant pu y aller, & M. de S. Cyran ayant voulu qu'il

prît lui-même cette peine. Ce fut comme un miracle que la bénédiction que Dieu donna aux saintes intentions de toutes ces personnes qui n'avoient égard en cela qu'au salut de cette fille, étant bien éloignés de la vouloir contraindre à être Religieuse; car il leur accorda ce qu'ils n'osoient espérer, mais ce qu'ils lui desiroient comme son plus grand bien, la changeant de telle sorte qu'elle ne pouvoit assez témoigner combien elle s'estimoit heureuse de la grace que Dieu lui avoit faite de la retirer du monde. Elle en écrivit à M. de S. Cyran en des termes qui le ravirent, & elle demanda M. Singlin pour lui faire sa confession générale. M. de S. Cyran voulut qu'il y allât quoiqu'il se portât assez mal & qu'il lui en coûta même une maladie à son retour. Il lui donna l'habit de Novice, car il étoit alors Supérieur de cette Maison. C'est à elle que M. de S. Cyran a écrit tous les mois de son Noviciat plusieurs Lettres qui sont imprimées, qui font voir combien étoit grande la charité qu'il avoit pour la mere & pour la fille. Il manda à la Supérieure qu'il espéroit que cette réception seroit l'établisse-

ment temporel de cette Maiſon. Et en effet elle y a aſſurément beaucoup contribué; car outre vint-quatre mille livres que M. de Chazé leur donna pour ſes deux filles, Madame de Chazé leur a encore donné près de quarante mille livres en contracts de rente quand elle s'eſt faite Religieuſe.

Sa fille aînée dont nous venons de parler, mourut deux ans après ſa Profeſſion. Sa bonne mere fut plus conſolée qu'affligée, quand elle apprit que Dieu l'avoït appellée à lui, après avoir vécu ces deux années dans une grande fidélité à ſa vocation, & témoigné à ſa mort de très-ſaintes diſpoſitions, ſon mal qui étoit un crachement de ſang ne lui ayant point ôté la connoiſſance & l'attention à Dieu néceſſaire pour lui faire un ſacrifice de ſa vie avec une entiere liberté d'eſprit. Elle auroit bien deſiré néanmoins qu'il eût plu à Dieu de lui donner plus de tems pour le ſervir; mais craignant l'inconſtance & la fragilité humaine, elle ſe conſola en lui de ſa perte, & le remercia beaucoup de l'avoir miſe en aſſurance en la mettant auprès de lui.

Sa ſeconde fille qui eſt encore vivante, a été ſa conſolation parce

qu'elle n'a jamais aimé le monde, & que depuis qu'elle l'eut mise fort jeune en Religion, elle ne souhaitta jamais d'en sortir. Elle desiroit fort d'être Religieuse céans, mais la Mere Angélique crut qu'elle seroit plus propre à Poitiers. Elle eut bien de la peine à se rendre à son sentiment, & elle ne voulut point sortir qu'apres avoir fait promettre à la Mere qu'elle la reprendroit, si elle ne trouvoit pas à Poitiers une telle Mere qu'elle. M. & Madame de Chazé la menerent eux-mêmes avec M. Singlin.

Il reste à parler de la maniere dont Madame de Chazé s'est conduite envers ses domestiques. Elle avoit pour eux un soin & une affection sincere, & excepté la grande veille qu'elle faisoit sur eux afin qu'ils ne prissent aucune liberté illicite, elle les traitoit dans tout le reste comme ses propres sœurs ou ses filles, ne faisant ni la Dame ni la maitresse avec eux, & ne prenant d'autorité que celle qu'elle devoit pour les tenir dans leur devoir; & alors même elle agissoit avec beaucoup de douceur & de prudence. Et on peut dire que si son exactitude les incommodoit un peu quelquefois, elle

ses recompenſoit bien de cette peine par les bons offices qu'elle leur rendoit en toutes rencontres, ſoit lorſqu'ils étoient malades, ou qu'ils avoient beſoin d'elle en quelque autre maniere.

Elle avoit ſoin ſur tout de veiller ſur les filles & les femmes qui la ſervoient, & elle y fut encore plus exacte depuis ce que je vais rapporter. Viſitant une fois les priſons d'une Ville où M. de Chazé étoit Intendant de Juſtice, elle y vit un jeune homme bien fait qui lui dit qu'il étoit priſonnier pour quelques dettes; elle ſut auſſi de lui qu'il avoit étudié & qu'il parloit bien Latin. Elle fut touchée de compaſſion de voir qu'une perſonne de cette ſorte perdît ſon tems dans une priſon. Elle pria M. de Chazé de payer ſes dettes & de le prendre pour s'en ſervir dans les choſes dont il ſeroit capable; ce qu'il fit. Quelque tems après une des filles qui la ſervoient, la vint prier de lui donner ſon congé, parce qu'elle vouloit s'en aller. Madame de Chazé lui en demanda la raiſon; à quoi elle répondit qu'elle ne pouvoit plus ſouffrir les ſollicitations que ce jeune homme lui faiſoit pour la porter au mal. Elle ſavoit bien que

cette fille n'étoit pas une perſonne à vouloir impoſer ; c'eſt pourquoi elle lui dit que s'il n'y avoit que cela qui lui fît demander ſon congé, elle ne vouloit point qu'elle la quittât, & qu'elle la délivreroit d'une autre maniere de ſes importunités. Elle fut trouver M. de Chazé à qui elle dit ce qui ſe paſſoit, & à l'inſtant il mit le jeune homme dehors, & la fille demeura. Mais cela ne délivra pas Madame de Chazé d'inquiétude; cela augmenta au contraire celle qu'elle avoit déja, & la porta à veiller encore de plus près ſur tous ſes domeſtiques. Elle régla à toutes les filles & femmes qui la ſervoient le tems qu'elles devoient employer à tout ce qu'elles avoient à faire dans la maiſon. Il falloit que tout fût fait à une certaine heure qu'elles devoient ſe retirer toutes enſemble dans leur chambre qui étoit tout contre la ſienne & au delà de la ſienne, enſorte qu'il falloit qu'elles paſſaſſent par ſa chambre pour y entrer & pour en ſortir; car il n'y avoit point d'autre porte. Quand l'heure étoit venue, elle les regardoit toutes paſſer, & ſi quelqu'une manquoit, elle alloit elle-même voir ce qui la retenoit; car elle

ne vouloit point du tout qu'elles s'entretinſſent avec les gens de Mr. de Chazé. Elles s'occupoient de ce qu'elles vouloient dans leur chambre, car elles ne demandoit point qu'elles travaillaſſent pour elle après les ſervices qu'elles avoient à lui rendre. Les hommes n'entroient point dans cette chambre, & depuis que M. & Madame de Chazé étoient retirés, il ne falloit plus qu'elles ouvriſſent la porte ſi on ne les appelloit. Quand Madame de Chazé ſortoit, elle emportoit la clef de leur chambre ou de la ſienne afin qu'elles ne puſſent aller plus loin. Elle ne vouloit point qu'elles ſortiſſent ſeules de la maiſon. Elle les menoit elle-même à l'Egliſe quand elle le pouvoit, entendre la parole de Dieu ou aſſiſter au Service Divin, ou bien elle les y envoyoit toutes enſemble ou deux à deux; car il falloit toujours qu'elles fuſſent au moins deux filles enſemble, même pour aller à la Meſſe.

Tous ſes domeſtiques mangeoient enſemble, le Maître d'Hôtel au bout de la table: c'étoit un vieillard fort ſage qui avoit été élevé tout petit dans la maiſon. Ils ne l'avoient fait Maître d'Hôtel que depuis qu'il étoit

venu ſur l'âge ; car ils vouloient à cette place un homme ſur qui ils ſe puſſent repoſer de toute la conduite des domeſtiques & qui pût répondre de toutes leurs actions. Madame de Chazé ayant apperçu en ſe promenant dans une galerie qu'une ſervante ſe ſourioit en regardant un des gens, elle fut à l'heure même appeller le Maître d'Hôtel à la porte du lieu où ils étoient , pour lui demander ce que cette femme avoit eu à rire. Comme il ne s'en étoit pas apperçu , elle la fit venir & l'examina elle-même. Elle mit une fois dehors un cuiſinier qui lui étoit fort utile & qui la ſervoit depuis long-tems, parce qu'elle lui vit dire quelques paroles un peu familieres à une ſervante ; & quoiqu'elle eût peine à le renvoyer étant habile, elle ne put ſe mettre l'eſprit en repos qu'il ne fût forti. M. de Chazé s'accommodoit fort bien de cette conduite de ſa femme à l'égard de leurs domeſtiques ; car quoiqu'il fût d'une humeur douce & agréable, il ne laiſſoit pas d'être extrémement grave & ſi reſſerré qu'il n'eût point voulu que pas une des femmes de ſa maiſon lui eût rendu le moindre ſervice. Il ne leur diſoit pas même un

ſeul mot, ſinon lorſque Madame de Chazé ſe trouvoit mal, qu'il prenoit garde de fort près ſi elles la ſervoient comme il faut & avec ſoin.

Tous les jours au ſoir on faiſoit la priere dans ſa chambre, où toute la famille ſe trouvoit, & lui-même s'y rendoit fort exactement. Il aſſiſtoit auſſi autant que ſes affaires lui pouvoient permettre, à une lecture qui ſe faiſoit l'après-diner, & après qu'il eut vendu ſa charge, il n'y manquoit point. Quand il n'y pouvoit être, ſon Secretaire faiſoit cette lecture ; mais lorſqu'il y étoit, c'étoit toujours lui: & après avoir lu il diſoit à ſa femme d'inſtruire ſes gens, & lui écoutoit & prenoit grand plaiſir de l'entendre, ayant, comme nous avons déja remarqué, un don particulier de bien parler de Dieu.

Le Jeudi Saint elle lavoit les piéds à tous ſes domeſtiques, tant hommes que femmes, & les leur baiſoit après les avoir lavés; puis elle leur faiſoit à chacun un préſent honnête ſelon ce qu'ils avoient beſoin ou ce qu'ils deſiroient avoir.

Elle jeûnoit, & M. de Chazé auſſi, tous les Vendredis, les veilles des Fê-

tes de la Sainte Vierge, & encore d'autres jours.

Elle communioit toutes les Fêtes & Dimanches, & ſouvent les Jeudis ſelon que ſon Confeſſeur qui étoit un Pere de l'Oratoire, le jugeoit à propos.

Tout ſon plaiſir & ſes plus grandes délices étoient de prier Dieu à l'Egliſe ou dans ſon cabinet. Elle ne s'en laſſoit jamais, & néanmoins ne manquoit pour cela à rien de ce qu'elle devoit à ſa famille; car elle a pratiqué parfaitement ce qui eſt dit de la femme forte: (*Prov.* 31.) Qu'elle n'a pas mangé ſon pain dans l'oiſiveté, ayant trouvé moyen de ſi bien ménager ſon tems dont elle ne perdoit pas un moment, qu'après avoir ſatisfait à toutes ſes affaires domeſtiques & à toutes ſes dévotions autant qu'elle croyoit le pouvoir faire, elle en trouvoit encore pour travailler & pour filer; & elle envoya même une fois à la Mere Angélique une piéce d'étamine qu'elle avoit toute filée, dont la Mere fit faire de petits voiles de deſſus.

Madame de Chazé ſe conduiſit ainſi pendant trente ans qu'elle vécut avec M. ſon mari, enſuite de quoi il

plut à Dieu de le retirer à lui deux ans après leur retour de Dauphiné. Il ſemble qu'il en eut alors un inſtinct & comme un preſſentiment; car revenant enſemble de ce voyage & rentrant à Paris par la porte de S. Jacques, il dit à ſa femme après avoir apperçu que l'on bâtiſſoit notre Egliſe : » Voilà » qu'on bâtit une Egliſe à Port Royal: » il faut que vous alliez prier la Mere » Angélique de nous y donner une » place pour faire une Chapelle; car » quand je ſerai mort, vous y ſerez » Religieuſe : c'eſt pourquoi j'y veux » être enterré, afin de n'être point ſe- » paré de vous. « Il mourut, comme nous venons de dire, deux ans après. Mais Dieu qui ne veut pas laiſſer ſes Élus ſans affliction, lui en envoya une aſſez grande quelque tems auparavant; & ce fut l'extrême ingratitude de M. de la Fautriere ſon neveu & de Madame ſa ſœur qu'il avoit élevés fort jeunes avec lui avec une bonté & une tendreſſe de vrai pere, ſans prendre aucune penſion ſur leur bien qu'il avoit grand ſoin de leur conſerver. Ils ne laiſſerent pas enſuite de lui faire mille peines pour le conte qu'ils lui en demanderent après qu'il les eut bien

pourvus

pourvus, voulant l'obliger injuſtement, non ſeulement à leur donner plus qu'il ne leur étoit dû, mais même plus qu'il n'avoit le moyen : ce qui fut cauſe que pour acheter la paix, il fut contraint de vendre ſa charge qu'il avoit tenue plus de vint-cinq ans, & depuis ne fut plus que Maître des Requêtes honoraire. Mais Dieu ne permit pas que M. de la Fautriere profitât de cette injuſte acquiſition : car aprés avoir perdu une grande partie de ſon bien, il fut tué par un voleur qui en lui demandant la bourſe, s'apperçut qu'il portoit la main ſur un de ſes piſtolets; il prit incontinent l'autre dont il le tua d'un ſeul coup.

M. de Chazé fit encore pluſieurs autres pertes, mais moins conſidérables, avec des gens qui le tromperent à cauſe de ſa grande bonté qui ne pouvoit leur refuſer ce qu'ils le prioient de prêter, & il n'en faiſoit point de pourſuite. Ce qui n'empêcha pas néanmoins qu'il ne laiſsât encore aſſez de bien à ſon fils.

Sa derniere maladie fut une langueur qui lui dura long-tems. M. du Hamel ſon Curé l'aſſiſta juſqu'à la fin, & durant ſix ſemaines qu'il fut fort

mal, il alloit tous les jours dire Matines auprès de lui depuis quatre heures du matin jusqu'à six. Pour sa femme, elle lui rendoit toutes les assistances imaginables tant pour le corps que pour l'ame. Elle ne sortoit point d'auprès de lui, elle le servoit, elle l'exhortoit, elle lui tenoit lieu de tout le monde, sans néanmoins manquer à lui faire voir tous ceux dont il pouvoit recevoir du secours & de la consolation. Enfin elle eut celle de le voir mourir très-Chrétiennement : ce fut le premier jour de Février 1648. Il ordonna par son Testament qu'on l'enterreroit à Port Royal de Paris, où il laissa quinze cens livres d'aumône. On l'enterra à côté de la tombe de M. de S. Cyran, afin que ceux qui s'étoient aimés durant la vie, fussent encore unis après leur mort.

Madame de Chazé se voyant libre, & qu'il avoit plu à Dieu de rompre ses liens, elle ne pensa plus qu'à exécuter le desir qu'elle avoit eu toute sa vie de quitter le monde pour se faire Religieuse ; mais il lui survint plusieurs affaires qui l'obligerent de retarder quatorze ou quinze mois l'exécution de ce dessein. Elle admiroit ce-

pendant les miséricordes de Dieu sur elle, & elle ne cessoit de lui rendre de continuelles actions de graces non seulement de celles qu'il lui avoit faites, mais encore à toute sa famille, & particulierement à ses deux filles à qui elle n'avoit jamais souhaitté autre chose que d'être parfaitement à Dieu, & dont elle avoit enfin obtenu la vocation & le salut après tant de prieres & tant de larmes. Il ne lui restoit plus que son fils qui lui donnoit encore de l'inquiétude, & pour qui elle en répandoit sans cesse devant Dieu. Mais lorsqu'elle le vit aussi en quelque assurance de son salut peu de tems après par sa mort très-Chrétienne, elle disoit souvent avec un sentiment extraordinaire de reconnoissance & d'admiration que Dieu lui avoit accordé tout ce qu'elle lui avoit demandé tant pour ses enfans que pour elle ; mais que ç'avoit été après bien des retardemens qui sembloient l'en éloigner beaucoup, parce qu'il n'y avoit gueres d'apparence qu'après trente années de mariage & ayant plusieurs enfans, elle pût jamais se voir en état d'être Religieuse ; mais que néanmoins son espérance n'avoit jamais été affoiblie

ni ébranlée non plus que son desir. Et sur cela elle rapportoit un accident qui lui arriva étant jeune, lequel lui laissa toujours une secrete confiance que Dieu lui feroit enfin cette grace; c'est qu'une nuit comme ils dormoient, M. de Chazé & elle, la cheminée de leur chambre tomba, qui fit un tel renversement & un si grand bruit qu'ils pensoient être écrasés. La peur qu'elle eut fut si grande qu'il lui en prit à l'heure même une perte de sang si extraordinaire que tous les remédes ne pouvant l'arrêter, les Medecins l'abandonnerent croyant qu'elle dût mourir. M. de Chazé eut pensée de faire un vœu au Bienheureux Pere Honoré son oncle, qui étoit mort il n'y avoit pas long-tems. Il s'approcha d'elle, & lui demanda si elle y consentoit. Elle lui répondit qu'elle avoit eu la même pensée de s'addresser à lui, parce qu'il lui avoit promis qu'elle seroit Religieuse. Ils firent le vœu, & à l'heure même le mal cessa, & en peu de tems elle se porta si bien qu'ils allerent à Chaumont en Bassigny visiter le tombeau de ce Bienheureux Pere, & firent aux Religieux une aumône considérable : ce qu'elle a encore fait

ſouvent depuis par la dévotion qu'elle lui portoit.

Pendant le retardement de ſon deſſein & au mois d'Octobre de la même année 1648. elle fut choiſie par la M. Angélique pour aller à Maubuiſſon querir la Mere Marie des Anges qui ſe demettoit volontairement de ſon titre d'Abbeſſe ; & la ramener à Port Royal de Paris qui étoit le lieu de ſa Profeſſion, où elle vouloit paſſer le reſte de ſes jours comme une ſimple Religieuſe. Elle ſe ſervit de cette rencontre pour viſiter le tombeau de la Bienheureuſe Marie de l'Incarnation ſa couſine ; avec qui elle avoit eu une ſainte union, afin de lui recommander le deſir qu'elle avoit de l'imiter, non ſeulement en ſe faiſant Religieuſe, mais encore en embraſſant comme elle la condition de Sœur Converſe ; car c'étoit alors ſon deſſein. Elle y demeura long-tems en priere, & enſuite alla prendre la Mere Marie des Anges qu'elle mena à Port Royal. Après quoi elle ne ceſſa point durant toute cette année d'y ſolliciter ſon entrée, où elle trouva bien de la difficulté ; car la connoiſſance que l'on avoit de ſa vertu, faiſoit que l'on avoit peine à la

recevoir. La Mere Angélique disoit qu'elle avoit scrupule de retirer du monde une personne qui y faisoit tant de bien, & qui étoit d'un si grand exemple ; mais elle étoit trop humble pour le prendre ainsi ; & elle croyoit plutôt au contraire être indigne de la grace d'être reçue. Enfin après avoir persévéré tout ce tems à la demander, on lui accorda au mois d'Avril de l'année suivante 1649. de venir se retirer à Port Royal, non pas au dedans du Monastere, mais au dehors avec les Tourrieres. On lui donna une petite chambre gueres plus grande qu'une cellule dans laquelle il y avoit une cheminée si petite que deux personnes avoient peine à s'y chauffer. On a mis depuis cette chambre au dedans comme elle y avoit été autrefois, n'étant qu'un retranchement de l'appartement des malades. Elle n'amena personne avec elle pour la servir ; elle se servoit elle-même en tout ce qu'elle pouvoit, & recevoit comme une charité les services qu'on lui rendoit. Elle passa ainsi près de deux ans, prenant beaucoup sur elle. Elle couchoit toute vétue sur une paillasse, portoit très-souvent la haire, prenoit la disci-

pline & jeûnoit beaucoup; car au lieu de manger ce qu'on lui donnoit, elle le gardoit pour le donner aux pauvres par les mains de la Sœur Léonarde, cette fille dévote dont nous avons parlé, qui la venoit voir souvent pour lui dire selon sa coutume les nécessités des pauvres, ausquelles elle a toujours continué de pourvoir jusqu'à ce qu'elle ait été Religieuse. Elle leur donnoit jusqu'aux choses qui lui étoient même nécessaires, & on a été étonné depuis de voir à quelle pauvreté elle s'étoit réduite pour leur donner. Elle étoit plus mal vétue qu'une servante; car elle n'avoit qu'un habit de serge noire qui ne lui alloit pas à la cheville du pied, & de gros souliers qu'on voyoit par dessous. Madame Mollé avec toute sa dévotion avoit peine à la voir en cet état, & M. de Sarron s'en mettoit presque en colere, comme si elle eût perdu l'esprit. Elle ne sortoit point du tout, & ainsi le monde qui oublie aisément ceux qui le quittent, ne l'incommodoit gueres dans sa retraite où elle n'étoit quasi visitée que de ces deux personnes, & encore n'y venoient-elles d'ordinaire que pour tâcher de la persuader de

ſortir. Monſieur ſon fils y venoit auſſi, & quelques uns de ſes proches qui étoient pauvres, leſquels elle recevoit avec joie & les aſſiſtoit en tout ce qu'elle pouvoit.

La ſeconde année qu'elle fut au dehors, elle dit à la Mere Angélique qui la voyoit quelquefois au parloir, qu'elle n'avoit rien à quoi s'employer, & que ſi elle vouloit bien la faire entrer le long du jour, elle iroit à la cuiſine aider à ce qu'elle pourroit. La Mere lui accorda, & ainſi elle entroit le matin & paſſoit toute la journée à la cuiſine, excepté le tems de l'Office qu'elle alloit à l'Egliſe. Elle épluchoit les herbes, ratiſſoit les racines & s'occupoit à toutes les autres choſes qui ſe peuvent faire aſſiſe; car elle étoit ſi foible qu'elle ne pouvoit ſe tenir debout. Le ſoir on la faiſoit ſortir. Quand elle eut paſſé quelque tems de la ſorte, elle dit à la Mere que c'étoit bien de la peine de lui ouvrir la porte deux fois le jour, & ſi elle vouloit bien lui faire la grace de la faire coucher au dedans. La Mere le trouva bon, & la logea bien mieux qu'elle n'étoit auparavant; car elle la mit dans une aſſez grande chambre qui étoit vuide

parce qu'elle donnoit ſur le dehors, dans laquelle il y avoit un cabinet qui lui étoit fort commode pour ſes dévotions. Elle pria qu'on mît coucher auprès d'elle une Sœur Converſe qu'elle avoit priſe en grande affection, parce que c'étoit une bonne Religieuſe, fort humble, ſilentieuſe & ſimple. On lui accorda auſſi, & le long du jour elle alloit avec elle travailler à la cuiſine dans le ſilence & la joie de ſe voir parmi celles dont elle ſouhaittoit de tout ſon cœur qu'on lui accordât l'habit. Mais elle étoit bien éloignée de ce qu'elle deſiroit ; car les Meres qui faiſoient en ce tems-là grande difficulté de recevoir de ces perſonnes, parce que pour l'ordinaire quelque piété qu'elles ayent, elles retiennent toujours beaucoup de l'eſprit du monde, ne penſoient point du tout à la faire Religieuſe ; & au contraire au lieu de lui donner l'habit de Poſtulante Converſe qu'elle demandoit, lui firent faire un habit neuf en ſeculiere plus honnête même que celui qu'elle portoit auparavant : ce qui la mortifia beaucoup.

A quelque tems de là, la Mere Angélique l'envoya querir à la cuiſine où

on la trouvoit toujours, pour lui dire qu'elle ne devoit plus penſer à être Converſe n'y étant point propre; mais que ſi elle vouloit ſincerement être Religieuſe, il falloit qu'elle la fût du Chœur, & pour cela qu'elle commençât à dire le Breviaire, qu'une Sœur qu'elle lui nomma lui apprendroit. Et ſur l'heure elle lui donna le ſien qui étoit relié en parchemin fort groſſierement & déja aſſez uſé; mais il n'en fut que plus agréable à Madame de Chazé qui n'en a jamais eu d'autre le reſte de ſa vie. Elle n'eut pas de peine à ſe rendre à dire le Breviaire qu'elle entendoit un peu, ayant appris la Langue Italienne qui y a quelque rapport; mais elle en eut de n'aller plus à la cuiſine, & de ſe voir ſervie à ſa chambre comme une Dame. On lui permit pourtant d'aller au Réfectoire, & pour s'employer elle ſe faiſoit apporter des herbes à éplucher.

Elle demeura environ cinq ans dans cet habit ſeculier, pendant quoi une famille des plus conſidérables de Poitiers la fit prier qu'elle agréât que M. ſon fils épouſât leur fille. Il étoit pour lors à Mets ſur la fin de ſon ſemeſtre. Elle lui écrivit qu'elle connoiſſoit &

eſtimoit ces perſonnes, & que s'il avoit deſſein de ſe marier, elle approuvoit qu'il entrât dans cette famille ; mais qu'il falloit recommander cela à Dieu avant que de rien conclure, qu'ils en parleroient enſemble quand il ſeroit de retour à Paris. Cependant elle pria ſi bien Dieu pour cette affaire, qu'il lui accorda d'en être l'arbitre. Car comme M. de Chazé revenoit de Mets à Paris, il lui prit un crachement de ſang qui l'effraya, & lui fit dire à ſa mere qu'il croyoit qu'il devoit plutôt penſer à la mort qu'au mariage, & qu'au moins il falloit voir quelle ſuite auroit ce mal. Il fut aſſez conſidérable ; mais par les ſoins extrêmes qu'elle eut de lui il s'en trouva bientôt beaucoup mieux, & il ſe paſſa quelques ſemaines ſans qu'il le ſentît en tout de cet accident qui lui reprit enſuite, & dont il guérit encore une ſeconde fois après en avoir été fort mal. Durant ces deux intervalles de ſanté, il oublioit un peu les bonnes réſolutions qu'il avoit faites, lorſqu'il étoit au lit & qu'il entendoit les exhortations de ſa bonne mere ; & auſſitôt qu'il pouvoit ſortir, il fréquentoit quelques uns de ſes proches qui l'em-

menoient avec eux pour prendre part à leurs divertiſſemens. Lorſqu'elle s'en appercevoit, ou parce qu'elle les trouvoit avec lui, (car elle ſortoit quelquefois pour l'aller voir) ou parce qu'elle apprenoit qu'il avoit été chez eux, elle paſſoit enſuite une partie des jours & des nuits à fondre en larmes dans ſon cabinet ; de ſorte que quand la Mere Angélique vouloit ſavoir des nouvelles de M. de Chazé, elle n'avoit qu'à demander à la Sœur qui la ſervoit, ce qu'elle avoit fait lorſqu'elle étoit revenue de chez lui, ou qu'elle l'avoit été voir au parloir, & elle jugeoit de ſa diſpoſition par la joie qu'elle faiſoit paroître, ou par les larmes qu'elle avoit répandues. Elle ne ſe contentoit pas de prier ſeule pour lui ; elle lui procuroit encore les prieres de toutes les perſonnes à qui elle pouvoit s'addreſſer, & joignoit aux ſiennes les jeûnes, les diſciplines & d'autres auſtérités qui paſſoient ſes forces.

Dieu eut enfin égard à ſa douleur & à tant de prieres. Il toucha M. ſon fils & le frappa pour la troiſiéme fois du même mal dont il avoit déja été attaqué, mais avec moins de violence

&

& de péril. Cette maladie qui devoit être sa derniere, lui ouvrit les yeux pour lui faire voir le néant des vanités du monde. Il se ressouvint qu'il avoit été voué à Dieu avant que de naître, & de la sainte éducation qu'il avoit reçue de sa bonne mere, aussi bien que de toutes ses instructions pour qui il avoit tant de respect, qu'il disoit à un de ses amis lors même qu'il étoit le plus dans le monde : » Quand ma me- » re me parle, il me semble que c'est » Dieu même qui me parle par sa bou- » che. « Il promit à Dieu de quitter entierement le monde & ces conversations dangereuses qui étoient son plus grand mal. Et pour en faire voir des effets par avance & donner des preuves de son changement, il mit entre les mains de sa mere tout ce qu'il avoit de plus prétieux, soit en habits, couverts d'or & d'argent, soit en dentelles ou autres choses qui n'étoient que pour la vanité & le plaisir, la priant de vendre tout pour en donner l'argent aux pauvres, & il ne se reserva pour lui que le nécessaire fort simplement. Elle fut ravie d'avoir ces gages de sa conversion ; elle en fit le sacrifice qu'il desiroit sans en rien epargner,

priant Dieu qu'il achevât ce qu'il avoit commencé en lui. Il fit de son côté beaucoup d'autres aumônes ; il donna mille écus aux Freres de la Charité, & demanda un de leurs Religieux pour être auprès de lui. Il ne desira plus la santé que pour s'aller retirer à sa maison de Balisy, afin d'y passer le reste de sa vie dans la pénitence, & il vouloit même en faire une retraite de Solitaires qu'il auroit entretenus de son bien. Madame de Chazé étoit ravie de le voir dans cette disposition & dans de si bons desseins, & elle n'épargnoit rien pour sa santé, quoique d'autre part elle appréhendât l'inconstance de la fragilité humaine. Mais Dieu ne la laissa pas long-tems dans cette peine ; car après qu'il eût souffert durant quelques mois les langueurs de son mal qui étoit, comme nous avons dit, un crachement de sang, elle vit bientôt qu'il n'y avoit plus d'espérance de guérison. Elle redoubla ses soins & son assiduité auprès de lui, où elle passoit toute la journée, & ne le quittoit que pour revenir coucher à P. Royal. Elle l'exhortoit sans cesse d'aller à Dieu avec confiance en sa miséricor-

de, l'aſſurant qu'elle conſacreroit le reſte de ſa vie à la pénitence pour ſuppléer à celle que la mort l'empêchoit de faire, & qu'elle feroit faire pour le repos de ſon ame tout ce qu'elle ſouhaittoit que l'on fît pour elle. Le jour qu'il mourut, on lui vint dire dès le matin qu'il étoit mieux, & que l'on eſpéroit qu'il vivroit encore quelques jours : ce qui la fit différer de ſortir, parce qu'elle ſe trouvoit mal ; mais l'après-dinée ſon Médecin vint lui-même l'avertir qu'il ſembloit qu'il n'attendoit plus que ſa préſence pour rendre l'eſprit. En effet elle n'eut que le tems d'aller promtement chez lui ; il lui dit encore quelques aumônes qu'il vouloit faire, & fort peu aprés mourut.

Auſſitôt qu'il fut mort, elle revint à Port Royal, d'où elle ne ſortit plus; car elle avoit donné dès auparavant tous les ordres néceſſaires pour ſon enterrement. Elle alla droit à un Oratoire qui donne ſur le Chœur qui étoit alors fermé, parce qu'il étoit aprés Complies : deux Sœurs la menoient par deſſous les bras ; car elle étoit ſi ſaiſie que tout le corps lui trembloit, & elle ne pouvoit ſe ſoutenir. Elle ſe

jetta à genoux devant le Saint Sacrement fondant en larmes, & après avoir été là quelque tems en prieres, on la mena dans sa chambre.

Elle le pleura comme une mere doit pleurer ses enfans; car quoiqu'elle fût sensiblement touchée de sa perte, l'aimant beaucoup, elle ne laissoit pas dans son affliction même de remercier Dieu continuellement de l'avoir retiré de la corruption du monde auparavant que d'y avoir été engagé; & en cela il lui avoit l'obligation de n'avoir jamais contribué à l'y avancer, n'ayant au contraire rien tant appréhendé pour lui que les charges & les avantages d'une fortune qui est d'ordinaire la perte des personnes de cette condition, comme elle est souvent l'unique ambition de leurs peres & de leurs meres. La sienne au contraire n'étoit que de donner tous ses enfans à Dieu, & de procurer leur salut autant qu'il étoit en son pouvoir; & pour cela elle méprisoit tout le reste, ne voulant avoir ni succession ni postérité sur la terre.

Encore que M. son fils ne fût pas un obstacle à son dessein d'être Religieuse, ne l'ayant jamais contredite

en cela non plus qu'en toute autre chose, sa mort néanmoins la rendoit encore plus libre de consacrer au service de Dieu, comme elle l'avoit toujours souhaitté, tout son bien ainsi que sa personne. Ainsi elle ne pensa plus qu'à satisfaire aux héritiers de M. de Chazé, & puis redoubla ses instances pour être reçue au Noviciat. On lui dit qu'il falloit qu'elle vînt en cette Maison des Champs, pour y être éprouvée avant que de prendre l'habit, selon qu'il est porté dans les Constitutions. Elle l'accepta de tout son cœur, & ce fut ici qu'elle quitta son habit séculier pour prendre celui de Postulante.

Comme elle desiroit qu'on la traitât en toutes choses comme une autre, on le faisoit aussi, ou plutôt on la traitoit autrement qu'une autre, parce qu'on l'épargnoit moins que personne, sa vertu l'en rendant capable. La Mere Angélique principalement la traitoit comme elle auroit voulu qu'on l'eût traitée elle-même ; elle la reprenoit & l'humilioit en toutes rencontres avec autant de liberté qu'elle lui en donnoit, & elle recevoit toutes les humiliations & les mortifications

comme des effets de la charité qu'on avoit pour elle. Une fois que la Mere tenoit le Chapitre du Noviciat, elle lui dit après avoir entendu sa coulpe, que son voile étoit trop propre, & qu'elle faisoit encore la Dame, qu'il falloit qu'elle l'ôtât & qu'elle mît une cornette excepté à l'Eglise, jusqu'à ce qu'on lui dît de le reprendre. Elle accepta cette pénitence, & l'accomplit avec tant d'humilité & de modestie qu'elle donnoit de l'édification.

Deux de ses cousins l'étant venue voir, elle pria sa Mere Angélique de trouver bon qu'elle leur offrît de coucher céans. La Mere lui fit là dessus une grande reprimande, & lui dit qu'elle ne vouloit point du tout qu'elle attirât ici ses parens. Lorsqu'elle fut retournée au parloir, elle la vint faire sortir, afin qu'ils n'eussent point de prétexte de demeurer si elle les retenoit plus long-tems, & qu'ils pussent aller coucher à Gif, où ils devoient aussi voir une de leurs sœurs qu'elle y avoit mise pensionnaire. La Mere quelque tems apres lui demanda si elle n'avoit point trouvé étrange qu'elle l'eût ainsi fait sortir du parloir pour renvoyer ses cousins. Elle lui ré-

pondit avec beaucoup d'humilité : » Non, ma Mere, au contraire j'ai » pensé que vous le faisiez par une » bonté & une charité particuliere » que vous avez pour moi. «

Elle la pria une fois de la dispenser d'aller au Réfectoire, parce qu'elle se trouvoit mal. La Mere lui dit qu'elle s'en faisoit accroire, qu'elle se délicatoit trop, & que c'étoit grande pitié que d'avoir des Dames, qu'il falloit qu'elle y allât; ce qu'elle fit.

Une autre fois elle demanda à la Celleriere un peu d'écorce d'orange, parce qu'elle avoit mal à l'estomac. La Mere lui en fit une reprimande terrible & ne voulut point qu'on lui en donnât, quoique depuis elle le permit, ayant reconnu qu'elle en avoit véritablement besoin, & qu'elle n'usoit de ces sortes de choses que dans la nécessité & le moins qu'il lui étoit possible.

Il n'est pas nécessaire de rapporter davantage de ces sortes d'exemples, dont il y a plusieurs. Il suffit seulement de dire que cette conduite lui a beaucoup servi; car comme elle recevoit ces épreuves dans le même esprit qu'on les lui faisoit, étant persuadée

que les personnes qui la conduisoient ne regardoient que Dieu, & agissoient avec charité pour elle, cela assurément contribuoit à lui faire oublier tout ce qu'elle avoit été dans le monde pour lui faire comprendre parfaitement ce que c'est que la vie Religieuse, qui est un renversement de son esprit & de ses maximes ; & la portoit à entrer dans un esprit d'humiliation & de mortification qui lui a duré toute sa vie, s'étant toujours crue encore plus imparfaite qu'on ne pensoit, & toutes les reprimandes & les corrections ayant toujours servi à lui faire aimer encore davantage les personnes.

Elle ne se dispensoit de rien, sinon des choses que son âge & sa foiblesse la rendoient absolument incapable. Elle assistoit au Chœur à toutes les Heures de l'Office du jour, & s'acquittoit exactement des autres devoirs de la Religion.

Elle passa ainsi dix-sept mois, après quoi il sembloit qu'il n'y avoit rien qui dût empêcher de la recevoir ; mais on ne lui fut pas pour celà plus favorable. Car Dieu permit pour l'éprouver que la Mere Angélique qui s'étoit opposée d'abord, comme nous avons

dit, au desir qu'elle avoit eu d'être Converse, voulant qu'au cas qu'elle se fît Religieuse, elle la fût du Chœur, changea entierement cette pensée; nous n'en savons pas le sujet, mais sans doute qu'elle croyoit suivre en cela la conduite de Dieu sur elle, puisqu'elle suivoit le premier mouvement & le premier dessein qu'il lui avoit donné. Elle lui en fit parler par la Celleriere qui étoit ma Sœur Geneviève de l'Incarnation, à qui elle dit de tâcher de la persuader d'entrer dans cette condition de Converse, qu'elle croyoit à présent lui être plus propre que l'autre, parce que n'y ayant point lieu d'espérer qu'elle pût à cause de son âge assister au Chœur & aux autres observances, elle ne pourroit être qu'un phantôme de Religieuse du Chœur: ce sont ses termes. Madame de Chazé qui avoit perdu la dévotion d'être Converse, & qui se considéroit moins capable des fonctions de cet état que lorsqu'elle étoit entrée, étant devenue plus foible & infirme, fut fort surprise de la déclaration qu'on lui faisoit après l'avoir gardée sept ans dans la Maison, dont il y en avoit cinq qu'elle disoit le Bré-

viaire fort régulierement & s'y étoit tout-à-fait affectionnée. Elle fit réponse que puisqu'on ne pouvoit pas lui faire la charité de la recevoir qu'à cette condition, elle choisissoit plutôt de sortir & d'aller à Poitiers où elle étoit assurée qu'on ne la refuseroit pas. La Mere Angélique entra aussitôt là dedans, étant bien-aise d'obliger ces Religieuses, & ravie qu'elle leur portât son bien plutôt que de le donner céans. Ainsi elle conclut qu'elle sortiroit, & pour cela on la fit retourner à Paris en attendant une occasion propre à faire le voyage. Mad^e. de Chazé écrivit elle-même aux Religieuses de Poitiers, qui lui promirent de la recevoir & qui la desiroient même beaucoup; car elles la connoissoient déja, l'ayant vue auparavant que d'entrer.

Quelque jugement qu'on puisse faire de ce refus de Madame de Chazé, la vie qu'elle a menée devant & après sa Profession, témoigne assez qu'elle ne le faisoit ni par ambition ni par orgueil, puisqu'elle ne s'est jamais mêlée de quoi que ce soit, non plus que si elle eût été Converse. Il y a plutôt lieu de croire que Dieu ne demandoit pas cela d'elle, & qu'au contraire l'op-

poſition, s'il faut l'appeller ainſi, qu'elle y avoit étoit un inſtinct & un mouvement qui venoit de lui, puiſqu'elle n'a jamais eu de regret de l'avoir eue, & qu'au contraire elle témoignoit dans toutes les occaſions la joie & la ſatisfaction qu'elle avoit dans ſon état, & de ſe trouver obligée à dire le grand Office. D'ailleurs elle changea ſi peu de diſpoſition pour tout le reſte, qu'encore qu'elle pût ſe diſpenſer des obſervances & des aſſujettiſſemens de la Religion, n'ayant plus à eſpérer d'y être engagée, elle ne laiſſoit pourtant pas de s'acquitter de tout avec la même ferveur, aſſiſtant à tout l'Office excepté à Matines, & ſuivant les autres Poſtulantes en tout ce qu'elle pouvoit. Et elle avoit ſi peu de reſſentiment de la maniere dont on la traitoit, après avoir ſervi la Maiſon depuis trente ans en tout ce qu'elle avoit pu, qu'elle rendoit aux Meres en toutes choſes la même ſoumiſſion & la même dépendance, & avoit pour elles autant de confiance qu'auparavant, cette conduite lui faiſant même eſtimer encore davantage leur zéle pour la Religion, qui les portoit à n'avoir égard ni à ce qu'elle avoit fait, ni à ce qu'elle deſi-

roit encore de faire en donnant tout ſon bien, comme elle le prétendoit, ſans aucune réſerve.

Peut-être que ce fut cette diſpoſition ſi humble & qui marquoit ſi fort ſa vertu, qui porta enfin la Mere Angélique à changer celle où elle étoit à ſon égard. Et peut-être auſſi, comme on nous l'a dit depuis, ce qui put encore y contribuer, fut qu'elle conſidéra que Madame de Chazé avoit tant d'affection pour ce Monaſtere, que quand bien même elle auroit été Religieuſe à Poitiers, elle n'eût pas laiſſé d'y vouloir donner une partie de ſon bien; & qu'ainſi elle aima mieux l'engager céans, ſachant que cet engagement lui donneroit plus de pouvoir ſur elle, pour la porter à avantager ces Religieuſes & à leur donner beaucoup plus qu'à cette Maiſon, comme en effet elle lui fit faire, & cela ſe verra dans la ſuite.

Etant donc réſolue de la garder, elle lui en fit parler par Mr. Singlin. Mais Made. de Chazé répondit qu'elle avoit conſidéré devant Dieu qu'elle feroit mieux en effet d'aller à Sainte Marie, parce que leur Régle étoit plus propre à ſa foibleſſe, & qu'elle

pouvoit

pouvoit mieux la garder que celle de céans. A quoi M. Singlin lui repartit que la Régle de S. Bénoit étoit tout ensemble douce & austere, parce qu'elle recommande fort expressément que l'on soulage en toutes manieres les personnes âgées, & qu'on ne les oblige à rien de tout ce qui est au dessus de leurs forces. Madame de Chazé ne put se rendre à ce changement, & comme il y avoit déja plusieurs années qu'elle étoit céans sans avoir pu rien obtenir, & qu'elle craignoit de n'avoir encore aucune assurance si elle y demeuroit davantage, le grand desir d'être Religieuse fit qu'elle demeura ferme dans sa résolution d'aller à Poitiers.

Cependant Mr. son frere & Made. sa sœur faisoient ce qu'ils pouvoient pour la détourner de la Religion; mais elle leur déclara qu'ils n'avoient rien à espérer de son bien. Elle offrit néanmoins deux mille livres à M. son frere pour une de ses filles, au cas qu'il la lui voulût donner pour la placer en quelque bonne Maison ; ce qu'il lui refusa, & ainsi elle lui dit qu'elle ne pouvoit donc lui rien donner, parce qu'elle étoit résolue de consacrer entierement tout son bien à Dieu dans

les Maisons de Religion où elle savoit qu'il étoit mieux servi, M. de Champigny fut le seul qui ne lui témoigna aucune peine, ni sur sa vocation, ni sur la disposition qu'elle vouloit faire de son bien, & à cause de cela elle a toujours eu pour lui une affection particuliere. Il la vint voir durant qu'elle étoit Postulante. Il ne l'avoit point vue depuis qu'elle étoit céans, ayant toujours été en commission. Elle fut ravie de ce qu'il témoignoit approuver son dessein, & ayant appris de lui qu'il avoit une de ses filles Novice à Notre-Dame de Beauvais où sa tante étoit Abbesse, elle fut si aise de ce qu'elle vouloit être Religieuse, qu'elle lui promit deux mille écus pour sa dot; de quoi il lui témoigna beaucoup de reconnoissance.

Comme elle persistoit toujours dans son dessein d'aller à Poitiers, il plut à Dieu de faire voir qu'il demandoit autre chose d'elle. Car un jour de la troisiéme semaine de l'Avent, allant à l'Eglise par le préau à l'heure de Tierce, & montant quatre ou cinq degrés de pierre qui sont devant la porte de l'avant-Chœur, la glace la fit tomber avec son Breviaire qu'elle tenoit en

ſes mains, & elle ſe caſſa la cuiſſe; ce qui toucha ſi fort nos Meres tant du mal qu'elle avoit, que de l'état où elle demeuroit pour le reſte de ſa vie, qu'elles lui promirent de la faire Religieuſe. Cette promeſſe lui donna une joie beaucoup plus grande que n'étoient ſes douleurs, & elle ne faiſoit plus que remercier Dieu d'avoir enfin accordé à ſa perſévérance ce qu'elle lui avoit tant demandé, & ce qu'elle n'oſoit plus eſpérer pour ce lieu-ci.

Il lui fallut quinze mois depuis cette chute pour ſe fortifier & être capable de pouvoir prendre l'habit, & encore demeura-t-elle en état qu'elle ne pouvoit faire un pas toute ſeule, ſa cuiſſe rompue étant devenue beaucoup plus courte que l'autre, & ſi foible qu'elle ne pouvoit plus ſe ſoutenir deſſus, quoiqu'elle eût un ſoulier fort haut.

Dès qu'elle put ſortir du lit, elle rentra avec plus de ferveur que jamais dans tous les exercices de la Religion, dont elle pouvoit être capable en l'état où elle étoit. L'impuiſſance de ſon corps qui repréſentoit celui d'un enfant qui ne peut faire un pas ni ſe ſoutenir tout ſeul, ſembloit l'avoir fait

redevenir enfant ſelon l'eſprit de l'Evangile; car il n'y avoit rien de pareil à ſa ſoumiſſion, à ſon humilité & à ſa reconnoiſſance des moindres ſervices qu'on lui rendoit. Elle ſe croyoit indigne de tout, & s'il arrivoit qu'elle demandât les choſes dont elle avoit beſoin avec trop d'empreſſement, elle en demandoit incontinent pardon & s'en accuſoit avec larmes comme d'une grande faute. C'étoit preſque toujours ce qui compoſoit ſes coulpes de Chapitre qui ne finiſſoient point, tant elle avoit de paroles pour exagérer ſes fautes, & ſouvent il lui falloit dire de ſe taire, parce qu'elle ne pouvoit aſſez témoigner le reſſentiment qu'elle en avoit.

Le jour qu'elle avoit tant ſouhaitté dès ſon enfance étant arrivé, elle prit l'habit à la Fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge de l'année 1658. dix ans après la mort de M. de Chazé, âgée de ſoixante-deux ans & deux jours. Quoiqu'elle fût extrémement caſſée pour ſon âge, la joie qu'elle avoit étoit ſi grande qu'il ſembloit qu'elle fût rajeûnie. Toute impotente qu'elle étoit, elle ne laiſſa pas de faire toutes les cérémonies comme les trois

autres qui prirent l'habit avec elle, excepté les génuflexions, & elle les fit de fort bonne grace étant soutenue d'une personne.

Elle tâcha ensuite pendant son année de Noviciat de suppléer par une plus grande humilité & une plus grande fidélité aux petites choses, à tout ce qu'elle ne pouvoit faire des austérités de la Régle dont son âge & son accident la rendoient absolument incapable, & il ne se peut pas voir une Novice plus petite, plus dépendante & plus exacte qu'elle l'étoit à tous ses devoirs.

Lorsque le tems de sa Profession fut proche, elle dressa son Testament dans lequel après avoir témoigné sa reconnoissance des graces qu'elle avoit reçues de Dieu par le moyen de la Me. Angélique, & des obligations qu'elle avoit à la Maison pour la charité que l'on avoit exercée envers elle & envers ses filles, elle déclaroit que son dessein auroit été de donner tout son bien au Monastere, & que ce qu'elle en avoit donné ailleurs n'étoit que parce qu'on ne l'avoit pas voulu accepter, ne craignant point en cela de desobliger M. de Champigny qu'elle en faisoit exé-

cuteur, & à qui elle n'eût même rien voulu laiſſer ſans que M. Singlin qui ſavoit que pluſieurs de ſes filles vouloient être Religieuſes, lui fit donner deux mille écus à chacune des trois qui étoient à Notre-Dame de Beauvais. Tout ſon bien conſiſtoit en cent mille livres; tant en ce qu'elle avoit eu en mariage, qu'en ce qu'elle avoit hérité de ſes pere & mere & d'un de ſes freres qui étoit Abbé. Elle donnoit les dix-huit mille livres que nous venons de dire à Mr. de Champigny; vint-cinq mille à la Maiſon, & la Me. Angélique lui en fit donner quarante mille aux Religieuſes de Poitiers. Il reſtoit encore dix-ſept mille livres qu'elle employa en aumônes, à doter quelques filles qu'elle mit en Religion & à payer quelques petites dettes.

Elle fit Profeſſion au bout de ſon année de Noviciat le premier jour de Mai, accompagnée des trois Sœurs qui avoient pris l'habit avec elle. La joie & la reconnoiſſance de cette grace lui a continué toute ſa vie auſſi grande que le premier jour, & elle la témoignoit ſouvent en des termes & d'une maniere qui édifioit toutes les perſonnes qui l'alloient voir. Cette

extrême reconnoissance lui donnoit une exactitude nonpareille à toutes choses, & lui faisoit aimer & estimer jusqu'aux moindres observances.

Elle avoit une telle affection pour l'Office, qu'elle employoit beaucoup de tems à le dire & ne le vouloit jamais différer, encore même qu'elle en eût un prétexte légitime. Elle disoit qu'il falloit préférer Dieu à tout, & qu'elle aimoit mieux souffrir de l'incommodité que de manquer à le dire aux heures & tout à loisir.

Quoiqu'elle eût bien de la peine à marcher, elle alloit au Chœur les Fêtes & Dimanches aux grandes Messes & à Vêpres, & tous les jours autant que sa santé lui pouvoit permettre, à une Messe basse après laquelle elle faisoit l'assistance du Saint Sacrement; & lorsqu'elle étoit trop mal pour y aller, elle s'appliquoit à Dieu dans son lit durant ces deux tems avec la même attention que si elle eût été à l'Eglise.

Elle se faisoit lever pour aller dire sa coulpe au Chapitre. Elle la disoit avec une humilité & un ressentiment de ses fautes si extraordinaire, qu'il n'y avoit personne qui n'en fût tou-

ché : elle les exagéroit autant qu'elle pouvoit, pour paroître plus imparfaite & mériter plus que les autres d'être humiliée & reprise ; car c'étoit le plus grand plaisir qu'on lui pouvoit faire, & jamais elle ne parloit avec plus d'ardeur de la charité que l'on avoit pour elle, que lorsqu'elle avoit reçu quelque reprimande, disant que c'étoit aimer véritablement les personnes que de procurer le bien de leur ame.

Elle n'a jamais desiré aucune préférence, non pas même dans ce qui regardoit la conduite de son ame ; n'ayant jamais fait d'autre choix pour ses confessions même, que celui qu'on faisoit pour elle. Une Sœur lui ayant une fois dit que M. N. confessoit, & si elle ne desiroit point y aller ; elle lui répondit sans faire paroître aucune peine qu'elle s'y étoit marquée, mais qu'on l'en avoit démarquée pour la marquer à un autre. M. N. s'étant trouvé ici durant sa derniere maladie, la même Sœur qui savoit l'estime qu'elle avoit pour lui, lui demanda si elle ne le vouloit point voir ; à quoi elle fit réponse fort humblement qu'elle la prioit de n'en point parler, & de ne lui point donner cette peine.

Elle voyoit fort peu les Meres, parce qu'ayant beaucoup d'affaires; elles n'avoient pas le tems de l'aller voir; mais elle n'en témoignoit aucune peine étant si fort détachée de tout, qu'encore qu'elle aimât & honorât tout ce qui se peut les personnes dont elle recevoit conduite, elle étoit aussi contente qu'elles donnassent leur tems à d'autres, que si elles se fussent appliquées à elle, étant même bien-aise que les autres lui fussent préférées, parce qu'elle se persuadoit qu'elles le méritoient plus qu'elle: Il n'y avoit que ma Sœur Marie de l'Incarnation qui a été quelques années Prieure, qui l'alloit souvent voir parce qu'elle l'avoit prise pour sa directrice au défaut des Meres. Elle lui rendoit conte de son ame avec autant de confiance & de simplicité qu'une Novice le feroit à sa Maitresse, & elle avoit pour elle un tel respect & une telle soumission, qu'elle n'eût pas voulu faire la moindre chose sans lui demander. Et lorsque cela lui étoit arrivé & qu'elle craignoit d'avoir agi contre son intention, elle n'avoit point de repos qu'elle n'eût su son sentiment; mais elle ne tomboit gueres dans ces sortes de peines; parce

qu'elle ne faisoit rien sans ordre.

Quand elle étoit malade, elle s'abandonnoit entierement à la discrétion de l'Infirmiere ; ne demandant point à voir le Médecin si elle ne le jugeoit à propos ; & lorsqu'il lui arrivoit de demander quelque chose qu'elle croyoit la devoir soulager, elle en avoit tant de scrupule qu'elle s'en accusoit avec bien des larmes. Celles qui l'ont assistée dans ses maladies, disent qu'on ne pouvoit voir une malade plus soumise, plus dépendante & plus soigneuse de pratiquer la pauvreté en tout ce qu'elle pouvoit. Elle aimoit tellement cette vertu, qu'après sa mort on admira jusqu'à quel point elle l'avoit pratiquée. Le Scapulaire qu'on lui ôta de dessus elle, avoit une infinité de piéces qu'elle avoit mises & cousues elle-même ; & tout le reste de ses habits & les meubles de sa chambre étoient si pauvres, qu'il n'y avoit rien que ce qui étoit absolument nécessaire & de quoi elle ne se pouvoit passer. Ayant une fois témoigné qu'elle auroit peine qu'on lui ôtât un meuble qu'on demandoit pour mettre ailleurs & qui en effet lui étoit nécessaire, elle en eut ensuite bien de la peine &

en demanda pardon comme d'une grande faute, priant qu'on le prît & tout ce qui étoit à ſon uſage. C'étoit au commencement que nous revînmes de Paris, où l'on manquoit de pluſieurs choſes. Elle étoit ravie d'avoir cette occaſion de pratiquer la pauvreté, & ne s'affligeoit que de n'y pouvoir prendre autant de part que les autres.

Elle témoignoit tant de bonté & de cordialité pour toutes les Sœurs, qu'elle ſe faiſoit aimer de tout le monde. Elle diſoit qu'elle ne pouvoit demander pour elle-même aucune grace à Dieu, qu'elle ne la demandât & deſirât pour toute la Communauté. Rien ne lui donnoit plus de joie, que lorſqu'elle entendoit dire du bien de quelqu'une, & jamais on ne l'a vue remarquer les défauts des autres ; elle s'édifioit au contraire de tout ce qu'elle voyoit. Encore qu'elle aimât fort à s'entretenir avec Dieu ſeul, ſon affection pour les Sœurs faiſoit qu'elle étoit bien-aiſe de les voir, quoique néanmoins elle ne vouloit pas que celle qui étoit avec elle y conviât perſonne ; elle lui recommandoit ſeulement de bien recevoir celles qui y vien-

droient, & de ne leur témoigner aucune peine. Tous ses discours étoient de Dieu dont elle étoit toute remplie: aussi la plupart l'alloient voir plutôt pour s'édifier, que pour lui faire passer du tems; car elle ne faisoit paroître aucun ennui de se voir réduite à demeurer dans un lit ou sur une chaise, comme elle y a été les sept dernieres années de sa vie sans pouvoir suivre la Communauté.

Elle témoignoit tant de reconnoissance à celles qui lui alloient faire quelques lectures, qu'elles en étoient toutes confuses, & de même quand on l'entretenoit de ce que l'on avoit retenu des Sermons, dont elle étoit toujours si édifiée, qu'une Sœur lui ayant dit un jour qu'elle n'avoit pu en retenir un, parce qu'il n'y avoit point d'instruction morale, elle lui répondit : » Mon Dieu! ma Sœur, com-
» ment pouvez-vous dire cela? car il
» n'y en a point où je ne trouve beau-
» coup d'instruction, & il me semble
» qu'on en peut tirer de toutes choses.

Elle étoit toujours seule hors ces tems de lectures & de quelques visites des Sœurs, qui encore n'étoient pas bien fréquentes. Mais elle se retran-

choit

choit aussi cela en de certains jours par l'affection qu'elle avoit au silence & à son avancement, à quoi elle vouloit s'appliquer davantage de tems en tems par une plus grande retraite; & d'ordinaire elle choisissoit pour ce dessein l'approche des grandes Fêtes, où elle faisoit mettre un billet à la porte de sa chambre, qui prioit les Sœurs de ne point entrer & de la laisser en solitude ces jours-là.

Elle avoit beaucoup de bonté pour la Sœur qui la servoit, & elle lui parloit même à cause de sa simplicité avec plus de confiance qu'à pas une autre, des graces que Dieu lui avoit faites : ce qui étoit remarquable & une vertu en elle, parce que cette Sœur lui donnoit assez souvent sujet d'exercer la patience sans le vouloir néanmoins, & elle souffroit cela avec si peu de peine qu'elle-même l'a souvent priée de l'avertir de ses fautes; à quoi cette fille obéissoit si simplement, pour ne pas dire peut-être trop librement, qu'elle lui faisoit quelquefois de petites reprimandes. Comme s'il lui arrivoit de se plaindre parce qu'elle souffroit beaucoup, elle lui disoit: » Vous dites qu'il fait si bon souffrir,

» & cependant vous vous plaignez, « & ainſi d'autres choſes ſelon les occaſions; de quoi ma Sœur Liée la remercioit, & revenoit auſſitôt à elle.

La perſécution qui s'éleva contre ce Monaſtere quelques années après ſa Profeſſion, ne l'affoiblit & ne la troubla point ; & quoiqu'elle reſſentît beaucoup l'enlevement des Meres & des principales de la Communauté, elle fit paroître une conſtance & une fermeté qui fortifioit même les foibles. M. l'Archevêque l'ayant vue à ſon rang comme les autres, elle lui témoigna avec tant de force qu'elle auroit ſouhaitté qu'il eût été queſtion de donner ſa vie, parce qu'elle ſe feroit eſtimée heureuſe de la perdre pour ſoutenir la Vérité que Dieu lui avoit fait la grace de connoître, & l'innocence des perſonnes que l'on accuſoit, qu'il vit bien qu'il n'avoit rien à gagner avec elle, de ſorte qu'après l'avoir traitée fort civilement, l'ayant même toujours appellée Ma Mere, il la renvoya ſans la tenter davantage. Mais les Filles de Sainte Marie ne firent pas de même; car quoique leur Ordre lui eût l'obligation d'avoir contribué à l'établiſſement de leur Mona-

ſtere de Poitiers, elles ne l'entreprirent pas moins qu'une autre : & en effet elle étoit des plus fermes, ne craignant quoi que ce ſoit, non pas même d'être enlevée & exilée. Comme elles avoient plus d'occaſion de la voir à cauſe qu'elle étoit ſouvent mal & au lit, & qu'elles ont dans leur Ordre beaucoup de ſoin des malades, elles alloient autant qu'elles pouvoient la trouver dans ſa chambre, pour tâcher de la perſuader de rendre à M. l'Archevêque l'obéiſſance qu'il demandoit d'elle. A quoi elle leur répondoit toujours avec bien du reſpect & tout enſemble beaucoup de fermeté, ſans contribuer jamais à leur entretien, leur faiſant ſeulement voir en peu de paroles les raiſons qu'elle avoit de ne point obéir à ce qu'elle ne pouvoit faire ſans offenſer Dieu & bleſſer ſa conſcience. Elle ne pouvoit auſſi quelquefois s'empêcher de leur témoigner combien elles paroiſſoient éloignées de la conduite de leur Bienheureuſe Mere & de la Mere de Puilaurens, qui avoient toutes les deux tant d'eſtime pour ce Monaſtere, qu'elles n'auroient jamais ni l'une ni l'autre accepté une telle commiſſion,

Elle tomba tout-à-fait malade pendant ce tems-là, & le Médecin la jugeant en péril, les plus anciennes de la Communauté supplierent M. l'Archevêque avec beaucoup d'instance de lui faire la grace de lui accorder les Saints Sacremens. La Mere Eugénie qui étoit présente, prit aussitôt la parole pour lui dire que c'étoit elle qui avoit donné connoissance de M. de S. Cyran. A quoi M. l'Archevêque répondit qu'il ne trouvoit pas qu'elle eût mal fait en cela, puisque M. de S. Cyran n'avoit enseigné céans aucune mauvaise maxime. Il ne voulut pas néanmoins lui accorder les Sacremens. Lorsqu'elle apprit qu'il les lui refusoit, elle répondit que puisqu'il ne vouloit pas lui accorder cette grace qu'elle desiroit de tout son cœur, mais qu'elle ne croyoit pas devoir obtenir en blessant sa conscience, elle étoit résolue aussitôt qu'elle se sentiroit plus mal, de prier qu'on assemblât toute la Communauté auprès d'elle, & qu'on mît une Croix au pied de son lit, devant laquelle & en présence de toutes les Sœurs elle se confesseroit tout haut de toutes ses fautes; après quoi s'il plaisoit à Dieu de l'appeller, elle iroit

à lui avec confiance eſpérant en ſa miſéricorde, puiſqu'elle ne ſe ſeroit réduite à cet état que pour obéir au commandement qu'il nous fait de ne point craindre tout ce que les hommes nous peuvent faire, lorſqu'ils veulent nous détourner de la fidélité que nous lui devons.

La Mere Eugénie la voyoit ſouvent pendant cette maladie, afin de tâcher de la gagner par amitié ou par crainte. Elle la menaçoit que *ſi elle ne ſignoit, elle ſeroit traitée comme une délinquante*, (ce ſont ſes termes) *& qu'après ſa mort on traîneroit ſon corps ſur une claye tout du long du Cloître & du jardin, & puis qu'on la jetteroit ſur un fumier.* Ma Sr. Liée répondoit à tout cela, qu'*elle ne ſe mettoit pas en peine de ce qu'on feroit de ſon corps après ſa mort, pourvu que ſon ame fût ſauvée.* Elle la menaçoit auſſi qu'on l'enverroit au bout de la France; ce qui ne l'effrayoit pas davantage, quelqu'infirme qu'elle fût, & elle avoit ſi peu d'appréhenſion de l'exil, qu'aïant oui dire que M. l'Archevêque devoit encore enlever quarante Religieuſes, dont elle étoit du nombre, elle avoit ſi peur qu'une telle grace lui échappât qu'elle vouloit prier de l'envoyer

la premiere ; mais une Sœur qu'elle avoit prise pour sa directrice en l'absence des Meres & à qui elle rendoit la même soumission, lui fit entendre qu'une Religieuse qui a fait vœu de clôture ne doit jamais sous quelque prétexte que ce soit demander à en sortir : ce qui fit qu'elle se tint en repos , & ne pensa plus à avancer sa sortie.

Dieu se contenta de sa bonne volonté, & de la disposition où elle étoit de souffrir les effets aussi bien que les menaces de toutes ces personnes , & l'en ayant délivrée aussi bien que nous toutes pour la mettre en cette Maison de repos & de solitude , elle y vécut encore quatre ans , pendant quoi elle vit la paix de l'Eglise , & mourut bientôt après. Le peu d'estime qu'elle avoit de tout ce qu'elle avoit pu faire pour Dieu , la porta à croire sur cette fin de sa vie qu'elle n'avoit pas encore commencé à le servir ; ce qui lui donna de très-grandes peines intérieures dans la vue de ses défauts & des miseres qu'elle voyoit en elle : & quoique cela ne parût pas , parce que le calme qui étoit au fond de son cœur, étant autant à Dieu qu'elle y étoit, la fai-

ſoit paroître toujours dans la joie & la paix du Saint Eſprit, celle qui la conduiſoit étoit témoin de ſon affliction & de ſes peines qui lui faiſoient dire ſouvent avec larmes : » Priez Dieu, » ma Mere, je vous ſupplie, que je ne » meure point dans mes péchés. « Ce ſentiment lui faiſoit craindre que ce ne fût une témérité à elle de deſirer la mort ; & ainſi quoiqu'elle ne ſouhaittât rien davantage que de jouir de Dieu qui étoit le ſeul & unique deſir de ſon cœur, elle ne laiſſoit pas de le prier de la laiſſer encore vivre pour ſe purifier par de plus grandes & de plus longues ſouffrances. Dieu favoriſa ſon ſouhait ; car ſa derniere maladie dura un mois entier, & fut très-violente & pénible : c'étoit une fiévre continue avec des redoublemens tous les jours, & une fluxion ſur la poitrine accompagnée d'une toux qui lui cauſoit encore plus de mal & d'incommodité que la fiévre. L'on n'auroit pas cru qu'elle eût pu porter un ſi grand mal ſeulement quinze jours, & dès le ſix ou ſeptiéme on lui donna les Saints Sacremens qu'elle reçut avec une préſence & liberté entiere de ſon eſprit, témoignant quoiqu'elle eût bien de la

peine à parler, beaucoup d'humilité, de regret de ses fautes, de confiance en Dieu & de reconnoissance de ses graces. Elle demanda ensuite pardon à la Communauté avec larmes d'avoir mené une vie si imparfaite, & remercia de la charité qu'on lui avoit faite de la recevoir, avec des termes les plus humbles & les plus reconnoissans qu'elle put trouver. Depuis cela elle dura encore trois semaines, pendant lesquelles elle s'appliquoit continuellement à Dieu, quoiqu'elle s'affligeât de ne le pouvoir faire autant qu'elle auroit voulu, parce que son mal, disoit-elle, l'en rendoit presque incapable; ce qui étoit cause qu'elle prioit souvent qu'on la fit souvenir de lui & qu'on le priât pour elle. Elle remercioit sans cesse des petits services qu'on lui rendoit, & elle avoit même scrupule de se faire soulager, en demandant qu'on l'accommodât ou qu'on la changeât de place, quand elle n'étoit pas bien.

Elle étoit si fort détachée de tout, & de ses parens même, que l'on n'osoit lui en parler; & une Sœur qui lui étoit proche, s'étant un jour approchée de son lit pour savoir si elle ne

vouloit rien mander à M. de Champigny, qui lui avoit écrit par un homme exprès une Lettre toute remplie de respect & d'affection pour elle, elle lui répondit avec une froideur qui la surprit, parce qu'elle lui étoit nouvelle : » En l'état où je suis, me venir » parler de mes parens qui sont dans » le monde! je vous prie, ma Sœur, » laissez-moi penser à Dieu, & ne me » parlez point de cela. «

La veille de sa mort elle dit à la Mere Prieure, que ces paroles de l'Ecriture : *Soyez saints comme je suis saint*, (Lévit. Chapp. 11. 19. & ailleurs) lui avoient fait une telle impression, qu'elle s'étoit prosternée en esprit devant Dieu pour le prier de nous donner à toutes dans le fond du cœur le sentiment de l'obligation qu'elles portent de tendre à la sainteté, tel qu'elle l'avoit en l'état où elle se trouvoit alors, se voyant prête d'aller paroître devant Dieu.

Elle entra en l'agonie la nuit suivante à une heure. On éveilla la Communauté selon la coutume pour faire les prieres. Elle avoit une entiere connoissance ; mais elle ne pouvoit presque plus parler à cause de son oppres-

ſion. On fut avertir le Confeſſeur, & en attendant on commença toujours les prieres. La Mere Prieure lui demanda ſi elle y avoit attention ; à quoi elle répondit qu'oui, mais en ſe faiſant effort ayant bien de la peine à parler. Le Confeſſeur étant venu, elle ne laiſſa pas de répondre à ce qu'il lui diſoit de tems en tems avec une entiere préſence d'eſprit & une très-grande piété, témoignant ſa foi, ſa confiance en Dieu, ſon regret de ne lui avoir pas été aſſez fidelle, & ſon deſir d'aller à lui quoiqu'elle s'en crût indigne. Quand deux heures ſonnerent, une partie de la Communauté ſe retira pour aller dire Matines au Chœur, & celles qui ne chantoient pas demeurerent à les dire auprès d'elle avec le Confeſſeur. Elle fut aſſez en repos pendant ce tems-là, & elle témoignoit ſouvent en levant les yeux au Ciel, qu'elle avoit attention à prier Dieu & à invoquer ſa miſéricorde. Mais vers les trois heures elle commença à ne plus donner de marques de connoiſſance, & Matines étant toutes achevées, lorſque les Sœurs rentroient dans ſa chambre, comme ſi elle n'eût attendu que leur préſence,

elle rendit l'esprit vers les quatre heures du matin le 6. de Décembre 1669, âgée de soixante-douze ans.

Dans cette Vie de Madame de Chazé, pag. 218. *ligne* 1. *lisez:* M. son fils qui lui a toujours témoigné beaucoup de respect, y venoit, &c.

Et dans la Vie de Mademoiselle Le Maître, p. 49. *du Tome I. lig. antépénult.* 1690. *lisez,* 1590.

REMARQUES SUR LA VIE ET LA VERTU DE *FEUE LA REVERENDE MERE* MADELENE DE STE AGNE'S DE LIGNI.

LA Mere Madelene de Ste Agnès étoit fille de Monsieur de Ligni & de Madame Marie-Charlotte Seguier sœur de M. le Chancelier Seguier. La prospérité de sa Maison, l'affection de ses parens pour elle, & les agrémens naturels qu'elle avoit pour

le monde, l'engagerent jusqu'à l'âge de quinze ans dans l'amour du siécle; mais cependant Dieu dont l'amour est toujours agissant pour le bien des ames dont il daigne avoir pitié, veilloit sur celle-ci, qu'il avoit appellée par son nom, selon l'expression de l'Ecriture, bien qu'elle ne le connût gueres encore.

Madame sa mere qui connoissoit depuis long-tems, & qui estimoit beaucoup la vertu de la Mere Angélique ancienne Abbesse de Port-Royal, qui venoit de se démettre de son titre d'Abbesse pour rendre cette Charge élective, se retiroit assez souvent dans ce Monastere, sur-tout en des tems de dévotion, comme l'Avent & le Carême, avec Mlle sa fille. Elle y vint de cette sorte pour y passer l'Avent l'année 1630. La Mere Angélique pour cette fois eut regret d'y voir Mlle de Ligni, de crainte qu'elle ne fît tort à Mademoiselle de Herse sa cousine, qui s'y étant retirée depuis quelques mois, étoit alors sur le point de se déterminer sur le choix d'une vocation, & avoit desiré de faire une Retraite dans ce tems-là même, pour demander lumiere dans une occasion

ſi importante. Il y avoit en effet beaucoup de ſujet d'apprehender que la vue & l'entretien de ſa parente qui ne reſpiroit que le monde, n'éteignît en elle les foibles étincelles d'une piété naiſſante. Cependant l'on vit dans cette rencontre de quelle ſorte l'eſprit de Dieu ſouffle où il lui plaît, puiſque ce fut Mlle de Ligni qui reçut l'impreſſion de cet eſprit ſaint dans ſon cœur, par les inſtructions que la Mere Angélique donnoit en ſa préſence à Madlle de Herſe pour lui faire connoître les devoirs du Chriſtianiſme, l'oppoſition des maximes du monde à celle de l'Evangile, & la néceſſité indiſpenſable qu'il y a de conformer ſa vie à ces dernieres, quelque difficulté que l'on y trouve dans les engagemens du ſiécle. Mademoiſelle de Herſe à qui s'adreſſoient toutes ces vérités, les pénétra moins, & elles ne l'empêcherent pas de prendre bientôt la réſolution de rentrer dans le monde; & Mademoiſelle de Ligni au contraire en fut ſi pénetrée, qu'encote qu'elle ne le témoignât pas pour lors, & qu'elle s'en fût retournée avec Madame ſa mere, elle emporta dans ſon cœur une bleſſure ſalutaire qui lui fit perdre le goût

de toutes les choses qui lui plaisoient auparavant. La crainte de Dieu qui avoit pris possession de son ame, la persuadant du péril qui est caché sous ces apparences si agréables, & lui imprimant fortement la nécessité qu'il y a de se retirer du monde quand on sent sa foiblesse, comme Dieu lui faisoit alors sentir la sienne.

Elle passa jusqu'au Carême suivant dans cette disposition sans se découvrir à personne. Mais Madame sa mere étant retournée à Port-Royal pour y passer ce saint tems, Mademoiselle sa fille se servit de cette occasion pour s'ouvrir à la Mere Angélique de son dessein, & le faire agréer à Madame sa mere. Elle avoit trop de piété pour n'y pas consentir, quelque tendresse qu'elle eût pour elle, & ainsi avec sa permission Mademoiselle de Ligni entra le Jeudi-Saint au Noviciat pour y commencer son épreuve. Elle fut nommée Sœur Madelene de Sainte Agnès.

Dieu qui crée le monde nouveau comme il a créé le premier en le perfectionnant par degrés & avec succession de tems, n'acheva pas tout d'un coup son ouvrage en elle. Elle avoit quitté le monde avec beaucoup de

zéle, mais elle ne s'étoit pas encore tout-à-fait quittée elle-même; & comme sans ce renoncement, l'autre seroit peu utile, Dieu lui fit rencontrer après les premieres années dans la conduite d'un Directeur rempli de la science de la Vérité & du zéle de la charité, des lumieres qui lui découvrirent toutes ses propres ténébres, & renverserent son cœur si heureusement devant Dieu, que son esprit même & son humeur naturelle changerent entierement, & la fit paroître à tous ceux qui l'avoient connue, une nouvelle créature. On a vu peu d'exemples d'un aussi grand changement que celui que la grace fit en elle. Tout ce qu'il y avoit d'altier & de vain dans son esprit, se changea en une disposition de simplicité & d'humilité, qui ne cherchoit qu'à se cacher en tout; & son humeur active & curieuse disparut si fort, que son recueillement & sa modestie devint l'exemple de toutes celles qui la voyoient agir.

Sa Profession fut différée de plusieurs années pour des considérations qui ne dépendoient pas d'elle, mais de quelques affaires dont on attendoit la conclusion. Elle n'en étoit pas moins

religieuſe devant Dieu, puiſqu'elle l'adoroit & le ſervoit en eſprit & en vérité, en quoi conſiſte tout le culte de la Loi nouvelle & la perfection de de la vie Religieuſe, & non dans l'habit extérieur, qui n'en eſt que la marque bien peu certaine. On peut dire même qu'elle n'en étoit guéres moins utile à la Religion, puiſque ſa vertu & ſa ſageſſe firent qu'on l'employa dès-lors à ſervir les autres par ſa vigilance & ſes inſtructions, ſoit dans le Noviciat ou ſur les Penſionnaires : on eut encore plus de liberté de l'employer dans toutes les premieres Charges de la Maiſon depuis qu'elle fut Profeſſe, & elle s'eſt ſignalée en tout par ſa douceur, ſon humilité & ſa charité.

L'abbaiſſement de ſon ame devant Dieu, la connoiſſance de ſes propres foibleſſes, & le ſentiment des plaies de ſon cœur, étoit la véritable ſource de cette humilité extérieure & de cette bonté compatiſſante qui faiſoit qu'elle ne ſe laſſoit jamais de ſupporter les foibleſſes des ames ; & l'amour qu'elle avoit pour elles, produiſoit dans ſon cœur une attention continuelle à ne les point bleſſer, à ne les point juger témérairement, à n'en

point donner aux autres une idée desavantageuſe, & à les excuſer en tout ce qu'elle pouvoit. Ce même amour du prochain la rendoit ſenſible à ce qui pouvoit le contriſter: ſi elle craignoit d'avoir fait quelque peine à quelqu'un, elle ne pouvoit demeurer en repos qu'elle ne lui eût ſatisfait.

Quoique ſa vigilance ſur elle-même, & ſon attention à ne rien faire ſans demander à Dieu la grace qui eſt néceſſaire pour chaque action, fuſſent des diſpoſitions intérieures, elles étoient quaſi devenues extérieures en elle, tant on la voyoit à chaque rencontre comme héſitante & ſuſpendue de ce qu'elle avoit à faire, juſqu'à ce que s'étant recueillie en elle-même, elle ſe fût miſe en état de recevoir de Dieu la lumiere & la force dont elle avoit beſoin pour agir. Le ſentiment de ſon indigence formoit ſans ceſſe en elle une diſpoſition à la priere. Il ne falloit que la voir devant Dieu pour juger qu'elle étoit toute anéantie devant ſa Majeſté ſouveraine, & qu'elle étoit dans ſa préſence au rang de ces pauvres qui ſont, comme le dit S. Auguſtin, proſternés à ſa porte pour demander le pain de leur ame, avec une

humilité que sa miséricorde ne refuse jamais.

Elle aimoit avec ardeur tout ce qui pouvoit nourrir sa piété. Elle lisoit l'Ecriture sainte avec un respect, une dévotion & une joie spirituelle qui en inspiroit aux autres les lectures. Les entretiens de piété & les communications avec les personnes de qui elle prenoit conduite, étoient les seules consolations de son cœur. Elle se nourrissoit toujours avec plaisir des vérités qu'elle y apprenoit, non par la curiosité de savoir davantage, mais en esprit de pauvreté, dans le sentiment de son besoin, & par le desir de trouver dans les autres ce qu'elle croyoit n'être point en elle.

Elle avoit parfaitement bien compris dès que Dieu fit en elle ce grand changement dont nous avons parlé, l'obligation qu'ont les personnes Religieuses de renoncer pour jamais à tous les sentimens de l'orgueil humain qui porte encore des personnes qui ont abandonné le monde & leurs proches, à prendre part à leurs prospérités ou à leurs disgraces temporelles, & Dieu avoit tellement détruit dans son cœur l'attache naturelle qu'elle avoit à ses

parens, qu'elle trouvoit même de la joie à ſe voir dans leur oubli. Elle étoit dans la douleur de tout ce qui contribuoit à les élever dans l'Egliſe ou dans le monde. Ce que le ſiécle regardoit comme un bonheur & une haute fortune, elle le regardoit comme une extrême miſere qui jette toujours les ames dans le péril & ſouvent dans la mort éternelle ; & ainſi elle gémiſſoit pour tous ſes proches qui étoient dans cet état, & elle gémiſſoit d'autant plus, que s'eſtimant heureux, ils ne gémiſſoient pas.

Dieu qui avoit donné à la Mere Angélique une très-grande idée du deſintéreſſement & de la pauvreté Religieuſe, avoit inſpiré à la Me Madelene les mêmes ſentimens. Elle avoit une horreur extréme pour tout ce qui avoit la moindre ombre d'intérêt & de cupidité ; & un jour une perſonne ayant dit quelques paroles qui pouvoient donner l'idée qu'elle craignoit de voir prendre trõp de filles pauvres, & qu'elle eût été bien aiſe qu'il en fût venues de riches pour être Religieuſes, la Mere Madelene ſe ſentit bleſſée ſi vivement du peu d'amour que l'on témoignoit devant elle pour la pauvreté qui lui

étoit si chere, & pour les regles de l'Eglise sur la réception des filles qui étoient si vénérables; qu'elle ne le put dissimuler: elle témoigna par des paroles si fortes la disposition pure & desintéressée où elle étoit, & où l'on devoit être; & combien la cupidité se glise aisément, & quel zéle on doit avoir pour ne jamais souffrir qu'on l'insinue par les moindres paroles; qu'elle craignit d'avoir passé les bornes de la charité, & qu'elle s'accusa de promtitude & de chaleur.

Sa charité pour les pauvres étoit très-grande & très-tendre: elle se fut dépouillée de tout pour les secourir; & elle trouvoit un plaisir nonpareil à voir des personnes charitables, & à chercher avec elles le moyen de soulager les pauvres.

Elle fut élue Abbesse à la fin de 1661. elle l'a été près de huit ans dans des tems où les afflictions extraordinaires qui arriverent à cette Communauté, firent retomber sur elle le plus grands poids de cette croix si pesante que la Providence divine nous avoit préparée. Son humilité lui eût fait sentir davantage le poids de la charge qui l'élevoit au-dessus des autres, & qui

met les perſonnes les plus ſaintes en danger de s'élever au-deſſus d'elles-mêmes par des ſentimens d'orgueil, ſi Dieu ne lui eût fait cette faveur ſinguliere de rencontrer l'occaſion de ſouffrir des mépris & des humiliations plus grandes à proportion du premier rang qu'elle occupoit par ſa dignité, & qu'elle méritoit par ſa vertu.

Elle trouva une eſpece de ſoulagement à voir que Dieu changeoit en ſa faveur la néceſſité d'agir, inſéparable de la charge d'Abbeſſe, à celle de ſouffrir où il la mettoit par des occaſions qui ont peu d'exemples.

Elle ſervit plus efficacement avec ſes filles par le mérite de ſa patience & de ſes larmes, qui leur obtinrent comme à elle l'exemple la grace de ſoutenir cette épreuve de Dieu, qu'elle n'auroit pu leur être utile par ſes ſoins & par ſa vigilance dans un tems de calme & de paix. Ce tems arriva enfin quand Dieu l'eut ordonné, & la Mere Madelene crut y trouver le plus grand avantage, parce qu'elle ſe voyoit en liberté alors de ſe décharger de la Supériorité pour faire faire une nouvelle élection. Elle fit voir par des effets la ſincerité de ſa joie, d'être rentrée dans l'obéiſſance.

Elle paſſa les ſix ans qui lui reſtoient de vie dans une dépendance de la Supérieure, une ſéparation de tout, une priere & une vigilance ſur elle-même qui remplirent toute la Maiſon de l'odeur de ſa vertu.

Dieu l'avoit exercée durant toute ſa vie par des infirmités corporelles & des peines d'eſprit dont la plûpart naiſſoient de ſon amour pour lui, & de la délicateſſe de ſa conſcience, qui craignant le péché plus que la mort, en avoit l'image trop préſente ; & le croyoit voir où il n'étoit pas. Il redoubla ſes épreuves les dernieres années, & elles ne ſervirent qu'à la fonder de plus en plus dans la ſolidité de l'amour de Dieu & du mépris d'elle-même. Elle demandoit lumiere & conſolation avec l'humilité & la docilité d'un enfant. Elle regardoit en paix la conduite de Dieu ſur elle, & elle s'en ſervoit pour ſe tenir très-rabaiſſée au-deſſous des autres ſans s'attriſter ou s'inquiéter, comme auroit pu faire une perſonne moins humble, dans la crainte d'être à charge aux perſonnes dont elle demandoit conſeil ; elle ne ſe rebutoit point, elle leur découvroit ſon cœur & toutes ſes peines ; & ſi Dieu

ne

ne permettoit pas qu'ils la calmaſſent toujours ou pour long-tems, jamais néamoins elle ne revenoit vuide d'auprès d'eux. La joie de s'être humiliée ſous la puiſſante main de Dieu en cherchant dans ſes Miniſtres la lumiere & la conſolation dont il veut qu'ils ſoient des ſources dans l'Egliſe, étoit en quelque ſorte victorieuſe de ſes peines, & c'étoit un grand guain de foi de s'être humiliée en découvrant ſes foibleſſes.

Dieu acheva de la purifier par les ſouffrances d'une longue maladie qui dura près d'un an. Il arriva qu'enſuite d'une grande fiévre, elle eut quelques attaques d'apoplexie qui ſe terminerent à une paralyſie de la moitié du corps & de la langue, qui la réduiſit peu à peu à perdre preſqu'entierement l'uſage de ſes ſens; mais toutes ces épreuves ne ſervirent qu'à affermir ſa vertu & à la faire paroître avec plus d'éclat. Elle avoit de la joie d'offrir à Dieu tous ſes membres l'un après l'autre en ſacrifice; ſa patience, ſa douceur, ſa ſoumiſſion à Dieu, au Médecin & aux perſonnes qui la ſervoient, étoit admirable, ſa foi devenoit plus vive & plus éclairée, & elle lui four-

niſſoit en toutes rencontres des paroles de lumiere, d'édification & de conſolation, qui marquoient d'autant plus l'opération de Dieu en elle, que ſon mal par un effet qui lui étoit propre, l'aſſoupiſſoit & l'abſorboit ſouvent ſi fort, qu'elle ne pouvoit plus s'appliquer aux choſes extérieures.

Elle fit paroître juſqu'à la fin la tendreſſe de ſa charité envers chacune des Sœurs, de ſes amies, de ſes proches, à qui elle ne ſouhaitoit que le détachement du monde & la converſion du cœur.

On lui dit un jour qu'elle étoit fort aſſoupie, ſi elle ne vouloit pas mander à une de ſes proches parentes qu'elle prieroit Dieu qu'il la délivrât de ſes afflictions; la vigueur de ſa foi vainquit l'aſſoupiſſement de ſon corps; & comme ſi on l'eût réveillée avec effort, elle répondit: *Non pas cela, la Croix* eſt le meilleur partage; mais qu'on lui diſe que je prierai Dieu, s'il me fait miſéricorde, qu'il lui faſſe faire un bon uſage des afflictions qu'il lui envoye.

Elle voyoit cette impuiſſance extrême où ſon mal la réduiſoit, & cette dépendance terrible où elle étoit de tout le monde pour tous ſes beſoins,

non ſeulement avec paix, mais encore avec joie. Elle diſoit qu'elle avoit de la conſolation de ſe voir plus pauvre & plus impuiſſante pour le corps & pour l'eſprit, que les enfans, & que cela redoubloit ſa confiance en Dieu. Elle reçut la récompenſe de cette confiance ſi humble; car Dieu rendit le calme à ſon eſprit, ſes peines s'évanouirent; & plus elle approchoit de la lumiere éternelle, plus tous ces nuages d'infirmités & de foibleſſes, (dont Dieu couvre & protege ſouvent la vertu des grandes ames) ſe diſſipoit.

Elle avoit perdu le libre uſage de tous les ſens, excepté celui de la vûe, qu'elle craignoit extrêmement de perdre: cependant quinze jours avant ſa mort Dieu la lui ôta dans une nouvelle attaque d'apoplexie, pour rendre l'œil de ſa foi aſſez épuré pour paſſer bientôt à la viſion de ſa gloire. Elle ſouffrit cet accident avec une paix & une ſoumiſſion admirable à la volonté de Dieu, & elle ne ſongea à ce moment qu'à ſouhaiter de ſéparer autant ſon eſprit de toutes les créatures, que ſa vue l'étoit des objets.

Elle reçut pluſieurs fois la ſemaine

la ſainte Communion, avec une dévotion & un reſpect plein de foi & d'humilité, & Dieu lui donna aſſez de préſence d'eſprit, nonobſtant l'accablement de ſon corps, pour recevoir en cette maniere les derniers Sacremens.

Enfin le 8. Mai elle eut une nouvelle attaque d'apoplexie qui la conduiſit à la létargie ; elle demeura deux ou trois jours dans cet état. Cependant le Confeſſeur & toute la Communauté prioit Dieu auprès d'elle très-ſouvent ; on y paſſa toute la matinée du onziéme Mai, & enfin un moment avant midi elle expira, comme le Prêtre diſoit ces mots des Prieres des Agonizans : *Que Dieu vous faſſe la grace de voir face à face votre Rédempteur, & que demeurant éternellement en ſa préſence, vous conſidériez avec vos yeux bienheureux la lumiere ſi éclatante de l'éternelle Vérité.* Elle ouvrit ſes yeux fermés depuis deux jours, d'une maniere qui ſurprit toute l'aſſiſtance, comme pour ſe hâter de regarder ſon Sauveur. Elle les ferma un moment après, & s'endormit du ſommeil des Juſtes le 11. Mai 1675. âgée de ſoixante ans.

RELATION DE LA VIE ET DES VERTUS

DE LA SŒUR

SUSANNE DE S^TE CECILE

ROBERT.

LA vertu extraordinaire de ma Sœur SUSANNE CECILE, ne ſçauroit s'effacer de long-tems de l'eſprit des perſonnes qui l'ont connue. Ce ne ſeroit pas pour elles qu'il ſeroit néceſſaire d'en écrire ici quelque choſe, quoiqu'il ſoit toujours utile de ſe rappeller ſes exemples dans l'eſprit, quand on ne les a plus devant les yeux.

Mais celles qui nous ſuccéderont dans cette Maiſon, & qui n'auront peut-être pas toujours des exemples vivans d'une vertu parfaite, pourront tirer beaucoup de fruits de ces portraits qu'on leur laiſſe des ſaintes Religieuſes qui les ont précédées. Une de nos Sœurs qui a été grande admiratrice de celle dont nous voulons parler, en a écrit amplement les louanges; mais elle a plutôt fait un Panegyrique, qu'une Hiſtoire. Elle n'a point paſſé néanmoins les bornes de la vérité, & nous qui avons connu plus qu'elle les diſpoſitions intérieures de cette ſainte Fille, nous pouvons aſſurer que l'idée qu'elle s'en étoit formée, à n'en juger que par ſon extérieur, eſt très-juſte & très-véritable: mais comme elle en ſçavoit peu de faits, & qu'elle ne ſuit point l'ordre des tems dans ce qu'elle en dit, nous en ferons ici une petite Hiſtoire.

Ma Sœur Suzanne étoit fille de M. Robert, & de Madem[lle] Chouart ſa femme. Dieu leur avoit donné un nombre extraordinaire d'enfans, en ayant eu juſqu'à dix-neuf, dont ils en éleverent quinze, ſçavoit ſix garçons & neuf filles. Celle dont nous

parlons étoit la ſeconde. Il n'y auroit point eu de perſonne du monde qui avec un ſi grand nombre d'enfans, n'eût eu quelque inquiétude pour leur établiſſement, & n'eût ſouhaité de décharger ſa famille en en plaçant quelques-uns dans l'Egliſe & dans des Monaſteres; mais M. Robert forma un deſſein bien différent. Il crut que Dieu lui ayant donné une ſi grande famille, il n'avoit qu'à former une Egliſe & un Monaſtere de ſa Maiſon, en y gardant pour régle l'Evangile, & en imitant l'ancienne piété des premiers fideles, qui ſans ſortir du monde, faiſoient paroître par leurs mœurs que Dieu les en avoit ſéparés par ſa grace & par leur foi. Sur ce modéle il changea dans ſa famille tout ce qu'il crut n'être pas aſſez conforme à la modeſtie & à l'humilité Chrétienne. Il ne voulut plus que ſes enfans portaſſent des étoffes de ſoie, ni le moindre ajuſtement qui pût paſſer pour ſuperflu. Mademoiſelle ſa femme & ſes filles n'étoient vêtues que d'une petite ſimple ſerge griſe toutes d'une même façon ſans la moindre dantelle, rubans, ni quoi que ce puiſſe être de ſuperflu. Leur coeffure étoit de même toute

unie ; & quoiqu'elles euſſent pour la plûpart les cheveux très-beaux, il ne ſouffroit point qu'elles en euſſent d'abbattus.

Il voulut que l'on mangeât chez lui en Réfectoir, comme dans les Couvens. Il avoit deſtiné à cela une grande ſalle avec des tables tout autour. Il étoit à celle du milieu avec Mademoiſelle ſa femme, ſes fils & leur Précepteur, & les perſonnes qui venoient les voir. A la ſeconde table étoient toutes ſes filles & les Demoiſelles, s'il y en avoit du dehors. Il y avoit une autre table pour les Femmes de Chambre, Gouvernantes des enfans, & autres Servantes. Et la derniere pour les Serviteurs & les ouvriers mêmes quand il y en avoit dans la maiſon, & tout cela mangeoit tout enſemble & à même heure, perſonne n'en étoit diſpenſé, juſqu'aux petits enfans qu'on ſevroit, dès qu'ils étoient capables de manger, on les mettoit auprès de leur Gouvernante.

On ſervoit tout ce Refectoir en vaiſſelle de fayance avec une grande propreté & honnêteté. Et cet ordre tenoit tout le monde en ſon devoir ; car tous les gens étant ainſi devant les

yeux du Maître, n'avoient nul prétexte pour ſortir ou pour ſe débaucher. Quand même quelques-uns des parens ou amis des Domeſtiques venoient les voir, on leur donnoit à manger dans le Refectoir comme aux autres, de peur que ſi on les eût laiſſé aller manger dehors, ce n'eût été un prétexte aux Domeſtiques d'aller avec eux au Cabaret. De cette ſorte il n'avoit chez lui que des gens fort réglés.

On faiſoit la lecture durant le repas, & tout y étoit dans un réglement plus grand que dans beaucoup de Maiſons Religieuſes. Il y avoit ſouvent juſqu'à quarante perſonnes dans ce Réfectoir; car il n'y avoit preſque point de jour qu'il ne vint du monde les voir à Laï, qui étoit leur maiſon de campagne à deux lieues de Paris, attiré par la réputation de ce réglement ſi édifiant & ſi Chrétien qui s'y obſervoit.

M. Robert avoit auſſi fait accommoder dans cette maiſon deux manieres de dortoirs, ayant des chambres des deux côtés un peu plus grandes que des cellules, afin que chacun y couchât ſéparément. Les garçons occupoient celui d'en haut, & les filles

celui d'en bas ; il n'y avoit que les petits enfans au-dessous de neuf ans qui demeuroient dans la chambre avec les Gouvernantes. Les Fêtes & Dimanches il falloit que toute la famille allât ensemble à l'Eglise au Service ; & comme M. Robert avoit une grande Chapelle à lui dans l'Eglise, il vouloit y voir non seulement ses enfans, mais aussi tous ses Domestiques. Une des fins qu'il s'étoit proposé dans cette maniere de vie si édifiante, n'étoit pas seulement d'imiter la vertu Chrétienne des premiers fideles, mais aussi celle d'Abraham & des anciens Patriarches de l'ancienne loi. C'est pourquoi il s'appliquoit fort à exercer l'hospitalité, & recevoit parfaitement bien tous les riches & les pauvres qui abordoient chez lui. Il vouloit aussi que celles de ses filles qui en étoient capables, prissent soin d'instruire les petites filles du Village qui venoient toutes les Fêtes & Dimanches chez lui pour ce sujet.

Ce fut en cet exercice que ma Sœur Suzanne dont nous voulons parler, fit paroître dès ce commencement le grand amour qu'elle a eu toute sa vie pour les pauvres, & la piété qu'elle

avoit déja pour Dieu. Elle faisoit son plaisir d'être avec ces pauvres enfans, & au lieu que ses Sœurs de qui on demandoit le même soin, n'en prenoient la plûpart du tems que l'occasion de jouer avec eux, elle au contraire ne se lassoit point de leur apprendre leurs Prieres & leur Catechisme. Ce projet d'une vie si nouvelle étonna d'abord Mademoiselle sa femme, qui étoit une personne de grande vertu & de bon sens, elle apprêhenda cette singularité, & que cela ne pût subsister. Mais ayant vû Monsieur son Mari arrêté dans cette pensée, elle prit comme une femme sage & Chrétienne, le parti de la soumission, & suivit entierement toutes ses intentions. Elle eut un peu de peine à y faire entrer sa fille aînée; mais pour la seconde, qui est ma Sœur Susanne dont nous parlons, Dieu lui donna dès lors des sentimens qui alloient au-delà de l'idée de perfection que se figuroit Monsieur son pere. Elle avoit dans l'esprit l'exemple des Saints, qui non seulement renonçoient à l'amour du monde, mais qui même mettoient leur gloire à être haïs & méprisés du monde. Il lui passoit dans l'esprit cent desseins de s'en-

fuir, & de se déguiser, pour s'aller réduire quelque part à la condition des pauvres & vivre tout-à-fait inconnue, dans une austére pénitence. Elle ne disoit pas toutes ses vues, mais elle ne pouvoit pourtant tout-à-fait cacher ses mouvemens extraordinaires, ce qui ne servoit qu'à la faire un peu mépriser par ses Sœurs, dont elle ne se mettoit pas en peine.

Jusqu'à l'âge de quatorze ans, elle avoit eu beaucoup de santé & d'embonpoint, quoi qu'elle fut fort petite pour son âge; mais elle eut en ce tems-là une grande maladie suivie d'une hydropisie, qui changea tellement son temperamment, & dessecha si fort ses entrailles, que depuis qu'elle en fut guerie, elle ne crut plus du tout, & ne réprit point de chair; de sorte qu'elle demeura toute sa vie de la taille d'une fille de douze ans, dans une sécheresse & une maigreur extraordinaire. Il y avoit déja plusieurs années que toute cette famille vivoit de la sorte, sans que pas un eut encore formé de dessein de penser à d'autre établissement, lorsque la Providence de Dieu fit naître une occasion qui découvrit par ses suites que Dieu avoit

d'autres

d'autres deſſeins ſur pluſieurs de ſes filles, & que la vie qu'elles menoient chez leurs parens n'étoit que le Noviciat de celle à laquelle ſa Grace les deſtinoit.

M. Arnauld Docteur de Sorbonne, ayant oui parler de la conduite admirable de cette Maiſon, eut envie d'en aller être témoin, & de renouveller l'ancienne amitié qui avoit été entre ſa famille & celle de M. Robert. Il alla avec le bon M. Charpentier du Mont Valerien, qui étoit leur ami commun, voir M. Robert à Laï, à qui il dit, qu'il venoit renouveller la connoiſſance, parce qu'il étoit ſi jeune quand feu M. ſon pere mourut & que Mademoiſelle ſa mere quitta le monde, qu'il n'avoit pu cultiver leurs amis. M. Robert le reçut avec la plus grande joye du monde, & depuis ce jour là, ils ſe revirent aſſez ſouvent. Ce fut par cette rencontre que M. Robert commença de connoître Port-Royal, & M. de S. Cyran, qui étoit pour lors au Bois de Vincennes. Il conçut tant d'eſtime pour ſes lumieres & pour ſa haute pieté, qui éclatoit dans ſa ſouffrance, qu'il ſouhaita d'entrer dans la conduite de la pénitence,

dont ce ſaint homme avoit appris les régles à ceux qu'il avoit inſtruits. M. Singlin étant rempli plus abondamment que les autres de ſa grace & de ſon eſprit pour la direction des ames, il ſe mit entre ſes mains, lui fit ſa Confeſſion générale, & pendant le tems de ſa pénitence, demeura dans une profonde retraite, ſans vouloir parler à qui que ce ſoit. Son exemple porta pluſieurs perſonnes de ſa famille & de ſes filles à prendre auſſi confiance en M. Singlin qui venoit aſſez ſouvent à Laï, & dont la bonté, la franchiſe, & l'onction que la charité répandoit dans ſes paroles, ouvroit aiſément le cœur des perſonnes qui avoient quelque diſpoſition à penſer à leur ſalut.

Lorſque M. Arnauld eut publié ſon Livre de la Fréquente Communion, il s'éleva, comme l'on ſçait, une grande tempête contre le Livre & contre l'Auteur, qui fut obligé de ſe mettre à couvert pour laiſſer paſſer l'orage ; d'abord il ſe rétira dans une Maiſon d'amis à Paris, (chez M. Hamelin) où il ne pouvoit être qu'avec aſſez d'incommodité, & avec peu d'air, Mademoiſelle Robert qui étoit du rang des amis intimes, de qui on ne ſe

cachoit pas, étant allée le voir, eut de la peine de le voir si réserré, & crut qu'il n'y pourroit pas subsister long-tems sans que cela fit tort à sa santé. Elle en parla à Monsieur son mari, qui trouva avec elle cette occasion bien propre à exercer une sorte d'hospitalité d'un plus grand merite que la commune ; puisque non seulement il pouvoit recevoir Jesus-Christ, comme on le fait en la personne de tous les autres, mais ils lui donnoient un azile contre la violence des ennemis qui persécutent la Vérité en la personne d'un Docteur obligé par son caractere à la défendre. Ils le prierent donc de vouloir venir chez eux, & lui donnerent un appartement tout separé, où il demeuroit seul avec M. de Sericour son neveu, qui s'étoit renfermé avec lui, sans que nul des gens sçeussent qu'ils étoient là ; car pour éviter d'en faire confiance à pas un, les deux filles aînées avoient le soin de leur porter elles-mêmes à manger, en usant des adresses nécessaires afin que cela ne se remarquât point. Après qu'ils l'y eurent retenu de cette sorte un tems considerable, comme il étoit difficile de le pouvoir long-tems cacher dans

une maiſon ouverte à tout le monde, ils lui donnerent une autre retraite dans leur maiſon de Paris, où demeuroit leur fils aîné, parce qu'il étudioit en Théologie, où il fut encore trois mois. L'on ne peut douter que Dieu ne préparât une récompenſe particuliere à une charité ſemblable, dont les occaſions ſont ſi peu communes. Elle attira peut-être la bénédiction que Dieu répandit ſur cinq de leurs filles, à qui il donna le deſir de ſe faire Religieuſes à Port-Royal. C'eſt une remarque que l'on a faite, que preſqu'en tous les lieux où la Providence a conduit M. Arnauld pour être caché de la perſécution du monde, il y a toujours attiré quelques perſonnes hors du monde. Mais il n'y en a point où il ait fait une ſi grande pêche que dans celle-ci. Ce ne fut pas néanmoins en même tems que Dieu toucha toutes les cinq ſœurs. Ce fut l'aînée qui eut la premiere ce mouvement, & elle trouva grande oppoſition dans l'eſprit de Monſieur ſon pere quand elle lui en fit l'ouverture, parce qu'il fondoit ſur elle l'eſpérance de maintenir dans ſa famille le réglement qu'il y avoit établi, ſi Mademoiſelle ſa fem-

me venoit à mourir. Mais il y avoit trop long-tems que Dieu lui avoit destiné une place dans Port - Royal, & qu'il la lui avoit fait voir, pour qu'aucune opposition humaine ne la pût empêcher d'en venir prendre possession au tems destiné par sa Providence. Dès l'année 1631. n'étant âgé que de sept ans, elle eut un songe qui lui fit connoître le dessein que Dieu avoit sur elle, ce fut le propre jour de son Baptême, qui étoit le jour de la Purification de la sainte Vierge. Monsieur son pere qui prenoit un très-grand soin d'instruire ses enfans, l'avoit préparée à renouveller ce jour là les vœux que l'on avoit faits pour elle à son Baptême, & à consacrer à Dieu le premier usage qu'elle alloit faire de sa raison, dans cet âge qui commence d'en être capable. Elle s'étoit mise en dévotion pour ce sujet ; & s'étant reveillée de bon matin, dans la pensée d'aller à la Messe, comme il étoit encore trop tôt, elle se rendormit entre cinq & six, & pendant ce sommeil elle crut se voir avec sa mere & ses sœurs, qui s'en alloient ensemble à la Messe, par un chemin qu'elle ne connoissoit pas, & qui étoit tout de sable, comme

celui qui est devant la porte de cette Abbaye de Port-Royal des Champs. Elle apperçut un peu plus loin la sainte Vierge qui venoit vers elle, & qu'elle reconnut à la voir vêtue comme on la dépeint d'ordinaire. Elle s'approcha d'elle & lui demanda si elle vouloit bien venir avec elle ; cet enfant hésita d'abord à répondre, ayant fait rèflexion que cette proposition supposoit qu'il falloit pour la suivre quitter sa mere & ses sœurs. Elle se résolut néanmoins & répondit qu'elle le vouloit bien, sur quoi la sainte Vierge lui dit de la suivre. Elle la conduisit à la porte d'une Eglise, toute semblable à celle par où l'on entroit autrefois dans notre Eglise, derriere le Chœur, avant que l'Eglise eût été réhaussée. Elle la fit entrer par là, le long de notre Chœur, qu'elle vit entierement semblable à ce qu'il étoit lorsqu'elle y vint depuis la premiere fois. Elle y remarqua jusqu'aux pavez carlez de carreaux vernissez jaunes & verds. Elle y vit la petite grille qui y étoit alors, la Châsse des onze mille Vierges qui étoit dessus, & les Chaises toutes comme elles sont, mais il n'y avoit qui que ce soit dans le Chœur.

La Sainte Vierge la plaça à la troisiéme des Chaises de la Messe en bas du premier Chœur, & elle se retira derriere sans lui rien dire. Cette petite s'étonnoit de voir cette grande Eglise si deserte, & s'appliquoit à regarder tout ce qui étoit devant elle, lorsqu'elle entendit des voix au dehors qui chantoient fort bien, elle ne sçavoit si c'étoit des hommes ou des Anges, & elle avoit une grande curiosité de les voir, mais la grille étant fermée, & le mur qui sépare le Chœur de l'Eglise trop haut, elle ne le pouvoit faire. Mais dans l'impatience qu'elle avoit d'y réussir, il lui sembla que s'étant levée sur le bout de ses pieds, elle apperçut pardessus la muraille le haut de la tête de ces personnes qui chantoient, qu'elle connut à leur cheveux être des hommes seculiers. Et comme elle s'en étonnoit en elle-même, la sainte Vierge qui s'étoit un peu éloignée revint à elle & lui dit, vous êtes bien surprise d'entendre ici chanter des hommes, un jour ce sera des filles, cette Eglise en sera toute remplie & vous serez de ce nombre. En même tems cet enfant se vit toute revêtue d'un habit blanc avec un voile blanc comme le

ſont nos poſtulantes, & la S^{te} Vierge lui dit, ce que je vous ai promis n'arrivera pas ſi-tôt, il faut que vous vous en retourniez encore avec votre mere. Elle la fit enſuite retourner par là même porte du bas du Chœur par où elle étoit entrée, & pour lors la petite fille ſe réveilla dans une fort grande joye de ſon ſonge, & ne fut pas plutôt levée qu'elle courut le dire à M. ſon Pere. Il ne lui eſt jamais depuis parti de l'eſprit, & même lorſqu'elle commença bien des années depuis à avoir quelque penſée de ſe faire Religieuſe, ne connoiſſant bien que l'Abbaye de Chelles où elle avoit ſa tante, elle ſe feroit portée à choiſir cette Maiſon. Mais il lui revenoit toujours dans l'eſprit que ces Religieuſes étant vêtue de noir, & la ſainte Vierge lui ayant montré qu'elle ſeroit habillée de blanc, ce n'étoit pas là ſa place.

Ayant donc pris ſa réſolution, comme nous avons déja dit, de ſe retirer à Port-Royal, elle en ſuſpendit l'execution jusqu'à ce qu'après les premieres difficultés, M^r ſon pere s'y fût enfin réſolu. Elle n'en communiqua rien à pas une de ſes ſœurs, quoiqu'en même tems Dieu donnât le même deſir à la

troisiéme, qui fit aussi ses affaires à part sans lui en rien dire, & elles entrerent toutes deux ensemble à Port-Royal de Paris l'année 1645. Port-Royal des Champs n'étoit pas encore rétabli pour lors, & en effet il n'y avoit selon sa vision, que des hommes séculiers qui y faisoient l'Office, c'est à dire M. le Maître & quelqu'autres Solitaires qui s'y étoient rétirés. Mais elle ne vit toute la vérité de son songe qu'en l'année qu'elle fut envoyée à Port-Royal des Champs, qu'elle reconnut si semblable à ce qu'elle avoit vû il y avoit dix-huit ans, qu'il étoit également surprenant qu'un songe lui eût si parfaitement dépeint la vérité, & que la mémoire d'un enfant en eût si nettement conservé l'idée.

L'année suivante 1646. deux autres de ses sœurs suivirent les premieres, & entrerent à Port-Royal, où elles ont été aussi Religieuses.

Ma Sœur Françoise Lutgarde en étoit une, & la plus jeune. Elle est morte dans le tems de notre persécution, & fut l'une de celles à qui M. l'Archevêque refusa les Sacremens à la mort. C'étoit une ame droite & très-innocente. On en a écrit quelque cho-

ſe dans les actes de ce tems - là.

Pour ma Sœur Suſanne - Cecile ; qui deſiroit plus qu'aucune d'être à Dieu, elle s'étoit ſi fort attachée au ſentiment de Monſieur ſon Pere, dans la penſée que cet établiſſement d'une famille Chrétienne pouvoit beaucoup honorer Dieu, & être de bon exemple, qu'encore qu'elle ſouhaitât toujours quelque choſe de plus parfait ; elle ne ſe ſentoit point déterminée pour la Religion, n'ayant que des idées d'une vie plus extraordinaire, & à ce qu'elle croyoit, plus humble & plus pénitente, juſqu'à ce qu'enfin Dieu aïant répandu ſa lumiere dans ſon cœur, il lui eut fait comprendre qu'il eſtimoit plus l'obéiſſance que les ſacrifices, & qu'elle deviendroit plus pauvre en ſe dépouillanr de ſa liberté & de ſa volonté, qu'en changeant de condition avec les pauvres mêmes, qui ſont encore ce qu'ils veulent, & ſont auſſi ſouvent attachez à leur liberté, que les riches le ſont à leur bien.

Elle entra donc à Port - Royal la derniere de toutes en 1647. la veille de l'Aſcenſion, mais avec tant de ferveur, qu'elle eut bien-tôt atteint celles de ſes ſœurs qui l'avoient précedée. Elle

trouva moyen de ſatisfaire dans la Religion, les mouvemens de grace qu'elle avoit eu pour un état de vie toute morte aux ſens, & toute cachée dans l'opprobre de la Croix. La délicateſſe de ſon corps fut plutôt un ſecours qu'un empêchement à l'ardeur qu'elle ſentoit pour la pénitence, puiſqu'en lui rendant le travail & les auſtérités de la Religion plus pénibles, la nature en ſouffroit davantage, & ſa ſoif pour les ſouffrances y trouvoit plus de rafraîchiſſement. Au bout de ſix mois on lui donna l'habit le jour de la Préſentation 21. de Novembre.

Elle fut la premiere Novice depuis l'établiſſement de l'Inſtitut du S. Sacrement en ce Monaſtere. Elle paſſa ſon année de Probation avec la même ardeur pour l'humiliation, la pénitence, la mortification. La Mere Angelique, qui étoit pour lors Abbeſſe, tomba extrémement malade à Port-Royal des Champs à la fin de l'Automne 1648. ce qui fit differer la Profeſſion de ma Sœur Suſanne, qui arrivoit au mois de Novembre.

Au mois de Janvier ſuivant 1649, le blocus de Paris arriva, & la guerre qui en fut la ſuite obligeant la plûpart

des Religieuſes d'autour de Paris & des Fauxbourgs de ſe réfugier dans la Ville, l'on fut d'avis qu'une partie des Religieuſes de Port-Royal de Paris s'y rétirât auſſi, parce que ce Monaſtere étant à l'extrémité du Fauxbourg & quaſi dans la campagne, on craignoit qu'il n'y eût pas de ſureté. La Mere Agnès en ſortit donc avec quelques quarante de nos Sœurs des plus jeunes & des plus apprehenſives.

Ma Sœur Suſanne auroit dû être du premier rang de ces jeunes, mais ſa foi la mettoit ſi fort au-deſſus de toutes craintes, que l'on pouvoit lui appliquer ce qui eſt dit du Juſte dans le Pſeaume : que tous les fleaux n'approchoient point de ſon Tabernacle, c'eſt-à-dire, de ſon cœur où elle répoſoit avec Dieu, dans la paix & l'aſſurance, ſans rien appréhender des évenemens du monde. La maladie, la famine, la guerre, la perſécution ne faiſoient d'impreſſion ſur ſon eſprit qu'au regard du prochain qu'elle aimoit en cela plus qu'elle même ; car pour elle, dans ces rencontres elle ſentoit un fond de joye dans ſon ame, dans l'eſperance d'y trouver des occaſions de ſouffrir quelque choſe, & de s'enrichir des

tréſors

trésors de la pauvreté, qui étoit le seul objet de son ambition. Elle se persuada si bien que le tems de cette moisson étoit alors arrivé pour elle, à cause que l'on étoit obligé à quelque retranchement, les vivres n'arrivant plus à Paris à l'ordinaire, qu'elle se portoit à se retrancher de tout, & augmentoit son travail à proportion de son jeûne; parce que toutes les jeunes Sœurs étant sorties de la Maison, il restoit moins de personnes qui fussent en état de soutenir les devoirs de la Communauté & le travail des obéissances.

La Mere Marie des Anges & ma Sœur Anne Eugénie de l'Incarnation, que la Mere Agnès avoit laissées dans Port-Royal pour veiller sur la Communauté qui y restoit, voyant qu'elles ne pouvoient modérer le zele de cette Novice, & que cependant son corps déperissoit à vûe d'œil, elles le firent sçavoir à la Mere Agnès, & qu'elles croyoient que si on la faisoit aller à Paris, on pourroit plus aisément veiller sur elle. La Mere Agnès l'approuva, & la fit venir. Il est vrai qu'elle étoit dans une telle exténuation, qu'à en juger par son visage, ont l'eût cru tout

à fait mourante. Et il arriva plus d'une fois pendant que l'on étoit réfugié dans cette Maiſon là, que ma Sœur Suſanne ayant eu ordre d'aller ouvrir la porte à quelques Dames amies de la Maiſon qui venoient voir nos Sœurs, ces perſonnes furent ſi effrayées de voir la mort peinte ſur ſon viſage, qu'elles la prierent de s'aller recoucher promtement, s'imaginant que c'étoit une perſonne bien malade qui s'étoit levée du lit pour leur venir ouvrir

Quelque attention qu'on pût avoir pour modérer ſon auſtérité, elle avoit elle-même tant d'application à chercher la mortification de ſes ſens & de ſon eſprit, qu'elle trouvoit toujours de quoi ôter à la nature pour donner à la grace & à la charité de quoi produire ces grands accroiſſemens. Toutes les Religieuſes étant retournées au Monaſtere du Fauxbourg auſſitôt qu'il y put avoir de la ſureté, ce qui arriva au commencement du mois de Mars, l'on attendoit encore pour la Profeſſion de ma Sœur Suſanne, le retour de la Mere Angélique, qui n'avoit bougé de Port Royal des Champs pendant ce tems de guerre. Il n'y avoit pas aſſez de ſureté pour faire revenir

ma Sœur Susanne; son tempérammment extraordinairement délicat n'ayant pas encore pu prendre habitude en deux ans de Noviciat, à l'austérité de la Régle & à la dureté du traitement qu'elle lui faisoit, comme elle l'y a endurci depuis, elle pensa succomber tout à fait alors. Il lui prenoit des défaillances qui étant causées par un entier épuisement de la chaleur naturelle, firent juger au Médecin qu'elle pouvoit mourir à toute heure, de sorte qu'on lui fit recevoir les Sacremens; & l'on trouva aussi à propos de lui faire faire sa Profession dans toutes les formes, soit pour la vie ou pour la mort, comme il plairoit à Dieu d'en disposer. Ce fut le sixiéme jour de Mai 1649. elle étoit si mal, qu'encore qu'il fût tard, on n'osa différer au lendemain. M. de Sainte Beuve commis à cet effet par M. du Sauçay Official & Grand Vicaire de Paris, entra à huit heures du soir dans le Monastere pour recevoir ses Vœux, accompagné de M. de Singlin. Il fit aussi entrer dans la clôture avec lui M. de Beaumont le Nain pour servir de témoin. Toute la Communauté s'assembla à l'Infirmerie. On observa

toutes les Cérémonies ordinaires ; & quand elle vint à prononcer ses Vœux, cette personne qui n'avoit quasi plus de poulx ni de force, reprit une telle vigueur, qu'elle les prononça d'une voix aussi forte & aussi intelligible, qu'elle eût pu faire dans sa santé, tant le cœur soutenoit le corps en cette personne, qui ne vivoit plus que par l'esprit. Cela faisoit voir aussi qu'il y avoit quelque chose de bon dans les principes de la vie ; & M. de Sainte Beuve dit sur l'heure, qu'il croyoit que cette fille vivroit encore, & qu'elle auroit le tems d'accomplir les Vœux qu'elle venoit de faire, ce qui fut vrai. Car comme tout son mal ne venoit que d'épuissement causé par la violence qu'elle faisoit à la délicatesse de son naturel, aussitôt qu'on lui faisoit prendre du repos & de la bonne nourriture, on la voyoit revenir comme ces fleurs à demi fanées qu'on met tremper dans l'eau, ainsi que l'expérience nous l'a fait voir bien des fois dans la suite de sa vie. Mais ces expériences dont je parle n'ont été utiles que pour nous, & elles ne lui ont jamais appris à ménager davantage ses forces, aussitôt qu'on ne lui faisoit plus

de violence pour la retenir. L'une des raiſons qui porte les ſaints Peres à condamner l'indiſcrétion des Novices qui veulent trop accabler leurs corps dans les commencemens, eſt qu'ils l'expoſent à une tentation qui en a fait décheoir pluſieurs de leur premiere ferveur, parce qu'après s'être réduits par leur faute à avoir beſoin de diſpenſes, ils s'accoutument enſuite à une vie molle qui donne ſujet de dire d'eux, qu'ayant commencé par l'eſprit, ils ont fini par la chair. Mais on a vu tout le contraire dans la ferveur de ma Sœur Suſanne; & quoiqu'elle parût ſans diſcrétion, parce qu'elle n'y mettoit point de bornes, il lui ſuffiſoit que ſes Supérieures euſſent cette diſcrétion pour elle. On reconnoiſſoit que le S. Eſprit étoit le principe de cette ardeur dont ſon cœur bruloit pour la pénitence, par la fermeté & la perſévérance invariable qui l'y attachoit toujours également, n'y ayant aucun tems, ni dans la maladie, ni dans la langueur où elle ſe portât au moindre relâchement en quoi que ce ſoit, ni pour la mortification de l'eſprit, ni pour celle du corps, trouvant des inventions pour cela qu'on

ne lui pouvoit interdire, parce que d'ordinaire on ne les pouvoit pas même prévoir. Mais nous aurons occaſion de parler davantage de ſes infirmités en quelque autre endroit. Quelque tems après ſa Profeſſion elle fut envoyée à Port-Royal des Champs, où la Mere Angélique qui eſtimoit extraordinairement ſa vertu, étoit fort aiſe de la voir, prétendant qu'elle avoit beſoin de ſon bon exemple & de ſes prieres.

C'eſt en ce tems là que j'ai commencé de la connoître, n'ayant point été à Paris pendant ſon Noviciat. La Mere Angélique qui aimoit beaucoup toutes les ames que Dieu lui avoit données, étant chargée de la mienne, voulut me témoigner ſans doute l'affection qu'elle avoit pour moi en me confiant une perſonne qui lui étoit ſi chere. Elle jugea bien que j'avois beſoin de l'exemple d'une ſi grande humilité pour apprendre cette vertu dont on s'inſtruit mieux en la voyant pratiquer, qu'en en entendant parler. Elle me dit donc, ma Sœur Suſanne préſente, qu'elle me mettoit ſon corps & ſon ame entre les mains, que j'aurois ſoin de l'un & de l'autre, & qu'elle

s'en reposeroit sur moi. Une personne moins humble que ma Sœur Susanne auroit pu être mortifiée d'un échange si inégal ; car il sembloit par là que la Mere Angélique se déchargeoit d'elle en quelque sorte ; mais la simplicité ou l'humilité de cette sainte fille ne lui permirent pas de faire cette réflexion, au moins n'en témoigna-t-elle rien ; & jusqu'à la mort elle s'est toujours attachée à garder cet ordre que la Mere Angelique lui avoit donné, voulant toujours prendre conduite en toutes choses, comme une Novice ; sans se rebuter d'aucune épreuve, quoi qu'assurément je lui en aye fait des plus fortes qu'à pas une Novice, ayant crû avec conseil que ce qui paroissoit d'extraordinaire dans sa vertu avoit besoin de cette conduite pour la préserver de l'illusion ou de la vanité, dont le Démon tente ordinairement les ames qui prennent un si haut vol. Ce fut un Hyver que la Mere Angélique me fit ce présent; dans cette saison l'on voyoit tous les ans ma Sœur Susanne tomber comme les feüilles, le froid éteignoit presque tout ce qui lui restoit de chaleur naturelle, elle devenoit toute roide & quasi percluse, ensorte qu'elle

ne pouvoit presque plus marcher, mais elle se contraignoit néanmoins toujours jusqu'à l'extrémité ; cherchant encore des inventions pour souffrir le froid davantage. Cette année-là elle avoit trouvé le moyen de laisser tellement user ses souliers & toute sa chaussure, qu'elle avoit les pieds presque nuds ; de sorte que cela joint à son extrême maigreur, faisoit que les os perçant quasi la peau, il s'étoit fait des trous à ses pieds en plusieurs endroits, sans qu'elle en fît rien paroître. Mais une Sœur s'en étant apperçue, elle en avertit la Mere Angélique ; la Mere la fit venir devant elle, & la fit déchausser en sa présence : elle eut tant de pitié de les voir en l'état où ils étoient tout enflés, tout bleux, & pleins d'ulcéres, qu'elle en détourna sa vûë, parce que dans son dernier âge, elle n'avoit plus la force de voir les maux ; mais elle me substitua à sa place pour me donner soin de la penser, ce que je fis durant plusieurs jours. Il me fallut du tems pour la guerir, & elle recevoit ces services avec une grande simplicité, quand l'obeïssance l'y obligeoit. Un autre Hyver elle se trouva dans un tel épuisement, qu'il

sembloit qu'elle n'avoit plus de vie. Sa maigreur étoit à un tel point, qu'on avoit peine à croire que l'on vît un corps vivant ; car elle ressembloit davantage à un squelet. On la voyoit prête à défaillir ; & quand on marchoit après elle, l'on eut cru à tous les pas qu'elle alloit tomber. Cependant son courage la soutenoit toujours, & elle alloit par-tout, disant fort qu'elle n'avoit point de mal, jusqu'à ce qu'elle en vint au point, qu'un jour que la Mere Angelique étant fort infirme, faisoit le Chapitre dans sa chambre, quand ma Sœur Susanne vint dire sa coulpe en son rang, il lui prit une foiblesse, dont on s'apperçut, parce qu'elle commença à balbutier, & quasi en même tems elle tomba comme morte ; j'étois fort proche d'elle, je m'approchai la premiere pour la relever ; & ayant passé la main sous elle pour aider à la relever, je ne puis pas comprendre encore comme elle me parut legere ; car je n'y sentis point de poids, il sembloit que son corps n'étoit plus que d'air, & ainsi je la portai sans aucune peine sur le lit, où elle revint peu à peu à elle, mais dans une foiblesse si extrême, qu'elle n'avoit

point de poulx. On la fit voir au Medecin, qui dit qu'elle pouvoit aisément mourir ainsi sans autre mal, sur quoi l'on mit en déliberation de lui faire recevoir les Sacremens. C'étoit devant elle qu'on faisoit cette consultation, qui n'étoit propre qu'à lui donner beaucoup de joye ; parce qu'elle n'avoit pas de plus grand desir que de mourir, & l'on avoit comme résolu qu'on les lui donneroit l'après-dîné : néanmoins quand elle eut repris un peu de force avec la nourriture, elle demanda aussi-tôt à se lever & à retourner aux observances. On la laissa aller ; mais à l'heure de None elle vint en allant au Chœur avec son manteau d'Eglise frapper à la porte de la chambre de la Mere Angélique ; pour sçavoir si ce seroit après None qu'on lui donneroit l'Extrême-Onction à l'Eglise ; car elle ne pouvoit recevoir le Viatique ; ayant communié ce jour-là. La Mere Angélique lui répondit fort sérieusement qu'on y aviseroit ; qu'elle ne se mit en peine de rien. Le parti que l'on prit fut de la mettre dans un lit à l'Infirmerie, & de la nourrir proportionnément à ses forces. Car son estomac même en cet état n'étoit pas capable

d'une forte nourriture. Elle étoit dans une ſainte joye en ces occaſions, où ſon extrême impuiſſance ne lui laiſſoit plus de ſujet de deſirer le travail & lui donnoit une grande occaſion d'eſperer d'entrer bien-tôt dans le vrai repos des Saints. Elle étoit pour lors dans une grande docilité, s'abandonnant à tout ce que l'on déſiroit d'elle, juſqu'à ce qu'elle ſentit revenir ſes forces, qui ramenoient auſſi-tôt ſes larmes ; car elle diſoit vraiment avec Ste Thereſe, qu'il n'y avoit que deux partis pour elle, ou de mourir ou de ſouffrir. Toutes les dernieres années de ſa vie elle auroit été les Hyvers réduite à ce même état, ſi enfin l'on ne ſe fût réſolu de la prévenir. Je ſuis témoin combien il lui en a toutes les fois couté de larmes ; car comme nous n'attendions pas qu'elle fût en cette extrémité, elle ne pouvoit ſe convaincre auparavant qu'elle fût obligée de donner du ſoulagement à ſon corps. Mais lorſqu'il falloit qu'elle cédât à l'obéiſſance, elle trouvoit encore des inventions pour ne pas interrompre ſa pénitence. Son attention étoit continuelle à fuir le plaiſir & à chercher la douleur, Il faudroit avoir bien de la mémoire pour

ſe ſouvenir de tout ce que l'on a découvert de ſes induſtries pour ſe faire ſouffrir ſans qu'on l'apperçût ; on ne le peut mieux faire entendre, qu'en aſſurant qu'elle avoit ſur cela une vigilance auſſi appliquée, & quaſi auſſi naturelle que les perſonnes les plus molles & les plus délicieuſes en ont à chercher par tout les aiſes & les plaiſirs. En quelque lieu qu'elle fût, ou dans le travail ou dans le repos, elle choiſiſſoit par-tout ce qu'il y avoit de plus pénible ; jamais on ne la voyoit aſſiſe pour ſe repoſer, ſi ce n'étoit une néceſſité pour travailler à des ouvrages, qui ne ſe peuvent faire en une autre poſture, ou bien quand elle étoit au Chœur, & qu'il falloit qu'elle ſe conformât comme les autres aux Cérémonies. Mais dans ces occaſions elle avoit l'adreſſe de s'appuyer ſi peu ſur le petit bord de ſa chaiſe, qu'elle étoit comme ſuſpendue, & ſe laſſoit autant que ſi elle eut été debout. Quand elle étoit ſur une chaiſe de paille, même à l'Infirmerie, dans les tems qu'on l'obligeoit de s'y repoſer, elle ne s'aſſeyoit de même que ſur le bâton d'un des coins de la chaiſe, ce qui a donné même quelquefois ſujet de l'humilier

à des personnes beaucoup plus jeunes qu'elle de Religion qui en avoient de l'impatience, & qui alloient la prendre comme un enfant pour la faire asseoir comme une autre, en condamnant ses manieres extraordinaires ; mais c'étoit encore son grand gain que ces rencontres, où l'humiliation se trouvoit jointe à la mortification, étant également affamée de l'une & de l'autre. On l'a trouvée quelquefois en filant de la laine au grand rouet, ce qui ne se peut faire qu'assise, s'être accommodée une selle à sa hauteur, en la relevant, parce qu'elle étoit trop basse, avec une grosse poulie de puits toute ferrée qu'elle avoit mis dessus, ce qui fasoit un siége bien doux pour réposer une personne comme elle qui n'avoit que la peau sur les os.

Elle aimoit fort ce métier de laine, parce que c'est un métier de pauvres gens, fort sale, & même pénible pour elle à cause de sa grande petitesse, & qu'il faut étendre les bras continuellement. On ne croyoit pas même à cause de cela qu'elle y pût réussir; mais sa grande affection l'en rendit capable, comme de bien d'autres choses plus pénibles, où de plus fortes qu'elle se

fussent trouvées assez empêchées. Son souverain plaisir étoit d'être occupée à tous ces travaux bas & laborieux. Elle eut un tems permission d'aller sarcler au Jardin, c'étoit des délices pour elle d'arracher les orties à pleine main, & ainsi par-tout elle trouvoit à moissonner. Elle eut aussi quelque tems le soin de cueillir les herbes pour les cuisiniers, & travailloit tout de même qu'une femme de journée, avec cette difference, qu'elle cherchoit plutôt qu'elle n'évitoit le mauvais tems, étant ravie d'en revenir bien trempée & bien mouillée, dans des tems même qu'il faisoit froid, quoique, comme nous avons déja dit, il n'y eût rien qui lui fût si contraire & si pénible que le froid. On la voyoit souvent plier sous le faix en portant des panniers d'herbes plus hauts qu'elle. C'étoit sur tout celles qu'elle cueilloit pour les pauvres; car elle avoit une satisfaction extrême, quand il se rencontroit occasion dans les obéissances où on la mettoit de faire quelque chose pour les pauvres, & alors elle faisoit ce qui les regardoit avec beaucoup plus de soin & de peine, étant ravie de pouvoir leur donner son travail, puisqu'el-

le n'avoit rien autre chose à leur donner. Elle fut long-tems au Tour, où elle avoit souvent de ces occasions de charité, dont elle faisoit toute sa joye. Mais pour achever de dire ce qui regarde la mortification, qui seroit un sujet inépuisable, si on vouloit le particulariser, je dirai seulement, qu'elle sçavoit accorder deux intentions dans son esprit, celle d'obéir à l'Evangile, qui oblige à porter tous les jours sa Croix, & celle d'obéir à ses Supérieurs, quand on lui commandoit de prendre quelque soulagement; ensorte que nous n'avions jamais assez d'esprit pour prévoir tout ce qu'il eût fallu lui dire, pour l'empêcher de reprendre d'une main à son corps, ce qu'elle lui donnoit de l'autre, soit pour son manger, soit pour son coucher, & en toute autre chose; & à moins que d'avoir une application continuelle, elle déroboit par tout. A l'entrée d'un Hyver, qu'il faisoit un très-grand froid, je lui avoit dit pour prévenir les accidens qui lui arrivoient en ce tems-là, qu'elle se tiendroit tout le jour dans une chambre où il y avoit des malades, & qu'elle n'y bougeroit du coin du feu pendant que le tems seroit si rude,

Elle y alla & se plaça en effet tout au coin du feu, contre le chenet, se tenant là toute la journée debout à devider du fil, supposant que n'ayant besoin que de chaleur, elle ne devoit pas se mettre à son aise. J'ai vû depuis peu un billet d'elle, qui s'est conservé, qu'elle écrivoit à M. Arnauld pour lors son Confesseur l'année 1653. où en deux mots elle lui explique mieux sa disposition que nous ne ferions ici par bien des discours. Voici ses termes : *Il y a bien dix ans que j'ai commencé d'être dans cette disposition, que je sens qui se fortifie en moi de jour en jour, qui est de considerer mon corps comme un Asne, que les coups & les mauvais traitemens font vivre, sans quoi l'on n'en peut rien tirer.* Elle alloit pourtant encore plus loin qu'elle ne dit ; car chacun aime ses bêtes, & elle haïssoit son cops & ne lui faisoit jamais de bien qu'à regret. Jamais on ne l'a vu couchée que dans ses maladies où elle n'avoit pas de connoissance ; car hors cela, elle ne s'étendoit jamais dans son lit, & avoit toujours ses jambes retirées sous elle, comme si elle eût été assise par terre, de peur de se trop délasser. Quelque sensible qu'elle fût au froid, on ne pou-

voit gagner ſur elle qu'elle ſe couvrît & ſe vêtit autant qu'elle en auroit eu beſoin ; la plus méchante couverture de la Maiſon étoit la meilleure pour elle, ſous prétexte qu'elle étoit plus légere, comme s'il y eût eu bien de l'apparence qu'elle, qui ne trouvoit point de fardeau trop lourd quand il falloit porter du bois & toute autre choſe pour le ſervice de la Communauté, eût pu être fort incommodée de porter un bonne couverture.

C'en eſt trop ſur ce ſujet qui ne s'épuiſeroit pas. Après avoir parlé de ſon amour pour la pénitence, diſons quelque choſe de ſon humilité qui en étoit le principe. Car il ne faut pas s'imaginer qu'elle ſentît, ou du moins qu'elle exprimât ſes grands mouvemens d'amour pour Dieu qu'on lit dans les hiſtoires de tant de perſonnes extraordinaires, & qui étoient le motif des choſes ſingulieres qu'ils faiſoient pour avoir occaſion de ſouffrir. Ma Sœur Suſanne paroiſſoit n'en avoir point d'autre que celui de venger Dieu de toutes les offenſes qu'elle commettoit contre lui, en châtiant & en mortifiant ſa chair, qu'elle croyoit lui être toujours rébelle, il falloit être accou-

tumée à ſon langage pour entendre ſes expreſſions quand elle parloit de la rébellion de ſon corps, du beſoin qu'elle avoit des plus durs traitemens pour dompter ſa brutalité, qu'elle ſentoit dans elle les mouvemens de toutes les paſſions, & une inclination violente pour le plaiſir; & quand on approfondiſſoit tous ces grands mots, ils ne ſignifioient autre choſe ſinon qu'elle mangeoit avec appétit

Cependant elle étoit ſi fortement pénétrée de cette vûe continuelle de ſa miſere extrême, que les larmes qu'elle répandoit ſans ceſſe ſur ce ſujet, ſuffiſoient à faire un bain capable de purifier ſon ame & de la rendre ſans tache devant Dieu. Elle ſe croyoit ſi humaine & ſi charnelle, qu'elle avoit honte de paroître devant lui & en la compagnie des Sœurs, qu'elle regardoit comme des Anges en comparaiſon d'elle. Elle nous a fait pluſieurs fois inſtance afin qu'on l'envoyât travailler dans des obéiſſances qui obligeoient les Sœurs qui y étoient employées à perdre quelque heure d'Office, afin que ces perſonnes qui pouvoient honorer Dieu par leurs louanges, n'en fuſſent pas privées, & qu'elle

qui étoit incapable d'élever son esprit vers lui, parce qu'elle n'avoit que des pensées terrestres & animales, pût au moins lui rendre le service qu'on peut tirer des animaux, en s'occupant aux choses grossieres & matérielles, & par là avoir part aux prieres que les personnes qu'elle soulageroit, offriroient à Dieu pendant qu'elle feroit leur ouvrage. Or ces pensées si animales étoient la plûpart du tems causées par l'inquiétude qu'elle se donnoit de ce qu'on la traitoit trop bien au Réfectoir ; ainsi il étoit vrai qu'elle pensoit souvent à ce qui regardoit la nourriture du corps, mais cette pensée n'étoit qu'un désir de s'y retrancher le plaisir même inévitable par lequel il faut passer pour satisfaire à la nécessité. Ces pensées & ses sentimens pourroient n'être que des idées, si le reste de la conduite de la vie n'en prouvoit la solidité.

Je croi devoir rapporter ici une chose qui ne paroîtra pas fort à sa louange, parce qu'on y verra de la foiblesse ; mais je la croi à la louange de la grace de Jesus-Christ, qui produit seule une véritable humilité dans les ames,

Les ſentimens que je viens de marquer qu'avoit d'elle-même cette humble Religieuſe, lui perſuadoient continuellement qu'elle s'étoit miſe dans un état qui ne lui convenoit point, & qu'elle auroit dû ou ſuivre la premiere penſée qu'elle avoit eue dès ſon enfance de ſe réduire à la condition des pauvres inconnus qui vivent de leur travail, ou au moins qu'elle auroit dû prendre dans la Religion la condition des Sœurs Converſes, pour être à peu près dans les mêmes emplois, & ſurtout à avoir ſoin des bêtes, qui étoit la choſe de toutes qui lui ſembloit la plus convenable pour occuper la groſſiereté de ſes ſens, & humilier l'orgueil de ſon eſprit, qui lui donnoit ſouvent des penſées qu'elle étoit capable de quelque choſe. Elle avoit cent fois parlé de cela aux perſonnes qui la conduiſoient, & j'avois eu ſouvent bien de la peine à tarir ſur ce ſujet ſes larmes. Enfin un jour qu'on ne s'attendoit à rien moins, comme la Mere Angélique dînoit à la Chambre de S. Bernard à Port-Royal des Champs, quelqu'un vint heurter à la porte de la chambre : l'on dit d'entrer; nous vî-

mes paroitre ma Sœur Susanne transfigurée en Sœur Converse, qui se vint mettre à genoux devant la Mere sans rien dire : elle avoit été au grenier chercher parmi les robes sales de nos Sœurs Converses, toute la plus sale que la Sœur qui avoit soin des vaches venoit de quitter. L'on remarqua dans cette rencontre la sagesse de la conduite de la Mere Angélique ; car quelque estime qu'elle fît de la vertu de cette fille, voyant qu'elle s'alloit porter à des choses extraordinaires, elle lui parla à l'instant avec une sévérité capable de faire fuir le Démon d'orgueil, s'il s'étoit mêlé de cette comédie. Elle traita cette action de folie & de présomption, & la renvoya aussitôt de devant elle, jusqu'à ce qu'on eût déliberé comment on puniroit cette faute. En effet elle tint un grand Conseil avec nous, où je pris la liberté d'opiner. Il me sembla que cette occasion n'étoit pas fortuite, & qu'elle nous donneroit sujet de sonder jusqu'au vif si toute la vertu qui paroissoit dans cette personne étoit aussi solide qu'apparente ; & si elle étoit telle, de l'affermir encore davantage, en lui ôtant les sujets qu'elle pouvoit avoir de penser qu'on eût bonne opi-

nion d'elle, y ayant certaines choſes en quoi elle pouvoit bien diſcerner qu'on la diſtinguoit des autres, ſurtout dans la ſainte Communion qu'on lui accordoit preſque tous les jours, à cauſe qu'il n'y avoit ici qu'une petite Communauté, & qu'il falloit communier à toutes les Meſſes. La Mere Angélique fut tout à fait de cette opinion, & fut d'avis qu'on traiteroit cette faute comme les griéves coulpes, tant parce qu'elle avoit quitté ſon habit régulier, que pour l'avoir fait par préſomption & ſans obéiſſance; qu'ainſi elle ſeroit ſoumiſe à l'excommunication de la Régle & à la priſon autant de tems qu'on le jugeroit à propos, & juſqu'à ce qu'on la vit véritablement humiliée. Nous avions en cela une autre intention ſécrete, qui étoit de réparer ſon corps en humiliant ſon eſprit; car elle étoit dans ce tems-là dans ſes grands épuiſemens dont la tête ſe reſſentoit un peu, & qui lui cauſoient dans ces tems le plus de mélancolie. Je fus choiſie pour lui prononcer cette Sentence; car on ne jugea pas que cela ſe dût porter au Chapitre, perſonne de la Communauté n'en ayant rien vû &

rien fçu que celles de la Chambre de la Mere Angélique. Je puis dire que je n'omis rien pour l'humilier & pour lui donner une grande idée de la préfomption fécrete qui fe cachoit peut-être dans fon cœur, & qui lui avoit fait faire cette extravagance. C'en auroit été trop pour la troubler beaucoup, étant très-fenfible à ce qui touchoit fa confcience, fi cette répréhenfion eût été toute féche, & que je n'y euffe pas joint l'humiliation de la pénitence qu'on lui impofoit ; mais il eft vrai qu'à ces mots de prifon il parut une férénité fur fon vifage qui ne fe pouvoit pas diffimuler ; & quoique cette humiliation fût accompagnée de la privation de la fainte Communion, qui étoit la feule confolation qu'elle goutoit dans la vie, il parut manifeftement qu'elle ne cherchoit que Jefus-Chrift crucifié, & que voyant qu'elle le trouveroit dans l'opprobre de la Croix, elle n'eut point de peine de le perdre en fon Sacrement. Elle fut donc enfermée trois femaines dans une chambre au bout du Dortoir, une Sœur étant chargée de lui porter à manger fans lui parler ; & comme nous avions nos fins, on lui fit une punition

de lui ôter l'abſtinence de viande, & on ne lui donnoit tous les jours ſoir & matin, qu'un potage à la viande avec un petit morceau de bœuf deſſus, & du pain bis. Elle ne ſortoit point du tout de là, que pour aller à la Meſſe les Fêtes & Dimanches, & on la conduiſoit comme une priſonniere. Perſonne ne lui parla pendant ce tems que moi ſeule, qui alloit la voir de tems en tems; & je puis dire qu'en pas un tems je ne lui ai vu l'eſprit ſi calme, ſans aucune oſtentation néanmoins, & en conſervant toujours un air humilié & mortifié. Elle ſortit de là renouvellée intérieurement & extérieurement; car on ne peut pas douter que ſon ame ne ſe fût engraiſſée des délices de la patience; & pour ſon corps, il étoit tout rétabli d'avoir eu quelque tems de repos & de bonne nourriture.

J'ai cru devoir rapporter ceci, parce que rien ne m'a tant convaincue moi-même, qui ne ſuis que trop défiante pour les choſes qui ont quelque air extraordinaire, de la ſincerité & de la ſolidité de ſon dumilité, qui en vérité n'avoit point de bornes; car de quelque côté qu'on l'a prît, pourvû

qu'on

qu'on l'humiliât, elle y sentoit toujours de la joie. Je n'ai vû qu'elle à qui l'on pût parler de la foiblesse de son esprit sans la mortifier, & j'y ai trouvé bien de l'avantage ; car en plusieurs rencontres où je ne pouvois la persuader qu'elle dût prendre des soulagemens qui étoient necessaires pour son corps, parce qu'elle étoit devenue insensible à ses besoins, & qu'elle croyoit toujours avoir assez de force, à cause que son courage la soutenoit, mon dernier retranchement étoit de lui dire, que quand il importeroit peu de donner du relâche à son corps puisqu'aussi-bien il devoit être détruit pour Dieu, on étoit obligé de ne pas laisser affoiblir si fort son esprit, qu'elle ne fût plus capable d'offrir à Dieu ce sacrifice volontaire, & j'appuyois cela de toutes les preuves que je pouvois pour lui montrer que nous avions des marques que son esprit se sentoit de l'affoiblissement de son corps, ce qui lui adoucissoit par cette humiliation la peine qu'elle avoit à se rendre aux soulagemens qu'on lui vouloit donner. Elle voyoit avec la même tranquillité tous les petits mépris que l'on faisoit d'elle en plusieurs rencon-

tres, où plutôt je pourrois dire qu'elle ne les voyoit pas ; car comme elle en eût souhaité de plus grands, ses plaintes ordinaires n'étoient que de ce que l'on avoit trop de considération pour elle, s'imaginant que tout le monde étoit appliqué à la vouloir soulager en tout, que l'on lui choisissoit tout ce qu'il y avoit de meilleur par tout, qu'on ne pouvoit souffrir de lui voir faire aucun travail, & c'étoit souvent le sujet de ses larmes.

Elle affectoit par-tout & en toutes choses de paroître basse & méprisable, & jamais personne n'eut ce sentiment plus universellement en toutes choses. Elle n'en exceptoit rien, soit pour la vertu, soit pour l'esprit, soit pour la capacité, soit pour les talens naturels, soit pour la naissance. Elle eût voulu en toutes choses passer pour la derniere de toutes. Sa joie étoit de se pouvoir mettre au rang des véritables pauvres à qui la pauvreté n'attire que du mépris. On nourrissoit dans la Maison par charité une pauvre petite fille aussi indocile d'esprit, qu'elle étoit désagréable & chargeante en tout le reste, plusieurs personnes qui en avoient eu soins s'en lassoient, mais enfin on en

fit présent à ma sœur Susanne, qui s'en tint obligée comme d'une grande faveur : plus cet enfant étoit sale & dégoutant, plus elle lui témoignoit de tendresse, & elle tâchoit par sa conduite de lui faire croire qu'elle étoit sa sœur, se mettant toujours quand elle lui parloit dans le même rang qu'elle. On l'entendoit une fois qui disoit à cet enfant qui étoit malade, & qui se rendoit difficile à prendre quelque nourriture qu'elle lui donnoit : ce n'est pas à faire à nous, ma petite sœur, à nous rendre ainsi délicate, nous autres pauvres gens à qui l'on fait charité dans la Maison, nous devons nous contenter de tout, & avoir bien de la reconnoissance de ce que l'on ne nous laisse manquer de rien. Elle exerça long-tems cette charité avec d'autant plus de patience, qu'elle y gagnoit moins, mais elle ne s'en lassa jamais. En d'autres rencontres on lui a encore donné le soin de quelques autres pauvres enfans à qui on faisoit charité, & elle les servoit & les instruisoit avec plus d'affection que si elle eût été leur mere.

J'évite de répéter ici ce qui a été dit dans l'Ecrit dont j'ai parlé au com-

mencement de cette Relation ; il y a plusieurs choses qui donnent une idée fort véritable de son humilité en tout ce qui en paroissoit à l'extérieur ; mais j'aurois pû marquer beaucoup de choses de ses dispositions intérieures, si j'avois fait dessein en ce tems-là d'en écrire un jour. Dieu lui cachoit tellement ce qui auroit pû lui donner quelque sentiment d'élevation & de vûe de sa vertu, qu'il ne lui en venoit pas même de pensée. Elle ne pouvoit pas qu'elle ne vît qu'on la préféroit souvent pour la sainte Communion à la plupart des Sœurs, parce que l'on étoit assuré qu'elle avoit toujours les mains lavées pour se mettre à cette Table Divine; mais quoiqu'elle discernât bien qu'on lui accordoit cette grace plus souvent qu'à d'autres, elle ne se persuadoit pas qu'elle fût plus nourrie que ses Sœurs pour manger si souvent ce Pain céleste ; mais elle disoit que toute la Communauté n'étant qu'un Corps, elle en étoit comme la bouche, & que Jesus-Christ passoit seulement par elle pour se donner à toutes les autres, afin qu'elle eut part ensuite dans la distribution des graces, à ce que leur charité auroit merité, &

comme digeré pour elle, ſelon la petite proportion qui lui convenoit. Elle avoit, comme je viens de le dire, un déſir continuel de Dieu, & elle ſentoit ſans ceſſe la peine de ſon banniſſement; mais bien loin qu'elle diſcernât ou qu'elle voulût faire diſcerner aux autres cette diſpoſition de ſon ame, qu'au contraire elle ſe faiſoit des reproches continuels de ſon inſenſibilité. Je l'ai vue quand il mouroit de nos Sœurs, me dire en fondant en larmes, qu'elle étoit effrayée de la dureté de ſon cœur, qu'au lieu qu'elle voyoit en ces rencontres la Communauté touchée, & des Sœurs qui témoignoient par leurs larmes leur ſincere charité, elle ſentoit au contraire une ſecrete joie de penſer que c'étoit un priſonnier delivré, & qu'elle voyoit bien que ce n'étoit que ſa dureté qui la rendoit ainſi inſenſible, & les yeux ſecs, quand les autres répandoient des larmes. Véritablement en diſant cela elle pleuroit dans une telle abondance, qu'on ne concevoit pas comment elle pouvoit porter ce jugement d'elle-même, ſi contraire à l'évidence.

L'humilité auſſi-bien que l'amour de la pénitence étoient devenues en

elle des habitudes plutôt que des vertus, de ſorte que, qui voudroit en tout dire, ſeroit obligé de faire un récit exact de toutes ſes actions, qui étoient toutes imprimées de ce caractere ; & qui voudroit peindre l'humilité avec un corps, n'auroit eu qu'à tirer le Portrait de ma ſœur Suſanne. Sa taille, ſon port, ſon viſage, ſon geſte, tout n'y reſpiroit que petiteſſe, que baſſeſſe, & qu'un parfait mépris de tout ce que la folle ſageſſe du ſiécle eſtime grandeur. Elle en avoit une autre dans l'eſprit qui l'occupoit continuellement. Dieu ſeul étoit grand à ſes yeux. Elle ne conſidéroit que ce qui pouvoit avoir rapport à lui, & par cette vûe, les plus petites choſes lui paroiſſoient fort grandes, quand elle y voyoit ou ſa volonté ou ſa Vérité ; c'eſt ce qui la rendoit ſi zelée pour tous les exercices de la charité envers le prochain, & ſi appliquée à profiter des moindres inſtructions & des moindres paroles qui pouvoient l'inſtruire. Mais avec cette différence, qu'elle avoit une avidité & un empreſſement pour les exercices de charité qui ne pouvoit jamais ſe ſatisfaire, au lieu qu'elle gardoit une moderation dans l'étude de la Vérité,

qui en banniſſoit tout-à-fait la curioſité, & lui faiſoit trouver ſa ſuffiſance dans les miettes qui tomboient deſſous la table des enfans. Car elle ne deſiroit point d'avoir pluſieurs Livres, & hors l'Evangile, la Regle & les Conſtitutions, ſes lectures ordinaires n'étoient que dans des petits fragmens d'Ecrits de pieté, ſoit de M. de Saint Cyran, ou de quelques inſtructions Chrétiennes, qu'elle avoit ramaſſés en balayant par la maiſon, ou tirés de quelque enveloppe, comme elle m'en a montré ſouvent, en demandant permiſſion de les garder, & elle trouvoit la dedans plus d'inſtruction & de nourriture, que ne font la plûpart de ces riches qui font tous les jours grande & magnifique chere, de toute la doctrine de l'antiquité, mais qui n'ont pas aſſez de chaleur pour digerer tout ce qu'ils mangent, au lieu que cette humble fille profitoit de tout ce qu'elle entendoit, & appréhendoit de nouvelles connoiſſances, quand elle craignoit de n'avoir pas fait uſage de celles que Dieu lui avoit déja données. Elle ſçavoit que ces ſemences Divines ne profitent point ſi elles ne ſont arroſées par la pluye du Ciel, qui ne s'at-

tire que par la Priere. On peut bien dire que la ſienne n'étoit jamais interrompue, ſi la véritable Priere n'eſt rien que ce gémiſſement du pauvre, qui ſent & qui voit ſa miſere. Non ſeulement elle gémiſſoit la ſienne, mais elle la pleuroit preſque continuellement; on ne la voyoit preſque jamis prier, qu'on ne la vit pleurer; & perſonne n'a dit avec plus de ſentiment, & plus ſouvent qu'elle: Helas! que mon exil eſt long. *Heu mihi quia incolatus meus prolongatus eſt.* Car c'étoit à quoi ſe terminoient toutes ſes plaintes qu'elle faiſoit ſans ceſſe d'elle-même. Je n'ai jamais remarqué que ſes peines fuſſent cauſées par l'appréhenſion du peril de ſon ſalut, mais toujours par le déplaiſir de voir ſon ingratitude envers Dieu, & la maniere lâche & imparfaite avec laquelle elle le ſervoit, lui étant ſi redevable. Sa maniere de prier étoit auſſi formée par l'eſprit de charité. Elle eût fait ſcrupule de demander à Dieu quelque grace que ce pût être, autrement qu'èn commun, & elle s'attachoit ſi fort en ce point au modelle que Jeſus-Chriſt nous a donné pour la Priere, en nous preſcrivant de ne point demander notre pain à notre Pere céleſte

pour nous ſeuls, mais pour tous nos freres, qu'elle les avoit toujours tous en vue, quand elle lui demandoit quelque grace. Toutes les néceſſités publiques & particulieres faiſoient impreſſion dans ſon cœur, où elle avoit logé Jeſus-Chriſt tout entier, c'eſt-à-dire, avec tous ſes membres; mais comme elle faiſoit peu d'état pour elle de tout ce qui n'eſt que temporel, elle étoit bien moins touchée pour les autres de la miſere du corps, que du péril des ames. Une de ſes dévotions étoit d'aſſiſter celles qui ſont preſque arrivées au terme de leur éternité; & craignant que ſi elle leur différoit alors le ſecours de ſes Prieres, elle n'eût en quelque ſorte à répondre à Dieu de leur ſang, puiſqu'il n'y auroit plus de retour, elle n'omettoit pas un jour de ſa vie à dire les Prieres que l'Egliſe fait pour les agonizans, pour tous ceux qui pouvoient être en cet état, elle avoit auſſi beaucoup de dévotion à demeurer auprès des Sœurs malades, quand elles approchoient de leur fin, & on étoit aſſez aiſe de s'en repoſer ſur elle, qui en étoit ſi capable par ſa pieté & ſa vigilance.

En 1659. je fus envoyée de cette

Maiſon des Champs à celle de Paris, où l'on me chargea, quoique j'en fuſſe fort incapable, du ſoin du Noviciat. La Mere Angélique qui étoit bien aiſe que ma Sœur Suſanne me ſuivît, non pas qu'elle eût beſoin que je lui rendiſſe de grands ſervices pour ſon ame, mais parce qu'il étoit néceſſaire qu'une perſonne en qui elle eût confiance veillât à ne la laiſſer point trop prendre ſur elle, étant par elle-même tout à fait incapable d'aucun uſage de diſcrétion pour ce regard, l'envoya auſſi à Paris, & on la donna pour troiſiéme Aide au Noviciat, au-deſſous de ma Sœur Euphémie, & enſuite de ma Sœur Eliſabeth de Sainte Anne, qui l'une & l'autre étoient beaucoup plus jeunes qu'elle d'âge & de Religion. Mais je fais en diſant ceci une réflexion qu'elle n'a jamais faite, s'étant crue très-ſincerement toute ſa vie la derniere de toutes, & cela a bien paru dans le tems qu'elle a eu ce ſoin des Novices, agiſſant envers elles avec tant d'humilité, qu'on ne pouvoit pas juger autre choſe ſinon qu'elle n'étoit auprès d'elles que pour les ſervir. Rien ne marquoit davantage que la dureté qu'elle avoit pour elle-mê-

me, naiſſoit de la grace & non du tempéramment, que la douceur & la bonté avec laquelle elle ſe portoit à ſoulager tout le monde, étant plus appliquée que qui que ce ſoit à prévenir les beſoins des Sœurs; elle étoit même par cette raiſon d'un fort grand ſoulagement au Noviciat, parce que nous étions aſſurées qu'elle penſoit à prévoir à tout. Mais elle y ſervoit beaucoup davantage par l'exemple de ſa vertu, puiſque les Novices voyoient en elle la pratique exacte de tout ce qu'on leur pouvoit dire de plus fort ſur les obligations de la vie Religieuſe, & ſur-tout de l'humilité & de l'amour de la pauvreté.

Elle vit en l'année 1661. les commencemens de la perſécution avec un ſentiment bien différent des autres. Un ſi grand orage faiſoit peur, avec raiſon, à pluſieurs de celles qui le voyoient ſe former, & elle dans ſon cœur le regardoit comme ſes nuages qui promettent de la pluie dans un tems de ſéchereſſe. Il y avoit tant d'années qu'elle étoit altérée des ſouffrances, que bien ſouvent quand je ne ſçavois plus de quoi appaiſer ſes larmes, lorſqu'elle pleuroit la vie molle & lan-

guiſſante qu'elle menoit dans la Religion, & qu'au lieu d'y avoir trouvé la pauvreté & la pénitence qu'elle avoit eu deſſein d'y chercher, elle n'y avoit trouvé que l'abondance & le repos; dans ces occaſions, dis-je, lorſque je ne ſçavois plus que lui dire pour la remettre, je lui faiſois eſpérer qu'il viendroit un tems qu'elle moiſſonneroit à pleines mains ces biens qu'elle demandoit tant à Dieu, & qu'il les lui donneroit un jour par la main de ceux qui méditoient dès-lors la ruine de cette Maiſon. Mais je m'attirai par là le reproche qu'elle me fit ici quelques années après que nous y fumes toutes revenues. Car en recommençant ſes plaintes, elle me dit que l'occaſion que je lui avois promis étant arrivée, elle n'avoit rien éprouvé de tout ce que je lui avois fait eſpérer, qu'elle n'avoit rien ſouffert, qu'elle n'avoit manqué de rien, & qu'elle revenoit du combat les mains vuides comme elle y étoit entrée. Elle ne comptoit pas en parlant de la ſorte, toutes les peines d'eſprit qu'elle avoit ſouffertes pendant ce tems, c'eſt-à-dire, après que l'on eut enlevé toutes les Supérieures de la Maiſon. Elle ne s'étoit

jamais

jamais mise en peine depuis qu'elle étoit Religieuse, que de rendre une parfaite soumission aux personnes qui la conduisoient; & quoiqu'elle eût très-bon sens, & qu'elle fût capable d'entendre fort bien de quoi il s'agissoit dans la signature du Formulaire, elle s'étoit contentée de comprendre en général que la charité & la sincérité ne permettoient point de donner ce témoignage public sur un fait dont on n'avoit nulle connoissance. Du reste elle ne s'étoit point appliquée à raisonner sur les chicanneries & les fausses raisons qu'on employoit tous les jours pour nous persuader que nous devions nous y rendre. C'est pourquoi quand nous eumes été enlevées de Port-Royal, & qu'elle se trouva dépourvue de la conduite des Supérieurs sur lesquels elle avoit accoutumé de se reposer, & que d'ailleurs M. de Paris tâchoit sans cesse d'éblouir l'esprit de nos Sœurs par des termes d'acquiescement & d'indifférence, elle se trouva dans des agitations d'esprit fort grandes. Mais son humilité seule la sauva, comme il est écrit : Le Seigneur garde ceux qui agissent avec simplicité ; je m'humilierai, & il me

délivrera. *Custodiens parvulos Dominus, humiliatus sum & liberavit me.* Après avoir répandu ses larmes devant Dieu, elle s'adressa à ma Sœur Madelene Christine, qui étoit la plus jeune Professe du Noviciat ; & l'ayant cru assez instruite pour lui demander conseil, elle lui dit humblement son inquiétude. Cette Sœur lui fit entendre que tout l'état de la question étoit réduit alors, non plus à sçavoir si l'on devoit souscrire les décisions de foi contenues dans le Formulaire, ce que nous avions déja fait, mais seulement si l'on étoit obligé d'avoir pour le point de fait, une foi humaine qu'il avoit plu à M. l'Archevêque d'introduire dans l'Eglise par son Mandement, & qu'il étoit inoüi jusqu'alors que l'Eglise l'eût exigé des Fidéles.

Elle lui démêla fort bien tout ceci, & ma Sœur Susanne qui avoit très-bon sens, le comprit, & se retira avec plus de calme d'esprit, se réservant à méditer devant Dieu ce qu'elle venoit d'entendre. Trois jours après elle vint trouver la même Sœur avec un visage tout tranquille, & lui dit, qu'ayant repensé devant Dieu à ce qu'elle lui avoit dit de l'introduction nouvelle

d'une foi humaine, elle avoit ensuite ouvert le Nouveau Testament, & qu'y ayant lu à l'ouverture du Livre ces paroles du dernier Chap. de l'Apocalypse, où il est dit : *Que si quelqu'un ajoute quelque chose à cette Prophétie, Dieu le frappera des plaies qui sont écrites dans ce Livre ; & que si quelqu'un en retranche quelque chose, Dieu le retranchera du Livre de vie.* Elle avoit clairement compris que c'est un aussi grand mal d'ajouter à la parole de Dieu & à la foi de l'Eglise, que d'y retrancher, & que par là elle concluoit qu'il falloit tout souffrir pour ne pas contribuer à introduire cette exaction d'une foi nouvelle qui n'avoit plus pour objet la parole de Dieu, mais la parole d'un homme, ce qui lui mettoit l'esprit en repos pour toujours, quoi qui pût arriver. En effet depuis cela elle n'eut plus aucune peine pour ce qui regardoit le fond de l'affaire dont elle voyoit clairement l'injustice; mais elle en eut toujours pour les manieres dont on jugeoit à propos que la Communauté se défendît. Comme elle ne désiroit rien que de conserver la vérité, & d'avoir occasion de souffrir pour elle, elle eût voulu

n'avoir rien à répondre que la parole d'un des saints Macchabées, *Non faciam*, & du reste laisser faire à M. l'Archevêque tout ce qu'il auroit voulu contre nous, sans parler d'oppositions, de protestations, d'appellations, toutes ces choses lui paroissant des manieres séculieres qui ne convenoient point assez à la patience & à l'obéissance Religieuse. Ce lui étoit un sujet de scrupule fort pénible, car d'un côté elle ne condamnoit point ce qu'elle sçavoit que la Communauté ne faisoit qu'avec bon conseil; mais elle ne pouvoit pour elle-même se résoudre d'y prendre part. Elle rentra plus que jamais dans ses premieres pensées d'obtenir d'être Sœur Converse, pour n'avoir plus à se mêler de rien, & le demanda à M. l'Archevêque; mais ne l'ayant pu obtenir, enfin elle se fit accorder quand nous fumes revenues toutes ici, le privilege qu'elle souhaitoit de n'avoir plus de part à toutes les affaires & les délibérations de la Communauté, non plus que les Sœurs Converses. Elle demanda cette grace en plein Chapitre avec beaucoup d'humilité, & en représentant que c'étoit son insuffisance & sa

foibleſſe qui l'en rendoit incapable, & l'obligeoit à demander qu'on eût pour elle cette condeſcendance; & depuis qu'on lui eut rccordé, il ne lui reſta plus aucune peine.

Elle n'avoit pas été des premieres de nos Sœurs à qui M. de Paris donnât leur obédience pour les renvoyer de Port-Royal de Paris en ce Monaſtere des Champs; comme elle n'incommodoit point M. Chamillard & les Religieuſes de Sainte Marie qui y gouvernoient, parce qu'elle ne ſe mêloit de rien, & qu'ils en tiroient du ſervice, ils furent bien aiſes de la retenir. Ainſi elle y demeura depuis que nos Sœurs en furent ſorties le 3. Juillet 1665. juſqu'au 5. Septembre. Il eſt vrai que pendant ce tems elle eut tant de ſatisfaction de ſe voir dans un état qui répondoit à peu près à l'idée de celui qu'elle avoit toujours déſiré, qu'il s'en fallut peu qu'elle ne s'y attachât. Elle étoit dans le mépris au-delà de ce qu'ell eût pu s'imaginer, dominée par des perſonnes qui nous traitoient d'excommuniées, & qui n'avoient dans la bouche que des paroles d'inſultes & de reproches. Perſonne n'ayant plus l'œil à modérer ſon zele,

elle se trouvoit en pleine liberté de s'accabler de travail, en cherchant par-tout l'occasion de soulager nos Sœurs qui y restoient en fort petit nombre; ce qui faisoit aussi que pour remplir les assistances de nuit & de jour, il arrivoit souvent qu'elle en faisoit plusieurs par jour, & qu'elle faisoit une veille réglément par nuit, sans perdre Matines. Elle m'avoua à son retour qu'elle avoit été fort tentée de demeurer là, & l'on ne pouvoit pas avoir une plus grande preuve que celle-là de son amour pour la Croix; car d'ailleurs personne n'avoit plus d'estime, d'amour & de confiance qu'elle pour la Mére Agnès & pour les personnes de qui elle prenoit conduite; & néanmoins elle eût été disposée à sacrifier de bon cœur la consolation de les revoir après une si dure séparation, pour pouvoir demeurer attachée à cette Croix, dont elle disoit dans son cœur comme un saint Apôtre: Qu'elle l'avoit cherchée sans cesse, & qu'elle sembloit alors lui être préparée. *Sine intermissione quæsita, & tandem concupiscenti animo præparata.* Depuis son retour en cette Maison elle rentra dans sa dépendance ordinaire des

personnes qui la conduisoient, en conservant toujours des désirs de souffrir & de travailler pour Dieu, que je croi qui ont été la souffrance que Dieu lui imposoit, & son Purgatoire ; car il est vrai qu'elle s'y consumoit, & qu'il ne pouvoit pas y avoir une obéissance plus pénible, & qui eût aussi plus de mérite, que celle qu'elle rendoit en ce point. Elle portoit aussi avec un grand sentiment, quoiqu'avec beaucoup d'humilité, la privation où nous étions de la sainte Communion, & il étoit véritable d'elle à la lettre, que ses larmes étoient son pain jour & nuit, pendant qu'on lui disoit tous les jours : Où est votre Dieu, que la passion de nos adversaires sembloit nous avoir enlevé ? Lorsque nous prîmes avec conseil la résolution de communier sous l'habit de Sœurs Converses, voyant que l'on ne mettoit de différence entre nous & elles que par la couleur de l'habit, puisque M. de Paris sçavoit distinctement que nos Sœurs Converses étoient dans toutes les mêmes dispositions que nous, & qu'il leur accordoit néanmoins la participation de toutes les graces qu'il nous refusoit, j'eus quelque peur que ma Sœur Susanne entrât en scrupule d'une cho-

ſe qui ne ſe pouvoit faire que contre l'intention de M. l'Archevêque. Mais la lumiere de ſa charité & ſon bon ſens naturel lui firent comprendre tout d'abord qu'elle n'en devoit point faire de difficulté, & que des commandemens auſſi injuſtes ne pouvant au plus exiger qu'un reſpect extérieur, on en rendoit aſſez à M. de Paris de ne faire que d'une maniere ſecrete ce qu'il nous interdiſoit publiquement ; ainſi elle reçut avec une plénitude de paix & de joie cette grace ineſpérée. Et comme l'ordre qu'on avoit établi étoit de faire communier tous les jours quelque Sœur du Chœur avec un Scapulaire gris, & quelquefois deux ou trois les jours de Communion générale, à proportion du nombre des Sœurs Converſes que l'on rempliſſoit quand il y en avoit de malades, ou qui ne le pouvoient faire, ou qu'elles vouloient bien céder leurs places, il arrivoit qxelquefois qu'on ne s'appercevoit qu'au commencement de la Meſſe qu'il y avoit quelque place vacante, & pour lors on alloit faire ſigne à ma Sœur Suſanne, parce qu'on étoit aſſuré de la trouver toujours diſpoſée. D'ordinaire quand on alloit lui faire ſigne, on la voyoit toute baignée en larmes, dont

ſes habits étoient tout trempés ; mais du moment qu'elle appercevoit qu'on alloit la convier à la table de Jeſus-Chriſt, tous ſes os humiliés treſſailloient de joie, & les marques extérieures en paroiſſoient ſur ſon viſage.

Dieu la laiſſa vivre avec nous tout ce tems d'affliction , & voulut auſſi qu'elle vît la paix de l'Egliſe , & le rétabliſſement de ce Monaſtere , afin qu'elle nous aidât en élevant ſes mains pures à Dieu , à lui offrir les ſacrifices de louanges , dont nous lui étions redevables pour ſes grandes miſericordes envers nous , & pour la faveur ſinguliere qu'il nous avoit faite d'avoir été trouvées dignes de ſouffrir pour la Grace de Jeſus-Chriſt , & de perſeverer juſqu'à la fin avec lui dans cette tentation. Ce fut ſur la fin de Février 1669. que nous fumes rétablies dans la participation des Sacremens & dans tous nos droits ; mais Dieu voulut néanmoins que comme on avoit commencé de nous perſécuter ſans pretexte , on conſommât auſſi cette injuſtice ſans aucun pretexte , par l'Arrêt de partage qui fut rendu contre nous au mois de Mai ſuivant , par lequel nonobſtant la paix de l'Egliſe qui venoit

d'éteindre toutes les conteſtations paſſées, & qui en devoit effacer le ſouvenir, on ne laiſſa pas de nous ôter notre Monaſtere de Paris, & le tiers du bien de cette Abbaye. Ce fut encore un ſujet de conſolation pour ma Sœur Suzanne, qui regardoit comme une grande acquiſition tout ce qui pouvoit augmenter notre pauvreté, ne connoiſſant point d'autre tréſor ſur la terre que celui-là qui nous fait acheter le Ciel.

Pour elle il lui appartenoit déja par ce titre, puiſqu'elle étoit parfaitement pauvre de cœur & d'affection, & qu'elle n'étoit plus retenuë ſur la terre que par ſon corps, qui étoit un bien très-foible & fort aiſé à rompre, tant elle l'avoit uſé par une pénitence continuelle; il ne fallut que neuf ou dix accez de fiévre quarte pour l'en délivrer. Dès les premiers qu'elle eut nous en prévimes bien l'iſſue, & qu'elle enfleroit bien-tôt, ce qui arriva tout à l'heure, mais elle mourut encore plutôt que nous ne penſions, parce que ſon courage lui faiſoit tellement ſurmonter ſa foibleſſe, qu'on ne pouvoit ſe l'imaginer au point qu'elle étoit en la voyant aller & agir comme elle fai-

ſoit. Elle communia fort ſouvent pendant cette maladie, & on l'abandonna à ſa ferveur pour ce point, la laiſſant aller à l'Egliſe entendre la Meſſe, quoi qu'elle eût non-ſeulement les jambes, mais les pieds ſi enflés, qu'elle marchoit comme ſur des boules avec beaucoup de peine. Elle en avoit même quelque inquietude, mais ce n'étoit que de crainte que celles qui la voyoient avoir ainſi peine à marcher, ne cruſſent que ce fut par foibleſſe & par maladie, au lieu que ce n'étoit, diſoit-elle, que cette petite incommodité de ſon enflure qui cauſoit cela ; ce fut ce qu'lle me dit environ quatre jours avant ſa mort. Il y a grande apparence qu'elle ne laiſſoit pas de prévoir qu'elle alloit être bien-tôt rappellée de fon exil ; Dieu avoit déja eſſuyé toutes ſes larmes, & elle paſſa cette maladie dans une paix & une joie qui reſſentoit déja la vie bienheureuſe. Elle rempliſſoit tout ſon tems dans l'Infirmerie de Priere & de ſilence, & conſervoit dans ſa maladie la même attache à la mortification, que dans ſa ſanté. C'étoit au commencement de l'Hyver 1669. Elle avoit une groſſe tunique qu'elle ne devêtoit point, & cette tunique

ayant encore au bas un gros bord, il bleſſoit ſes jambes fort enflées qui en portoient les marques, & l'Infirmiere qui s'en apperçut vouloit les lui envelopper d'une allaiſe, de peur qu'elles s'écorchaſſent, mais la malade fut ſurpriſe qu'on eut une telle application, & qu'on comptât pour quelque choſe une ſi legere incommodité pour une perſonne qui auroit dû mourir, comme elle diſoit, dans le cilice & dans la cendre, au lieu qu'on s'étudioit à lui donner des ſoulagemens. Son courage alla juſqu'à la mort, & l'on peut dire qu'elle mourut debout; car ayant encore été de ſon pied la veille à une Exhortation qui ſe fit à la Communauté, la nuit ſuivante elle ſe leva encore deux fois toute ſeule, ſans vouloir réveiller la Sœur qui couchoit dans l'Infirmerie pour l'aſſiſter. Mais cette Sœur l'ayant entendue la ſeconde fois, & étant allée à elle, pour voir de quoi elle avoit beſoin, elle la trouva tombée en partie ſur ſon lit, où elle n'avoit pas eu la force de ſe remettre, & déja preſque ſans connoiſſance & ſans parole, ne prononçant plus que quelques verſets de Pſeaumes, que l'on ne pouvoit preſque entendre. L'on appella

pella le Médecin & le Confeſſeur, mais elle n'entendoit déja plus, & ne revint point depuis deux heures du matin juſques ſur les onze heures qu'elle expira le 6. Novemb. 1669. C'eſt pourquoi on ne put lui donner que l'Extrême-Onction. Elle ne partit pas néanmoins ſans Viatique, puiſque communiant très-ſouvent, & n'étant ſur la terre que comme une paſſagere qui marchoit à grands pas pour arriver à la montagne de Dieu, elle prenoit toujours ce Pain céleſte comme la nourriture de ſon pélerinage, d'où elle tiroit toute la force qui la faiſoit avancer & marcher ſans laſſitude dans la voie âpre & difficile de la pénitence. Elle ne s'eſt jamais repoſée juſqu'à ce moment qu'elle eſt entrée dans la joie de ſon Seigneur. Il n'y a gueres de perſonnes pour qui on ait plus de ſujet d'eſpérer qu'elle n'aura pas eu beſoin de ſe purifier dans l'autre vie, n'ayant point eu d'autre application en celle-ci que de ſe laver à toute heure dans ſes larmes continuelles; & de couvrir par l'abondance de ſa charité les fautes imperceptibles qui pouvoient ſe cacher à ſa lumiere.

Puiſque j'ai parlé au commencement

de cette Hiſtoire de l'attachement qu'elle avoit eu à maintenir l'inſtitution nouvelle qu'avoit fait Monſieur ſon pere dans ſa famille, qui lui fit différer plus de deux ans à ſe faire Religieuſe, je croi devoir dire que ſi elle a eu quelque tort en cela, & dans l'attachement un peu trop humain qu'elle avoit pour Monſieur ſon pere, Dieu l'en a bien purifiée par l'humiliation qu'elle a portée, & qu'elle a très-vivement reſſentie quand elle a vu depuis le changement de ſa conduite. Comme rien n'eſt plus utile que les exemples qui nous apprennent quelle eſt la foibleſſe de l'homme, afin que nulle chair ne ſe glorifie devant Dieu, il ne ſera pas inutile de marquer la fin de Monſieur Robert, après avoir vû ſon commencement. Deux ou trois ans après que ſes cinq filles ſe furent faites Religieuſes à Port-Royal; il perdit Mademoiſelle ſa femme, dont la vertu plus humble que la ſienne, étoit auſſi plus ſolide & le plus grand ſoutien du ſaint Réglement qu'il avoit établi dans ſa maiſon. Elle n'y étant plus, tout ſe diſſipa; il reſtoit encore trois filles fort jeunes, on en mit deux Penſionnaires à Port-Royal, qui y demeu-

rerent jusqu'au tems que le Roi les en fit sortir toutes ; les garçons furent envoyés étudier en divers endroits, & M. Robert le pere se retira ordinairement à Orleans, vivant toujours bien Chrétiennement. Il se passa quelques années de la sorte; il eut quelque petit chagrin contre ses enfans. Je ne sçai point le détail de tout cela, qui n'est point nécessaire à mon sujet; mais la conclusion fut qu'à l'âge de soixante & quinze ans il se remaria à une fille de vingt-deux, qui étoit aussi d'Orleans, & assurément une fort honnête personne, dont il eut encore un fils, qui fut le vingtiéme de ses enfans. Depuis ce second mariage il reprit une maniere de vie fort connue, & bien dissemblable de celle qu'on lui avoit vu mener auparavant, jusques-là que n'ayant jamais joué en sa vie, il s'y attacha si fort dans son extrême vieillesse, qu'il ennuyoit tous ceux de sa famille, qu'il falloit qu'ils succedassent pour jouer avec lui tour à tour. Il est vrai que ce pouvoit être un effet de l'affoiblissement de son esprit, mais ç'a été un grand sujet d'humiliation & de douleur pour ma Sœur Susanne qui l'avoit aimé avec tant de respect d'es-

time, encore plus à cauſe de ſa vertu, que par le devoir de ſa naiſſance. Il n'eſt jamais venu revoir ſes filles depuis ce mariage, quoiqu'il ait vécu encore ſeize ou dix-ſept ans, n'étant mort qu'à quatre-vingt-douze ans.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

PR [illegible]

ENFER

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance
Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq cents, plus deux cents pour chaque jour de retard.

The Librar
University of O
Date due
For failure to return
or before the last dat
below there will be a
cents, and an extra cha
cents for each addition

JUL 7 1966

a39003 009520742b